Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☑ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME SIXIEME.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

237

HISTOIRE
DE
L'EGLISE,
DÉDIÉE A LA R...

BIBLIOTHÈQUE 3 MAI 1904 Séminaire de Québec

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME SIXIÈME.

Depuis la conversion des Francs en 496, jusqu'à la fin de S. Grégoire le Grand en 604.

BIBLIOTHÈQUE QUÉBEC

A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation.

SOMMAIRES
DU SIXIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

LEttre du Pape Anaſtaſe au Roi Clovis page 2. *A l'Empereur Anaſtaſe* 3. *Symmaque & Laurent élus Papes le même jour. Le jugement entre ces deux compétiteurs eſt déféré au Roi Théodoric* 4. *Obſtination de l'anti-Pape Laurent* 5. *Concile de Palme* 8. *Lettre des évêques de Gaule à ce ſujet* 9. *S. Avit archevêque de Vienne* 10. *Concile de Rome* 11 & ſeq. *Apologie d'Ennodius pour le Pape Symmaque* 13. *Apologie de Symmaque* 14. *Les hérétiques Acéphales* 15. *Perſécution de Traſamond* 17. *S. Fulgence* 18. *Il eſt flagellé avec l'Abbé Félix* 20 & ſeq. *Election de Fulgence à l'évêché de Ruſpe* 24. *Il eſt exilé en Sardaigne avec les autres évêques d'Afrique* 26. *Gouvernement de Clovis favorable à la religion* 28. *Commencement de ſaint Céſaire d'Arles* 29. *Concile d'Agde* 30. *S. Sévère Abbé du monaſtère d'Agde.* 33. *S. Maixent* 34. *Clovis ſe réſout à la guerre contre Alaric* 35. *S. Séverin Abbé d'Agaune guérit Clovis* 36. *Ala-*

ric vaincu & tué 39. *Amalaric Roi des Viſigoths* 39. *S. Céſaire calomnié & juſtifié* 41 & ſeq. *Sa charité pour les priſonniers* 43. *Ste. Céſarie* 44. *Règle de ſes religieuſes* 46. *Concile d'Orléans* 49. *S. Mélaine évêque de Rennes* 51. *Mort de Clovis* 52. *S. Céſaire calomnié de nouveau & juſtifié* 53. *Il reſſuſcite un mort* 54. *Honneurs qu'on lui rend à Rome* 56. *Le Pape le fait ſon légat en Gaule & en Eſpagne* 57. *S. Gilles* ib. *Décrétale de Symmaque* 58. *Macédonius Patriarche de Conſtantinople exilé pour la foi* 60. *Timothée Patriarche intrus* ib. *Fourberies de Timothée* 61. *Abbés de Paleſtine députés à C. P. S. Sabas* 63. *Il gagne la confiance de l'Empereur Anaſtaſe* 65. *Religion de l'Impératrice Ariane* 67. *S. Théodoſe Abbé. S. Jean le Silencieux* 69. *Emeute à C. P.* 71. *Les Catholiques appuyés par Vitalien* ib. *Inſtruction du Pape Hormiſda à ſes légats* 73. *Sévère intrus à la place de Flavien d'Antioche* 77. *Fermeté d'Elie de Jéruſalem* 78. *Anaſtaſe meurt dans un accès de frénéſie* 82. *Mort ſainte du Patriarche Elie* 83. *Juſtin Empereur* ib. *Acceptation ſolemnelle du Concile de Calcédoine à C. P.* 84 & ſeq. *L'Egliſe de C. P. rentre dans la communion du ſaint Siége* 91. *Les noms d'Acace & des autres Patriarches hérétiques flétris* 92. *Sévère chaſſé du ſiége d'Antioche. Autres évêques*

hérétiques condamnés 93. *Perfidie de Dorothée de Theſſalonique* ib. *Foi de Sigiſmond Roi de Bourgogne* 93. *Multitude de ſaints évêques dans ſes états. Concile d'Epaone* 96. *Concile de Girone* 99. *Converſion des Lazes* 100. *Citoyens de Nagran mis à mort pour la foi* 102. *S. Arétas* 103. *Conférence du Roi Thraſamond avec ſaint Fulgence* 104. *Ouvrages divers de ce ſaint Docteur* 106. *Queſtion des moines de Scythie* 109. *Le Roi Hildéric met fin aux perſécutions des Vandales* 112. *Retour de ſaint Fulgence à Ruſpe* 113 & ſeq. *Concile général d'Afrique* 114. *Différens écrits de ſaint Fulgence* 116. *Sa mort* 117. *Le Pape Jean envoyé en ambaſſade à C. P. par Théodoric* 118. *Proſcription de Symmaque & de Boëce* 120. *Mort du Pape Jean* 121. *Mort du Roi Théodoric* 122.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

JUſtinien Empereur 125. *Les ſoins qu'il donne à la religion* 127. *Il réforme & perfectionne les loix* 129. *Le Code, le Digeſte & les Inſtitutes* ib. *Le Juriſconſulte Tribonien* 130. *Les Novelles* ib. *Nombreux clergé de C. P.* 131. *Guerre heureuſe contre les Perſes* 133. *Graïtis Roi des Erules & Gordas Roi des Huns ſe font baptiſer* ib. *Zèle exceſſif de Juſtinien. Soulèvement des Samaritains* 135. *Fourberies du Juif*

Arsène 136. *S. Sabas envoyé pour la ſeconde fois à C. P.* ib. *Mort des SS. Sabas & Théodore. Commencemens de S. Benoît* 138. *Il eſt préſervé miraculeuſement du poiſon* 140. *Son établiſſement au Mont-Caſſin* 142. *Règle de S. Benoît* ib. *Etat de l'autorité temporelle des Papes à Rome* 147. *Concile d'Orange contre les reſtes des Semi-Pélagiens* 148. *Autres Conciles* 149. *Génie dangereux de Boniface IV.* 152. *Affaire d'Etienne de Lariſſe* 153. *Concile national à Orléans* 154. *Multitude de ſaints évêques en Gaule* 156 & ſeq. *Teſtament de S. Remi* 157. *Ste. Ménehou & ſes ſœurs* 158. *S. Gibrien avec ſes frères & ſœurs* ib. *Les SS. Marcou, Evroul & Vigor* 159. *Antiquité de la perſuaſion des peuples touchant le don qu'ont les Rois de France de guérir les écrouelles* 160. *S. Fridolin* 162. *Les SS. Pourçain & Calais* ib. *S. Jean de Réomaüs* 163. *Saintes religieuſes* 165. *Prédiction de S. Avit de Mici* 166. *Mort du S. Roi Sigiſmond* 167. *Les Rois Clotaire & Childebert font périr les fils de Clodomir* 169. *Retraite de Ste. Clotilde* 170. *S. Cloud* ib. *Troiſième Concile d'Orléans* 171. *Commencemens de S. Médard* 173. *Il eſt fait évêque de Noyon & de Tournay* 174 & ſeq. *La Reine Ste. Radégonde* 175. *Elle prend le voile de religion* 177. *Le Poëte Fortunat* 179. *Les Rois Childebert & Théodebert ſe réconcilient avec Clo-*

taire 181. *Justinien reprend l'Afrique aux Vandales* ib. *Triomphe de Bélisaire* 184. *Concile général de l'Afrique* 187. *La Reine Amalasonte empriſonnée par Théodat* 190. *Le Pape Agapit envoyé en ambaſſade à C. P.* ib. *Mennas ſubſtitué à Anthime patriarche hérétique de C. P.* 192. *Autres prélats dépoſés. Mort du Pape Agapit. Concile de C. P.* 193 & ſeq. *Loix publiées par Juſtinien pour la religion* 195. *Concours des deux juriſdictions dans les cauſes eccléſiaſtiques* 197 & ſeq. *Naples priſe d'aſſaut par Bélisaire* 200. *Rome remiſe ſous la domination des Empereurs* ib. *Election du Pape Sylvère* 201. *Caractère de l'Impératrice Théodora* ib. *Election criminelle de Vigile* 203 & ſeq. *Sylvère perſécuté & chaſſé* 205. *Retour de Sylvère* ib. *Nouvelles perſécutions contre lui. Sa mort* 206. *Lettre de Vigile aux patriarches d'Orient* 207. *Revers de Bélisaire. Totila Roi des Goths* 210. *Juſtinien entreprend la condamnation des Origéniſtes* 212. *Diviſion parmi les Moines* ib. *Erreurs des Origéniſtes* 213. *On convoque un Concile contre eux à C. P.* 215. *Guerre entre les moines de Paleſtine* ib. *Intrépidité du moine Théodule* 218. *Intrigues de Théodore de Céſarée* 219. *Jugement dogmatique publié par l'Empereur Juſtinien* 221. *Il attire le Pape Vigile à C. P.* 223. *Le Prononcé de Vigile* 225. *Le Pape propoſe d'aſſem-*

bler un Concile général. 226. *Il ſe réfugie dans l'égliſe de S. Pierre* 227. *On l'engage à en ſortir. De nouvelles perſécutions l'obligent à ſe retirer au delà du Boſphore dans l'égliſe de Ste. Euphémie* 228 & ſeq. *Sainte mort du Patriarche Mennas* 231. *Miracle opéré ſur un enfant Juif* ib. *Eutychius Patriarche de C. P.* 232. *Commencement du cinquième Concile* 235. *Anathéme prononcé contre les trois Chapitres & contre leurs auteurs* 239 & ſeq. *La Conſtitution de Vigile* 240. *Il refuſe de venir au Concile* 243. *Jugement doctrinal du cinquième Concile* 245. *Heureuſe iſſue de ce Concile* 249. *Conſtitution définitive du Pape Vigile* 251. *Schiſme en Occident* 253. *Réflexions ſur le cinquième Concile* 254. *Prompte exécution de ce Concile en Orient* 259. *Indulgence à l'égard des Occidentaux* 260. *Mort du Pape Vigile* 261 & ſeq.

LIVRE VINGTIÈME.

Juſtification du Pape Pélage 265. *L'Empereur Juſtinien néglige les affaires du gouvernement* 266. *Succès & humanité du Roi Totila* 267. *Il viſite S. Benoît* 269. *Entrevue de S. Benoît & de Ste Scholaſtique* 270. *Mort de Ste Scholaſtique* 271. *Mort de S. Benoît* 272. *Origine du Patrice Narsès* ibid. *Il ruine la monarchie des Goths en Italie* 274. *Il ſeconde le Pape Pélage contre les*

Schiſmatiques 275. *Le Roi Childebert envoie vers Pélage pour s'aſſurer de la foi de ce Pontife* 278. *Vénération des reliques* 279. *Sapaude archevêque d'Arles & vicaire du Pape dans les Gaules* 280. *Saragoſſe délivrée par l'interceſſion de S. Vincent* 281. *Egliſe bâtie à Paris en l'honneur de ce ſaint Martyr* 282. *Mort de Childebert* 283. *Sa charité & ſa religion* 284. *Mort de Clotaire* 285. *Nouvelle diviſion de la France en quatre royaumes* 286. *Converſion des Suèves, S. Martin de Dumes* 287. *Egliſe d'Eſpagne* 292. *L'Empereur Juſtinien donne dans l'erreur des incorruptibles* 293. *S. Anaſtaſe Patriarche d'Antioche* 295. *Mort de Juſtinien* 296. *Défauts & bonnes qualités de cet Empereur* 297. *Caſſiodore & ſes écrits* 298. *Vices de Juſtin* 301. *Invaſion des Lombards* 302. *Anarchie en Lombardie* 303. *S. Sanctule prêtre* 304. *Miracles de S. Hoſpice* 307. *S. Grégoire de Tours* ibid. *S. Venant* 310. *Les SS. Léobard & Sénoch reclus* 311. *SS. Evêques de Bretagne, ſecond Concile de Tours* 312. *Caractère des reines Brunehaut & Frédégonde* 321. *Aſſaſſinat du Roi Sigebert* 323. *Mort de S. Germain de Paris* ibid. *Mariage du Prince Mérovée avec Brunehaut* 324. *Malheurs de Mérovée* 325. *Concile aſſemblé à Paris contre Prétextat de Rouen* 327. *Grégoire de Tours eſt abſous au Concile de Braîne* 332. *Aſſaſſinat de Chilpéric. Le Roi Gontran protège Fré-*

dégonde & ſon fils Clotaire 334. *Conduite inégale de Gontran* 335. *Second Concile de Mâcon* 336. *Synode d'Auxerre* 337. *Prétextat rentre dans ſon ſiège.* 338. *Il eſt aſſaſſiné & honoré comme martyr* ib. *Interdits locaux* 340. *Election du Pape Pélage II.* 341. *Perſécution des Lombards* ib. *Perſécution de Lévigilde Roi d'Eſpagne* 342. *Martyre de S. Herménigilde* 345. *Suèves pervertis* ib. *Converſion du Roi Récarède & des Goths d'Eſpagne* 346. *Concile national des Goths à Tolède* 347. *Concile pour la même nation dans la Gaule* 349. *S. Léandre de Tolède* 350. *Commencemens de S. Grégoire le Grand* 351. *Il eſt fait archidiacre de l'égliſe Romaine & légat à C. P.* ib. *Rétabliſſement du S. Patriarche Eutychius* 354. *S. Grégoire tire Eutychius de l'erreur où il étoit touchant la réſurrection de nos corps* 355 & ſeq. *Bonnes qualités de l'Empereur Maurice* 357. *S. Théodore de Sicéon* 357. *Morales de S. Grégoire* 361. *Jean le Jeûneur prend le titre d'Evêque univerſel* 362. *Lettre de Pélage II. aux évêques d'Iſtrie* 363. *Zèle de S. Grégoire pour la converſion des Anglois* 364. *Il eſt élu Pape* 365. *Sa répugnance extrême pour ſon élévation* ibid. *Paſtoral de S. Grégoire* 368. *Ses lettres à Théodélinde reine des Lombards* 370. *Converſion du Roi Agilulphe & de la nation des Lombards* 373. *Soin que S. Grégoire prend du temporel* ib. *Sa charité & ſa libéralité* 374.

Sa

Sa follicitude paſtorale 378. *Paul de Népi viſiteur à Naples* 379. *Affaire d'Adrien de Thèbes* 381. *Affaires de Jean prêtre de Calcédoine & d'Athanaſe abbé de Taminat en Lycaonie* 384 & ſeq. *S. Grégoire rectifie quelques exemplaires du Concile d'Epheſe* 385. *Il écrit à Jean le Jeûneur* 386. *Soins de S. Grégoire pour empêcher que le Patriarche ne s'arroge le titre d'Evêque Univerſel* 388. *Il déſaprouve les partages des Reliques. Chaînes des SS. Apôtres révérées à Rome* 392. *Cyriaque ſuccède à Jean le Jeûneur* 394. *Vigilance Pontificale de S. Grégoire au ſujet de la Sardaigne* 395. *Il empêche qu'on ne vexe les Juifs* 397. *S. Virgile Archevêque d'Arles* 398. *Décrétale de S. Grégoire aux principaux évêques du Royaume de Bourgogne* 399. *Prérogative accordée par S. Grégoire à Syagrius d'Autun. S. Sulpice le Sévère & S. Sulpice le Pieux* 401. *S. Yrier Abbé, S. Vulfaïc le Stylite. La Diane d'Ardenne miſe en poudre* 402 & ſeq. *Révolte des Religieuſes Chrodielde & Baſine du ſang Royal* 403. *Violences exercées par les gens de Chrodielde* 405. *Les religieuſes rebelles jugées au Concile de Metz. Gilles de Rheims dépoſé pour crimes d'état* 407 & ſeq. *Commencemens de S. Colomban* 409. *Fondation du monaſtère de Luxeu. Règle de S. Colomban* 410. *Son attachement à l'uſage des Irlandois pour la célé-*

* *

bration de la Pâque 411. *S. Jean Clymaque* 412. *Son ouvrage intitulé Echelle du Ciel* ibid. *Deſcription du monaſtère des Pénitens* 414. *S. Grégoire envoie des miſſionnaires en Angleterre. S. Auguſtin chef de la miſſion* 418. *Ethelebert Roi de Cant reçoit les miſſionnaires* 420. *Auguſtin ordonné pour le ſiège primatial de Cantorbéri* 423. *Inſtructions de S. Grégoire à S. Auguſtin* 424. *Fondations d'évêchés en Angleterre* 427. *Homélies de S. Grégoire* ibid. *Ses dialogues* 428. *Son Sacramentaire* 430. *Etat & titres divers des égliſes de Rome* ibid. *Chant Grégorien* 435. *Ordonnance de l'Empereur Maurice concernant l'entrée en religion* 438. *Priſonniers Romains égorgés par les Avares* 439. *Phocas fait égorger Maurice & ſes enfans* 440. *Il eſt couronné Empereur par Cyriaque de C. P. & reconnu par S. Grégoire* 441. *Mort de S. Grégoire. Œuvres de ce S. Docteur altérées par Claude abbé de Claſſe* 442. *Etat des vrais ouvrages de S. Grégoire* ibid. *Son portrait* 443.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Depuis la conversion des Francs en 496, jusqu'à l'Empire de Justinien en 527.

DAns le changement entier de l'ordre politique du Monde, causé tant par la substitution des nouveaux Dominateurs de l'Occident à la puissance Romaine, que par l'état de crise où l'Empire demeuroit en Orient, l'ordre ecclésiastique devoit éprouver aussi quelque modification nouvelle. Instruits par l'Evangile à joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe; c'est-à-dire à ne point tenter le Seigneur, & à s'aider de

tous les moyens de la sagesse en attendant tout de la Providence, l'Eglise & les Pontifes chargés de son régime devoient se prêter aux conjonctures, sans rien relâcher de la loi divine; & sans juger de l'ordre temporel qui n'est pas le leur, adorer les desseins du Ciel dans les révolutions une fois consommées, révérer les nouveaux maîtres établis dans les droits des anciens, & se concerter avec eux pour attacher solidement à Dieu les maîtres & les sujets.

Dans ces dispositions, le Pape Anastase ne manqua point d'écrire au Roi Clovis, dès le commencement de sa conversion. Pour l'engager à s'acquitter du premier devoir d'un Prince Chrétien, il ne lui présenta pas la nourriture des forts; mais usant de l'éloge comme d'un lait accommodé à son état d'enfance en J. C., il lui dit, qu'il se réjouissoit avec l'Epouse de ce Dieu fait homme, de ce qu'elle venoit de lui enfanter un fils sage & valeureux, capable de la défendre lui seul contre tous ses innombrables & furieux ennemis. Il l'exhortoit ensuite à prendre pour l'Eglise & le centre de son unité, les sentimens que prit en effet ce Prince, & qui ont pareillement distingué ses successeurs.

Il écrivit auſſi à l'Empereur, nommé Anaſtaſe comme le Pape, & diſpoſé bien différemment du Roi des François. Sans fonder ſur lui de grandes eſpérances, il ſe propoſoit au moins d'empêcher que le ſchiſme & les troubles ne fuſſent portés aux dernières extrémités en Orient. Il s'efforçoit de rappeler à cet Empereur une partie des bons ſentimens qu'il avoit marqués dans le temps de ſa vie privée, & de l'amener à ſacrifier au bien de l'Egliſe le nom du Patriarche Acace mort dans l'anathême. Toutefois il n'approuva point ceux qui prétendoient que cet évêque n'eut plus le pouvoir de faire aucune fonction, depuis qu'il fut condamné par le Pape Félix. Il déclara expreſſément, que l'indignité du miniſtre n'empêchant pas la vertu des ſacremens il tenoit pour valides les baptêmes & les ordinations conférés par Acace. Cette lettre fut portée par deux évêques, qui accompagnerent le Patrice Feſtus, envoyé de Rome à Conſtantinople pour d'autres affaires. Mais l'Empereur avoit des vues bien différentes. Par le moyen de Feſtus qu'il gagna, il ne prétendit rien de moins que d'engager le Vicaire de J. C. à recevoir le funeſte Hénotique de Zénon. Cependant le Pape Anaſtaſe mourut avant le

Ep. 1. T. 4. Conc. P. 1178.

retour du Patrice, l'an 498, le 17 Novembre ; & le 22, on mit en sa place le diacre Symmaque, natif de Sardaigne.

Le Patrice Festus, à son retour de C. P., voulant tenir la promesse qu'il y avoit faite au sujet de l'Hénotique, fit élire aussi-tôt l'archiprêtre Laurent du titre de Sainte Praxède, qu'il présumoit apparemment plus facile à séduire que Symmaque. Tous deux furent ordonnés le même jour ; Symmaque dans la basilique de Constantin, ayant pour lui le plus grand nombre ; Laurent dans la basilique de Sainte Marie, comptant dans son parti, quoique moins nombreux, quelques suffrages d'un grand poids.

Ainsi le schisme devenant très-sérieux, après qu'il eut duré trois ans, on convint que l'on recourroit de part & d'autre à la médiation du Roi Théodoric, quoiqu'Arien, & que les deux concurrens iroient pour cela le trouver à Ravenne : ce qui s'exécuta de la manière la plus satisfaisante. Le Roi des Goths convoqua un concile d'évêques catholiques ; & il fut décidé que celui qui avoit été élu le premier, & qui avoit pour lui le plus grand nombre, devoit conserver le Siège. Symmaque fut par conséquent reconnu pour posse.teur légi-

Theod. Lect. Lib. 2.

time de la Chaire Apoſtolique, qu'il occupa plus de quinze ans. Un de ſes premiers ſoins fut d'obvier pour la ſuite à de pareilles diviſions. Dans un ſecond concile où il ſe trouva 73 évêques, le Pape compris, après de ſages réglemens pour prévenir les brigues & les cabales, on ordonna pour toujours que celui-là ſeroit ſacré Pape, qui auroit le plus grand nombre des ſuffrages du clergé. Pluſieurs prêtres ſouſcrivirent après les évêques, & l'on remarque en tête la ſouſcription de l'archiprêtre Laurent, le même qui avoit occaſionné le ſchiſme, & qui fut depuis évêque de Nocéra.

Mais on ne perd pas ſi-tôt l'eſpérance, quand on s'eſt vu ſi près de la poſſeſſion. Peu après le Concile, Feſtus, avec pluſieurs Sénateurs & quelques membres du clergé, ſuborna des témoins, & pardevant Théodoric, accuſa le Pape Symmaque de crimes horribles. Il appela en même temps l'Antipape, qui ne ſe fit pas prier, & qui renouvella vivement le ſchiſme. Le Roi bien intentionné, mais peu inſtruit de pareils objets, envoya Pierre évêque d'Altino, pour faire les informations ſur les lieux: ce qui ſcandaliſa beaucoup les Fidèles, & fit hautement crier à l'abus. C'étoit à leurs re-

Ennod. Apol. p. 342. & seq.

gards un personnage monstrueux, qu'un évêque Viliteur à Rome; & ils se disoient les uns aux autres, qu'on n'avoit pas encore vu ce renversement entier des canons. Les évêques de leur côté ne marquerent pas moins de surprise. Ceux de la Ligurie, de l'Emilie & de la Vénétie, en passant par la ville de Ravenne qui se trouvoit sur leur chemin, représenterent librement à Théodoric, que c'eût été au Souverain Pontife à les assembler; que ce droit appartenoit au Siège Apostolique, à raison de sa primauté; qu'il avoit été constamment reconnu par les plus grands conciles, & qu'on ne trouveroit pas facilement de pareils exemples de la soumission d'un Pape au jugement de ses inférieurs. Le Roi répondit que Symmaque avoit demandé lui-même ce Concile, qu'il vouloit être jugé; & il leur fit voir les lettres du Pape à ce sujet. Quand ils furent à Rome, Symmaque leur confirma tout ce que Théodoric avoit avancé, témoigna même beaucoup de reconnoissance envers ce Prince, & calma toutes les inquiétudes des évêques touchant la convocation.

Quand le Pape se rendit au lieu indiqué, il fut suivi d'un grand peuple de l'un & de l'autre sexe, qui marquerent

par leurs larmes leur affection pour leur pasteur, & combien ils étoient édifiés d'un trait d'humilité dont ils ne se rappeloient point d'exemple. Les ennemis du Pontife au contraire frémissoient de rage & d'envie, sur-tout en observant le calme & la sécurité que lui inspiroit la pureté de sa conscience. Tout-à-coup ils s'emportent, font pleuvoir sur lui & sur sa suite une grêle de pierres, blessent plusieurs ecclésiastiques; & la scène eût été beaucoup plus sanglante, sans trois officiers du Roi, qui suspendirent le tumulte, & reconduisirent le Pape chez lui. Après quoi il se commit des meurtres & des violences effroyables: il y eut des prêtres massacrés, des vierges tirées de leurs monastères, traînées nues par la ville, & battues indignement.

Après une preuve si alarmante de ce que les schismatiques avoient dans l'ame, les évêques ne jugerent pas à propos de rester plus long-temps à Rome: ils écrivirent au Roi, pour lui représenter les périls qu'ils couroient parmi ces furieux, & lui demander de retourner à leurs Eglises. Théodoric leur répondit de terminer cette cause, en la manière qu'ils trouveroient la plus convenable; puisqu'il savoit parfaitement, quant à lui-même,

qu'il ne lui appartenoit en aucune façon de décider dans les affaires purement eccléſiaſtiques.

Après cette réponſe, les Pères déclarerent au Sénat, qu'il devoit à plus forte raiſon s'impoſer le même retenue que le Roi, & comme lui, laiſſer la cauſe de Dieu au jugement de Dieu: ce que fit auſſi-tôt cette auguſte compagnie. Ainſi parfaitement libres de toute gêne, du côté de la puiſſance ſéculière, ils prononcerent ſeuls & définitivement, le 6 Novembre de cette année 502, qu'ils tenoient le Pape Symmaque pour déchargé devant les hommes, des accuſations intentées contre lui, & laiſſoient le tout au jugement du Seigneur. Ils accorderent enſuite le pardon aux clercs qui avoient fait ſchiſme, pourvu qu'ils fiſſent ſatisfaction au Pontife; & ſtatuerent que quiconque ne ſe ſoumettroit pas à l'avenir, ſeroit puni canoniquement, comme ſchiſmatique. Tout ce qu'on décerna en vertu des ordres du Roi, ce fut de reſtituer au Pape ce qui appartenoit à l'Egliſe au dedans & au dehors de Rome; c'eſt-à-dire les poſſeſſions temporelles qui avoient été uſurpées. Tels ſont en ſubſtance les décrets du Concile de Palme, ainſi appelé vraiſemblablement du lieu particulier où ſe tint la dernière ſeſſion.

Nonobſtant les égards de ces évêques pour la dignité pontificale, ceux des Gaules ignorant ſans doute que tout s'étoit fait avec le conſentement du Pape, furent ſcandaliſés qu'on eût ſeulement oſé procéder à un pareil jugement. Ils chargerent S. Avit, évêque de Vienne, & l'un des plus illuſtres d'entr'eux, d'en écrire à Rome, au nom de tous les autres. Dans cette lettre, qui eſt adreſſée aux premiers du Sénat; lorſque nous avons reçu, dit il, le décret porté au ſujet du Pontife, nous étions dans les plus grandes alarmes, perſuadés, comme nous le ſommes encore, que tout l'ordre épiſcopal eſt chancelant, quand le Chef eſt attaqué. L'on ne conçoit pas facilement, comment & en vertu de quelle loi le Supérieur à été jugé par ſes inférieurs. Si le Pape étoit accuſé à un tribunal laïque, il devoit trouver dans les évêques, plutôt des défenſeurs que des juges. Dans les autres prélats, ſi quelque choſe paroît contre l'ordre, on peut le réformer: mais ſi l'on révoque en doute l'autorité du Pontife Romain, ce n'eſt plus un évêque, c'eſt l'épiſcopat même qui périclite. Vous n'ignorez pas parmi quelles tempêtes nous conduiſons ce vaiſſeau. Si vous craignez avec nous

Tom. 4. Conc. p. 136.

ces périls, il faut que vous travailliez comme nous à la sûreté du pilote. Quand les nautonniers se soulèvent contre celui qui tient le gouvernail, est-il de la prudence de céder à leur emportement ? Quelle condescendance inhumaine, que celle qui les expose eux-mêmes à périr ? Celui qui est à la tête du troupeau du Seigneur, rendra compte de la manière dont il le conduit : mais c'est à ce Souverain Juge, & non au troupeau, de demander ce compte au Pasteur. Cependant S. Avit, en blâmant les évêques de s'être chargés de cette cause, les loue de l'avoir enfin réservée au jugement de Dieu, & d'avoir attesté que, ni eux ni le Roi Théodoric n'avoient trouvé aucune preuve des crimes dont le Pape étoit accusé.

Avit, dans cette lettre, joint la qualité de Senateur Romain à celle d'Evêque, pour faire servir à la cause qu'il croyoit ne pouvoir trop bien étayer, un éclat qu'il négligeoit par-tout ailleurs. Il étoit en effet de la première noblesse de Rome, petit-fils de l'Empereur Avitus, & non moins distingué par ses qualités personnelles, que par la grandeur de ses pères. Le Roi Gondebaud, quoique Arien, avoit pour lui une affection

particulière & une grande confiance. Il le consultoit souvent sur différens points de religion, comme nous le voyons dans les lettres du Saint. C'est encore dans ses lettres que nous apprenons l'origine du mot de Messe: il y marque qu'on usoit de cette formule, *Ite Missa est* pour congédier le peuple, non-seulement du lieu Saint, mais du Palais du Prince & des Tribunaux judiciaires, quand l'assemblée étoit finie. En reconnoissance de l'amitié dont son Roi l'honoroit, il fit tous ses efforts pour le retirer de l'hérésie. Il proposa & obtint une conférence avec les Evêques Ariens, qui furent confondus & ne repondirent que par des injures aux plus solides raisons. Le Roi connut si clairement la vérité, qu'il pria le S. Evêque de le réconcilier à l'Eglise Catholique; mais en secret, parce qu'il n'osoit se déclarer hautement au milieu d'un peuple fort attaché à l'Arianisme. Avit blâma, avec toute l'éloquence que lui inspira son zèle, cette réserve injurieuse à celui qui a menacé de rougir devant son père, de ceux qui auront rougi de lui devant les hommes, mais il ne put jamais faire surmonter au Prince ces craintes humaines. Greg. Tur. 11. Hist. c. 34.

Le Pape Symmaque en plus grand

S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

crédit que jamais par l'humiliation de ſes calomniateurs & par les témoignages du zèle & de l'attachement des plus illuſtres Prélats à ſon égard. Ne penſa qu'à faire des réglemens utiles à l'Egliſe, & ſur-tout à prévenir efficacement tout ce qui pouvoit encore donner lieu aux ſciſſions & aux ſchiſmes. Dans un concile tenu l'an 504, il fut défendu à quiconque, d'aliéner les terres de l'Egliſe, & même de les donner à uſufruit à d'autres perſonnes qu'aux clercs, aux captifs & aux hôtes; c'eſt-à-dire aux étrangers indigens. Comme les Schiſmatiques vouloient tirer des conſéquences contraires d'un décret porté dès le temps du Roi Odacre, ſous prétexte de la conſervation des biens eccléſiaſtiques; un évêque en plein concile dit qu'un laïc n'avoit pas eu le pouvoir d'ordonner ainſi dans l'Egliſe, & que les prélats, en conſentant au décret, n'avoient pu porter préjudice au Pape, vu, ſur-tout, que le S. Siège étoit alors vacant. Sous le Pontificat de Symmaque, on fit encore en concile un réglement de plus grande importance.

T. 4. Conc. p. 1333.

Ibid. p. 1343. Le Pape demanda l'obſervation des canons faits à ſon ſujet, & ſuivant leſquels les ouailles ne peuvent accuſer leur Paſteur que dans le cas où il pécheroit

contre la Foi, ou qu'il leur causeroit quelque dommage personnel. Le Concile confirma ces canons, sous peine de déposition pour les clercs, d'excommunication pour les moines & les laïcs, & d'anathême en cas de récidive. ce qui met clairement de la différence entre l'excommunication ou privation de la communion, & l'anathême qui étoit une peine beaucoup plus grande. On lut dans le même concile, & l'on combla d'éloges une apologie du Pape Symmaque, faite par le Diacre Ennodius, qui étoit en grande réputation pour son éloquence. La dignité Pontificale y est tellement exaltée, que l'Auteur semble prétendre, de deux choses, l'une, ou que la Chaire Apostolique rend impeccables ceux qui y parviennent, ou que Dieu n'y laisse parvenir que ceux qu'il veut sanctifier: mais on ne prenoit pas au pied de la lettre, des exagérations que rendoit plausibles en quelque sorte la vie sainte de presque tous les Papes. En effet, la sainteté parut comme héréditaire sur le Siège de Pierre, non-seulement pendant tout le cours du premier & du plus bel âge de l'Eglise, mais encore dans plusieurs siècles suivans. Le nombre de ses successeurs justement honorés d'un culte pu-

blic s'y trouve si grand, que nous nous sommes souvent dispensés de leur donner les qualifications qu'ils méritent en ce genre. Il étoit plus simple & plus facile de marquer les exceptions de la règle, que d'en citer les exemples. Quant à l'apologie d'Ennodius, on y voit que l'objet de la calomnie éventée contre Symmaque, étoit un adultère ou quelqu'autre péché honteux: ce qui donna lieu sans doute à l'ordonnance que fit ce Pape, pour obliger les évêques, les prêtres & les diacres, d'avoir toujours avec eux un témoin sûr de leur conduite, qu'on appeloit Syncelle. Les ecclésiastiques, qui n'étoient pas assez riches pour en avoir, devoient en servir aux autres.

Tom. 4. Conc. p. 266. Symmaque fit une apologie pour lui-même, en réponse à un libelle publié par l'Empereur Anastase, qui furieux de voir évanter ses ruses & sa duplicité, alla jusqu'à traiter le Pape de Manichéen. Le Pontife s'inquiéta fort peu d'une imputation qui tomboit de soi-même, sa propre conduite le justifiant assez; puisqu'ayant découvert à Rome quelques-uns de ces odieux Hérétiques, il les avoit fait bannir honteusement & condamné leurs livres au feu. Il répondit avec plus d'empressement à la plainte que faisoit

Anaſtaſe, de ce que le Pape s'étoit concerté avec le Sénat pour l'excommunier. Symmaque fait entendre que cette excommunication n'étoit pas un jugement prononcé nommément contre l'Empereur, mais une ſimple ceſſation de commerce ſuivant l'uſage du temps. Ce n'eſt pas vous, Seigneur, lui dit-il, que nous excommunions, c'eſt Acace. Que m'importe Acace, dites-vous ? Abandonnez le donc, & vous vous tirez dès-lors de ſon excommunication : autrement, ce n'eſt pas nous, c'eſt vous-même qui vous excommuniez. Il ſe plaint enſuite de la perſécution qu'Anaſtaſe faiſoit ſouffrir aux Catholiques, à qui ſeuls il interdiſoit le libre exercice de leur religion, tandis qu'il le permettoit aux ſectes ſans nombre qui infectoient l'Orient.

Ce Prince n'étoit pas proprement Eutychien, mais Acéphale ou Héſitant : c'eſt ainſi qu'on nommoit les inquiets novateurs, qui ſans autre caractère que leur indocilité ou leur indifférence, n'admettoient point le Concile de Calcédoine, & ne ſe déclaroient pas pour les opinions proſcrites par ce Concile. Il laiſſa pendant pluſieurs années la liberté de recevoir ou de rejeter ces ſaintes déciſions ; les guerres qu'il avoit à ſoutenir contre les Iſaures

& contre les Perſes, lui faiſant ménager l'affection de tous ſes ſujets. Mais quand il n'eut plus rien à craindre des étrangers, il ſe déclara ouvertement contre le ſaint Concile, & commença à tourmenter les Catholiques, particulièrement Macédonius, Patriarche de Conſtantinople. Celui-ci étoit dépoſitaire de l'écrit, où ſon prédéceſſeur Euphémius avoit fait promettre à l'Empereur, avant de le couronner, qu'il n'innoveroit rien dans la religion. Il ne vouloit point le rendre, quelque inſtance qu'on fit pour l'y engager: ce qui lui attira une violente perſécution. L'Empereur ſéduiſit d'abord quelques évêques, & fit venir à Conſtantinople des hérétiques décriés, qui ne gardoient aucune meſure. Mais le peuple nombreux de cette Capitale donna des ſignes ſi terribles de ſon indignation, qu'Anaſtaſe, tout puiſſant qu'il étoit, fut contraint d'en revenir aux ménagemens & aux ſupercheries: c'eſt pourquoi les ennemis du Patriarche Macédonius, engagerent un nommé Acholius à l'aſſaſſiner. Acholius l'attaqua l'épée à la main, mais ſans ſuccès, Macédonius ayant été ſecouru. L'Evêque honorant la cauſe qu'il ſoutenoit, loin de ſe venger, fit une penſion à ſon aſſaſſin.

Evagr. III. c. 30. Theoph. an. 506.

L'Egliſe eut auſſi une guerre nouvelle à ſoutenir en Afrique. Après la mort du Roi Gontamont, qui traita les Catholiques avec beaucoup de bonté, Traſamond, ſon frère & ſon ſucceſſeur, recommença la perſécution. Dans les commencemens, il n'uſoit pas de violence; & le péril de la foi n'en fut que plus grand. Ceux qui vouloient embraſſer la religion du Prince, étoient comblés de faveurs, élevés aux premières dignités, ou aux charges lucratives ſelon leur état, & aſſurés de l'impunité en cas de malverſation. Mais Traſamond s'appliquoit ſur-tout à anéantir l'épiſcopat, laiſſant mourir paiſiblement les Prélats Catholiques, & empêchant avec ſoin qu'on ne leur donnât des ſucceſſeurs. On condeſcendit à ſes déſirs pendant quelques années: mais quand on vit ce ſyſtême exécuté avec méthode & perſévérance, & qu'on ouvrit les yeux ſur les dommages infinis qu'en reſſentoient les diverſes égliſes, alors les évêques qui reſtoient, en conſacrerent de nouveaux. La Cour en fut avertie; & la perſécution s'échauffa au point qu'il y eut une multitude de prélats exilés, ſur-tout de la province Byzacène, où le Primat Victor avoit eu un ſoin particulier de remplir les ſièges vacans.

Boll. ad 1. Jan. Ce fut en cette occaſion que S. Fulgence fut ordonné pour celui de Ruſpe, ville célèbre de la même province. Il étoit originaire de Carthage, petit-fils du Sénateur Gordien, qui en avoit été chaſſé avec les autres Catholiques de marque par le Roi Genſeric. Né à Télepte, dans la Byzacène, en 468, Fulgence perdit ſon père peu de temps après; mais ſa mère fit cultiver avec tant de ſoin ſes heureuſes diſpoſitions, qu'il paſſa bientôt pour un prodige parmi la jeuneſſe du pays. La pureté de ſes mœurs étoit encore plus merveilleuſe que ſes talens: il évita également, & la diſſolution où donnoient les jeunes gens de ſa naiſſance, plus encore en Afrique qu'ailleurs, & le piège de l'ambition, d'autant plus impoſant, qu'on avoit coutume d'en faire une vertu à ceux qu'une certaine élévation d'ame éloignoit des vices groſſiers. Pour ſoulager ſa mère, il fut obligé de bonne heure de ſe mêler de l'adminiſtration de ſes biens qui étoient conſidérables: mais bientôt il fut dégoûté de ce genre d'occupations.

Viſitant ſouvent les ſolitaires qui habitoient ſon voiſinage, il puiſa parmi eux le mépris des choſes terreſtres, l'amour de la prière & de la pénitence; & il prit enfin la réſolution de renoncer au monde

d'une manière effective : mais il s'éprouva quelque temps lui même, & voulut se façonner à toutes les pratiques de la vie monastique, avant de se déclarer publiquement. Il y avoit dans le canton un évêque fort âgé, nommé Fauste ; qui avoit été exilé du temps de Genseric, & avoit bâti un monastère où il vivoit très-saintement. Fulgence le pria de le recevoir parmi ses disciples : mais l'évêque considérant sa grande jeunesse & son air extrêmement délicat, craignit qu'un mouvement passager de dévotion ne lui fît entreprendre au delà de ses forces, & il lui assigna quelque délai. Cependant la mère de Fulgence alarmée du dessein de son fils, toute pieuse qu'elle étoit, accourut au monastère en pleurant & en se lamentant comme s'il eût été mort. Fulgence qui l'aimoit aussi tendrement qu'il en étoit aimé, mêla ses larmes aux siennes, sans rien perdre cependant de la fermeté de sa résolution : ce qui engagea Fauste à l'admettre dans sa communauté. Plusieurs de ses amis quittèrent le siècle à son exemple, & se retirèrent en différens monastères. Pour lui, portant aussi-tôt la ferveur & les austérités au plus haut point, il fit appréhender, tout en commençant, que sa santé n'en fût ruinée à jamais.

Mais le Seigneur qui voyoit de quelle utilité elle ſeroit à l'Egliſe, la rendit beaucoup meilleure qu'elle n'avoit encore été. Les perſécuteurs recherchant de plus en plus les évêques, Fauſte fut obligé d'abandonner ſon monaſtère; & le diſciple, par les conſeils du maître, paſſa à un monaſtère voiſin, où l'un de ſes amis de jeuneſſe, nommé Félix, étoit Abbé. Celui-ci voulut céder ſa place à Fulgence, qu'il en croyoit plus digne; & il fit tant d'inſtances par lui-même & par tous les frères, que l'humble Fulgence, quelque réſiſtance qu'il pût faire, fut contraint d'entrer au moins en partage du gouvernement. On le chargea du ſoin de l'inſtruction, en conſidération de ſon éloquence qui commençoit à ſe faire connoître. Bientôt il lui fallut encore abandonner cette ſeconde retraite, à cauſe des incurſions des Barbares; & avec lui toute la communauté ſe tranſporta au territoire de Sicque, dans un lieu moins expoſé, agréable d'ailleurs & fertile, mais voiſin d'une paroiſſe gouvernée par un Prêtre Arien. Fulgence & Félix y furent pris pour des évêques déguiſés en moines, qu'on s'empreſſa d'arrêter & de conduire au Prêtre Arien.

Pour préliminaire & ſans nulle infor-

mation, l'Hérétique barbare ordonna de les flageller. Epargnez mon frère, dit l'Abbé Félix: il n'a pas la force de souffrir les tourmens, & il expireroit sous les coups. Déchargez tout le poids de votre colère sur moi qui suis son guide & le chef de toute l'entreprise. On commença aussi-tôt par Félix, dont la charité étonna le Vandale, sans le rendre moins féroce. Après que cet ami généreux eut été long-temps & rudement maltraité, la fureur de l'Hérétique n'étant pas encore satisfaite, on en vint à Fulgence qui fut flagellé à son tour. Cependant, il demanda à parler: déployant insensiblement tous les charmes de son éloquence, il commença par le motif de son voyage, passa aux matières de la religion, les traita avec tant de graces & d'onction, que ce méchant Prêtre se sentit ému. Mais se roidissant contre l'opération de la grace, & rougissant de paroître attendri; frappez plus fort, dit-il aux exécuteurs, je pense qu'il voudroit me séduire moi-même. Enfin il fit raser la tête aux deux Confesseurs, & les renvoya honteusement dépouillés.

Ils se retirerent, comme autrefois les premiers disciples de l'Evangile, en se réjouissant d'avoir été jugés dignes d'en-

durer des opprobres pour le nom de J. C Ce ſentiment étoit ſi fortement empreint dans le cœur de Fulgence, que l'Evêque Arien de Carthage, qui révéroit ſon illuſtre famille, ayant appris cette indignité, & voulant châtier ſévèrement ſon prêtre, Fulgence uſâ de tout ſon pouvoir, afin de l'en empêcher. Quelques ſollicitations qu'on lui fît de laiſſer faire juſtice, pour contenir la violence des ſectaires en mille occaſions qui ne ſe préſentoient que trop ſouvent, il répondit avec une douceur inébranlable, qu'il étoit doublement indigne d'un Religieux, & de tirer vengeance d'un hérétique, & de l'obtenir par le moyen d'un autre hérétique. Fulgence & ſes compagnons retournerent après cela à leur première demeure, aimant encore mieux ſe voir expoſés aux incurſions des Maures idolâtres, qu'à l'impiété des Vandales ariens.

Le déſir de s'avancer de plus en plus dans la piété, & ſur-tout de vivre inconnu & ſans nulle conſidération, fit dans la ſuite concevoir au Saint le projet de ſe retirer parmi les anachorètes de l'Egypte, qu'il ne connoiſſoit encore que par les conférences de Caſſien. Il s'embarqua ſecrètement à cet effet : mais des perſonnages très-vertueux &

très-expérimentés qu'il vit en Sicile, où il relâcha auſſi bien qu'en d'autres endroits de l'Italie, le détournerent du voyage de l'Egypte, où le ſchiſme & l'héreſie regnoient avec inſolence. De retour en Afrique, & ne pouvant reſpirer l'air contagieux du ſiècle, il établit auſſi-tôt une nouvelle communauté dans la Byzacène. Mais l'amour de l'obſcurité demeurant toujours imprimé au fond de ſon cœur, à la première occaſion il paſſa de ce nouveau ſéjour dans une île écartée, où il y avoit un monaſtère d'une très-rigoureuſe obſervance. Là, il croit au comble de ſes vœux, vivant en ſimple moine, & ſe croyant à jamais ignoré, quand l'Abbé Félix & ſes diſciples le découvrirent, après l'avoir cherché fort long-temps.

Ils engagerent l'évêque Fauſte, comme ſon premier ſupérieur, à le redemander; & il ſe ſoumit à cet organe du Ciel. Auſſi-tôt après ſon arrivée, Fauſte lui conféra la prêtriſe, afin de le fixer, & d'empêcher qu'on ne l'ordonnât pour une autre égliſe. Le Saint fit peu de réſiſtance, quelque éloignement qu'il eût de toute diſtinction; comptant que ce premier degré l'attacheroit à la retraite, & feroit que les villes d'Afrique où ſon nom avoit

acquis la plus grande célébrité, ne penſeroient point à le demander pour évêque. C'étoit d'ailleurs le temps où le Roi Traſamond s'oppoſoit le plus rigoureuſement aux ordinations épiſcopales. Mais voyant peu après, que les prélats ne ſe conformoient pas aux défenſes de la tyrannie, Fulgence ſe tint ſi ſoigneuſement caché, qu'on ne put le mettre en place, lorſqu'on donna des évêques à la plûpart des égliſes.

La ville de Ruſpe étoit demeurée des dernières ſans paſteur, par les intrigues d'un diacre jaloux, aſſez habile pour empêcher l'élection de ſes compétiteurs, & trop indigne pour ſe faire élire lui-même. Les citoyens les mieux intentionnés ſe concertant entr'eux, allerent trouver le Primat Victor, en obtinrent la permiſſion de faire ordonner par les évêques voiſins Fulgence âgé pour lors de 40 ans; & tenant tous enſemble cette réſolution fort ſecrète, ils raſſemblerent en diligence une troupe nombreuſe de fervens & zélés Fidèles. On marche droit à la cellule de Fulgence, qui ne ſe défioit plus de rien; on ne lui donne pas le temps de parler; on l'enlève tout indiſpoſé qu'il étoit, & on le mène au prélat qui devoit le ſacrer. Son air, ſa modeſtie, ſa répugnance

gnance même & ſon embarras, ſon humilité profonde, mais non ſauvage, fixoient tous les regards, & raviſſoient l'affection de tout le monde. C'étoit là le don particulier de ce Saint, de gagner tous les cœurs. Il fallut ſe rendre aux vœux de l'aſſemblée, qui témoigna une joie incroyable. Il n'y eut pas juſqu'au Diacre jaloux, qui n'applaudît & ne publiât que telle étoit la volonté de Dieu.

L'épiſcopat ne fut pour Fulgence qu'un ſurcroît de travaux ajoutés à toutes les pratiques de la vie religieuſe. Il ne retrancha rien de ſes auſtérités ni de ſes abſtinences ; il continua de ne point manger de viande, de n'uſer de vin que comme d'un remède, & mêlé avec tant d'eau, qu'il ne retenoit preſque rien de ſon premier goût. Son vêtement, l'hiver comme l'été, n'étoit qu'une tunique fort pauvre. Il ne portoit pas même, comme tous les évêques, l'écharpe de lin d'où eſt venue l'étole, ni la chauſſure des clercs, mais les ſandales des moines ; & le plus ſouvent il marchoit nuds pieds. Quant à la chaſuble, qui étoit alors un habillement vulgaire, & qui couvroit tout le corps, il n'en porta jamais d'étoffe précieuſe, ni de couleur brillante ; & le manteau qu'il mettoit

sous la chasuble, étoit fort petit, de couleurs blanche ou noire, comme les moins recherchées. En un mot sa simplicité fut telle, dans la manière de se vêtir, qu'il ne changeoit pas même de tunique pour offrir le Saint Sacrifice; faisant un exercice d'humilité de la liberté qu'on avoit encore d'en user ainsi, & disant qu'il lui falloit plutôt changer de cœur que de vêtement. Tout le temps que les affaires & le gouvernement de son peuple lui emportoient, il le reprenoit sur la nuit, pour le donner à la prière, à la lecture, à la méditation des livres saints; & jamais il ne retrancha la moindre partie de ses anciennes pratiques de piété.

La première chose qu'il demanda aux citoyens de Ruspe, ce fut une place pour bâtir un monastère; & il y établit l'abbé Félix, avec une bonne partie de sa communauté. Mais de tous les arrangemens si sagement conçus pour le bien de son Eglise, il ne recueillit pas à beaucoup près les avantages qu'il avoit lieu de s'en promettre. Avant qu'il eût eu le temps de lui donner la splendeur qu'il se proposoit, il fut exilé en Sardaigne, avec les autres évêques persécutés, au nombre de plus de soixante de la seule province Byzacène: car Trasamond en bannit une

bien plus grande quantité du reſte de l'Afrique, & juſqu'à deux cent vingt. Fulgence ne plaignit que ſon peuple : Il étoit ſi détaché des commodités de la vie, qu'ayant été comblé à ſon départ de préſens de toutes les ſortes, qu'il recevoit de peur de contriſter ſes bienfaiteurs, il donna tout aux moines, & s'embarqua ſans rien emporter; sûr de trouver par-tout ce qui lui tenoit au cœur, la contemplation de ſon Dieu, la prière aſſidue, le recueillement, la pénitence, tous les exercices eſſentiels de la vie religieuſe, qu'il ſut pratiquer partout où il ſe trouva. Ce premier exil de S. Fulgence dura environ douze ans; & ce fut de là que ſa renommée ſe répandit avec le plus d'éclat. On venoit de toute part le conſulter comme un oracle. Quoiqu'il fût un des moins âgés entre les évêques, tous le regardoient comme leur maître & leur docteur. Il étoit toujours chargé de rédiger les conſultations qu'on leur demandoit de toute part, ou pour mieux dire, de les compoſer tout entières. Les autres prélats ne faiſoient que les approuver. Il en étoit de même, quand il falloit répondre aux ennemis de la foi, ou leur oppoſer quelques traités dogmatiques; d'où provinrent tant d'ex-

cellens ouvrages qu'on a conſervés de cet illuſtre Docteur, & que nous aurons occaſion dans la ſuite de faire connoître plus à fond.

Tandis que les premiers paſteurs étoient ainſi exercés en Afrique, ceux des Gaules jouiſſoient de la tranquillité la plus profonde & la plus univerſelle. Il n'y avoit pas juſqu'aux ſujets d'Alaric maître de nos provinces méridionales, qui ne fuſſent traités avec douceur. Le partage des Gaules entre pluſieurs peuples rivaux, & ſur-tout la ſincère converſion du Roi des François à la foi catholique, faiſoit que le Viſigoth, quoique Arien, avoit de grands ménagemens pour ceux de ſes ſujets qui conſervoient la vraie foi; c'eſt-à-dire pour les naturels du pays, appelés Romains. Il fit faire pour eux un recueil du Code Théodoſien, & de pluſieurs autres livres de l'ancien droit, auxquels il appoſa le ſceau de ſon autorité, après avoir pris les avis & le conſentement, tant des évêques que de la nobleſſe. Telle eſt apparemment la raiſon pour laquelle le droit Romain ou droit écrit, eſt demeuré en uſage dans ces provinces. Il permit l'an 506 aux évêques de ſa domination, de tenir un concile dans la ville d'Agde, où ſe trou-

verent, entr'autres prélats, les métropolitains de Toulouse, de Bourdeaux, de Bourges, avec les députés de Narbonne & de Tours. Ils eurent pour président, S. Césaire Archevêque d'Arles, qui n'étoit pas moins digne de cet honneur par ses qualités personnelles, que par la prééminence de son siège.

Né dans le territoire de Châlons-sur-Saone, de parens également distingués par leur piété & par leur noblesse, il fit présumer, dès sa tendre enfance, à quel degré d'héroïsme il porteroit la charité & toutes les vertus. Souvent alors il se dépouilla d'une partie de ses vêtemens, pour en revêtir les malheureux. A l'âge d'environ dix-huit ans, il s'échappa de la maison paternelle, alla se jeter aux pieds de son évêque saint Silvestre, & le conjura de l'attacher au service de l'Eglise. Se montrant de jour en jour plus ardent à la recherche de la perle évangélique, ou de la perfection, il se retira peu après au monastère de Lérins, où l'on fut étonné de trouver dans un commençant les vertus des plus anciens religieux. Il fut bientôt promu aux charges de la communauté, quelque éloignement qu'il en eût; puis ordonné prêtre par S. Eone d'Arles, qui eut occasion de le

Act. Bened. Tom. 1 pag. 659

voir, & le reconnut pour être ſon parent. Ce fut la moindre des raiſons qui l'attacherent à Céſaire, quand il eut eu le temps d'en connoître tout le mérite. Il ne tariſſoit pas ſur ſes louanges; & comme il étoit infirme, il répétoit ſans fin à ſon clergé & aux principaux citoyens qui le viſitoient ſouvent, qu'on ne devoit pas lui chercher d'autre ſucceſſeur que Céſaire, ſeul capable, ajoutoit humblement le ſaint Vieillard, de rétablir la diſcipline que mes infirmités & ma négligence ont laiſſé dépérir. Ainſi, après la mort d'Eone, on ne délibéra pas ſur le choix d'un évêque; & ce fut en vain que Céſaire ſe cacha juſques dans les cavernes & les tombeaux. On ſut le déterrer, & on obligea cette brillante lumière à occuper une place d'où elle pût luire ſur tout le bercail. Il n'étoit que dans la trente-troiſième année de ſon âge, quand il fut élu en 502; & par conſéquent il n'avoit que trente-ſept ans, quand il préſida au concile d'Agde.

Tom. 4. conc. pag. 1381.

On y fit quarante-ſept canons, ſans y comprendre ceux de quelques conciles poſtérieurs, tel que celui d'Epaone, qui y furent ajoutés. On trouve dans le vingt-deuxième l'origine de ce qu'on a depuis nommé bénéfice; c'eſt-à-dire, l'uſufruit

des biens ecclésiastiques cédé aux clercs, au lieu des gages que l'ancienne discipline leur attribuoit à proportion de leurs services. Il y est de plus ordonné aux ecclésiastiques d'avoir les cheveux courts; apparemment, parce que les conquérans des Gaules les portant longs, on mettoit un air de faste & de grandeur à les imiter. C'est pour la même raison qu'on fait encore souvenir les clercs que leurs habits & leurs chaussures doivent convenir à l'humilité de leur état. Il est dit que les diacres ne pourront être ordonnés qu'à vingt-cinq ans; les prêtres & les évêques à trente; & qu'avant d'élever aux ordres des hommes mariés, il faut avoir le consentement de leurs femmes, exiger qu'ils se séparent de demeure, & qu'ils vouent la continence aussi bien qu'elles. On ne permet de donner le voile qu'aux vierges âgées de quarante ans: ce qui doit s'entendre selon toutes les apparences, de celles qui restoient au milieu des dangers du siècle. Il est expressément ordonné à tous les Fidèles, de n'excepter du jeûne quadragésimal que les Dimanches, & non les Samedis; sans doute parce que les Goths, venus d'Orient, en avoient apporté la coutume de ne point jeûner les Samedis de Carême.

L'uſage des peuples Germaniques d'habiter plus volontiers les campagnes que les villes, & que les Romains commençoient à imiter, fit permettre les oratoires ou chapelles domeſtiques. Mais on enjoint de célébrer les fêtes de Pâque, de Noël, de l'Épiphanie, de l'Aſcenſion, de la Pentecôte & les autres jours ſolemnels, dans les égliſes paroiſſiales; & l'on excommunie ceux qui ces jours-là diront la meſſe, ou feront l'office dans les oratoires ſans la permiſſion de l'évêque. Les laïcs qui ne communient point à Noël, à Pâque & à la Pentecôte, ne doivent pas être réputés Catholiques. Il leur eſt auſſi formellement commandé d'aſſiſter le Dimanche à la meſſe, & d'y reſter juſqu'à la fin.

S. Céſaire eut vraiſemblablement beaucoup de part à ce canon. Il ſe propoſoit la réformation d'un abus alors fort commun parmi les Fidèles, qui s'émancipoient à s'abſenter des inſtructions du ſalut. Pour les empêcher de ſortir de l'égliſe auſſi-tôt après l'évangile, & par conſéquent ſans avoir entendu l'homélie ou ſermon, ſon zèle le porta ſouvent à fermer les portes; & les coupables mêmes lui ſurent gré de cette eſpèce de contrainte : tant il eſt vrai que la foibleſſe

humaine veut être quelquefois soutenue par des moyens différens des règles communes, mais qui n'en sont pas moins efficaces entre les mains d'une sage discrétion, & sur-tout d'une haute sainteté. Le Concile ordonne encore très-formellement & très-clairement, d'accorder le viatique à ceux qui sont en danger de mort, & donnent des marques de pénitence. En prescrivant l'uniformité dans la célébration de l'office divin, il en détaille les différentes parties, & nous apprend qu'il étoit dès-lors composé d'antiennes, de collectes ou d'oraisons, d'hymnes & de capitules. Par le mot d'antiennes, dont le sens fut depuis restreint à quelques passages tirés des pseaumes, on entendoit anciennement les pseaumes entiers, & les hymnes même chantés à deux chœurs; après quoi, & quelques lectures de Livres Saints, devoit se faire la prière; c'est-à-dire, que le fond de l'office & l'esprit des canons, c'est de prier après avoir chanté. Chanter, c'est semer, dit dans un de ses sermons S. Césaire, qui doit être regardé ici comme son interprète; & prier, c'est couvrir le grain, de peur que les oiseaux ne l'emportent.

On peut s'étonner que la petite ville

d'Agde ait été choisie pour ce concile : mais elle étoit plus importante qu'on n'imagine, dans l'ordre ecclésiastique. Il y avoit à Agde un monastère de trois cent soixante moines, fondé quelque temps auparavant par S. Sévère, Syrien de naissance ; & cette seule maison fournissoit bien des facilités pour la célébration d'un concile. Un des plus illustres disciples de ce S. Abbé fut S. Maixent. Pour mieux vivre dans l'obscurité, il se retira du Languedoc sa patrie, dans un monastère de Poitiers, & il quitta son vrai nom, qui étoit *Adjuteur*. Il gouverna ensuite, quoique reclus, un monastère déjà établi aux environs de Poitiers, & qui a pris le nom de ce Saint, ainsi que la ville qui s'est formée à l'entour. On raconte que ses moines voyant venir une troupe de soldats François, le tirerent malgré lui de sa cellule, pour interposer sa médiation dans le péril qui les effrayoit. Il pria la troupe d'épargner son église. Pour toute réponse, un soldat brutal tira l'épée, & leva le bras pour le frapper : mais le bras de cet impie resta immobile jusqu'à ce que se jetant aux pieds du Saint, il fut guéri par ses prières. Ce miracle parvint à la connoissance de Clovis, qui rendit de grands hon-

Act. Bened. T. I. p. 578.

neurs au S. Abbé, & dota ſon monaſtère.

Le Monarque François ſe trouvoit en Poitou, pour faire la guerre au Roi Alaric. En vain ce Prince & ſes Viſigoths, bien moins en réputation de bravoure que les François, évitoient attentivement toutes les occaſions de les irriter. Clovis ſentoit tout ſon aſcendant : la rivalité & la politique lui fourniſſoient toutes ſortes de prétextes pour le faire valoir. Il paroît néanmoins que des motifs d'un autre ordre le guiderent principalement ; ſoit qu'ils fuſſent fondés ou non ſur la juſtice, & ſur des ſujets réels de plainte. Il relevoit de maladie, & ſa guériſon étoit miraculeuſe. Miné pendant plus d'un an par une fièvre lente qui avoit épuiſé toutes les reſſources de la médecine, il tourna ſes vues par le conſeil de ſon propre médecin, vers le Maître ſuprême de la maladie & de la ſanté. Il y avoit dans le royaume de Bourgogne un ſaint abbé nommé Séverin, qui gouvernoit le monaſtère d'Agaune, bâti à l'endroit où les martyrs de la Légion Thébaine avoient été mis à mort. Clovis envoya un officier de ſa Cour, afin d'amener le Saint, qui n'attendit pas qu'il fût à ſon terme, pour juſtifier l'idée qu'on avoit conçue Ibid. p. 558 Boll. 11 Febr.

de lui. En passant à Névers, il trouva l'évêque Eulalius consumé depuis plus d'un an par une affreuse maladie, qui l'avoit privé de l'ouie & de la parole. Il le guérit par ses prières, avec une promptitude si miraculeuse, que l'évêque se leva sur le champ, alla le même jour à l'Eglise, & y exerça toutes les fonctions pontificales. En arrivant aux portes de Paris, Séverin trouva un lépreux qu'il guérit en l'embrassant.

Entré dans le Palais, il se prosterna pour prier devant le lit du Roi, se releva en silence, défit sa chasuble, & en revêtit le Prince, que sa fièvre opiniâtre quitta sur le champ. Clovis se jeta aux pieds du Saint Abbé, en béniſſant celui qui se rend si admirable dans ses saints, & en disant: Mon père, je vous offre mon trésor, prenez-en tout ce qu'il vous plaira pour les pauvres, & signalez avec la même liberté la miséricorde évangélique envers tous les prisonniers de mon royaume. Insensible à tous les honneurs, Séverin guérit plusieurs autres malades dans la maison du Roi, & dans tous les quartiers de la capitale. Après quoi il partit aussi-tôt, comme pour s'en retourner: mais il savoit par révélation, qu'il mourroit à Château-Landon en Gâtinois. Trois

jours après ſon arrivée, il y rendit en effet ſa ſainte ame; & il s'opéra une multitude de miracles à ſon tombeau, où Childebert, fils de Clovis, fonda par la ſuite une égliſe.

Clovis étant guéri dit à ſes François qu'il voyoit avec peine une partie des Gaules entre les mains des Goths Ariens, & il leur propoſa d'en faire la conquête ſur les hérétiques. Tous applaudirent avec de vives acclamations; & cette nation toute guerrière fut bientôt en état de marcher vers Poitiers, où Alaric Roi des Viſigoths, étoit alors. Pour attirer les bénédictions du ciel ſur cette grande entrepriſe, Clovis fonda à Paris près du tombeau de Ste Géneviève une égliſe qui paſſa pour l'une des plus magnifiques de ſon temps, & qui ne fut achevée qu'après la mort du Roi, par les ſoins de la Reine Clotilde. On obſerve qu'il y avoit dans la vaſte étendue beaucoup de peintures qui repréſentoient des Saints de l'un & de l'autre teſtament. Il s'y fit beaucoup de miracles; & dès le même ſiècle, on y invoqua Sainte Géneviève pour la guériſon de la fièvre, comme on le fait encore aujourd'hui. Le Roi défendit à toute ſon armée, avant que de mettre le pied ſur les terres ennemies, d'y piller

Greg. Tur. Hiſt. c. 37.

aucun vaſe, ni aucun ornement des autels, de faire aucune inſulte aux vierges ou aux veuves ſacrées, aux clercs, à leur famille, à leurs domeſtiques, ni même aux ſerfs des égliſes. Après la guerre, il fit dire aux évêques, que chacun pouvoit répéter ce qu'il avoit perdu, & demander la liberté des eſclaves. Tous ces ordres furent exécutés ponctuellement. Par le reſpect tout particulier que ce Prince portoit à S. Martin, il fit publier, en paſſant près de Tours, la défenſe d'y rien prendre que l'herbe & l'eau. Un ſoldat prit du foin à un pauvre homme, en diſant que ce n'étoit que de l'herbe. Le Roi le fit mourir ſur-le-champ: & comment remporterions-nous la victoire, dit le Monarque, ſi l'on offenſoit le grand S. Martin? Quand il fut près de Poitiers, il fit de même conſerver avec grand ſoin les terres de cette Egliſe, en mémoire de S. Hilaire.

Cependant Alaric ſortit de la ville, & s'avançant dans les plaines de Vouillé, il vint préſenter la bataille au Roi des Francs, qui ne déſiroit rien avec plus d'ardeur. On combattit avec tout l'acharnement de deux nations rivales, dont l'une étoit animée par le double motif de ſa propre gloire & de la dé-

fenſe de ſa foi contre les perſécuteurs du nom catholique ; l'autre, par l'horreur de la ſervitude & d'une ruine entière. Mais tandis que de ſi grands intérêts font balancer la victoire, Clovis diſtingue dans la mêlée le Roi Alaric, perce tout ce qui eſt devant lui, ſuſpend les efforts des Goths étonnés, charge ſon rival, le renverſe, & lui arrache la vie. Mais le moment de la victoire fut celui du plus grand péril pour le vainqueur. Deux Goths fondent ſur lui en déſeſpérés, l'aſſaillent avec une eſpèce de rage, lui portent mille coups avant qu'il ait eu le temps de les reconnoître ; & malgré la trempe excellente de ſes armes & toute ſon habileté dans les combats, on crut ne devoir ſa conſervation qu'à une protection ſpéciale d'en haut. Ce fut la ſeule réſiſtance que firent les ennemis après la mort de leur Roi ; tous s'étant mis à fuir, ſuivant leur coutume, dit Grégoire de Tours, excepté une troupe auxiliaire d'Auvergnats, qui combattirent encore quelque temps ſous la conduite d'Apollinaire, fils de S. Sidoine, & le même qui fut élevé quelques années après ſur le ſiège épiſcopal d'Auvergne.

Le Prince Amalaric, fils du Roi défait, ſe ſauva en Eſpagne, & fut recon-

nu Roi des Visigoths, qui en occupoient déjà la plus grande partie. Pour l'Aquitaine, Clovis la conquit presque toute entière; & dès l'année suivante, il s'avança jusqu'à Toulouse, où les Rois Goths avoient fait jusques-là leur séjour, & où se trouvoient les trésors d'Alaric, qu'il enleva : delà il revint à Tours, comblé de gloire & de richesses; fit son entrée avec pompe, & marcha en triomphe, depuis le tombeau de saint Martin qui étoit hors de la ville, jusqu'à l'église cathédrale. Il venoit de recevoir une ambassade de l'Empereur Anastase, qui lui envoyoit le titre de Patrice, avec la robe de pourpre, le cercle d'or & les autres marques du patriciat. Revêtu de ces ornemens, & la couronne en tête; c'est-à-dire le cercle d'or, il s'avançoit lentement sur un cheval d'une beauté & d'une grandeur extraordinaire, jetant au peuple pendant la marche une grande quantité de pièces d'argent. L'église de S. Martin ne fut pas oubliée, dans la joie de cette fête : le Roi lui fit des présens inestimables, aussi bien qu'à celle de S. Hilaire de Poitiers. Il se rendit quelque temps après à Paris, où il établit son séjour d'une manière fixe; & cette ville devint

ainſi la Capitale du Royaume, ſous le regne même du premier de nos Rois. On croit qu'il choiſit pour ſa demeure l'ancien palais qu'avoit bâti & habité l'Empereur Julien, hors de la ville du côté du midi, aſſez près du tombeau de ſainte Géneviève, où, en exécution de ſon vœu, il fit auſſi-tôt creuſer les fondations de l'égliſe de S. Pierre & S. Paul.

Les Viſigoths conſervoient encore la Gaule Narbonnoiſe, où Théodoric, Roi d'Italie, ſoutint les intérêts de leur jeune Roi Amalaric, ſon petit-fils du côté maternel. Les Bourguignons, non moins ennemis des Goths que les François, s'unirent avec eux pour former le ſiège important de la ville d'Arles. Ainſi la place fut vivement preſſée, & l'alarme ſe répandit parmi tous les citoyens. Un jeune clerc, parent du ſaint Evêque Céſaire, crut ne pouvoir échapper autrement au péril, qu'en ſe rendant aux ennemis; & pour cela, il deſcendit de nuit le long du mur avec une corde. Cette fuite ne put être ſi ſecrète, qu'elle ne parvînt à la connoiſſance de quelques Goths. On ne manqua point d'en rendre l'Evêque reſponſable, & comme ſupérieur, & comme parent du trans-

Vit. S. Cæſ. L. 1. c. 15.

fuge. Il n'en falloit pas davantage pour former des ſoupçons, qui en cette matière tiennent ſouvent lieu de conviction. On accuſa l'Evêque d'avoir envoyé ſon clerc aux ennemis, pour leur livrer la place. On ne voulut pas faire attention que les principaux accuſateurs étoient les Juifs, oppoſés par état au clergé & à l'Evêque : on ne voulut pas ſe ſouvenir que le Saint Prélat avoit déjà été calomnié ſur le même ſujet, du vivant d'Alaric ; & que relégué à Bourdeaux, il y avoit marqué ſa fidélité & toutes ſes vertus, d'une manière ſi peu équivoque, que le Ciel leur avoit rendu témoignage par un miracle éclatant, en arrêtant à ſa prière un furieux incendie ; en un mot, que ſon innocence avoit été reconnue ſi authentiquement, que le Roi avoit condamné le délateur à être lapidé.

La cabale l'emportant ſur toutes ces conſidérations, on arracha l'Evêque de ſon logis, qui fut pillé ; & on ſe ſaiſit de ſa perſonne, à deſſein de le jeter la nuit ſuivante dans le Rhône, ou du moins de le renfermer dans le château d'Ugerne, juſqu'à ce qu'on pût ordonner de ſon ſort. Il eſt très-vraiſemblable que ce château étoit, non à l'endroit où ſe trouve aujourd'hui la ville de Beau-

caire, mais dans l'Isle de la Vergne, formée par le Rhône, & nommée autrefois Gernique. Les assiégeans, ou plutôt la Providence empêcha les Goths de faire passer dans cette Isle la barque où ils avoient mis le saint; & la même Providence ne tarda point à le justifier. Un Juif, du haut du rempart, jeta aux ennemis une lettre attachée à une pierre, pour les avertir de se présenter à l'escalade pendant la nuit, dans un endroit où ceux de sa nation étoient de garde, sous la condition de conserver à ceux-ci les biens avec la vie. Mais l'attaque ayant cessé le lendemain, la lettre fut trouvée par quelques habitans; & tous reconnurent sur qui devoient tomber leurs justes soupçons. Ainsi la fidélité du Saint Evêque fut reconnue pour la seconde fois.

L'attachement qu'il n'avoit pas marqué pour les Francs & les Bourguignons armés contre son Souverain, sa charité le leur témoigna de la manière la plus touchante & la plus généreuse, si-tôt qu'elle les vit vaincus & souffrans. Théodoric ayant envoyé d'Italie une armée au secours d'Arles, non seulement les assiégeans épuisés de fatigues se virent contraints de lever le siège, mais ils furent battus dans leur retraite. Le nombre

des prisonniers qu'on ramena étoit si grand, que les églises en furent toutes remplies. Césaire commença par leur fournir des vêtemens & des vivres. Ensuite il employa à les racheter tout l'argent qui se trouva dans le trésor de l'Eglise ; & cet argent ne suffisant point, il ne fit pas difficulté de vendre les encensoirs & les calices, ni d'arracher les ornemens des colonnes & des balustrades. Ce qui animoit principalement son zèle, c'étoit le danger de la séduction pour ces prisonniers réduits sous le pouvoir, ou des Ariens, ou des Juifs. Si le Sauveur, disoit-il, a donné son corps & son sang pour la rédemption des hommes, lui déplairions-nous, en employant au même usage les vases où repose ce corps & ce sang ? La charité du saint Evêque s'attendrissoit encore davantage sur le sort des pauvres honteux. Il les recommandoit sans cesse au domestique qui le servoit ; & souvent il alloit lui-même voir à la porte, s'il n'y en avoit pas quelqu'un qui n'osât entrer.

Il avoit commencé, avant le siège d'Arles, à faire bâtir, pour sa sœur Césarie, un monastère où il ne dédaignoit pas de travailler de ses mains : mais les assiégeans en ruinerent une grande par-

tie, & en enleverent ſur-tout les bois pour leurs travaux. Après la levée du ſiège, l'ouvrage fut repris & pouſſé avec plus de vigueur que jamais. On fit même l'égliſe beaucoup plus grande, que ne paroiſſoit le demander un monaſtère de filles. Elle avoit deux ailes ou collatéraux, dont l'une fut dédiée ſous le nom de S. Martin, l'autre, qui étoit à l'uſage particulier des religieuſes, ſous le nom de S. Jean, que prit tout le monaſtère. Le milieu qui ſervoit d'égliſe extérieure, fut dédié à la Sainte Vierge. Mais le public a inſenſiblement changé tous ces noms en celui de S. Céſaire. Auſſi-tôt que les bâtimens furent achevés, Céſarie s'y rendit de Marſeille, où elle avoit été apprendre & pratiquer la première ce qu'elle devoit enſeigner aux autres. Cette ville étoit célèbre par les religieuſes fondations de Caſſien pour les perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, & par ſes inſtitutions ou règles monaſtiques. Le monaſtère de Sainte Céſarie ne devint pas moins fameux, ſous la règle que lui donna ſon ſaint frère; & quoique la Sainte n'eût d'abord que deux ou trois compagnes, en peu de temps une multitude de vierges vinrent de toute part ſe ranger ſous ſa conduite.

Cod. reg. T. 3. p. 11. La séparation du monde & la clôture étoient exactement observées parmi elles; & c'est le premier article de la règle de saint Césaire. Non seulement il n'étoit pas permis aux religieuses de sortir; mais personne, hors les cas d'une nécessité indispensable, n'entroit dans le monastère, pas même les femmes. Il étoit encore plus strictement défendu, de donner à manger à qui que ce fût, même à l'évêque: il n'y avoit uniquement d'excepté que les mères des religieuses, qui n'étoient pas de la ville & venoient voir leurs filles. Ces religieuses ne devoient parler qu'à leurs parens, & en présence de quelqu'une des anciennes. L'abbesse étoit obligée, par sa place, à des relations plus fréquentes & plus étendues; mais elle ne devoit aller au parloir, qu'accompagnée de deux ou trois sœurs.

On ne veilloit pas moins attentivement à la simplicité du logement, du vêtement, de tout l'extérieur de la vie. Les habits devoient être uniformes & pauvres, faits dans le monastère, tout entiers de laine, & de couleur blanche. On va jusqu'à spécifier & fixer, par une figure tracée dans le livre de la règle, la hauteur de la coëffure; en quoi sans doute la vanité des femmes du monde se faisoit dès-lors

remarquer. Les ornemens mêmes de l'autel ne doivent être que de laine, & ſans broderie: il ne doit y avoir d'argenterie que pour les vaſes ſacrés. On ne veut point d'ornemens en peinture, ou en tableaux; ſi ce n'eſt pour la baſilique de la Vierge, qui ſervant d'égliſe extérieure, pouvoit être plus ornée que l'oratoire des religieuſes. Les ſœurs ne doivent faire aucun ouvrage de tapiſſerie ni de broderie, mais s'occuper d'un travail auſſi humble que le reſte de leur vie, & tel que la Supérieure le marquera à chacune. Les lits étoient dans le goût des vêtemens, ſans aucun ornement aux couvertures; & ils ſe gardoient dans une ſalle commune, nulle des ſœurs n'ayant de chambre particulière, ni d'armoire fermée. Nulle encore, pas même l'Abbeſſe, n'avoit de ſervante.

On ne prenoit point de penſionnaires; mais on recevoit de jeunes filles de ſix à ſept ans, pour être religieuſes; c'eſt-à-dire pour être élevées à cette fin, & faire profeſſion quand leur raiſon ſeroit formée. Car il n'y a aucune apparence qu'on laiſsât contracter un engagement irrévocable, à un âge ſi tendre; quoiqu'il ſoit conſtant qu'on pouvoit s'engager dans l'âge de minorité. Cet article

de la règle de S. Céſaire fournit l'interprétation du canon, où le Concile d'Agde défend de donner le voile aux vierges, avant l'âge de quarante ans; en nous faiſant entendre que ce réglement ne concernoit que celles qui habitoient au milieu des dangers du ſiècle.

Du reſte, les lectures pieuſes, la longue pſalmodie, le travail commun, le ſilence & le recueillement, l'impoſition des pénitences, les jeûnes particuliers, en un mot, tout le corps de la diſcipline religieuſe étoit dès lors tel que nous le voyons aujourd'hui. On remarque même qu'on chantoit déjà le *Te Deum* après matines, les jours ſolemnels; les jours de jeûne, on ſervoit trois plats; les autres jours, on n'en ſervoit que deux, ordinairement fort ſimples; & l'on ajoutoit quelques mets un peu plus recherchés, aux bonnes fêtes. On ne mangeoit jamais de groſſe viande, & l'on ne ſervoit de volailles qu'aux infirmes.

L'établiſſement du monaſtère d'Arles fut approuvé par le S. Siège, qui, à la prière de Céſaire, accorda à cette communauté le privilège de l'exemption, ſi ce n'eſt qu'elle reſta ſoumiſe à la viſite épiſcopale. Pour la vente & la donation de quelques biens eccléſiaſtiques, déjà faites

faites en faveur de ce monaſtère, le Pape ne les approuva qu'à condition que les Evêques de la province y conſentiroient; ce qu'ils firent.

On ne voit pas que depuis la levée du ſiège d'Arles, Clovis ait fait de nouvelles entrepriſes contre les Goths. Il s'occupa beaucoup du réglement de ſes nouveaux états; & ce qui étoit encore plus digne du premier des Rois Chrétiens, & du ſeul qui fût catholique, il engagea les évêques à rétablir la diſcipline, que tant de troubles & de guerres nationales avoient conſidérablement affoiblie: ce fut à cette fin qu'il procura la célébration d'un concile à Orléans l'an 511.

On y fit trente-un canons, & les Evêques les envoyerent au Roi, pour qu'il les appuyât de ſon autorité. Le premier aſſure le droit d'aſyle aux égliſes, mais en ſoumettant les coupables à une compoſition raiſonnable avec les parties léſées. Il eſt défendu d'ordonner aucun ſéculier, ſans le conſentement du Roi ou du juge royal: ce qui paroît n'avoir concerné que les familles des Barbares, encore très-rarement admis dans le clergé; puiſque le Concile ajoute, que ceux dont les pères ou les ancêtres auront été clercs, ſeront ſous la puiſſance des évêques. Tom. 4. Conc. p. 1403.

Le ſerf ne doit pas être ordonné à l'inſu de ſon maître. Les abbés ſont ſoumis aux évêques, auſſi bien que les clercs; en ſorte que ni les uns ni les autres ne doivent aller ſans la permiſſion épiſcopale demander des graces au Prince.

Quant aux biens de l'Egliſe, on voit que l'Evêque avoit l'adminiſtration de tous les fonds donnés, tant à la cathédrale qu'aux paroiſſes. Pour les oblations, on lui attribue la moitié de celles qui ſe font à la cathédrale, & le tiers de celles des paroiſſes. Il eſt défendu à tout citoyen de célébrer à la campagne les fêtes de Pâque, de Noël & de la Pentecôte. On ordonne à toutes les Egliſes d'obſerver les rogations. On défend à la veuve d'un prêtre ou d'un diacre de ſe remarier; c'eſt-à-dire à celle qui avoit conſenti à l'ordination de ſon mari: puiſque l'uſage du mariage ne fut jamais légitime dans l'Occident pour les clercs ſupérieurs. L'on excommunie, avec les devins, ceux qui obſervoient le ſort des Saints, ou prétendoient puiſer la connoiſſance de l'avenir dans le premier paſſage qui s'offroit, en ouvrant au haſard quelqu'un des livres ſacrés: abus introduit depuis quelque temps, & que ces défenſes ne firent pas ceſſer.

Ce concile est souscrit par trente-deux évêques, dont les cinq premiers étoient métropolitains. On regarde S. Gildard ou Godard de Rouen comme l'un des plus célèbres, sans néanmoins donner aucun détail certain de ses œuvres. Il ne paroît nullement assuré qu'il soit frère de S. Médard, comme on l'a prétendu; encore moins, que tous deux soient nés, aient été ordonnés, & soient morts le même jour. Au moins est-il indubitable, que s'ils furent ordonnés le même jour, ce ne fut pas la même année; puisque Sophrone, évêque de Vermandois, assista avec S. Gildard à ce concile d'Orléans, qui fut le premier, & que S. Médard ne fut pas le successeur immédiat de Sophrone.

On sait plus de particularités de la vie de S. Mélaine de Rennes: toute son affection étoit pour la retraite, & il ne s'étudioit qu'à se sanctifier par tous les exercices de la vie monastique; quand les principaux citoyens de Rennes vinrent le conjurer d'obéir aux dernières volontés de leur saint évêque Amand, qui avant de mourir l'avoit désigné pour son successeur. Mélaine craignit de résister à la voix du ciel, & se soumit avec d'autant plus de facilité, que la place qu'on

Boll. 6 jan.

lui destinoit, lui offroit moins d'agrémens & plus de travaux; les habitans de Rennes étant encore Païens en très-grande partie. Mais le saint Pasteur eut le bonheur de les convertir. Ses talens & son génie égaloient son zèle. Clovis, qui venoit de soumettre l'Armorique à sa domination, discerna le mérite de Mélaine, l'appela souvent auprès de lui, & se conduisit principalement par ses conseils dans les affaires de la religion. Le Saint Evêque n'en travailla pas avec moins d'ardeur, ni moins de succès, à la conversion des Idolâtres, qui infectoient surtout le pays de Vannes. Ayant un jour ressuscité sous leurs yeux un enfant qui venoit de mourir, la plûpart embrassèrent aussi-tôt le christianisme.

Le Roi Clovis mourut l'année même du Concile d'Orléans, 511, la cinquième depuis la défaite d'Alaric, & la quarante-cinquième seulement de son âge: il fut enterré à Paris où il étoit mort, dans l'église des Saints Apôtres, quoiqu'elle ne fût pas encore achevée.

Théodoric, Roi d'Italie, restoit maître de la ville d'Arles dont il s'étoit emparé, ainsi que d'une bonne partie des états du Roi des Visigoths, son petit-fils, sous prétexte de les mieux défendre

Malgré l'inutilité des anciennes tentatives de la calomnie contre S. Céſaire, le S. Archevêque fut encore accuſé auprès de ce Prince, & la perſécution pouſſée juſqu'à l'arrêter & le conduire à Ravenne ſous bonne garde. Il parut à la Cour, comme par-tout ailleurs, avec cette liberté & cette aſſurance que donnent l'innocence & la ſainteté. Quand on le préſenta au Prince, il l'aborda d'un air ſi ferme & ſi noble, que Théodoric en fut ſaiſi d'admiration; & pouſſé par un mouvement comme irréſiſtible, il ſe leva, ſe découvrit avec un empreſſement & une honnêteté qui tenoient du reſpect. Puis il lui demanda s'il étoit fatigué du chemin; & ſans lui dire un mot des accuſations intentées contre lui, il s'informa ſeulement de l'état où il avoit laiſſé ſon Egliſe & ſon peuple. Il paroiſſoit plus embarraſſé que le Saint, ne cherchoit dans la converſation qu'à écarter l'idée des ſoupçons injurieux qu'on lui avoit inſpirés; & quand l'Evêque fut ſorti: Dieu puniſſe, dit le Roi à ſes courtiſans, ceux qui ont fait faire ce pénible voyage à un ſi ſaint homme: j'ai tremblé à ſon aſpect, & j'ai cru voir un Ange deſcendu du ciel. Il lui envoya un grand baſſin d'argent qui peſoit ſoixante livres,

Vit. S. Cæſ. l. 1. n. 19. & ſeq.

trois cens sous d'or, & charger les porteurs de lui dire : Le Roi votre fils vous prie de recevoir ce vase, & de vous en servir pour l'amour de lui. Le saint Evêque, qui n'usoit d'autre argenterie que de quelques couverts, fit vendre le bassin, en employa le prix au soulagement des pauvres, & à la rédemption des captifs. On vint le dire au Roi, & l'on ajouta qu'il y avoit tant de pauvres à la porte du Saint, qu'on avoit peine à entrer. Le Roi en fut si édifié, & s'en exprima d'une manière si touchante, que faisant passer ses sentimens dans les cœurs des grands qui l'entendoient, tous s'empressèrent à l'envi de fournir aux pieuses libéralités du saint Pasteur. Par ce moyen il se vit en état de délivrer une infinité de captifs, particulièrement entre les Provençaux, auxquels il fournit encore de quoi retourner chez eux.

Ibid. n. 20. Les miracles suivirent les aumônes. Un jeune homme bien né, qui pour faire subsister sa mère s'étoit mis aux gages du Préfet du prétoire, tomba malade, & mourut en peu de temps. La mère, réduite à une espèce de désespoir, vint trouver S. Césaire, & l'engagea, presque malgré lui, à se transporter auprès du mort, & à demander au Sei-

gneur qu'il lui rendit la vie. Il y alla ſecrètement, fit ſa prière avec cette confiance qui préſage & obtient les miracles; puis ſe retira, en laiſſant Meſſien ſon Secrétaire, avec ordre de l'avertir de ce qui ſe paſſeroit. Au bout d'une heure, le jeune homme ouvrant les yeux, dit à ſa mère d'une voix forte: Allez au plutôt remercier le ſerviteur de Dieu, dont les prières me rendent la vie.

La nouvelle de ce prodige ſe répandit non-ſeulement dans Ravenne où il s'étoit opéré, & dans toute la province; mais juſqu'à Rome, où, ſans s'y être encore montré, Céſaire également chéri des eccléſiaſtiques & des gens du monde, du peuple & des grands, fut invité par tous les ordres de la république à les honorer de ſa préſence.

Il y avoit d'importantes affaires; le différend de ſon Egliſe avec celle de Vienne, élevé depuis ſi long-temps, & déjà jugé par le S. Siège, ſubſiſtant toujours. Après avoir entendu les raiſons du ſaint évêque, le Pape Symmaque confirma le jugement de ſaint Léon, qu'il eut ſoin de rappeler. Il ordonna que, ſuivant les anciens réglemens, l'évêque de Vienne n'auroit de juriſdiction que ſur les Egliſes de Valence, de Ta-

rantaise, de Genève, de Grenoble ; & que l'évêque d'Arles seroit maintenu dans la possession des droits qu'il exerçoit sur les autres villes de la même province : il lui accorda aussi l'usage du pallium, permit aux diacres de son église de porter la dalmatique, comme ceux de Rome. Tous les Romains, à l'exemple du Souverain Pontife, le comblerent d'honneurs & de présens. Les largesses dont on lui voyoit faire un si saint usage, furent si prodigieuses, qu'après les sommes immenses qu'il employa, suivant son goût dominant, à racheter des captifs, il rapporta huit mille sous d'or pour les pauvres de Gaule. Tel fut l'ascendant de la sainteté de Césaire, & l'issue glorieuse d'un voyage commencé en criminel d'état.

De retour en Provence, l'éclat des faveurs qu'il venoit d'obtenir, lui attira des contradictions. L'évêque d'Aix, fier du lustre qu'acquéroit de jour en jour la ville dont il étoit le pasteur, en des temps où l'on étoit accoutumé à régler le rang ecclésiastique des Cités sur le rang civil, refusa de prendre l'ordre de Césaire, pour se rendre aux conciles & aux ordinations. Le saint archevêque en écrivit à Rome ; & le souverain Pontife lui répondit que, sans donner atteinte

aux privilèges des autres Egliſes, il le chargeoit de veiller à toutes les affaires qui s'éleveroient en matière de religion dans les provinces de la Gaule & de l'Eſpagne; que ce ſeroit à lui de convoquer les conciles, dans le beſoin, & d'en référer au S. Siège; que tout eccléſiaſtique ſeroit même obligé, dans l'étendue de ces régions, de prendre l'attache de l'évêque d'Arles. On voit par-là que le Pape l'établiſſoit, avec la plus grande étendue de privilèges, ſon Vicaire en Gaule & en Eſpagne.

La plainte de S. Céſaire fut portée à Rome par ſon Secrétaire Meſſien, & par l'abbé Gilles, qu'on croit être le célèbre ſaint Gilles, dont la mémoire eſt honorée le premier de Septembre. On ne ſauroit faire fond ſur les actes de la vie de ce ſaint Solitaire, qui fourmillent des plus groſſiers anacroniſmes: mais il eſt probable qu'il étoit originaire de Grèce, d'où étant paſſé dans les Gaules, il s'attacha à ſaint Céſaire, & ſe retira enſuite vers les extrémités du diocèſe de Nîmes, dans un antre de la vallée Flavienne, qui paroît avoir pris ce nom de la famille Flavienne; c'eſt-à-dire, de la maiſon royale des Goths, comme faiſant partie du domaine ſpécial de ces princes. C'eſt auſſi

par un de ces princes, & vraiſemblablement par Amalaric, Roi des Viſigoths, que ſaint Gilles fut découvert de la manière merveilleuſe dont on le raconte. On a bâti un monaſtère en ce lieu, & il s'y eſt formé une ville, qui prit enſuite le nom du ſaint, auſſi bien qu'une partie du Languedoc, appelée autrefois la Province de ſaint Gilles : ce qui fait concevoir à quel degré de célébrité parvint la ſainteté de ce merveilleux ſolitaire.

S. Céſaire obtint encore du Pape la condamnation de pluſieurs abus qui avoient cours dans les Gaules, & dont le plus conſidérable paroît avoir été l'aliénation des fonds de l'Egliſe. Par un reſcrit ou une décrétale du 6 Novembre 513, Symmaque défend d'aliéner ces biens, ſi ce n'eſt en faveur des monaſtères, des hoſpices de pélerins, des clercs qui auront bien mérité de l'Egliſe ; & dans ces cas même, les biens doivent retourner à l'Egliſe, après la mort de ceux à qui on les aura cédés. On voit encore ici l'origine des bénéfices eccléſiaſtiques, avec les conditions requiſes pour les obtenir. L'une des plus eſſentielles, & que le Pape a ſoin d'exprimer formellement ; c'eſt de ne point aſpirer au ſacerdoce, en vue de ces récompenſes.

Le Pape Symmaque ſurvécut peu à ces réglemens, étant mort le 9 Juillet de l'année 514, après un pontificat de quinze ans & près de huit mois. On dit qu'il ordonna le premier de chanter le *Gloria in excelſis*, les dimanches & les fêtes des Martyrs. Il fit de grandes largeſſes aux égliſes, & mit dans pluſieurs, des ciboires ou tabernacles d'argent, du poids de ſix-vingts livres chacun, & dont le travail répondoit à la richeſſe de la matière. On vante ſur-tout l'un de ces chefs-d'œuvre, où l'on admiroit les figures du Sauveur & des douze Apôtres. Le S. Siège ne vaqua que ſept jours, au bout deſquels on élut le diacre Hormiſda, natif de Campanie, & qui occupa neuf ans la chaire de S. Pierre.

Ce fut à lui que recourut l'Empereur Anaſtaſe, pour appaiſer des mouvemens ſéditieux, cauſés par ſa propre impiété & ſes vexations ſacrilèges. Aucune démarche ne lui coûtoit, quand il s'agiſſoit de ſe tirer des mauvais pas où l'engageoit ſouvent ſa fauſſe politique, & plus encore ſes travers en fait de religion. Il ſavoit, dans ces conjonctures, faire toutes ſortes de perſonnages, ſe plier aux ſoupleſſes les plus baſſes, endurer les affronts & diſſimuler, juſqu'à ce

qu'il trouvât un moment plus favorable pour satisfaire sa vengeance. Ainsi parut-il ne pas entendre les injures, dont le chargerent publiquement les habitans de Constantinople, quand ils apprirent le dessein qu'il avoit conçu de leur ôter leur Patriarche Macédonius, zélé défenseur du Concile de Calcédoine. Attachés sur toutes choses à la saine doctrine, ils traiterent l'Empereur de Manichéen, & parcoururent en troupe les rues de la ville, en criant : Voici, Chrétiens, le temps de la persécution ; n'abandonnez pas votre saint Pasteur au Tyran. L'Empereur laissa évaporer cette première chaleur ; & quelques jours après, il fit enlever & transporter le Patriarche en Paphlagonie. On voulut lui trouver des crimes ; & deux témoins subornés l'accuserent d'un péché honteux. Mais le Patriarche ayant été reconnu pour eunuque, l'accusation ne couvrit de honte que ses calomniateurs ; & l'on ne put attribuer les mauvais traitemens que la tyrannie lui fit endurer, qu'à son éloignement des nouveautés hérétiques qu'elle protégeoit.

Evagr. III. c. 31.

On éleva sur le Siège de Constantinople le prêtre Timothée, qui n'avoit rien de recommandable auprès d'Anastase ;

que ſon attachement à l'héréſie. Il étoit ſi décrié pour ſon incontinence, que la populace lui donnoit publiquement les ſurnoms les plus flétriſſans. Il affectoit néanmoins un reſpect extraordinaire pour le Concile de Nicée, & il le fit réciter publiquement chaque dimanche, au lieu qu'on ne le diſoit avant lui qu'une fois l'an, le jour du Vendredi-Saint. Dans le fond de ſon ame, il étoit d'une indifférence parfaite ſur les points même de la religion qu'on lui voyoit ſoutenir avec le plus d'ardeur, s'accommodoit à tous les temps & à toutes les conjonctures, & n'avoit d'autre principe de conduite, que la diverſité des affaires ou des intérêts qui piquoient ſa cupidité ou ſa légéreté.

Nicepb. L. XVI. c. 26. Theod. Lect. p. 565. theophan. p. 133.

L'Abbé des Acémètes étant mort, il ſe tranſporta au monaſtère pour en inſtituer un autre. Le ſujet deſtiné à cette place étoit fort attaché à la ſaine doctrine, & refuſa d'être béni par un évêque qui n'admettoit pas le Concile de Calcédoine. Timothée feignit de l'accepter, dit ſans façon anathême à quiconque le rejetoit; & on lui laiſſa faire la cérémonie. Cette nouvelle fut bientôt portée à l'Empereur, qui envoya chercher Timothée, pour lui reprocher ſon

inconſtance ou ſon impoſture. Timothée nia le fait avec impudence, ſans paroître délibérer, ſans aucun air d'embarras ni d'inquiétude ; & ſur le champ il ſe mit à dire anathême à ceux qui recevoient le Concile de Calcédoine.

Toutefois ce même homme qui ſe jouoit ainſi de la foi & des conciles, ne voulut point rentrer dans l'Egliſe qu'on lui confioit, avant qu'on en eût ôté les portraits de ſon prédéceſſeur, ſous le prétexte calomnieux que Macédonius étoit l'ennemi du Concile de Nicée. Mais il mit dans les diptyques le nom de Jean-Nicaïote, nouveau Patriarche d'Alexandrie, & déclaré ouvertement pour le ſchiſme ; puis lui envoya ſes lettres ſynodiques. Il les envoya auſſi à Flavien d'Antioche, & à Elie de Jéruſalem. C'étoient des prélats aſſez bien diſpoſés, mais qui, par prévention ou par foibleſſe, firent beaucoup de fautes, qu'ils expierent ſans doute dans l'exil qu'ils ſouffrirent enſuite pour la foi ; puiſque leur mémoire, auſſi bien que celle de Macédonius, a toujours été en vénération dans l'Egliſe depuis leur mort. Ils reçurent les lettres de Timothée : mais toutes les inſtances de l'Empereur ne les purent engager à approuver la dépoſition de Macédonius.

Le Prince en conçut un violent dépit, & le Patriarche de Jéruſalem voyant la perſécution prête à éclater ſur lui, comme ſur toute l'Egliſe, envoya à Conſtantinople les abbés de la Paleſtine, en corps, S. Sabas à la tête. Comme l'Empereur marquoit beaucoup d'affection pour les moines, on crut qu'une pareille légation ſeroit plus propre qu'aucune autre à contrebalancer les efforts des hérétiques du Levant, qui inondoient la Cour & la Capitale. Le danger ne pouvoit être plus preſſant, l'Empereur faiſant déjà aſſembler à Sidon un concile des évêques de la Syrie & de la Paleſtine, les plus oppoſés au Concile de Calcédoine. C'eſt pourquoi la troupe des pénitens & des ſolitaires députés fit une extrême diligence, & elle ne tarda point à arriver. Il ne lui avoit point fallu de longs & diſpendieux préparatifs, & les incommodités de la route ne les arrêterent pas davantage.

Auſſi-tôt qu'ils ſe préſenterent au palais, on les fit tous entrer, excepté ſaint Sabas, à qui les gardes refuſerent la porte, à cauſe de ſon habillement extraordinairement négligé. Cependant on remit au Prince la lettre du Patriarche Elie, qui commençoit en cette ſorte; Vit. S. Sab. p 198. & ſeq.

Nous députons vers vous, pour le bien de nos Eglises, l'élite de nos solitaires, & à leur tête, le grand Sabas, la gloire de nos monastères. L'Empereur demanda où étoit ce saint Chef : les autres abbés qui ne s'étoient point apperçus qu'on l'empêchât de les suivre, regardoient de tous côtés, en le cherchant des yeux. Les officiers de la Cour se répandirent hors du palais, pour le découvrir ; & on le trouva enfin dans un endroit écarté, où il chantoit fort tranquillement des pseaumes. On le fit entrer avec empressement. L'Empereur se leva par respect, dès qu'il l'apperçut ; puis le fit asseoir avec tous les autres. On remarqua que la présence de Sabas donnoit au Prince un air plus doux & plus humain. Il dit avec bonté, que chacun eût à lui proposer sans crainte ce qu'il leur plairoit.

Si l'on connoissoit moins l'étrange impression que fait tous les jours l'appareil de la majesté, ou l'appas de la faveur, on seroit fort étonné, que parmi tant d'hommes détachés par état des choses terrestres, la plûpart aient paru d'abord oublier les intérêts spirituels de l'Eglise. Entre tous ces abbés, l'un ne pensa qu'à demander un champ voisin de son monastère ; l'autre, quelque décoration pour

ſon égliſe, ou des fonds pour la rétablir, ſans faire mention de l'objet capital & délicat, pour lequel ils étoient venus de ſi loin.

Anaſtaſe ſoutenant ſes démonſtrations de bienveillance, ſouſcrivit aux vœux de tout le monde; & ſe tournant vers Sabas qui n'avoit encore rien demandé: Vénérable vieillard, lui dit-il, pourquoi donc avez-vous entrepris un ſi long voyage, puiſque vous ne ſollicitez aucune grace? Sabas répondit: Après avoir eu le bonheur de rendre mes hommages à mon Souverain, ſi j'ai quelque choſe à déſirer, tandis que je ſuis encore au monde, c'eſt qu'il rende la paix à l'Egliſe, plutôt que d'accabler du poids de ſa colère la Ville ſainte avec ſon paſteur. Le Prince n'admira pas moins ſa liberté que ſon déſintéreſſement, & lui fit d'abord donner mille ſous d'or pour les monaſtères qui lui étoient ſoumis; puis renvoyant les autres abbés en Paleſtine, il retint Sabas à C. P., ſous prétexte que ſon grand âge l'empêchoit de repartir pendant les rigueurs de l'hiver; ordonnant qu'il eût ſes entrées libres au palais, & juſques dans l'appartement impérial.

Un jour qu'il s'entretenoit familièrement avec lui; votre évêque, lui dit-il,

ne se contente pas de soutenir le Concile de Calcédoine qui autorise les impiétés Nestoriennes, mais il a séduit Flavien d'Antioche, & il empêche lui seul que la mauvaise doctrine ne soit généralement anathématisée par le concile qui se tient à Sidon. Il croit nous en avoir imposé par une condamnation vague de toute hérésie : mais nous ne voyons que trop qu'il persiste dans les sentimens qui l'ont empêché de consentir à la déposition d'Euphémius & de Macédonius, tous deux infectés du Nestorianisme. Afin que les saints lieux ne soient pas profanés plus long-temps par ces impiétés, nous prétendons y établir un pasteur distingué par la pureté de sa foi.

Seigneur, répondit Sabas, tenez pour certain que notre Archevêque a une horreur sincère de toute hérésie ; que fidèle à des maîtres fameux par le don des miracles, & guidé par les plus pures lumières du désert, il n'abhorre pas moins la division faite de J. C. par Nestorius, que la confusion enseignée par Eutychès. Nous vous conjurons de ne pas plonger dans le trouble & la désolation la sainte cité de Jérusalem, de ne point flétrir le sacerdoce de la loi nouvelle dans la personne d'Elie, dans le digne imitateur de

Cyrille. Entre deux héréſies pernicieuſes, il ſe tient à une égale diſtance de l'une & de l'autre, & ſuit invariablement le vrai chemin de la foi. Anaſtaſe, touché de la fermeté & de la ſimplicité du ſaint vieillard, dit avec admiration : Les auteurs ſacrés ont bien eu raiſon de dire que celui qui marche avec ſimplicité, marche avec confiance. Priez pour moi, mon Père, & n'ayez point d'inquiétude ; je veux que vous retourniez avec un plein contentement. En votre conſidération, je n'ordonnerai rien contre votre Archevêque. Ainſi le Patriarche Elie fut-il maintenu pour lors dans ſon ſiège ; mais Flavien fut chaſſé d'Antioche.

Le ſaint, après avoir quitté l'Empereur, paſſa chez l'Impératrice Ariane, qu'il exhorta à ſoutenir la religion de l'Empereur Léon ſon père. Elle lui répondit en gémiſſant : Que ce conſeil eſt digne de vous, ſaint vieillard ! mais qu'on eſt loin d'écouter la triſte fille de Léon ! Après que ce ſaint homme eut ſervi l'Egliſe autant qu'il le pouvoit, le ſéjour de la Cour lui devint ennuyeux. En attendant le temps de ſon départ, il ſe retira dans un fauxbourg, loin de tout tumulte. Là il fut viſité de tout ce qu'il y avoit de perſonnes conſidérables, &

bien disposées pour la saine doctrine dans laquelle il les instruisit, & les affermit de plus en plus.

Il voulut encore obtenir une diminution de tribut aux citoyens de Jérusalem, & demanda pour eux la remise de quelques arrérages qui montoient à cent livres d'or. Anastase donna ses ordres, pour que le saint vieillard fût encore satisfait en ce point. Mais un certain Marin arrêta cette grace, en disant que les Nestoriens & les Juifs qui rempliſſoient Jérusalem, étoient indignes d'une pareille faveur. Marin, reprit Sabas d'un air inspiré, cessez de vous opposer à la bienfaisance de l'Empereur, autrement votre maison sera brûlée, votre famille dépouillée de ses biens, & l'Empire même exposé à sa ruine. Après cette menace, le Saint demanda & obtint son congé de l'Empereur, qui lui donna de sa propre main mille pièces d'or pour de bonnes œuvres, sans néanmoins confirmer la remise du tribut. Sabas s'embarqua au mois de mai; & quelques mois après, une sédition s'étant élevée à C. P. la maison de Marin fut brûlée, & la prophétie accomplie avec exactitude dans toutes ses circonstances.

Vit. S. Sab. n. 30. S. Sabas étoit le supérieur général des

anachorètes de l'Egliſe de Jéruſalem, comme ſaint Théodoſe l'étoit des cénobites. Les évêques avoient cru devoir prépoſer ces illuſtres chefs ſur tous les ſolitaires de la Paleſtine, pour remédier à une eſpèce d'anarchie, & au triſte relâchement où ils étoient tombés en donnant dans les nouvelles doctrines; c'eſt-à-dire dans le ſchiſme des Acéphales. Entre les diſciples de Sabas, il y en avoit un nommé Jean, capable lui ſeul de dédommager ſon ſaint maître, de la peine que lui cauſoient une infinité d'autres. Son avancement dans la vertu parut ſi rapide, qu'au bout de ſept ans S. Sabas le voulut élever au ſacerdoce. Il le préſenta au Patriarche Elie, qui ſe fit un plaiſir de l'ordonner de ſa main, & l'amena, malgré ſa réſiſtance, à l'égliſe du Calvaire. Quand ils y furent arrivés, Jean dit au Patriarche: Saint Père, trouvez bon que je vous diſe deux mots en particulier; après quoi je me ſoumettrai avec docilité à votre déciſion. Le Patriarche l'ayant pris à part, Jean commença par ſe faire promettre le ſecret le plus inviolable; puis il lui dit: Mon Père, j'ai reçu la conſécration épiſcopale; mais le ſentiment de mon indignité m'a fait fuir bien loin de mon

Boll. 15. Mai.

église, & je me suis fixé dans ce désert, en attendant l'heure formidable où doit venir le fils de l'homme. Le Patriarche, fort étonné, appela saint Sabas, & lui dit: Jean m'a confié un secret, qui empêche absolument de l'ordonner. Qu'on le laisse à jamais tranquille. S. Sabas se retira fort affligé, & répandant son ame devant le Seigneur, avec une grande effusion de larmes, il apprit ce secret par révélation.

C'est cet Evêque solitaire, qu'on a nommé pour son humble & inviolable discrétion, saint Jean le Silencieux. Il étoit Arménien, d'une famille illustre, & frère du Gouverneur de la province. A l'âge de 18 ans, il fonda un monastère à Nicopolis, lieu de sa naissance. Mais il fut arraché de sa solitude par les habitans de Colonie, qui le firent ordonner évêque. Il les gouverna pendant quelque temps, sans rien quitter des observances monastiques. Enfin il conçut le dessein de s'affranchir de toute sollicitude; & dans un voyage, ayant écarté sous divers prétextes les clercs qui l'accompagnoient, il s'embarqua secrètement pour Jérusalem, d'où il se rendit à la laure de saint Sabas. Depuis qu'il fut reconnu, il vécut encore plus retiré qu'auparavant, & de-

meura toujours ſeul dans ſa cellule, d'où il ne ſortit qu'une fois en quatre ans, pour venir féliciter le Patriarche Elie, quand il vit enfin ſa foi triompher de toutes les épreuves & de toutes les tribulations, que le Saint regardoit comme autant de glorieuſes faveurs.

Cependant Timothée de Conſtantinople ne gardoit plus aucune meſure. Il fut aſſez audacieux pour entreprendre de faire anathématiſer par tout ſon peuple le Concile de Calcédoine. L'entrepriſe étoit de la dernière imprudence, dans une capitale ſi ardente pour la ſaine doctrine. On s'arma pour réſiſter à la perſécution, & la ſédition s'échauffa au point de maſſacrer pluſieurs ſchiſmatiques diſtingués, & de brûler leurs maiſons. Le peuple attroupé campa ſur la grande place, où il fit apporter les clefs de la ville & les étendards militaires. On briſa les images & les ſtatues d'Anaſtaſe, en criant qu'il falloit faire un autre Empereur; & déjà l'on nommoit, pour le remplacer, Vitalien maître de la milice. Cet officier, excité par les Catholiques de la Thrace & de la Méſie, ſe trouvoit aux portes de Conſtantinople avec une armée formidable, compoſée de Huns, de Bulgares & de quelques troupes Romaines. Anaſtaſe,

Evagr. L. III. c. ult.

qui n'avoit pas des forces égales à lui opposer, qui d'ailleurs savoit mieux faire la guerre aux prêtres & aux évêques, qu'à des gens armés & pleins d'audace, commença par se cacher dans le fauxbourg de Blaquerne. Alors l'Impératrice Ariane osa lui parler pour la foi, & lui fit des reproches sur les maux continuels qu'il faisoit aux Catholiques.

Il perdit tout courage & toute idée de dignité, tenta d'exciter la pitié, & vint sans couronne à la place de l'Hippodrome. Là, prenant un ton soumis & le plus rampant, il dit au peuple assemblé, qu'il étoit prêt à quitter l'empire, qu'au moins il ne le vouloit tenir que de leur bienveillance, & leur fit les plus imposantes promesses, qu'il confirma par des sermens. L'artifice lui réussit. Le peuple, attendri, le pria de reprendre la couronne; & avec beaucoup plus de sincérité que le persécuteur, il promit de rentrer dans le devoir: chacun retourna aussi-tôt chez soi, & la sédition se calma, après que le peuple se fut tenu trois jours attroupé dans la place. Il ne s'agissoit plus que d'éloigner Vitalien, qui paroît n'avoir prétendu servir que la religion, & à qui la seule ignorance la faisoit défendre, les armes à la main.

Ana-

Anaſtaſe lui fit auſſi de magnifiques promeſſes, & proteſta ſur-tout qu'il alloit rétablir dans leurs ſièges Macédonius de Conſtantinople, & Flavien d'Antioche: après quoi il lui fit délivrer de l'argent, pour contenter les troupes qui l'avoient ſuivi. Vitalien parut ſatisfait, du côté de l'Empire, & n'eut plus d'autre ſoin que de ſupplier le Souverain Pontife de mettre la dernière main à la pacification des Egliſes de l'Orient.

Anaſtaſe écrivit lui même, & envoya des ambaſſadeurs à Rome; aucune démarche ne lui coûtant pour ſortir d'un ſi mauvais pas. Il pria Hormisda de ſe rendre le modérateur des eſprits échauffés, lui propoſa d'aſſembler un concile général à Héraclée, cette année-là même, & le pria de s'y trouver en perſonne. Le Pape renvoya vers l'Empereur, avec un notaire, quatre légats, dont le premier étoit Ennodius, évêque de Pavie, fameux par ſes écrits. Il les munit d'une inſtruction fort circonſtanciée: pièce la plus ancienne qui nous reſte en ce genre, & qui marque l'eſprit vraiment apoſtolique, ainſi que la prévoyance & la pénétration admirable de ce Pontife. Il y ſemble avoir déjà entendu l'Empereur, tant ſont juſtes & préciſes les répliques ſug-

gérées d'avance contre les objections & les défaites de ce Prince artificieux.

T. iv. Conc. p. 1426. Comme les Légats avoient auſſi des lettres pour Vitalien, ils étoient chargés d'en prévenir l'Empereur; moins pour ménager ſa bienveillance dans l'état de foibleſſe où il étoit réduit, que pour juſtifier la doctrine de l'Egliſe ſur les vrais principes de la ſoumiſſion aux puiſſances établies de Dieu. Vous direz à l'Empereur, portoit l'inſtruction des Légats: Nous avons auſſi des lettres du Pape pour votre ſerviteur Vitalien, qui lui avoit envoyé des députés avec votre permiſſion, à ce qu'il écrivoit alors; mais le Pontife a ordonné que ces lettres ne fuſſent remiſes que de votre conſentement. Afin que vous connoiſſiez encore mieux la droiture de nos procédés, nous ſerons charmés que vous envoyiez avec nous quelques perſonnes de confiance, en préſence deſquelles on faſſe la lecture de ces lettres. Soyez cependant aſſuré, que nous ne ſommes chargés d'aucun ordre qui ne concerne uniquement la cauſe de Dieu. Notre très-ſaint Pape conformant ſa conduite à toute la ſimplicité de l'Evangile, n'a rien autre choſe en vue que de purger l'Egliſe du venin de l'héréſie, & de ne pas laiſſer altérer la doctrine reçue des Pères.

L'inſtruction pontificale preſcrivoit encore aux légats, de ne pas ſe déclarer ſur le compte de Timothée, patriarche intrus de C. P.; mais de répondre à cet égard, qu'avant de traiter de ces incidens particuliers, il falloit régler les affaires générales de l'épiſcopat, & rétablir la communion catholique. Toutefois ils devoient bien ſe donner de garde d'enfreindre les canons par rapport à la communication avec les ſchiſmatiques. Il leur étoit même ſecrètement enjoint, d'obliger les évêques qui voudroient rentrer dans le ſein de l'unité, à déclarer publiquement dans l'égliſe, non ſeulement qu'ils recevoient le Concile de Calcédoine & la lettre de ſaint Léon; mais qu'ils anathématiſoient, outre Eutychès & Neſtorius, les fauteurs de l'un & de l'autre, ſpécialement Acace de Conſtantinople. L'opiniâtreté de l'Empereur & des évêques d'Orient à ménager la mémoire de ce coupable Patriarche, ne put jamais engager Symmaque, & bien des Papes après lui, à rien relâcher ſur cet article, de la ſévérité des canons.

Outre qu'on ne gagne rien avec les ſectaires, par une dangereuſe condeſcendance, ces ſages & ſaints Pontifes ne faiſoient pas comparaiſon entre la réputa-

tion mal acquiſe d'un méchant paſteur, & le ſalut éternel de tout le troupeau. Il eſt ſouvent impoſſible de conſerver le ſacré dépôt, ſi l'on ne proſcrit nommément les enſeignemens des faux docteurs qui l'altèrent. Si l'on veut que les ouailles évitent les pâturages empoiſonnés, il faut bien les leur faire connoître. Ce ſeroit annoncer des diſpoſitions très-ſuſpectes, que de blâmer une méthode accréditée par l'uſage de l'antiquité la plus reſpectable & de tous les ſiècles.

La fourberie de l'Empereur Anaſtaſe fut elle-même découverte par cet expédient. Il déclara bien, qu'il condamnoit les erreurs attribuées à Eutychès; il alla juſqu'à recevoir le Concile de Calcédoine: mais ſur le chapitre des ſectateurs de cet Héréſiarque, & d'Acace en particulier, il vit qu'en s'expliquant avec cette clarté, il ne reſtoit plus à la ſecte aucun faux-fuyant. Continuant toutefois à diſſimuler, il répondit au Pontife, qu'il étoit dur de chaſſer de l'Egliſe les vivans, à cauſe de leur reſpect pour les morts; que d'ailleurs on ne le pourroit faire ſans beaucoup de tumulte, ſans s'expoſer même à une grande effuſion de ſang. Il ſe rejeta enſuite ſur ſon projet de célébrer un concile, où toutes ces affaires, diſoit-il, ſe régleroient beaucoup mieux.

Après cela, il ne fit plus que traîner en longueur, pour laisser dissiper le reste de l'orage, dont la crainte l'avoit engagé en tant de démarches humiliantes. Il envoya cependant encore de loin en loin des agens à Rome, afin d'entretenir quelque espece de correspondance avec le Pape & les Occidentaux, & se ménager une ressource en cas de besoin. Mais il procédoit d'une manière si fausse & si visiblement illusoire, qu'il congédia, sans avoir rien fait, environ deux cens évêques venus pour le concile qu'il avoit convoqué à Héraclée. Comme le Sénat & le peuple lui reprochoient son parjure, il ne rougit pas de répondre, qu'il n'en étoit pas des particuliers comme de l'Empereur, qui est autorisé par les besoins de l'Etat à mentir & à se parjurer. Ainsi il les confirma dans l'idée qu'ils avoient déjà conçue de lui, comme d'un scélérat infecté des maximes damnables de Manès.

Il manqua de même à la promesse faite à saint Sabas pour le Patriarche de Jérusalem. Flavien avoit d'abord été chassé d'Antioche, & l'on avoit mis en sa place le moine Sévère, Eutychien si déterminé, qu'il ne recevoit pas même l'Hénotique de Zénon : génie brouillon d'ail- Vit. S. Sab. n 57. Theoph. p. 134.

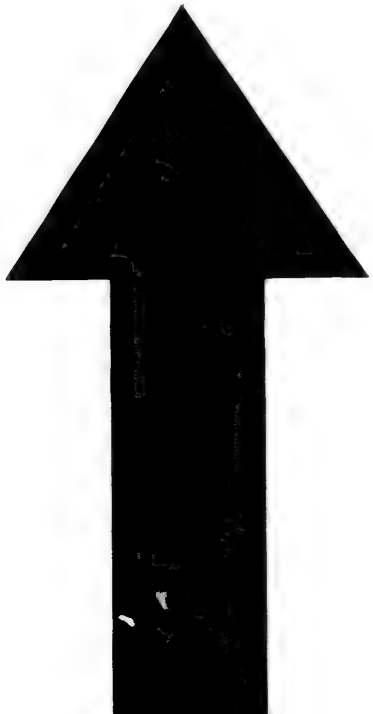

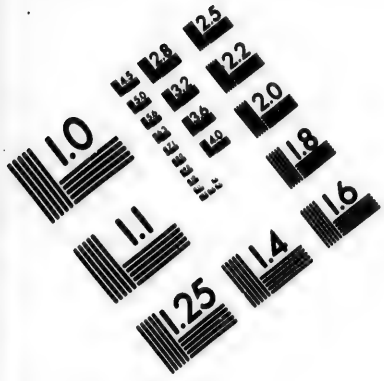

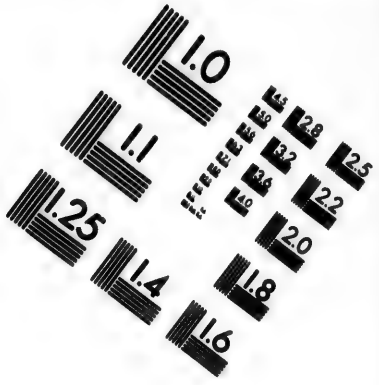

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

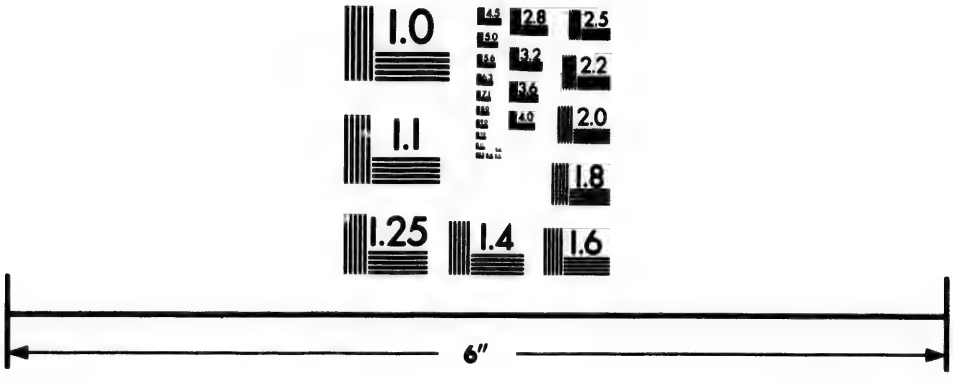

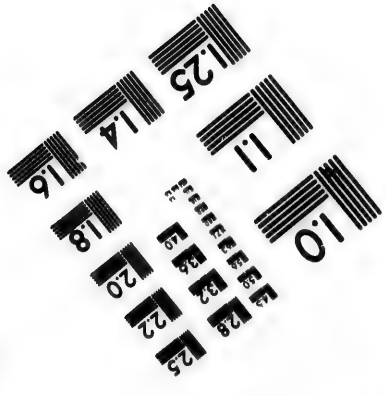

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

leurs, d'une inquiétude & d'une inconstance qu'il avoit portée de tout côté, sans pouvoir se fixer nulle part. D'abord méchant avocat à Béryte, puis frère dyscole & dogmatiseur turbulent dans un monastère de Palestine, d'où il se fit chasser; de là refugié chez des moines aussi vicieux que lui, il avoit été envoyé à C. P. pour défendre leur cause, & y avoit gagné les bonnes graces de l'Empereur Anastase, à qui il étoit digne de plaire par la conformité des mêmes vices & des mêmes ridicules. Elie de Jérusalem refusa courageusement la communion d'un pareil évêque; & l'Empereur oubliant tout ce qu'il avoit promis à saint Sabas, bannit Elie, & lui substitua Jean fils de Marcien, qui promettoit d'embrasser la communion de Sévère.

Ibid. p. 136. Dans un revers si accablant, S. Sabas & les autres Pères du désert ne perdirent point espérance: ils vinrent trouver Jean, plus capable d'une foiblesse que d'une noirceur, lui offrirent de s'attacher sincèrement à lui, & de le soutenir de tout leur pouvoir, s'il vouloit professer la foi de Calcédoine qu'il avoit dans le cœur, & refuser la communion d'un parti qu'il regardoit comme hérétique. C'étoit une maxime assez généralement reçue dans

ces temps de trouble, qu'on pouvoit reconnoître, au moins par *interim*, les évêques substitués aux véritables titulaires, pourvu qu'ils eussent d'ailleurs les qualités convenables. On jugeoit que l'intérêt du troupeau devoit l'emporter sur celui du pasteur ; & rien en effet n'étoit plus nuisible à une Eglise, dans ces tristes conjonctures, que la privation de tout chef légitime. Jean se laissa persuader, & s'abandonna sans réserve à la direction de ces excellens guides.

On peut juger quel fut le dépit de l'Empereur. Un courtisan, nommé Anastase comme ce Prince, crut ne pouvoir mieux lui faire sa cour, qu'en contraignant le nouvel évêque à changer une seconde fois, & à rentrer dans la communion de Sévère. Il s'assuroit tellement de réussir, qu'il se condamna, s'il échouoit, à une amende de 300 livres d'or. Il se transporte aussi-tôt à Jérusalem, avec la qualité de Duc de Palestine, dont on venoit de le décorer ; il surprend l'Evêque Jean, & le met en prison. Le peuple applaudit, comme à la punition d'un usurpateur, qui avoit supplanté le patriarche légitime. Cependant un d'entr'eux, mieux instruit que la multitude, trouva moyen de se couler secrètement

dans la prison, & porta Jean à donner quelque espérance au Duc Anastase. Jean suivit ce conseil, & répondit au Duc, qu'il ne refusoit pas d'accomplir ses promesses; mais de peur qu'on n'attribuât à la violence ce qu'il avoit dessein de faire, qu'il falloit commencer par le mettre en liberté, & que le dimanche suivant, quand le peuple seroit assemblé, il se déclareroit hautement. Le Duc prenant ces paroles à double entente dans le sens qui étoit conforme à ses désirs, fit aussi-tôt sortir l'Evêque de prison.

Vit. S. Sab. p. 312 & seq.

On attendoit le dimanche avec impatience. Mais le Duc fut bien étonné, quand l'Evêque étant monté sur l'ambon, les Abbés Sabas & Théodose se tenant à ses côtés, & une troupe innombrable tant d'anachotètes que de cénobites les environnant, tous les assistans se mirent à crier avec un grand bruit: Anathématisez les hérétiques, confirmez le S. Concile. Aussi-tôt Jean & les deux saints Abbés dirent d'une voix: Anathême à Nestorius, anathême à Eutychès, à Sévère d'Antioche, à quiconque ne reçoit pas le Concile de Calcédoine. Le Duc Anastase ne se possédoit pas de colère: mais il lui convint de dissimuler, à cause de la multitude, qu'il n'eût pas

été sûr de contredire. Il jugea même à propos, pour la sûreté de sa personne, de se retirer à Césarée, d'où il instruisit l'Empereur de la diligence & de l'inefficacité de ses tentatives.

Ce Prince résolut d'exiler, outre l'Evêque Jean, les deux Abbés Théodose & Sabas; & déjà il préparoit les moyens violens qu'il croyoit nécessaires pour l'exécution, quand les deux saints protestant de leur innocence & de leur éloignement de tout esprit de rébellion, lui adressèrent une apologie touchante, au nom de tous les abbés & de tous les solitaires qui habitoient la Ville sainte, les rives du Jourdain & les déserts d'alentour. Mais quelque imposante qu'elle fût, tant par son style que par le nom vénérable de ses auteurs, il est à présumer qu'Anastase fut bien mieux contenu par la crainte de Vitalien, qui indigné de tant de parjures, recommença la guerre. Ainsi l'Evêque Jean ne fut pas chassé de Jérusalem.

D'un autre côté, le faux patriarche de C. P., l'audacieux Timothée mourut après six ans d'usurpation. Le patriarche légitime mourut aussi, dans son exil de Gangres, en odeur de sainteté; & on lui attribue des miracles. Pour remplir sa place, alors véritablement vacante

par la mort de Macédonius, on élut le Prêtre Jean, Cappadocien de naissance, & Syncelle de Timothée. Vers le même temps; c'est-à-dire dans le cours de cette année 517, Jean Nicéote, Patriarche hérétique d'Alexandrie, alla de son côté rendre compte au Juge Suprême de dix années de scandales donnés sur un siège si éminent.

Enfin l'Empereur Anastase, âgé de 88 ans dont il en avoit regné 27, mourut lui-même l'année suivante, de la manière que nous allons dire. La nuit du huit au neuf de Juillet, un orage affreux parut se former & se fixer opiniâtrément sur le palais impérial, &, par des coups de tonnerre sans exemple, sembla menacer personnellement le Prince coupable. Il n'en falloit pas tant, pour imprimer l'effroi à cette ame criminelle & foible. On le vit, dans une frénésie soudaine, fuir sans dessein de place en place, sans écouter personne, sans pouvoir se rassurer dans aucun réduit. Après l'orage, on le trouva mort dans une petite chambre; soit qu'il eût été frappé de la foudre, comme le bruit en courut; soit qu'il fût expiré d'effroi.

Vit. S. Sab. n 60. Cette mort fut révélée à Elie, Patriarche de Jérusalem, sans son exil d'Asie.

S. Sabas l'y étant allé visiter le neuf de Juillet, & le dîner étant servi vers l'heure de None, le Patriarche dit à ses hôtes : Mangez, mes pères, pour moi je suis occupé d'une affaire de toute autre importance. L'Abbé Sabas l'ayant voulu retenir, il lui dit en versant des larmes : L'empereur Anastase vient de mourir, & je dois comparoître avec lui au jugement de Dieu, je pars dans dix jours. Il donna tous ses ordres pour le bien de l'Eglise, ne vécut pendant l'intervalle que de la sainte communion, & du vin où on la trempoit; puis atteint d'une maladie qui sembloit n'avoir rien de sérieux, il mourut le 20 Juillet, immédiatement après la communion. Il étoit âgé, comme Anastase, de 80 ans. S. Sabas eut confirmation de la mort de l'Empereur, en revenant à Jérusalem, & admira l'accomplissement exact de la prédiction de S. Elie, car l'Eglise honore la mémoire le 4 Juillet, aussi bien que celle de Flavien d'Antioche, banni pour la même cause, & mort dans le même temps.

Le jour même que mourut Anastase; c'est-à-dire, le 9 Juillet 518, Justin fut élevé sur le trône. Il étoit des confins de l'Illyrie & de la Thrace, & de très-

basse naissance. D'abord simple soldat, il passa, par tous les grades inférieurs, à la charge de Capitaine des gardes du Palais ; & il n'avoit que ce rang, à la mort de l'Empereur. L'eunuque Amance, qui avoit eu tout pouvoir sous le dernier regne, crut encore avoir celui de donner un maître à l'Empire ; & pour faire reconnoître son ami Théocrite en cette qualité, il chargea Justin de distribuer à sa troupe de grandes sommes d'argent qu'il remit entre ses mains. Rien n'est plus séduisant que l'éclat du diadême. Justin tout ignorant qu'il étoit, parvenu à l'âge de soixante ans sans savoir lire, connut la vertu des moyens dont on le faisoit dépositaire, les employa pour lui-même, & réussit à se faire couronner. Il étoit bon croyant, ne s'étant jamais avisé de raffiner en matière de religion, ni en aucune autre. Son attachement à l'ancienne foi lui gagna celui du peuple de Constantinople, fortement attaché à la foi catholique, & plus excédé encore de l'impiété tyrannique d'Anastase.

Evagr. l. iv. c. 2.

Dès le dimanche qui suivit l'élection, le Patriarche étant entré dans l'église à l'ordinaire, avec son Clergé, le peuple s'écria tout-à-coup : Longues années à l'Empereur & à l'impératrice ! longues

Tom. v. conc. p. 178 & seq.

années au Patriarche ! Pourquoi depuis long-temps ne communiquons-nous pas avec le centre de l'unité ? Pourquoi demeurons-nous encore excommuniés ? Il n'y a plus de péril à professer la vraie foi sous notre religieux Empereur. Montez sur l'ambon, père des fidèles ; que tardez-vous ? Vous êtes orthodoxe ; instruisez votre peuple, publiez tout-à-l'heure le S. Concile, anathématisez Sévère le Manichéen ; qu'on déterre les os de tous les disciples de Manès. Sainte Mère de Dieu, celui qui ne se déclare pas pour votre adorable Fils, doit être lui-même traité en Manichéen. Longues années au nouveau Constantin ! longues années à la nouvelle Hélène ! Enfin l'enthousiasme du peuple fut tel, que ne pouvant exprimer dans une seule langue tout ce qu'ils sentoient, ils mêloient des expressions latines, asiatiques & barbares au grec, qui étoit leur langue naturelle. Après qu'ils eurent ainsi crié de toute leur force, & répété les mêmes acclamations pendant fort long-temps : Mes frères, leur dit le Patriarche, ne troublez pas l'ordre sacré des cérémonies ; je vous répondrai, quand le moment en sera venu ; & il entra dans le sanctuaire, avec son clergé.

Le peuple cria plus fortement encore : Chargez, nous vous en conjurons, des malédictions qu'il mérite, frappez de l'anathême l'hérétique Sévère ; vous ne sortirez point, que vous n'ayez anathématisé Sévère. Le Patriarche montant sur l'ambon, leur dit : Vous savez, mes très-chers frères, les combats que j'ai soutenus pour la foi catholique, n'étant que simple prêtre : je ne me suis pas démenti dans l'épiscopat, je n'ai jamais rien souffert contre les saints dogmes, ni contre le saint Concile. A quoi bon ce tumulte ? Nous révérons tous les conciles qui ont confirmé le symbole de Nicée, principalement celui de Constantinople, celui d'Ephèse, & le grand Concile de Calcédoine. Les acclamations reprirent, & continuerent durant plusieurs heures ; puis on ajouta, à cris redoublés : La fête du Concile, la fête du grand Concile de Calcédoine, qu'on l'annonce sur le champ ; nous ne sortirons point d'ici, qu'elle ne soit annoncée ; nous y passerons toute la nuit. Annoncez la fête pour demain, oui pour demain, sans plus différer. Le Patriarche proposa de prendre le consentement de l'Empereur : mais le peuple insista, en répondant de la bonne volonté ainsi que de la foi de

Justin, & en demandant toujours que la fête fût annoncée sur le champ. On la fit donc annoncer par un diacre, en ces termes : Nous faisons savoir que demain nous célébrerons en ce lieu la mémoire de nos saints évêques les Pères de Calcédoine, qui, avec ceux de Constantinople & d'Ephèse, ont confirmé le symbole de Nicée. Cette fête fut établie à perpétuité, & les Grecs font encore en ce jour ; c'est-à-dire le dimanche le plus proche du 16 de Juillet, la mémoire des 630 Pères de Calcédoine, & tout à la fois des autres conciles généraux. Le peuple reprit ses clameurs, & dit longtemps tout d'une voix : Qu'on anathématise encore Sévère, l'ennemi de la Trinité, l'ennemi des Pères, le blasphémateur insensé qui a eu l'audace de dire anathème au saint Concile de Calcédoine ; nous ne sortirons point sans cela. Alors le Patriarche prit les suffrages de tous les évêques présens, dont douze sont nommés, & l'on prononça l'anathème contre Sévère.

Le lendemain, lundi 16 Juillet, on célébra en effet la fête du concile. Le Patriarche étant à l'église, le peuple fit encore mille acclamations à l'honneur de l'Empereur & de l'Evêque, puis s'écria,

Rendez à l'église les reliques de Macédonius; c'est-à-dire du dernier patriarche de ce nom, banni pour la foi: rendez à l'église les confesseurs exilés; rendez la fête complette; remettez en honneur les noms d'Euphémius & de Macédonius; mettez les quatre conciles dans les diptyques; mettez-y Léon, archevêque de Rome, apportez les diptyques sur l'ambon. Le Patriarche dit qu'il vouloit les contenter ce jour-là, comme on l'avoit fait la veille: mais que pour agir régulièrement, il falloit assembler les évêques, & agir de concert avec l'Empereur. Le peuple crie que personne ne sortiroit, qu'il falloit déférer sur le champ à leurs vœux, & il ferma les portes; ce qui obligea le Patriarche à prendre les diptyques, & à y inférer en leur présence les quatre conciles, avec les noms d'Euphémius & de Macédonius ses prédécesseurs, & celui du Pape S. Léon. Alors le peuple s'écria, content: Béni soit le Seigneur qui a visité & délivré son peuple! Et l'on fit monter à l'ambon les chantres, qui entonnerent le trisagion pour le commencement de la Messe, qui est le moment où on le chante dans la liturgie Grecque. Quand le temps de lire les diptyques fut venu, tout le peuple s'em-

presse vers l'autel pour écouter, en grand silence ; & dès que le diacre eut proféré, avec les noms des quatre conciles, ceux d'Euphémius, de Macédonius & de S. Léon, tous s'écrièrent à haute voix : Que la gloire vous en soit rendue, Seigneur ! après quoi la messe s'acheva tranquillement. C'est ainsi que le peuple de Constantinople signala son zèle, dès qu'il vit un prince orthodoxe sur le trône.

Mais pour donner une forme canonique à ce qu'il avoit exigé, le Patriarche Jean tint un concile de quarante évêques qui se trouvoient à la capitale, & qui ratifierent ce qui venoit de se passer. Ils statuerent encore, que les clercs bannis pour la cause d'Euphémius & de Macédonius seroient rappelés & rétablis dans leurs places ; & l'on référa le tout à l'Empereur, pour l'exécution. Tom. V. Conc. P. 170.

Le Patriarche de Constantinople manda ces nouvelles consolantes à celui de Jérusalem, aussi bien qu'aux évêques des autres sièges importans, & leur envoya les actes de son concile, qu'il les prioit d'approuver. La plûpart conçurent une sainte joie de cette heureuse révolution, & se prêterent à tout ce qu'on désiroit d'eux. Ils s'éleverent même avec force contre le petit nombre de réfractaires,

sur-tout contre Pierre d'Apamée, & Sévère d'Antioche : ils n'eurent point de relâche, que ces loups travestis en pasteurs ne fussent chassés du bercail. Mais il y avoit quelque chose de plus pressant pour l'Eglise de C. P., savoir son entière réunion avec la mère de toutes les Eglises, ou avec Rome, dont elle étoit séparée en quelque sorte, depuis trente-quatre ans que le Patriarche Acace avoit été condamné. L'Empereur Justin la souhaitoit, le Patriarche Jean ne demandoit pas mieux, & le Pape Hormisda, héritier du zèle & de la sagesse de Symmaque, étoit fort éloigné d'opposer d'autres difficultés que celles que le respect des loix indispensables ne permettoit pas de franchir.

Tom. IV. Conc. p. 1469. & seq.

Aux premières propositions qui lui furent adressées par l'Empereur & le Patriarche, il prit la résolution d'envoyer une nouvelle légation à Constantinople. Il donna aux légats des instructions à peu près semblables à celles du Pape Symmaque, avec moins de précautions cependant; les esprits étant beaucoup mieux disposés que sous Anastase. Les légats portoient en même temps des lettres pour l'Empereur, pour l'Impératrice Euphémie, pour le Patriarche & son clergé,

pour le Comte Juſtinien neveu & ſucceſſeur préſomptif de l'Empereur, & pour quelques autres perſonnes de la plus haute diſtinction. Mais les erremens capitaux étoient tracés dans un libelle ou formulaire, que le Souverain Pontife avoit dreſſé avec ſon conſeil, & que les Orientaux devoient néceſſairement ſouſcrire, pour rentrer dans l'union.

Il fut lu à Conſtantinople en préſence de l'Empereur, du Sénat, & de quatre évêques choiſis par le Patriarche. Après la lecture, les légats demanderent aux évêques, s'ils trouvoient le libelle conforme aux règles de la foi & de la vérité. Les évêques répondirent que tout y étoit vrai. Si cela eſt vrai, reprit auſſi-tôt l'Empereur, qui vous empêche de le recevoir? Quelques uns des Sénateurs préſens ajouterent: Nous ſommes des laïcs; vous qui devez nous guider en qualité d'évêques, mettez en pratique la vérité à laquelle vous rendez hommage, & nous vous imiterons.

On tint quelques jours après, une aſſemblée générale au palais, où ſe trouva le Patriarche, qui ſouſcrivit le libelle, témoigna ſa parfaite unanimité avec le Pape, reçut le concile œcuménique de Calcédoine, avec ceux de Nicée, de

C. P. & d'Ephèse, & condamna tous les téméraires qui avoient osé tenir une autre conduite. On effaça des diptyques les noms des derniers patriarches opposés aux 630 Pères, sans épargner celui du fameux Acace, dont l'intérêt faisoit depuis long-temps la pierre d'achoppement des Orientaux. La joie du peuple fut extrême : ils participerent à la communion avec tant de ferveur, & en si grand nombre, que les ecclésiastiques n'avoient aucun souvenir qu'une pareille multitude eût communié en un jour.

Il fut ensuite question de donner un patriarche orthodoxe au peuple d'Antioche. Après de grandes difficultés & de longs débats sur le choix du sujet, l'Empereur prit un prêtre de l'Eglise de Constantinople, catholique décidé & fort éclairé, qui pendant deux ans passés à Antioche, avoit fortement résisté à l'Hérétique Sévère. On le voulut ordonner à Constantinople : mais les légats représenterent, au nom du Pape, qu'il devoit être ordonné sur les lieux, suivant l'ancienne coutume; Rome empêchant constamment, en vertu des canons de Nicée que les Patriarches de Constantinople n'empiétassent sur la juridiction des autres Eglises.

L'Empereur Justin donna ses ordres, pour faire arrêter le faux Patriarche Sévère, & l'amener à Constantinople rendre compte de sa conduite. Vitalien demandoit qu'il eût la langue coupée; mais le blasphémateur prévint les poursuites, & gagna le port de Séleucie où il s'embarqua pour Alexandrie toujours gouvernée par l'Evêque Timothée, dont il fut très-bien accueilli. Pierre évêque d'Apamée fut envoyé en exil, avec un grand nombre d'autres hérétiques, coupables des mêmes attentats. Il n'y eut guère alors de contretemps que dans le lieu d'où l'on avoit moins sujet d'en attendre; & l'on compte jusqu'à deux mille cinq cens évêques, qui, sous l'Empire de Justin, confirmerent par leurs lettres le Concile de Calcédoine.

Si les Evêques de Thessalonique avoient toujours paru si dévoués aux Souverains Pontifes, dont ils étoient les vicaires dans l'Illyrie Occidentale, il s'en falloit bien que Dorothée, alors possesseur de ce siège, ne pensât comme ses prédécesseurs. Il dissimula, quand il vit la Cour favoriser la réunion, & ses légats occupés à la consommer. Il se montra même des plus ardens, comme des premiers à l'accepter. Mais ce n'étoit

qu'un piège qu'il vouloit tendre aux mi-
Suggest. nistres du Pontife. En effet, l'un d'en-
Germ. p. tr'eux attiré à Theſſalonique ſous om-
1509. bre d'un plus grand bien, ou pour réu-
nir plus facilement les eſprits, manqua
d'y périr dans une émeute populaire. Le
perfide Archevêque l'avoit excitée ſous
main, en faiſant entendre que les En-
voyés de Rome n'étoient que les promo-
teurs d'une perſécution contre la partie
la plus ſaine de l'Egliſe.

Le Pape Hormiſda ayant été informé d'une manœuvre ſi odieuſe dans un évêque, marqua la plus grande modération. Laiſſons à l'Empereur, écrivit-il aux légats, le ſoin de punir l'injure faite à ſa puiſſance plutôt qu'à nous. Ce qui nous regarde, c'eſt que perſonne ne ſe convertiſſe ſans connoiſſance de cauſe, & ne ſoit contraint à faire profeſſion de la foi ſans être perſuadé. Ainſi paroiſſoit-il appréhender qu'un zèle trop vif n'eût emporté ſes légats; car perſonne n'étoit plus circonſpect ni plus réſervé dans ſes démarches que ce Pontife; & rien en même temps n'échappoit à l'étendue de ſon zèle & à la ſupériorité de ſes vues.

Tandis qu'il s'efforçoit d'extirper le ſchiſme de l'Orient, il prenoit les plus ſages précautions, pour en préſerver tou-

tes les autres parties de l'Eglise. Il eut grand soin de prévenir S. Avit de Vienne & saint Césaire d'Arles, deux des plus brillantes lumières de la Gaule, contre le mauvais exemple de l'Illyrie. Il eut soin de leur faire connoître, & par eux à toutes les Gaules, tant les prélats revenus à l'unité, que ceux qui persévéroient dans le schisme, afin de prémunir les foibles contre les artifices des séducteurs. Jamais enfans ne furent plus dociles aux avertissemens du Père commun des Fidèles; & jamais on ne vit plus de vertu dans les évêques de nos provinces. Mais c'étoit dans ceux qui obéissoient au Roi de Bourgogne, qu'elle éclatoit d'une manière plus frappante. Sigismond qui regnoit alors, donnoit, au milieu des périls de la Cour, l'exemple de la ferveur au clergé même. Plus courageux que son père Gondebaud, qui n'avoit jamais osé professer la doctrine dont il reconnoissoit la vérité, le fils faisoit une profession éclatante de la vraie foi. Il n'avoit pas même attendu qu'il fût maître, pour se déclarer en faveur des plus fervens orthodoxes. Du vivant de son père, il rebâtit le célèbre monastère d'Agaune; c'est-à-dire de saint Maurice en Valais. Quand il se vit sur le trône, il le dota

Ado. in Chr. Maril Chr.

richement. On compte jusqu'à seize terres, qu'il lui donna dans les diverses provinces de sa dépendance. Il voulut que la majesté du culte répondît à cette royale munificence, & il rassembla un nombre suffisant de moines, pour les diviser en huit bandes, & fournir à la psalmodie perpétuelle.

T. IV. Conc. p. 1557. Dès le commencement du regne de Sigismond, S. Avit secondant son pieux Souverain, convoqua un concile à Epaone, que l'on croit être Albon, au diocèse de Bellay. Il fut composé de vingt-cinq évêques, tous du Royaume de Bourgogne, & célébré dans le mois de Septembre de l'an 517. Ce Concile suffiroit seul pour donner une juste idée des prélats qui siégeoient alors dans les Gaules. On y vit une multitude de saints, honorés depuis d'un culte public. Saint Avit, comme Archevêque de Vienne, capitale du Royaume de Bourgogne, & S. Viventiol de Lyon y présiderent. On remarque ensuite S. Apollinaire de Valence, frère d'Avit, S. Pragmace d'Autun, & S. Grégoire de Langres, dont le moindre relief étoit sa naissance, illustre même entre les maisons patriciennes. Il avoit contracté un mariage digne de son extraction, & avoit exercé la dignité

dignité de Comte d'Autun pendant quarante ans. Il fut élevé sur le siège de Langres, après la mort de sa femme, & gouverna trente-deux ans cette florissante Eglise. C'est lui qui, ayant trouvé à Dijon les reliques du Martyr S. Bénigne, bâtit une église où il les transporta; & pour leur faire rendre un culte convenable à leur célébrité, il fonda de son bien un riche monastère. On trouve encore dans ce Concile les souscriptions de saint Claude de Besançon, de saint Silvestre de Châlons-sur-Saone, de saint Maxime de Genève, & de S. Florent d'Orange.

On y dressa quarante canons de discipline, dont le premier fait concevoir de quelle importance étoit censée l'assistance aux conciles, puisqu'on excommunie l'évêque qui ose y manquer pour toute autre cause qu'une maladie grave & notoire. La même chose avoit été ordonnée l'année précédente, au Concile de Tarragone en Espagne. Le quatrième canon d'Epaone défend aux évêques, aux prêtres & aux diacres, de nourrir des chiens ou des oiseaux pour la chasse. Le cinquième empêche qu'un prêtre ne desserve une église dans un diocèse étranger, sans le consentement de son évêque naturel; ou comme on parle aujourd'hui,

sans obtenir son *exeat*; ce qui montre l'ancienneté de ce point de discipline.

Mais ce qu'il y a de plus édifiant dans ce Concile, & sur quoi l'on insiste davantage, c'est l'esprit de détachement & de désappropriation, relativement aux biens ecclésiastiques. Il est défendu au prêtre qui gouverne une Eglise, de faire, tandis qu'il la gouverne, aucune acquisition qu'au nom de cette Eglise. Un clerc tiré d'un diocèse, pour devenir évêque d'un autre, doit rendre au diocèse qu'il quitte les biens ecclésiastiques qu'il y possédoit; d'où il est manifeste qu'on ne jouissoit encore des bénéfices, dans ces provinces, qu'à titre de rétribution pour le service actuel. Les legs qu'un évêque fait des biens de l'Eglise, sont déclarés nuls; à moins qu'il ne la dédommage sur ses biens propres.

Le Concile n'est pas moins exact, par rapport à la fréquentation des femmes. Le vingtième canon défend à tous les clercs sans exception, de rendre des visites aux personnes du sexe, à des heures tant soit peu indues; de les voir que pour des choses nécessaires, & qu'en présence de quelques prêtres ou de quelques diacres. Il est défendu par le 32me canon, aux veuves des prêtres & des

diacres de se remarier. On sait quelle fut constamment la discipline des Gaules pour le célibat de ces clercs ; & l'on doit se souvenir que les femmes qu'ils avoient épousées avant leur ordination, n'en étoient plus regardées depuis que comme leurs sœurs.

On voit encore par ce Concile, que les abbés étoient soumis à la correction des évêques, & que les clercs qui pouvoient se défendre aux tribunaux séculiers, ne devoient point y plaider en demandant, sinon par l'ordre de l'évêque. Nous avons observé, qu'en ce dernier chef, telle étoit aussi, au moins depuis quelque temps, la discipline de l'Eglise de C. P.

La même année 517, il se tint à Gironne en Catalogne, un concile daté de la sixième année du regne de Théodoric, qui gouvernoit l'Espagne, comme tuteur de son petit-fils Amalaric. Ce qui est ordonné pour la chasteté des clercs, achève de prouver clairement la pureté de la discipline Occidentale à cet égard.

Le sixième canon porte que les clercs qui ont été ordonnés étant mariés, depuis l'évêque jusqu'au soudiacre inclusivement, habiteront séparément de leurs femmes ; que s'ils ne logent point à part,

ils auront avec eux un de leurs confrères, pour témoin de leur vie. Par le septième canon, ceux qui sont ordonnés dans le célibat, ne doivent point avoir de femmes pour conduire leur ménage, si ce n'est leur mère ou leur sœur. On fait mention de quelques autres conciles tenus en Espagne vers le même temps: mais on n'y trouve rien de remarquable, sinon que ces provinces avoient dès-lors des monastères gouvernés par des abbés. Le plus ancien que nous connoissions, est celui d'Asane, fondé en Ibérie ou en Arragon, par saint Victorien natif de ce royaume.

Les dons d'en haut se répandoient de jour en jour avec plus d'abondance sur les nations Barbares les plus inconnues. Depuis assez long-temps, les Ibériens de l'Asie, qui habitoient entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, avoient été éclairés des lumières de la foi. Les habitans de l'ancienne Colchide, nommés Lazes, instruits sans doute par ces voisins, les voulurent imiter. Zamnaxe leur Roi étant mort, Zathe son fils & son héritier, au lieu de demander l'investiture au Roi de Perse suivant la coutume, vint à Constantinople pour l'obtenir de Justin. Il savoit qu'en Perse on ne le

Agath. L. II. p. 55.

couronneroit qu'après avoir sacrifié & pratiqué les autres exercices de la religion païenne, qu'il étoit résolu d'abjurer. L'Empereur l'accueillit honorablement, le fit baptiser, l'adopta pour son fils, & lui donna une femme de la première noblesse de l'Empire. Enfin il l'instituа Roi des Lazes, en lui mettant sur la tête une couronne à la Romaine. Le Persan ne manqua pas de se plaindre de cette entreprise, faite sur un Etat de sa dépendance, malgré la paix & l'amitié qui regnoient entre les deux nations. Mais l'Empire étant en état de se faire respecter, il n'y eut rien de plus que des plaintes. Justin répondit sans détour, qu'il avoit cru devoir en user de la sorte à l'égard d'un Prince vertueux, qui vouloit avec raison renoncer aux superstitions du Paganisme. Proc. 1. Pers. c. 12.

Il y avoit aussi beaucoup de Chrétiens parmi ces Arabes, que les Grecs nomment Homérites, & que l'on croit avoir été gouvernés par la Reine de Saba du temps de Salomon. Mais ils étoient alors sous la puissance d'un Juif, nommé Joseph Dunaan, grand ennemi du nom de J. C. On l'appeloit aussi le Foffoyeur; parce qu'il faisoit précipiter tous ceux qui ne vouloient pas se faire Juifs, dans Boll. 24. Oct. Niceph l. XVII, c. 6.

des fosses profondes, où il y avoit de grands feux allumés. L'an 522, Dunaan vint mettre le siège devant la ville de Nagran, qui étoit toute chrétienne, & commença par faire passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva de Fidèles dans le voisinage. La place se défendit avec une extrême vigueur, & le Tyran ne put jamais l'emporter de force. Mais il fit si bien par ses discours artificieux & ses faux sermens, qu'on la lui remit. Il tenta aussi-tôt de pervertir les habitans, & fit d'abord déterrer & brûler le corps de l'Evêque Paul, mort deux ans auparavant. Ensuite il fit allumer un immense bûcher, où l'on jeta tous les prêtres, tous les moines & toutes les vierges: spectacle effroyable, mais qui, au lieu de la terreur, inspira l'héroïsme aux ames les plus foibles; en sorte qu'il y eut une sainte émulation entre les vierges & les femmes mariées, à qui s'immoleroient les premières pour la gloire de J. C. L'Eglise honore ces martyrs tous ensemble le 27 de Juillet.

Le Gouverneur de Nagran nommoit Arétas; vieillard encore plus vénérable par sa vertu que par ses années. Le Persécuteur se persuada que, s'il pouvoit l'engager dans l'apostasie, son exemple

entraîneroit le reste des citoyens. Il tenta long-temps de le gagner par les offres les plus séduisantes. A la fin, confus de la fermeté & des sages réponses du Confesseur, il le fit conduire hors de la ville, au bord d'un torrent où on lui coupa la tête. Avec lui souffrirent trois cent quarante de ses concitoyens, entre lesquels on admira sur tout une femme qui avoit un fils âgé seulement de cinq ans. Cet enfant voyant qu'on traînoit sa mère à un bûcher allumé pour la brûler vive, courut au tribunal du Tyran en demandant grace. Les pleurs & la figure intéressante de cet enfant touchèrent le Persécuteur, qui le prit sur ses genoux, & le voulut amuser par ses caresses. Mais le petit Martyr voyant qu'on jetoit sa mère dans le bûcher, s'échappa des bras du flatteur perfide, & courut de toutes ses forces se précipiter dans les flammes, en confessant J. C.

Le saint Vieillard Arétas, immédiatement avant que de recevoir le coup de la mort, avoit demandé à Dieu, que son pays passât au pouvoir d'un Prince Chrétien. Sa prière faite avec cet enthousiasme divin & cet air inspiré qui accompagnoient souvent le martyre, fut prise pour une prophétie. En effet, dès l'année suivante,

Elesbaan Roi d'Ethiopie, Chrétien fort zélé & vivement animé par l'Empereur Juſtin, attaqua le Juif Dunaan par terre & par mer, le prit avec ſes principaux officiers, & les fit tous mourir. Il remédia, autant qu'il put, aux maux de la perſécution, bâtit une égliſe en l'honneur de S. Arétas, donna un roi ſage & pieux aux Homérites: après quoi foulant aux pieds tout le faſte des conquêtes & de la royauté, il abdiqua la couronne, & ſe retira dans un lieu écarté, où il finit ſes jours dans les exercices de la vie ſolitaire.

L'Egliſe d'Afrique recouvra auſſi la paix, après une affreuſe perſécution de ſoixante ans; le Roi Thraſamond ayant terminé, par ſa mort arrivée l'an 523, un regne de plus de vingt-ſept ans. La rage & le dépit violent qu'il conçut d'une bataille conſidérable, perdue contre une troupe indiſciplinée de Maures vagabonds, eut beaucoup de part à ſa mort. Quelque temps auparavant, il avoit rappelé ſaint Fulgence de ſon exil; non pour faire grace à cet illuſtre Docteur, mais par une vanité puérile, ou une préſomption inſenſée, qui lui faiſoit eſpérer de confondre dans la diſpute cet oracle de l'Egliſe d'Afrique. Car à l'inhumanité bar-

Vit. S. Fulg. c. 1

bare d'un tyran, il joignoit les prétentions pédantesques & toute la suffisance d'un sophiste. Fulgence profita de l'occasion, pour confirmer dans la foi les Catholiques de Carthage, qui le vinrent trouver avec empressement.

Un homme de ce génie n'étoit guère embarrassé de répondre à des Barbares ignorans, & depuis si long-temps accoutumés à n'appuyer leurs erreurs que du poids de la puissance & de l'oppression. On lui tendit des pièges misérables: on exigea qu'il répondit à des livres entiers qu'il n'avoit eus que quelques heures entre les mains; dont souvent on ne lui avoit fait qu'une lecture rapide, sans lui permettre de les lire lui-même. D'autres fois, on ne lui remettoit des volumes entiers d'objections que dans les ténèbres, & on ne les lui laissoit que dans les rencontres qui lui en rendoient la lecture impossible. Le Saint sut relever, à la gloire de la vérité, toutes ces supercheries: mais il eut un soin extrême de ménager le Roi dans ses expressions; & rien ne lui fit jamais oublier le respect qu'il devoit à son Souverain. Ce que tout le monde regardoit comme une manie ridicule dans Thrasamond, il en tint compte à ce Prince, comme d'une ap-

plication louable à s'instruire de la vérité. Jusqu'ici, lui dit-il, on n'a point vu qu'un Roi des Barbares, continuellement occupé de la guerre ou de courses tumultueuses, montrât un désir si vif d'apprendre la sagesse. Les Barbares se piquent au contraire de mépriser les sciences : il n'y a communément que les Romains, qui marquent du goût à les cultiver. Il faut se souvenir, de ce que nous avons déjà observé, que les Vandales & les autres nations conquérantes, loin de s'offenser du nom de Barbares, le tenoient à honneur, & le prenoient eux-mêmes, pour se distinguer des Romains, dont ils affectoient de décrier la mollesse.

Ce fut alors que Fulgence composa ses trois livres adressés à Thrasamond, & qu'il les lui envoya. Toutes les objections du Prince s'y trouvoient si bien réfutées, qu'il n'osa plus se commettre avec un pareil athlète. Mais un évêque Arien, nommé Pinta, fut moins prudent ; & Fulgence le poussa avec beaucoup plus de vigueur. On regrette ces réponses à Pinta, que nous n'avons plus : car l'ouvrage qui est parvenu jusqu'à nous sous ce titre, n'est pas de S. Fulgence.

Cependant le Roi avoit conçu pour

le S. Docteur ce degré de bienveillance, qui est inséparable d'une haute estime; & il parut le voir d'un assez bon œil à Carthage, ne remarquant pas, ou ne voulant pas appercevoir de quel secours il y étoit à la doctrine catholique. Mais lb. c. 23.
il se trouvoit chez les Vandales, comme parmi toutes les nations, des génies aussi remuans que remplis d'incapacité; & qui, pour se faire valoir, n'avoient de ressource que dans le tumulte des sectes & des partis. Quelques zélateurs de ce caractère représenterent à Thrasamond, que tout son zèle deviendroit inutile, par la seule présence de Fulgence, qu'il avoit déjà séduit quelques évêques, & que, si on ne l'éloignoit au plutôt, toute la religion des Barbares périroit infailliblement. Le Roi eut la foiblesse de céder à ces remontrances, & renvoya Fulgence en Sardaigne. C'est de là que cet infatigable Docteur, voulant tenir les Carthaginois en garde contre les artifices dont on usoit pour les pervertir, leur écrivit une lettre que nous n'avons plus, mais qui passa pour très-éloquente. Il composa, au même lieu & dans le même temps, les deux livres de la Rémission des péchés, qui se trouvent encore parmi ses œuvres. C'est la réponse à la con-

sultation d'une personne pieuse, qui lui avoit demandé, si Dieu usant extraordinairement de sa toute puissance, ne remettoit pas quelquefois les péchés aux morts. Le Saint assure que la rémission des péchés n'est jamais accordée qu'à ceux qui se convertissent sincèrement en ce monde, & qui vivent dans le sein de l'Eglise Catholique. Il est évident, par toute la suite de l'ouvrage, qu'il s'agit uniquement du péché mortel, non des fautes légères, ni des peines qui peuvent rester à expier dans l'autre vie.

On rapporte à la même époque la réponse de Fulgence à plusieurs questions de l'un de ses amis, qu'il appelle Monime. Le second & le troisième livres (car cet ouvrage en comprend trois) ne roulent que sur des difficultés faites par les Ariens. Dans le premier, il s'agit de la prédestination ; sur quoi le S. Docteur, s'exprime d'une manière assez semblable à celle des modernes. A ce sujet, il enseigne, que le péché n'est pas compris dans la prédestination, mais dans la seule prescience ; c'est-à-dire que Dieu ne prédestine pas les hommes au péché. La raison principale qu'il apporte en preuve, c'est que le Seigneur ne prédestine que ce qu'il veut faire, & qu'il ne

fait pas le mal ou le péché. Pour la peine ou le châtiment, qui n'eſt pas un mal, mais l'ouvrage de la divine juſtice, le S. Docteur ne voit rien qui empêche de la comprendre dans la prédeſtination.

Dans le même temps encore; c'eſt-à-dire ſur la fin de ſon exil, Fulgence écrivit pluſieurs lettres importantes, & par leur objet & par la qualité des perſonnes à qui elles s'adreſſoient. Telles ſont les deux lettres, ou plutôt les deux traités adreſſés à Rome, à l'illuſtre Vierge Proba; l'un ſur la virginité & l'humilité, l'autre ſur la prière. Telles ſont encore la lettre au Sénateur Théodoſe, qui, après avoir été conſul, s'étoit donné tout entier à Dieu; & l'épître à Galla, veuve d'un conſul, touchant les devoirs d'une veuve Chrétienne.

Les évêques relégués en Sardaigne, ayant reçu au milieu des plus grands embarras une lettre des moines de Scythie, chargerent à l'ordinaire S. Fulgence d'y répondre au nom de tous les autres. Depuis pluſieurs années, ces moines inquiets erroient de région en région, importunoient les évêques des plus grands ſiéges, & le Souverain Pontife lui-même, pour quelques expreſſions nouvelles de leur invention; voulant qu'au milieu des

Sug. Germ. iv. Conc. p. 1514. Sugg. Dioſc. ib. p. 161 a.

affaires les plus sérieuses, on s'occupât de leurs subtilités & de leurs imaginations, qu'ils donnoient pour un remède infaillible aux maux de l'Eglise, & pour un supplément à l'insuffisance des conciles. Ils prétendoient sur-tout ériger en article de foi cette proposition: *Un de la Trinité a été crucifié.* Le Pape Hormisda les traita d'abord avec bonté; parce qu'ils parloient alors fort modestement, & qu'ils paroissoient n'avoir que de bonnes vues. Mais le temps & leur obstination les firent regarder comme des brouillons & des orgueilleux, qui, sous prétexte de religion, ne tendoient qu'à se faire valoir, aux dépens de la charité & de la concorde. Leur amour pour la nouveauté, & leur attachement excessif à leur propre sens, commençoient même à rendre leur foi suspecte. Le Pape ne les frappa néanmoins d'aucune censure, & ne prononça point sur la proposition qu'ils soutenoient; quoiqu'il parut très-enclin à la rejeter.

La chose en étoit là depuis quelque temps, quand ces moines oiseux, qui, à force de contempler un atome, le prenoient pour un colosse, importunerent à leur tour les confesseurs Africains, dans le plus grand embarras de leur exil

en Sardaigne. S. Fulgence leur répondit par son traité de l'Incarnation & de la Grace, souscrit de quinze évêques. Il ne soupçonne pas la religion des moines Scythes : cependant il n'adopte pas leur proposition ; & suivant l'exemple des Pères & des Conciles, il dit non pas simplement qu'un de la Trinité, mais qu'une personne de la Trinité est née de la Vierge. Ce Docteur si profond & si éloquent regardoit comme infiniment dangereux, d'employer pour nos mystères ineffables, des façons nouvelles de s'énoncer.

La seconde partie de ce traité est toute entière sur la Grace, contre le demi-Pélagianisme de Fauste de Riez, que les moines de Scythie combattoient avec raison. Car toutes saintes qu'avoient été la vie & la mort de Fauste, abbé de Lérins, puis évêque de Riez, il est certain qu'il ne reconnoissoit pas la nécessité d'une grace prévenante pour le commencement de toute action qui nous dispose au salut, & que ses écrits ont été justement flétris par le saint Siège. Si sa mémoire est toujours en honneur dans l'Eglise ; c'est parce qu'il écrivoit avant qu'elle eût condamné comme hérétiques, les propositions qu'il soutenoit. C'est pour cela aussi que saint Fulgence, en réfu-

tant les principes de Fauste, s'étudie principalement à établir la doctrine catholique, sans imprimer de flétrissure à l'Auteur.

Avec ce dernier ouvrage du saint Docteur, finit aussi son exil & celui de ses collègues ; Thrasamond étant alors décédé, & laissant la couronne à Hilderic son cousin-germain. Ce nouveau Roi des Vandales, fils d'Huneric & de cette Princesse Eudoxe que Genseric avoit enlevée quand il pilla Rome, étoit d'une bonté d'ame qu'on eût admirée dans le plus beau sang, & qui ne put jamais être dépravée par le dernier Roi ; quelque envie qu'il eût de faire durer la persécution après sa mort. Hilderic ne se crut pas lié par des promesses extorquées de force, & dont l'objet étoit si mauvais. Son premier soin, dès qu'il se vit maître du Royaume, fut de rendre à ses sujets catholiques le libre exercice de leur religion ; quoiqu'il ne la professât point lui-même. Ainsi finirent les persécutions des Vandales, après soixante-six ans de durée presque sans interruption. Les évêques bannis eurent la liberté de revenir dans leurs Eglises, & de donner des pasteurs à celles qui étoient vacantes ; premièrement à Carthage, où l'on

Vict. Tun. Chron.

élut Boniface renommé pour sa doctrine.

Mais à la première nouvelle de l'arrivée des saints confesseurs, tout le peuple de cette capitale accourut pour les recevoir. Dès qu'on les apperçut, on poussa des cris d'allégresse, & l'on se mit à chanter les louanges de Dieu en toutes sortes de langues. Les évêques ayant pris terre, allerent droit à la maison du Seigneur, accompagnés d'une multitude innombrable & serrée, qui marchoit devant & après eux; de manière que si l'on n'eût fait une haie des jeunes gens les plus robustes, il eût été impossible aux prélats d'avancer.

On s'empressoit sur-tout vers Fulgence, mieux connu à Carthage par le séjour qu'il y avoit fait depuis peu, & par les triomphes qu'il avoit remportés sur l'hérésie. C'étoit à qui recevroit le premier sa bénédiction. Tous les yeux se portoient sur lui: les mères élevoient leurs enfans sur leurs bras, pour le leur montrer. Une grosse pluie qui survint, ne diminua point le concours; & comme le saint marchoit la tête nue, les plus distingués de la troupe se faisoient un honneur d'étendre sur lui leurs manteaux. Vit. S. Fulg. c. 29

Après quelque séjour fait à la capitale pour la consolation générale des Fidèles,

il partit pour son diocèse. A peine fut-il hors de Carthage, que, malgré la distance considérable où en est la ville de Ruspe, il rencontra des troupes nombreuses de ses ouailles, qui venoient de toute part au devant de lui, avec des flambeaux allumés & des rameaux verds, chantant des pseaumes & des cantiques. Ces marques de vénération parurent augmenter la modestie du Saint Pasteur. Quand il fut chez lui, il vécut presque toujours dans son monastère, où il refusa même de commander. Il se tint alors plusieurs conciles, pour le rétablissement de la discipline. Dans celui de Junque, un évêque, nommé Quod-vult-Deus, ayant disputé la préséance au S. Evêque de Ruspe, tous les Pères jugerent en faveur de l'illustre Fulgence, qui accepta cette distinction dans la crainte de préjudicier à l'autorité ecclésiastique: mais voyant son compétiteur très-sensible à cette espèce d'humiliation, dans un concile qui se tint peu après à Suffecte, il supplia si instamment les Pères de placer Quod-vult-Deus avant lui, qu'ils lui laissèrent quitter un rang qui n'étoit plus qu'une peine pour son humble charité.

T. IV. Conc. p. 1630. Après divers conciles particuliers, l'Evêque de Carthage y en convoque

un de toutes les provinces de l'Afrique; & il s'y trouva soixante évêques. Entr'autres dispositions, ils assurerent le droit d'exemption aux monastères qui en jouissoient; & l'on cita, comme un réglement propre à la province Bizacène, un décret plus ancien, portant que les monastères de l'un & l'autre sexe ne seroient pas, comme le clergé séculier, soumis à l'évêque diocésain; mais que différentes personnes rassemblées de plusieurs endroits en communauté, pour se soumettre immédiatement à l'Eglise de Carthage, par exemple, quoique leur monastère fût situé dans un autre diocèse, continueroient à dépendre de l'évêque de Carthage, non de l'évêque du diocèse où le monastère étoit situé. On trouva divers exemples de ce privilège, & l'on prouva même par des écrits de S. Augustin, que les monastères fondés par ses disciples n'appartenoient, ni aux fondateurs, ni à l'Eglise d'Hippone, mais à la communauté. C'est ainsi que les évêques les plus zélés pour la perfection évangélique, & les plus intelligens dans le choix des moyens propres à la maintenir, ne regardent pas comme contraire à la Hiérarchie, ce que l'Eglise, en réprimant tant d'abus, laisse néanmoins subsister depuis les premiers âges.

Le repos de Fulgence fut auſſi laborieux, que l'avoit été ſon exil. Le premier fruit de ſon loiſir fut ſon traité en trois livres de la Prédeſtination & de la Grace, où l'on remarque, comme en pluſieurs autres, qu'entre tous les diſciples du grand Evêque d'Hippone, nul n'a mieux compris, ni expliqué ſa doctrine, que le pieux Evêque de Ruſpe. Il fit enſuite ſon célèbre traité de la Foi, pour un pélerin nommé Pierre, qui partoit pour les ſaints lieux; & qu'il vouloit prémunir contre les hérétiques dont l'Orient fourmilloit. Il lui donne ſur la fin de l'ouvrage quarante règles ou maximes, d'autant plus dignes d'attention, qu'on ne peut s'en écarter, à ce qu'enſeigne l'Auteur, ſans encourir la note d'héréſie. Le dernier ouvrage du Saint Evêque de Ruſpe eſt la lettre au Comte Régin, qui l'avoit conſulté ſur quelques articles de la doctrine des ſectaires nommés incorruptibles, & ſur des points de morale relatifs à la vie militaire. La mort l'empêcha d'achever cet ouvrage: mais Régin conſervant au diſciple le reſpect qu'il avoit eu pour le maître, déſira recevoir du diacre Ferrand les inſtructions qu'il avoit demandées à ſon Evêque.

S. Fulgence, un peu avant ſa mort, ſe

retira dans son monastère, où il redoubla ses austérités & toutes ses ferveurs, pour se préparer à ce grand passage : il y tomba malade, & souffrit pendant plus de deux mois des douleurs extrêmes. Les médecins lui conseillerent les bains, & quelques autres remèdes : il les négligea, comme de vains adoucissemens qui ne pouvoient empêcher que la douleur, & non le dépérissement de la nature. Cependant aussi charitable envers les autres que dur à lui-même, il rassembla ses moines & ses clercs, quand il se sentit près de sa fin, & leur demanda pardon de la sévérité dont il craignoit d'avoir usé à leur égard. Il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, donna sa bénédiction à tous les assistans, qui la lui demanderent en fondant en larmes, puis rendit tranquillement son ame à Dieu, le premier jour de Janvier de l'année 533, la vingt-cinquième de son épiscopat, & la soixante-cinquième de son âge. Il fut enterré dans une église de Ruspe, où il avoit placé des reliques des Apôtres, & où, suivant l'usage ancien, l'on n'avoit encore enterré personne.

Avant cet évènement si considérable pour l'Eglise d'Afrique, on vit, selon la remarque de S. Grégoire le Grand, ce

Greg. III Dial, c. 3. qui étoit jusques-là sans exemple, un Pontife Romain dans la Nouvelle Rome. Ce fut le Pape Jean, natif de Toscane, lequel avoit succédé, le 13 Août 523, à Hormisda mort sept jours auparavant. Comme l'Empereur Justin vouloit contraindre les Ariens à se convertir, & leur enlevoit leurs églises pour les donner aux Catholiques, Théodoric, Roi d'Italie & Arien, obligea le Pape d'aller en ambassade à Constantinople, afin d'inspirer plus de modération à l'Empereur. Le Roi Goth étoit d'autant plus choqué de la conduite de Justin, que lui-même n'avoit jamais songé qu'à gouverner en paix tous ses sujets indistinctement, sans aucun égard à la différence de leurs religions. On raconte même, qu'il chassa un de ses officiers, dont il étoit fort content d'ailleurs, parce qu'il avoit renoncé à la foi Romaine, pour embrasser l'Arianisme dans la vue de lui plaire. Comment me sera-t-il fidèle, dit ce Prince, s'il ne l'est pas à son Dieu? Il joignit au Pape quatre ambassadeurs de rang sénatorial, leur recommanda instamment à tous de bien s'acquitter de leur commission, & menaça de traiter les Catholiques d'Italie, comme les Ariens seroient traités en Orient.

Le Pape Jean parut à C. P. en Saint

& Souverain Pontife. On prétend qu'en entrant dans la ville, il guérit un aveugle, en lui mettant la main sur les yeux, à la vue de tout le monde: car tous les citoyens étoient venus au devant de lui, jusqu'à douze milles, avec des croix & des cierges allumés. L'Empereur se prosterna à ses pieds, voulut être couronné de sa main, quoiqu'il l'eût déjà été par Epiphane alors Patriarche; & ce Prélat par honneur invita le Pape à officier dans la grande Eglise: ce qu'il fit en latin le jour de Pâque, avec la pompe la plus auguste, & siégeant dans la première place: déférence qu'on n'avoit pour aucun évêque étranger, quelque distingué qu'il pût être. Jean communiqua avec tous ceux des évêques Orientaux qui révéroient le Concile de Calcédoine; & l'on n'en remarque point d'autre que Timothée d'Alexandrie, qu'il ait exclus de sa communion. Sans gêner l'Empereur d'une façon peu convenable, dans les mesures qu'il prenoit pour la prospérité de l'Eglise Orientale, le Pontife répondit néanmoins avec zèle aux intentions du Roi Théodoric, & aux vœux des Fidèles d'Occident, menacés des plus fâcheuses représailles. En représentant vivement à Justin le péril que cou- Mar. Chr. an. 525.

roit la foi en Italie, il en obtint que les Ariens de l'Empire demeureroient tranquilles.

Mais les belles années de Théodoric étoient passées. Après qu'on lui eut sauvé une première occasion de flétrir la gloire d'un long & beau regne, il ne fut pas se sauver lui même d'un nouvel écueil. Ce Prince vieillissoit, & la foiblesse de l'âge que les principes de la vraie foi ne soutenoient point, le rendoit soupçonneux. Il fit arrêter deux Sénateurs Romains, le plus hommes de bien & le plus méritans de leur siècle; savoir Symmaque & son gendre Boëce, tous deux Consulaires, & tous deux honorés constamment de la confiance du Roi. On les accusoit vaguement de vouloir rétablir l'ancienne autorité du Sénat, & d'en traiter secrètement avec l'Empereur. Mais Boëce étoit coupable d'un crime plus capital, au jugement du Prince Arien, ou du moins des turbulens sectaires, qui commençoient à obséder sa vieillesse; & c'étoit le zèle de ce savant homme pour la religion catholique, qu'il défendoit puissamment par ses écrits. Il fut arrêté le premier; & pendant six mois que dura sa prison, il composa ses cinq livres de la Consolation de la Philosophie;

losophie : ouvrage parfaitement digne de son titre, & où l'on trouve en effet, avec l'onction d'une confiance filiale en la Providence, tous les motifs de consolation les plus propres à faire impression sur un philosophe chrétien. Il étoit versé dans toutes les sciences. On cite une lettre de Théodoric même à Boëce, qui fait foi, tant de la capacité universelle du Savant, que de la haute & stérile estime du Monarque. Il eut la tête tranchée l'an 524. Son beau-père Symmaque, qui n'étoit pas moins zélé pour la vraie religion, eut le même sort l'année suivante.

Il étoit juste que le Souverain Pontife eût un attachement particulier pour deux Fidèles de ce caractère. Ce fut un crime pour lui, dans l'esprit soupçonneux de Théodoric, dont les ombrages augmenterent considérablement, à la nouvelle des honneurs extraordinaires que Jean avoit reçus à Constantinople. Comme il arrivoit à Ravenne pour rendre compte de son ambassade, n'ayant lieu de s'attendre qu'à des actions de graces, il fut arrêté avec les Sénateurs de sa compagnie. Toutefois le Roi d'Italie craignant le ressentiment de l'Empereur, n'osa les faire périr d'une mort violente ; mais il Hist. Miscel. L. 15.

les tint dans une rude prison, où le Pape Jean mourut de maladie le 18 Mai 526, après avoir tenu le Saint Siège près de trois ans. Son corps fut transféré & enterré à S. Pierre de Rome ; & l'Eglise honore sa mémoire, comme d'un saint martyr. Sa place fut remplie, le 24 Juillet suivant, par Félix III, qui l'occupa plus de quatre ans.

Procop. l. Goth. c. 1. Théodoric survécut peu à tant d'illustres victimes. Un jour qu'on servoit un grand poisson sur sa table, il s'imagina voir dans le plat la tête du Sénateur Symmaque, qui le regardoit d'un œil menaçant. Il lui prit un grand frisson, ou plutôt un accès mortel de frénésie. On le mit au lit, & il expira peu de jours après, en pleurant son crime, sans pouvoir calmer des remords bien semblables au désespoir. Il fit cependant reconnoître Roi d'Italie, son petit-fils Athalaric, âgé de huit ans, sous la tutèle de sa mère Amalasonte ; & Amalaric, fils d'une autre de ses filles, fut déclaré Roi des Visigoths en Espagne, & dans la partie méridionale des Gaules, depuis les Pyrénées, jusqu'au Rhône. Théodoric avoit regné 37 ans, à compter depuis son entrée en Italie sous l'aveu de l'Empereur Zénon, & 33 depuis la défaite du Roi

Odoacre ; étant mort l'an 526, le 30 Août, jour qu'il avoit destiné à chasser des Eglises tous les prêtres catholiques. Telle fut la triste fin de ce Prince, assez grand par la force & la droiture de son ame, pour résister à la contagion de la barbarie & de tant d'années de prospérité ; mais trop foible, sans le secours de la foi, pour ne pas ternir enfin la splendeur même de ses bonnes qualités naturelles.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Depuis le commencement de l'Empire de Juſtinien en 527, juſqu'à la concluſion du cinquième Concile en 553.

LEs Conquérans Barbares ayant forcé de tout coté les barrières élevées contre eux par les anciens Romains; & ayant déjà envahi les plus beaux apanages de l'Egliſe ainſi que de l'Empire, bientôt ils euſſent tout englouti, tout ruiné, ou tout confondu, par l'influence trop ſoudaine de leurs mœurs ſauvages, ſi celui qui n'opère ſes miracles de protection qu'avec poids & meſure, & ſouvent

en les voilant ſous des moyens naturels, n'eût oppoſé à ce débordement général un Empereur tel que Juſtinien. Rome à qui ce nouveau Maître rendoit une partie de ſon ancienne ſplendeur, n'en avoit point vu de ſi grand, ou de ſi heureux, depuis Théodoſe; & le Peuple Romain, ſous ſon regne, put encore rappeler quelque ſouvenir du Peuple Roi qui avoit commandé à l'univers. Plus grand même à quelques égards qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, Juſtinien ſurvécut à eux tous & à lui-même, par ces loix ſages, qui étoient ſi néceſſaires au monde dans le renouvellement des nations & des dominations; & l'on peut dire, que dans ce corps de juriſprudence il regne encore ſur la plûpart des peuples. Il ſoutint preſque tout l'éclat de ſa gloire juſqu'à la vieilleſſe, & n'en perdit une partie avant ce terme, que pour avoir ſuivi les impreſſions de ſa femme Théodore, qui porta ſur le trône les mœurs baſſes & les malignes intrigues du lieu honteux d'où il l'avoit tirée. Alors il s'ingéra malheureuſement dans les affaires de la religion, & fit clairement connoître que, pour avoir été le vengeur des martyrs de l'Afrique, le ſoutien des confeſſeurs de l'Italie menacés d'une rude perſécu-

tion, le vainqueur des Goths & des Vandales, le législateur même le plus intelligent dans les droits de la société politique ou civile, il n'en étoit pas plus habile dans la science de la religion ; ou du moins qu'il n'avoit point de mission pour tenir des conciles, & faire des décrets en matière de foi.

Justinien dut son élévation à l'Empereur Justin, son oncle maternel, qui se sentant près de sa fin, le déclara Auguste, & le fit couronner avec sa femme Théodore, le premier jour d'Avril de l'année 527. Le vieil Empereur mourut quatre mois après, à l'âge de 77 ans, dont il en avoit regné neuf. Justinien qui en regna trente neuf, étoit alors au période de la vie le plus propre à régir l'Empire ; âgé de quarante-cinq ans, d'une belle taille, l'air & le visage agréable, le front majestueux, en un mot la physionomie & tout l'extérieur auguste & vraiment Romain. Tel est-il représenté dans une peinture en mosaïque, qu'on voit encore dans l'église de S. Vital de Ravenne, & que l'on croit être de son temps. Il y a la barbe rasée à la Romaine, peu de cheveux, la tête couverte d'une espèce de mortier orné de perles ; ce qui revient à la tiare des Perses,

dont on reprochoit à Justinien d'imiter le luxe dans les vêtemens. Il dormoit & mangeoit peu. Durant le Carême, il ne prenoit de nourriture que de deux jours l'un; encore n'étoit-ce que des herbes détrempées au sel & au vinaigre, en fort petite quantité, sans vin & sans autre boisson que de l'eau. Le propre jour de son couronnement, il se défit de tous ses biens de patrimoine, les distribua aux pauvres, & en autres bonnes œuvres; annonçant en toutes choses le plus grand zèle pour la religion. D'abord il donna par écrit sa profession de foi, contraire à toutes les hérésies & à toutes les nouveautés dangereuses, l'envoya dans toutes les provinces, & soumit aux peines décernées contre les hérétiques toutes les personnes que les prélats trouveroient dans les sentimens opposés à cette confession. Procop. Anecd c. 8. 12. 17.

Il défendit aux évêques de quitter leurs Eglises, pour venir à la Cour, sous quelque prétexte que ce fût; à moins qu'ils n'en eussent obtenu de lui une permission expresse. L'absence des évêques, dit-il, est cause que le service divin se fait sans dignité & sans édification, que les affaires des Eglises sont mal administrées, & leurs revenus employés en Lib. 42. c. de episc.

vaines dépenſes, non ſeulement par les prélats, mais par les clercs & les domeſtiques qui les accompagnent.

Par une autre loi, il défendit aux évêques, en exécution des conciles, de diſpoſer, par teſtament, par donation ou par quelque autre ſorte d'aliénation, des biens qu'ils auroient acquis depuis le commencement de leur épiſcopat; à moins qu'ils n'en euſſent hérité de leurs père & mère, oncles ou frères. Après cette défenſe, le Légiſlateur entre dans le détail de pluſieurs précautions ſages pour la ſûreté générale des biens eccléſiaſtiques; tels que le compte qu'on doit exiger des économes, & l'adminiſtration des hôpitaux, qui étoit alors une fonction eccléſiaſtique. Tous les clercs, ajoute-t-il, chanteront dans chaque égliſe les offices de la nuit, du matin & du ſoir; c'eſt-à-dire Matines, Laudes & Vêpres. Les Petites-Heures ne ſe diſoient pas encore en public. Ils ne doivent pas, pourſuit le Prince, ſe contenter du nom de clercs, en conſumant les biens de l'Egliſe, ſans faire leurs fonctions. Car il eſt abſurde qu'ils établiſſent des mercenaires pour chanter à leur place, tandis que pluſieurs laïcs ont la dévotion d'aſſiſter aux ſaints offices. Nous enjoi-

gnons de tenir la main à ce que l'intention des fondateurs soit remplie, & permettons à quiconque de dénoncer les délinquans.

Les soins de la religion n'absorberent pas la capacité du nouvel Empereur, & ne lui firent nullement négliger les affaires de l'Etat. Dès le commencement de son regne, il entreprit de réformer les loix Romaines; & d'abord il fit composer ce qu'on appelle son Code, qui est le recueil des constitutions ou ordonnances choisies des Empereurs précédens depuis Adrien, avec quelques loix qu'il avoit déjà faites lui-même. Ensuite il ordonna qu'on mît en corps d'ouvrages les meilleurs morceaux des anciens jurisconsultes, rangés sous certains titres, & leur donna le nom de Pandectes ou de Digestes. Pour rendre ces livres plus utiles, il y falloit une introduction; & c'est à quoi servent les Institutes, qui sont comme la clef de la jurisprudence Romaine, ou l'explication méthodique de ses principes. Enfin il corrigea son Code; & abrégeant la première édition, il publia la seconde, telle que nous l'avons encore. Ce Prince qui considéra beaucoup les Savans, quelle que fût son ignorance, & qu'on accusa de ne savoir

pas même lire, sut discerner les plus habiles jurisconsultes de son temps, & se servit principalement de Tribonien qui étoit Questeur; c'est-à-dire à peu près ce que nous appelons Chancelier.

Proc. II. Pers. c. 24. 25. On ne sauroit refuser à Tribonien les plus grands éloges, du côté de la science: mais il la déshonoroit par une lâche avarice, qui publioit ou supprimoit les loix, suivant l'intérêt des particuliers qui lui faisoient des présens. On remarque encore la corruption de ses principes, aux vestiges de Paganisme qu'il a laissés dans les écrits des Anciens, dont il a composé le Digeste.

Après tous ces réglemens de justice, Justinien fit pendant le reste de son regne un grand nombre de constitutions ou d'édits, qu'on recueillit après sa mort, & à quoi l'on donna le nom de Novelles. Il en est un grand nombre pour le bien de l'Eglise & des mœurs. Par la septième, on défend l'aliénation des biens ecclésiastiques, dans tout le détail convenable pour l'exécution. La sixième proscrit la simonie, avec une sévérité qui fait comprendre à quel point les abus étoient déjà montés en ce genre. On condamne les coupables à la perte de la dignité qu'ils ont voulu obtenir, &

de celle qu'ils poſſédoient antérieurement, ainſi qu'à la reſtitution du prix ſacrilège, au profit de l'Egliſe. Les laïcs ſont condamnés à reſtituer au double, & à l'exil perpétuel. La même loi veut que l'évêque ne ſoit pas marié, qu'il n'ait point d'enfans, & fait un devoir général de la continence aux prêtres & aux autres clercs. Elle règle auſſi le nombre des prêtres & de toutes les perſonnes du clergé de Conſtantinople, proportionnément à la néceſſité du ſervice & aux revenus de cette Egliſe. Comme il n'y avoit pas de quoi entretenir convenablement ce nombre de clercs, accru ſans bornes par trop de facilité de la part des évêques, l'Empereur défend de faire des ordinations nouvelles, avant que cette multitude de miniſtres ait été réduite au pied de la fondation.

On ne verra pas ſans étonnement, juſqu'où ce nombre montoit dès-lors. Il eſt ſtatué que la grande égliſe de Conſtantinople en particulier n'aura que ſoixante prêtres, cent diacres, quarante diaconeſſes, quatre-vingt-dix ſoudiacres, cent dix lecteurs, & vingt-cinq chantres; en tout 425 eccléſiaſtiques, ſans compter cent portiers, qui ſemblent n'être pas regardés comme clercs. Il eſt Nov. 6. 10. c. 1.

vrai que ce clergé desservoit deux autres églises, avec la cathédrale.

Dans la novelle cinquième, il est à remarquer qu'on ne devoit point fonder de monastère sans la permission de l'évêque, & que c'étoit à lui de choisir l'abbé. Le noviciat duroit trois ans, pendant lesquels on ne portoit pas l'habit. A la prise d'habit étoit attachée la profession. Si quelque esclave se réfugioit dans un monastère pour s'y faire moine, il falloit que son maître le revendiquât dans le cours des trois années du noviciat; sans quoi l'esclave étoit affranchi par la profession.

Justinien fit d'autres réglemens qui comblerent de joie tous les gens de bien & les vrais citoyens. Il chassa de la ville les femmes de mauvaise vie, & donna une maison où l'on reçut toutes celles qui voulurent se convertir. On faisoit avant lui un commerce odieux & infame d'enfans que leurs propres parens mutiloient pour les vendre plus cher: Justinien défendit ces indignités, sous des peines dont la crainte pût étouffer le cri de l'avarice, qui étouffoit celui de la nature. La loi qui s'opposoit à ce que les charges fussent désormais vénales, ne fut pas moins agréable au public,

qui craignoit que la vénalité des emplois n'entraînât celle de la justice.

L'esprit actif de cet Empereur n'oublia point la partie de la guerre. Dès le commencement de son regne, il montra une noble vigueur à soutenir la majesté de l'Empire. Il envoya demander aux Perses quelques places enlevées aux derniers Empereurs, & mit en même temps une armée puissante sur la frontière : il en fallut venir aux mains ; & Bélisaire qui la commandoit, prit de force ce qu'on avoit refusé de restituer. Ce Général reçut dans ses expéditions, de grands services du Roi des Huns, & de celui des Hérules ou Elures, ainsi appelés à cause des marais qu'ils habitoient. Graïtis, Roi de ces derniers, étant venu à Constantinople, fut si touché des spectacles magnifiques de religion qu'on lui donna ; & des discours de l'Empereur, qu'il se fit Chrétien avec douze des principaux de sa nation, ses parens, ou ses ministres. On engagea ensuite, par toutes sortes de bons traitemens, une partie de son peuple à l'imiter. Justinien leva lui-même le Roi converti, des fonts baptismaux. Evag. IV. c. 20, &c. Theoph. p. 146. & seq.

Il leva de même Gordas, Roi des Huns, qui se fit aussi baptiser. Mais il paroît que le Christianisme n'avoit pas

si bien pris parmi les Huns que parmi les Hérules. Le Roi Gordas étant à peine arrivé de C. P. dans son pays, où il signala sa première ferveur par la ruine des temples & des idoles, ses sujets l'égorgerent; se concertant pour cela avec son frère Monagère, qu'ils éleverent sur le trône. Justinien fit aussi embrasser le Christianisme aux Indiens nommés Auxumites, aux Zanes qui occupoient une partie de l'Arménie, & aux Abasges qui habitoient les environs du Caucase. Il adoucit les mœurs féroces des Zanes, après les avoir vaincus par ses généraux: & il fit cesser parmi les Abasges la coutume barbare d'enlever aux parens leurs plus beaux enfans, pour les faire eunuques, & les vendre aux Romains. En Ethiopie, sur la frontière d'Egypte, les Blémyens & les Nobates, tributaires des Romains, usoient encore des pratiques les plus révoltantes de l'idolâtrie. Les Blémyens en particulier sacrifioient souvent des hommes au soleil. L'Empereur donna ordre à Narsès qui commandoit dans ces quartiers, d'arrêter les sacrificateurs, d'abattre les temples, & d'envoyer les idoles à Constantinople.

Ce fut le même zèle dans le sein de l'Empire, tant contre l'idolâtrie que con-

tre l'hérésie ; & s'il y a quelque reproche à faire ici à Justinien ; c'est d'avoir poussé les choses jusqu'à l'excès. Il fit une multitude de parjures & d'hypocrites, réduisit quelques obstinés à se tuer de désespoir, occasionna même de dangereuses séditions. Il étoit si sévère contre les violateurs des loix publiées en faveur de la religion, que deux évêques ayant été convaincus d'impudicité peu après la publication d'un édit contre ce vice, il les fit déposer, mutiler ensuite, puis promener par toute la ville, précédés d'un crieur qui disoit : Apprenez, pasteurs des peuples, à ne point profaner la sainteté de votre caractère.

Id. pag. 251. Nov. LXX. 4.

Il avoit compris les Samaritains parmi les hérétiques, & les voulut traiter avec la même rigueur. Mais ils s'attrouperent, prirent les armes, commirent les impiétés & les cruautés les plus inouies, jusqu'à couper par morceaux des prêtres tout vifs, & faire frire leurs membres palpitans avec les reliques des martyrs. Le chef des révoltés se nommoit Julien, & avoit pour lieutenant, un autre furieux nommé Silvain, qui ne signala pas moins sa rage contre les Fidèles. Saint Sabas lui avoit prédit, dix ans auparavant, qu'il périroit par le feu. Pendant la plus grande

fermentation des esprits, Julien vint à Scytopolis, pour y tramer quelque trahison, fut reconnu, arrêté, & fut le champ brûlé au milieu de la ville.

V. S. Sab. c. 61. Mais son fils Arsène, hardi & rusé menteur, eut le front d'aller à Constantinople, trouva moyen de se pousser bien avant dans les bonnes graces, tant de l'Empereur que de l'Impératrice, & tourna tellement l'histoire de la mort de son père, qu'il leur inspira la plus vive indignation contre les Chrétiens de Palestine. Cependant depuis les derniers ravages, cette province désolée avoit plus besoin que jamais de la faveur & des graces du Souverain. Il étoit impossible de payer les impositions ordinaires, & Pierre, Patriarche de Jérusalem, de concert avec les évêques de sa dépendance, tentoit toutes les voies d'en obtenir la remise. Dans la conjoncture délicate des calomnies d'Arsène & des préventions de la Cour, on n'imagina rien de plus efficace que d'engager le S. vieillard Sabas qui vivoit encore, à faire de nouveau le voyage de Constantinople, & à se rendre le médiateur d'un peuple fidèle, dont le zèle peut-être un peu trop ardent, faisoit tout le crime.

Il ne se fit pas presser, & partit sans

délai, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingt-treize ans. L'Empereur en fut instruit & touché. Il envoya ses galères au devant de lui, avec le Patriarche & deux autres évêques, se prosterna à ses pieds sitôt qu'il le vit, reçut sa bénédiction avec les témoignages de la vénération la plus profonde, puis lui baisa la tête, sur laquelle il disoit avoir apperçu une couronne de lumière. On accorda au Saint beaucoup plus qu'il ne demandoit. L'Empereur informé de la vérité par un organe si sûr, tourna toute sa colère contre les Samaritains, principalement contre le fourbe Arsène, pour qui le charitable Sabas eut encore la générosité d'intercéder. Mais il eut aussi la consolation de le convertir, avec toute sa faction. Justinien vouloit faire de grandes largesses aux solitaires, en considération de leur Saint Abbé, & leur assigner des revenus fixes & certains : mais Sabas s'opposa constamment à la libéralité du Prince, en le suppliant de ne pas les priver par là des ressources beaucoup plus assurées qu'ils avoient dans le Seigneur, qui étoit, lui dit-il, leur riche partage, & qui avoit fait pleuvoir le pain du Ciel dans les Déserts. Ce que nous vous demandons, poursuivit-il

Ib. c. 71.

d'un ton de prophète ; c'eſt quelque ſecours pour les Fidèles qui ont été pillés ; c'eſt le rétabliſſement des égliſes brûlées par les Infidèles, avec la fondation d'un hôpital pour la Sainte Cité. A ces conditions, & ſi vous continuez à extirper les héréſies, ſachez que le Tout-puiſſant ajoutera à vos Etats l'Afrique, la Grande Rome, & le reſte de l'Empire d'Honorius, perdu par vos prédéceſſeurs. Juſtinien accorda tout. On commença par bâtir à Jéruſalem un hôpital de deux cens lits, avec un revenu de quatre mille ſous d'or ; c'eſt-à-dire d'environ vingt mille livres de notre monnoie ; le ſou d'or valant à peu près cent de nos ſous. Le S. Abbé, après une négotiation ſi heureuſe, ne tarda point à partir pour la Paleſtine, où il fut reçu en triomphe. Peu après il tomba malade, & mourut âgée 94 ans. Son collègue & ſon ami, l'Abbé S. Théodoſe étoit mort quatre ans auparavant.

Dans le temps que ces deux lumières du déſert s'éteignoient en Orient, l'aſtre le plus brillant de la vie cénobitique ſe levoit au contraire pour l'Occident. Benoît iſſu d'une famille diſtinguée, aux environs de Norſie en Italie, & de là envoyé à Rome pour les études, y fut

si effrayé de la corruption des jeunes gens de son âge, qu'il abandonna secrètement la ville, & se retira dans une caverne sauvage, à quarante milles de distance. Il y demeura trois ans, sans que personne en sût rien, excepté un seul moine du voisinage, nommé Romain, qui l'ayant trouvé dans sa grotte, le confirma dans son dessein, le revêtit de l'habit monastique, & lui fournit du pain pour sa nourriture. Après cet espace de temps, il fut découvert par des bergers, qui le voyant vêtu de peaux, & caché dans les broussailles, s'en éloignerent avec effroi, comme d'un monstre sauvage. Mais quand ils eurent reconnu la manière de vivre de ce digne serviteur de Dieu, leur crainte se changea en admiration, & en une confiance religieuse. Ils l'écouterent, comme un Ange descendu du Ciel, quitterent, à ses exhortations, leur premières mœurs, & l'imiterent suivant leur portée. Le saint Habitant de la caverne devint célèbre dans tout le voisinage, tout le monde accourut vers lui, un champ vaste & fertile s'ouvrit au zèle apostolique qu'il respiroit.

De peur néanmoins que l'orgueil ne corrompît ses vertus, Dieu permit qu'il

fût humilié par la tentation. Un jour qu'il étoit seul, le souvenir d'une personne du sexe qu'il avoit vue autrefois, fit une telle impression sur son ame, qu'il lui vint en pensée de quitter sa solitude & tous ses pieux desseins. Mais bientôt irrité contre lui-même, du péché qui regnoit malgré lui dans ses membres, & voyant près de là des touffes épaisses de ronces & d'orties, il se dépouilla de tous ses vêtemens, & se roula dans les épines, jusqu'à ce que son corps fût tout en sang. Ce courage héroïque le délivra pour toujours du Démon de la chair.

Non loin de sa retraite, & près de Tivoli étoit un monastère, dont les moines qui venoient de perdre leur abbé, le prierent instamment de le remplacer, & de les conduire dans les sentiers étroits de la perfection. Il résista long-temps, en leur disant qu'ils ne s'accomoderoient pas de ses manières. La prédiction ne fut que trop vraie. Par une noirceur propre à de méchans moines, honteux de se révolter hautement contre un Saint, & trop lâches pour quitter leurs mauvaises habitudes, ils résolurent de le faire périr secrètement, en lui donnant du vin empoisonné. Mais au moment de la table, tandis qu'il en faisoit la bénédiction selon

Act. SS. Bened. c. 3.

sa coutume, le verre se cassa avec bruit, comme s'il eût été frappé d'un coup de pierre. Le Saint connut en même temps par révélation, de quel péril il étoit préservé; & se levant avec un air & un visage tranquilles; Dieu vous le pardonne, mes frères, leur dit-il: mais votre haine est aussi gratuite que cruelle. N'est-ce pas vous qui m'avez obligé d'être votre supérieur? Ne vous avois-je pas annoncé que vous ne vous accomoderiez point de moi? Cherchez enfin un maître qui vous convienne. Aussi-tôt il les quitta, pour retourner à sa première solitude. Il y devint plus célèbre de jour en jour, par ses miracles & par l'éclat de ses vertus. Les jeunes gens vinrent le trouver en foule, & les maisons de Rome les plus illustres lui donnerent leurs enfans à élever. De ce nombre furent Maur fils d'Equice, & Placide fils du Patrice Tertulle, l'un & l'autre des plus renommés dans la suite entre ses disciples. Enfin les prosélytes arriverent en si grand nombre, qu'il bâtit douze monastères, dont l'on montre encore les emplacemens. Il mit dans chacun douze religieux, avec un supérieur particulier.

Mais son plus fameux établissement, le chef-d'œuvre de la vie régulière, & l'heu-

reux berceau de l'Ordre de S. Benoît, fut le monastère du Mont-Cassin, au royaume de Naples. Quand le saint Abbé s'y rendit pour la première fois, il restoit sur cette montagne un ancien temple d'Apollon que les payſans du voiſinage adoroient encore; & tout à l'entour, des bois consacrés, où ils faisoient leurs cérémonies superstitieuses. Benoît y étant arrivé, brisa l'idole & l'autel, coupa le bois, eut assez d'empire sur l'esprit des idolâtres, pour leur faire embrasser la foi, & bâtit, dans le temple même qu'il conserva, un oratoire de saint Martin, un autre de saint Jean, & tout près de là son monastère.

Alors il jugea nécessaire de mettre par écrit ce qu'il s'étoit jusques-là contenté d'enseigner de vive voix: la bouche du supérieur ne suffisant plus à un si grand nombre de disciples, qui devoient se multiplier encore infiniment davantage par la suite des temps. Toute austère que nous paroît aujourd'hui la règle de S. Benoît, il ne s'y proposoit néanmoins que de réduire la perfection évangélique à des préceptes pratiques, qui fussent à la portée d'un plus grand nombre de personnes; & il avoit spécialement en vue celles qui ne se sentoient pas la force de

soutenir le genre de vie des premiers solitaires. La fin de cette règle, comme de toute la vie monastique; c'est partager le temps entre le travail & la prière. Pendant l'hiver, on se levoit à deux heures pour l'office de la nuit, qui est nommé Vigile, & composé comme aujourd'hui, quoique dans un ordre moins invariable & tant soit peu différent, d'une hymne, de pseaumes, de leçons & de répons. Au point du jour, on devoit commencer Laudes, que le saint appelle Matines; & dans l'intervalle de ces deux offices, on s'occupoit de la méditation & de la lecture. L'office étant plus long les jours de fête & de dimanche, on s'y levoit plus matin, ainsi que pendant l'été; l'office du matin, ou Laudes devant toujours se commencer à la pointe du jour, & l'office de la nuit devant le précéder, de tout le temps requis pour les méditations ordinaires & pour les lectures. La distribution des pseaumes pour chaque heure, est marquée telle qu'on l'observe encore parmi les disciples du saint. Il paroit cependant qu'elle n'étoit pas aussi fixe, ou d'une obligation aussi stricte que dans les offices d'aujourd'hui; puisque le pieux Instituteur dit positivement, que si quelqu'un n'est pas con-

tent de la distribution des pseaumes, il peut les ranger autrement; pourvu qu'en chaque semaine on dise tout le pseautier, que nos Pères, ajoute-t-il, avoient la ferveur de réciter tout entier chaque jour.

Après l'office du matin: c'est-à-dire à six heures en été, & plus tard suivant le degré de jour ou les saisons, on alloit au travail qui duroit jusqu'à dix heures; puis on donnoit encore deux heures à la lecture. Après midi, il y avoit à peu près autant de travail que dans la matinée; en tout, sept heures au moins par jour. Il paroît cependant, que dès-lors tous les moines n'étoient pas généralement & nécessairement occupés de travaux rudes & grossiers, tels que la culture de leurs terres & la récolte de leurs moissons; mais seulement quand la nécessité du lieu, ou la pauvreté les y obligeoit. On a pu, suivant les circonstances, substituer les travaux de l'étude à ceux des mains. Il a même convenu de le faire, quand la coutume s'est introduite de conférer les saints ordres au plus grand nombre des religieux. Ils étoient presque tous simples laïcs, au temps de Saint Benoît; & l'on ne croit pas que lui-même ait reçu aucun ordre ecclésiastique. L'habit

L'habit des moines étoit le vêtement ordinaire des pauvres, ou des gens de la campagne; c'est-à-dire la tunique, la cuculle dont l'étoffe varioit suivant les saisons; & pour le travail, le scapulaire plus large & plus court qu'à présent. Quant à la qualité des étoffes, on choisissoit les plus communes du pays: le S. Abbé n'en marque pas la couleur. Les lits consistoient en une natte, où une paillasse piquée, un drap de serge, une couverture, un chevet; & l'on couchoit tout vêtu, afin d'être toujours prêt pour l'office.

Quant à la nourriture, on accorde pour chaque repas, deux portions cuites, non compris une troisième portion des fruits ou des légumes qui croissoient dans les terres du monastère; & par jour, une livre de pain, c'est-à-dire douze onces qui faisoient la livre Romaine. Pour la boisson, on accorde un demi-septier de vin, comme par indulgence; parce qu'il étoit devenu difficile, dit le saint Abbé, de faire goûter aux moines plus d'abstinence en cette matière. Les heures des repas varioient, suivant les saisons. Tout l'été; c'est-à-dire depuis Pâque jusqu'à la mi-septembre, on dinoit à Sexte ou Midi, & l'on soupoit au déclin du

jour ; ſi ce n'étoit les mercredis & vendredis qu'on jeûnoit, hors le ſeul temps paſchal, juſqu'à l'heure de None ; ou pour mieux dire, juſqu'à une heure & demie marquée par la règle pour la récitation de l'office de None. On dînoit à cette même heure, durant tout l'automne & l'hiver. Pendant le Carême, on mangeoit ſeulement au ſoir. Pour le ſouper, en quelque ſaiſon que ce fût, il devoit ſe faire de jour. Les moines faiſoient la cuiſine tour à tour ; ce qui ne l'annonce pas fort avantageuſement. On avoit beaucoup plus de ſoin des malades, à qui l'on accordoit toutes les viandes qui pouvoient leur être bonnes ; au lieu que la chair des quadrupèdes étoit interdite aux religieux qui ſe portoient bien.

La règle attribue une grande autorité à l'abbé. Dans les affaires, il doit conſulter les anciens, & même aſſembler toute la communauté ou le chapitre, pour les choſes d'importance : mais après avoir pris l'avis de chacun, la déciſion dépend de lui ſeul ; & tous doivent s'y ſoumettre. Perſonne, ſans ſa permiſſion, ne doit recevoir ni préſens, ni lettres, ni ſortir de l'enclos du monaſtère. Tels ſont les points capitaux & les plus dignes

de remarque dans la règle de S. Benoît, trouvée si sage, qu'elle est devenue avec le temps la règle presque universelle de tous les moines d'Occident. On rapporte la fondation du Mont-Cassin au pontificat de Félix III.

De son temps, & sous le regne d'Athalaric Roi des Goths en Italie, qui ne traita pas les Catholiques avec moins d'équité que ne l'avoit fait Théodoric son aïeul dans son plus beau temps, on publia une loi digne d'attention, par la connoissance qu'elle nous donne du point où en étoit alors l'autorité temporelle des Papes à Rome. Athalaric, ou plutôt Amalozonte, mère du jeune Roi & Régente du Royaume, en confirmation de l'ancienne coutume, ordonna que, si quelqu'un vouloit actionner un clerc de l'Eglise Romaine, il s'adresseroit premièrement au Pape, & ne pourroit recourir au juge séculier, qu'après avoir prouvé le déni de justice, de la part de l'Eglise. Ainsi l'autorité ou juridiction temporelle des Souverains Pontifes ne s'étendoit encore que sur les clercs en défendant, avec appel au juge séculier.

Il n'en étoit pas de même du pouvoir & du régime purement spirituel, qui s'étendoit dans toutes les parties du monde

Tom 13 Conc pag 1666.

chrétien. L'an 529, il se tint à Orange dans les Gaules, un concile dont la confession de foi fut aussi-tôt portée à Rome, pour être confirmée. Il y avoit encore dans les provinces méridionales de la Gaule quelque reste du Sémi-Pélagianisme, qui avoit pris naissance dans les monastères les plus renommés pour leur ferveur, & qui en étoit d'autant plus difficile à extirper. Nous avons appris, disent les Pères au nombre de treize, y compris saint Césaire leur chef; nous avons appris que quelques personnes par simplicité conservent des sentimens peu conformes à la foi catholique: C'est pourquoi nous jugeons à propos de faire recevoir certains chefs précis de doctrine, qui en assurent l'intégrité.

Les articles qui suivent ce préambule, sont au nombre de vingt-cinq, dont les huit premiers, en forme de canons, portent en substance: Que le péché d'Adam, passé du Père aux descendans, nuit aux ames aussi bien qu'aux corps; que la prière ne précède pas la grace, mais que la grace nous prévient pour nous faire prier; que, ni la rémission des péchés, ni le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; en un mot, que par les forces de la na-

ture nous ne pouvons rien faire ni penſer qui tende au ſalut. Nous devons donc enſeigner & croire, conclut le Saint Concile, que par le péché du premier homme, le libre arbitre eſt tellement affoibli, que perſonne, avant le Sauveur, n'a pu autrement que par la grace du Sauveur, aimer Dieu comme il faut, croire en lui, ou faire le bien pour lui; ainſi qu'après l'avènement du Sauveur, le déſir même du baptême vient purement de la grace, & jamais de la nature. Nous n'en croyons pas moins, ajoute le Concile, que tous les baptiſés devant accomplir ce qui tend au ſalut de leur ame, ils le peuvent par le ſecours & la coopération de J. C., s'ils veulent travailler fidèlement. Mais que quelques-uns ſoient prédeſtinés au mal, loin de le croire, nous déteſtons quiconque le croiroit, & nous lui diſons anathême. Il y eut vers le même temps, ſur le même objet de la grace, un concile à Valence, où l'on confirma pareillement la doctrine Catholique.

Celui de Vaiſon, du 3 Novembre 529, ne fut qu'une entrevue de charité. On y fit cependant quelques canons dignes de remarque. Pour l'utilité du peuple, on commit aux prêtres le ſoin

de prêcher dans les paroiſſes de la campagne, ainſi que dans les villes. Si quelque infirmité empêche le prêtre de prêcher, le diacre lira une homélie des Pères. A l'exemple du ſaint Siège & de l'Orient comme de l'Italie, on dira le *Kyrie eleiſon* dans nos Egliſes; & à toutes les meſſes, même du Carême & des Morts, on dira trois fois *Sanctus* comme aux meſſes publiques. On récitera auſſi dans nos Egliſes le nom du Pape; & au *Gloria Patri*, on ajoutera *Sicut erat in principio*, comme il ſe pratique en Afrique & en Italie, à cauſe des Ariens. Dans le Concile de Carpentras tenu deux ans plutôt, il avoit été ordonné que les dons faits aux Egliſes de la campagne, ſeroient tout entiers pour leurs clercs, ou pour leurs réparations, ſi l'Egliſe Cathédrale étoit aſſez riche; que ſi l'évêque n'a point aſſez de revenu pour la dépenſe qu'il eſt obligé de faire, après avoir laiſſé aux paroiſſes ce qui ſuffit, tant pour leur clergé que pour leurs réparations, il prendra le ſurplus.

L'Egliſe d'Eſpagne, ſous la domination des Viſigoths Ariens, ſe montroit d'autant plus attentive à la conſervation, ſoit du dogme, ſoit de la diſcipline,

que le mélange des nations corrompues fourniſſoit une matière plus abondante à la vigilance. Non content d'infliger de nouvelles peines aux empoiſonneurs & aux inceſtueux, le Concile de Lérida pourvut à ce que les clercs, témoins aſſidus de la férocité des Barbares, ne ſe départiſſent pas pour cela des anciennes maximes de la douceur eccléſiaſtique. Il leur défendit, ſous peine d'être exclus à jamais des ordres ſupérieurs, de répandre le ſang humain pour quelque raiſon qu'on pût alléguer, même pour défendre une ville aſſiégée.

Le deuxième Concile de Tolède, tenu en 521, confirma les canons anciens, touchant la continence des clercs & la défenſe des mariages entre parens en tout degré connu de parenté. Les interſtices des ordinations ſont marqués dans ce Concile d'une manière nette & inſtructive. Les enfans deſtinés à la cléricature, porte le premier canon, ſeront d'abord tonſurés & mis au rang des Lecteurs; quand ils auront dix-huit ans accomplis, on les avertira de la liberté où ils ſont encore de ſe marier; que s'ils promettent librement de garder la continence, on les ordonnera Soudiacres à vingt ans. A vingt-cinq accomplis, ſi leur conduite a

été édifiante, ou leur conférera l'ordre du Diaconat; si ayant été mariés ils promettent en âge mûr, du consentement de leurs femmes, de garder la continence, ils pourront aspirer aux ordres sacrés. A la fin de ce Concile, Tolède est qualifié de Métropole; & c'est la première fois qu'on lui donne ce titre.

C'étoit Boniface II qui rempliſſoit alors la chaire de S. Pierre, pour laquelle il avoit été ordonné, le 15 Octobre 530, un mois ou deux après la mort de Félix III. Boniface étoit Romain de naiſſance, mais Goth de nation. Son élection ne fut pas du goût de tout le monde. On élut en même temps un certain Dioſcore, qui étant mort un mois après, entraîna avec lui l'extinction du ſchiſme. Boniface le fit condamner & anathématiſer après ſa mort: ce qu'on prit pour un reſſentiment qui tenoit plus de la dureté de ſon origine barbare, que de la douceur convenable au Vicaire du Sauveur des hommes. Il ne déplut pas moins, en marquant le Diacre Vigile pour ſon ſucceſſeur, & en forçant les évêques de s'engager par écrit & par ſerment à l'exécution du décret qu'il en fit faire dans un concile, & qui fut néanmoins annulé bientôt après comme contraire à l'eſprit des ca-

nons & à la dignité du Siège Apostolique. Boniface même reconnut sa faute, & brûla publiquement l'écrit par lequel il avoit prétendu lier les évêques. Le Seigneur laissa peu de temps en place ce Pontife entreprenant. Il mourut au mois d'Octobre ou de Novembre de l'an 532, & il eut pour successeur Jean surnommé Mercure, Romain d'origine ainsi que de naissance, & prêtre du titre de S. Clément.

Sur la fin de Boniface, il y eut une affaire très-intéressante portée à son tribunal. Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, accusé pardevant le Patriarche de Constantinople, déclara qu'il ne relevoit point de ce siège, mais du Pape, comme tous les évêques de l'Illyrie. On ne laissa pas de le mener de force à Constantinople, où le Patriarche Epiphane porta une sentence contre lui, en prenant toutes les mesures possibles, de peur qu'il ne s'échappât & ne se rendit à Rome. Mais si l'Archevêque ne put y aller, il trouva moyen d'y faire passer sa plainte par Théodose, Evêque d'Echine & l'un de ses suffragans. Celui-ci en son nom & au nom de plusieurs autres évêques de la province de Thessalie, présenta requête contre la sentence prononcée à C. P., au préjudice de la juriſdiction du

T. IV. Conc. p. 1691.

saint Siège. Il est incontestable, dit-il, que bien que le Siège Apostolique s'attribue à bon droit la primauté sur toutes les églises du monde, il a un droit tout particulier sur celle de l'Illyrie. Le Pape assembla un concile, dont le jugement ne nous est point parvenu dans sa teneur expresse, mais qu'on sait avoir maintenu les droits du patriarchat d'Occident.

L'an 533, il se tint à Orléans un concile plus connu, & que l'on compte pour le second de cette ville. Il fut nombreux & composé des évêques, sujets des trois Rois, Théodoric, Childebert & Clotaire. Ces Princes Chrétiens & barbares qui firent long-temps un bizarre alliage des œuvres du zèle & des excès de la cruauté, après s'être souillés du sang de leurs propres neveux, des enfans de Clodomir dont ils vouloient envahir les Etats, rassemblerent leurs évêques respectifs à Orléans, comme la ville la plus à portée des différens Diocèses, pour travailler au rétablissement de la discipline. La simonie étoit un des plus grands maux qui affligeât l'Eglise, & de jour en jour elle prenoit de nouveaux accroissemens. Le Concile ordonna de rejeter comme un réprouvé quiconque tenteroit d'obtenir l'épiscopat à prix d'argent. Il défendit à tout prêtre

de demeurer avec des laïcs, ſous peine d'être privé des fonctions du ſacerdoce; tant la corruption du ſiècle paroiſſoit contagieuſe pour les eccléſiaſtiques qui devoient demeurer ſeuls, ou avec des gens de leur état, dans une eſpèce de communauté. On renouvella la défenſe qui avoit déjà été faite, d'ordonner des diaconeſſes, à cauſe de la fragilité du ſexe; & l'on excommunia les abbés qui mépriſoient les ordres des évêques.

Il y eut vingt-ſix évêques à ce Concile, ſans compter les députés de cinq abſens. On croit qu'Honorat, Archevêque de Bourges, y préſida. On y vit cinq autres métropolitains; ſavoir, Flavius de Rouen, ſucceſſeur de S. Gildar ou Godard, Léon de Sens, Injurioſus de Tours, Julien de Vienne, ſucceſſeur de S. Avit, & Aſpais d'Eauſe. Les Pères du Concile prirent leur place à l'ordinaire, ſuivant la dignité de leur ſiège, ſans égard au rang de l'ordination; quoiqu'en diſent des Auteurs, d'ailleurs très-exacts, qui peuvent avoir été trompés par l'ordre arbitraire des ſouſcriptions. En effet, Chronope de Périgueux, dont la ſouſcription ſuit celles d'Aſpais d'Eauſe, de Léonce d'Orléans & d'Eleuthère d'Auxerre; étoit plus ancien dans l'épiſcopat que ces trois

évêques, puisqu'il avoit assisté au premier Concile d'Orléans, avec leurs prédécesseurs.

Flavius de Rouen est honoré dans son Eglise, sous le nom de S. Flien, & l'on garde son corps à S. Martin de Pontoise. De son temps, le Roi Clotaire fonda à Rouen le monastère de S. Pierre & S. Paul, qui a pris dans la suite le nom de S. Ouen. Léon de Sens & Julien de Vienne sont aussi honorés comme saints. Quoiqu'Injuriosus n'ait pas reçu publiquement le même titre, il marqua pour tout ce qu'il jugeoit importer à la religion, un zèle qu'on ne trouve guère que dans les saints. Le Roi Clotaire avoit ordonné que toutes les Eglises de son royaume lui payassent un tiers de leurs revenus. Plusieurs prélats, par un esprit de pusillanimité, ou par des vues encore plus blâmables d'intérêt & d'ambition, ne se mirent pas seulement en devoir de faire des remontrances: mais le digne successeur de S. Martin alla trouver le Monarque, & lui fit si bien concevoir le danger de s'approprier les dons offerts à ce grand Saint, que le Roi se condamna lui-même, demanda pardon, & pria l'Evêque d'intercéder pour lui auprès de son saint prédécesseur. Entre

Greg. Tur. IV. Hist. c. 2.

les autres évêques de ce Concile; les plus renommés pour leurs éminentes vertus sont S. Lo de Coutance, S. Eleuthère d'Auxerre, S. Innocent du Mans, S. Agrippin d'Autun & S. Gal d'Auvergne, tous honorés d'un culte public par l'Eglise.

S. Remi étoit mort dès le commencement de cette année 533. Il nous reste de lui un testament, dont la plus rigoureuse critique ne sauroit nier l'authenticité. Il institue ses héritiers, avec l'Eglise de Rheims, Loup Evêque de Soissons & le Prêtre Agricole ses neveux. Nous voyons par ses différentes donations, qu'il étoit fort riche en terres patrimoniales & en esclaves. Entre les dons faits à son Eglise, le plus digne d'attention est un vase magnifique qu'il avoit reçu du Roi Clovis, & dont il voulut qu'on fit un ciboire & un calice. Sur le calice qui devoit servir à la communion du peuple, il ordonna de graver trois vers latins qu'il avoit déjà fait mettre sur un vase de l'Eglise de Laon, & qui témoignent de la manière la plus claire & la plus formelle, que le calice consacré contient le même sang qui a coulé des plaies du Rédempteur. Hincmare, Evêque du même siège long-temps après lui, rapporte que ce calice s'étoit conservé

Tom. 1. Bibl. nov. Lab. p. 806.

jusqu'à son temps, & qu'on le fondit pour tirer les captifs de la servitude des Normands. S. Remi lègue au Prêtre Agricole une vigne, à la charge de faire pour lui une offrande à l'autel les fêtes & les dimanches, & de donner tous les ans un repas aux prêtres & aux diacres de l'Eglise de Rheims. Le zèle de la paix & de la concorde donna l'origine à ces festins de charité, qui devinrent peut-être trop communs dans les siècles suivans.

Une multitude de saints & de saintes, fidèles aux leçons & aux exemples d'un si digne Pasteur, édifierent le pays de Rheims sous son épiscopat. Mais rien ne parut plus admirable qu'une famille de sept Vierges Chrétiennes qui habitoient le voisinage. Elles avoient toutes reçu le voile de S. Albin de Châlons, & répondirent si parfaitement à ses espérances, que toutes mériterent d'être honorées comme saintes. Ménehou la plus jeune est la plus connue: c'est d'elle que la ville nommée auparavant Auxuene, a pris le nom de Sainte-Ménehou. Vers le même temps, & dans la même province, on vit arriver une famille encore plus nombreuse de saints étrangers. Le plus renommé de la troupe qui consistoit en sept frères & trois sœurs, fut S. Gibrien qui

la conduiſoit. Ils avoient tous pris naiſſance en Irlande : mais la réputation des Egliſes de la Gaule les y attira, & ils s'y conſacrerent aux exercices de la piété en différens monaſtères. Le nombre de ces pieux aſyles s'y multiplioit de toute part.

Dans la ſeule province de Neuſtrie, nommée depuis Normandie, nous trouvons dès-lors trois célèbres inſtituteurs de la vie cénobitique dans les S. S., Marcou, Evroul & Vigor. S. Marcou, originaire de Bayeux, fut ordonné prêtre par S. Poſſeſſeur de Coutance, & chargé d'annoncer la parole de Dieu. Il le fit avec tout le ſuccès d'un Apôtre qui confirme ce qu'il prêche par d'éclatans prodiges. Pluſieurs prélats ſecondant ſes inclinations, ſe ſervirent de lui pour établir en diverſes parties des Gaules, différens monaſtères, dont celui de Nanteuil dans le Cotentin fut le premier. Son zèle le porta juſques dans la Grande-Bretagne, où il communiqua le même eſprit de retraite & de détachement. Il vint terminer ſa carrière à Nanteuil, monaſtère ruiné depuis par les incurſions des Normands, & dont le corps du ſaint fut transféré au diocèſe de Laon, dans un lieu qui ſe nommoit alors Corbigni,

& qui a pris insensiblement le nom de S. Marcou. Le Roi Charles le Simple y fit bâtir un monastère, dont l'église est devenue fameuse par les fréquens miracles qui s'y firent, particulièrement pour la guérison des écrouelles.

C'est une ancienne coutume de nos Rois de visiter les reliques de S. Marcou, immédiatement après leur sacre: mais on en ignore l'origine, ainsi que le temps où ils peuvent avoir reçu du Ciel le don de guérison, si convenable à la bienfaisance paternelle qui fit toujours leur caractère. Il est certain, par le témoignage de Guibert, Abbé de Nogent, qui vivoit sur la fin de l'onzième siècle, que la confiance des peuples attribuoit dès-lors ce privilège aux Monarques François, & que les gens éclairés en regardoient les heureux effets, comme un miracle véritable. Les malades tourmentés d'humeurs froides, dit cet Abbé, accouroient par troupes au Roi Louis le Gros, qui leur tendoit la main avec bonté, & les guérissoit en faisant sur eux le signe de la croix. On regardoit ce pouvoir merveilleux, comme attaché à la piété héréditaire de nos Rois, en sorte que la Nation se glorifioit de ce que les Princes voisins n'osoient rien tenter de semblable. Ce n'est

Guib. de pign. SS. C. 1,

que depuis que les Rois d'Angleterre se sont portés pour Rois de France, qu'ils ont prétendu au don de guérir la même maladie.

S. Evroul, homme de qualité de la Cour de Childebert, après avoir renoncé à toutes les grandeurs terrestres, & engagé sa femme à se faire religieuse, se retira au diocèse de Lisieux, dans la forêt d'Ouche qui n'étoit qu'un repaire de voleurs & d'assassins. Il convertit une partie de ces brigands, & se fit un si grand nombre de disciples, qu'il y eut jusqu'à quinze cens cellules autour de la sienne. Bientôt la libéralité des Fidèles secondant ses pieux desseins, il bâtit quatorze monastères, tant d'hommes que de filles. Celui d'Ouche qui porte aujourd'hui le nom de S. Evroul, étoit le principal, & comme le chef-lieu de tous les autres. Il est un autre saint Abbé du même nom, révéré comme un des patrons de la ville de Beauvais.

S. Vigor, quoiqu'évêque, n'honora pas moins la vie monastique. Il établit des monastères pendant son épiscopat, comme il avoit fait auparavant. Mais il n'en subsiste que celui de Cérisi, qui fut détruit avec les autres dans les incursions des Normands, puis rétabli par les Ducs

Robert & Guillaume ſon fils. S. Vigor ſoutint la gloire du ſiège de Bayeux qui ſe vantoit qu'entre ſept évêques, les ſeuls qui euſſent encore occupé ce ſiège, il n'y en avoit pas un qui ne fut compté au nombre des Saints.

S. Fridolin, originaire d'Irlande, donna d'abord de grands exemples au monaſtère de S. Hilaire de Poitiers, dont il fut abbé. Plein d'un zèle extraordinaire pour la gloire de ce Père de l'Egliſe, il paſſa dans les régions orientales de l'Empire François, dans les déſerts de la Vôge, dans le pays de Strasbourg, au fond de la Suiſſe; érigeant par-tout des égliſes ſous le nom du grand Hilaire, dont il y plaçoit quelques reliques. On peut juger de la vénération où fut S. Fridolin dans ces contrées, & ſur-tout en Suiſſe, par les armes du canton de Glaris, qui ne ſont autre choſe que le portrait de cet illuſtre ſolitaire.

Les montagnes ſauvages de l'Auvergne ſe virent également peuplées d'hommes tout céleſtes. Les plus renommés ſont les SS. Pourcain & Calais. Celui-ci embraſſa la vie monaſtique dans le monaſtère de Ménat, paſſa dans celui de Mici, où il fut ordonné prêtre par l'Evêque d'Orléans, puis s'avança dans le Maine, où

il fonda le monaſtère qui porte ſon nom. Pourcain, d'eſclave qu'il avoit été, devint abbé de Mirande dans ſon pays natal; couvrant de l'éclat de ſes vertus la baſſeſſe de ſa première condition, & ſe rendant vénérable, tant à ſon Souverain le Duc d'Auvergne, qu'au Roi Thierri qui faiſoit la guerre dans cette province. Le bruit de ſa vertu & de ſa puiſſance auprès de Dieu croiſſant encore après ſa mort, le monaſtère a quitté ſon nom de Mirande, pour prendre celui de Saint-Pourcain, auſſi bien que la ville qui s'eſt formée à l'entour. S. Junien & S. Léonard, celui-ci abbé, l'autre reclus dans le Limouſin, y ont de même changé le nom des villes, par la célébrité du leur.

Mais de tous les ſaints qui honoroient alors la vie monaſtique dans les Gaules, aucun ne l'emporte ſur ſaint Jean, abbé & fondateur du monaſtère de Réomaüs, en Bourgogne, ainſi appelé du ruiſſeau de la Réome ſur lequel il eſt ſitué. Le fond des obſervances très-vantées de Réomaüs étoit la règle de S. Macaire d'Egypte, autant qu'elle peut convenir à nos climats. Mais le ſaint Abbé Jean parcouru les monaſtères les plus renommés dans toute l'étendue des Gaules, pour en rapporter à ſes diſciples des ob-

Vit. S. Joann in Hiſtor. Reom.

ſervances entièrement praticables. Pour cet effet, il demeura inconnu pendant dix-huit mois, & non dix-huit ans, comme on l'a dit avec peu de vraiſemblance, dans le monaſtère de Lérins, qui étoit au plus haut point de ſa réputation. Il avoit un tel détachement de tout ce que l'homme a de plus cher au monde, & tant de ſoin d'inſpirer à ſes diſciples l'éloignement des perſonnes du ſexe, que ſa mère l'étant venu viſiter après une fort longue abſence, il refuſa de lui parler, & crut beaucoup faire de s'en laiſſer voir, en paſſant devant elle. Après quoi il lui fit dire qu'ils ne ſe verroient plus ſur la terre, & qu'elle tâchât de vivre de telle ſorte qu'ils puſſent ſe réunir dans le Ciel. Ses auſtérités égaloient ſon abnégation : ce qui ne l'empêcha point d'atteindre l'âge de ſix-vingts ans, ſans éprouver aucune des incommodités de la vieilleſſe ; ſans avoir ni la vue ni la mémoire affoiblie, ni même perdu une ſeule de ſes dents. Il fut enterré dans ſon monaſtère, qui devint bientôt fameux par ſes miracles, & prit le nom de Mautier-Saint-Jean. Dans la multitude de ſes diſciples, le plus célèbre eſt ſaint Seine fondateur du monaſtère qui porte ce nom, ainſi que la ville qui

s'y est formée proche les sources de la rivière de Seine.

De saintes vierges, de chastes veuves illustrerent également l'Eglise de Gaule, & n'y montrerent ni moins d'ardeur ni moins de constance dans les pratiques les plus austères de la vie religieuse, que les hommes les plus fervens. A Chartres, une dame nommée Nonégonde ayant perdu deux filles qui faisoient toute sa consolation, conçut si vivement la fragilité de tout ce qui nous attache à ce monde, qu'elle resolut d'y renoncer entièrement. Elle vécut d'abord recluse pans sa maison, ne mangeant que du pain d'orge qu'elle même pétrissoit & cuisoit sous la cendre. La célébrité du culte & du nom de saint Martin l'ayant attirée à Tours, elle y forma une communauté de jeunes vierges, auprès de l'église qu'on appelle encore de là saint Pierre le Puellier, & qui fut dotée par la Reine Clotilde. Greg. Tur. Vit. PP. c. 19.

Une sainte fille nommée Papule, nous fournit un exemple bien plus extraordinaire; mais qu'une multitude de miracles fait regarder comme l'effet d'une inspiration spéciale, qui seule peut le justifier. Papule ayant long-temps sollicité auprès de ses parens la permission de se faire re-

ligieuſe, ſans pouvoir l'obtenir, ſortit enfin de la maiſon paternelle, prit un habit d'homme, & ſe fit recevoir en Touraine, dans un monaſtère de religieux. Elle y paſſa trente ans, habillée en moine, ſans être reconnue. Ce ne fut que trois jours avant ſa mort, que ſa pudeur ſouffrant de la ſeule idée de ſa prochaine ſépulture, elle révéla ſon ſecret, afin que l'on commit à des femmes le ſoin de l'enſevelir.

Id. de glor. Confeſ. c. 16.

C'étoit alors que le monaſtère de Micy où ſe forma S. Calais, donnoit la plus grande édification au Royaume d'Orléans, qui faiſoit le partage de Clodomir. L'Abbé ſaint Avit, qui avoit ſuccédé à ſaint Meſmin, avoit le don de prophétie. Il eut connoiſſance que le Roi Clodomir vouloit mettre à mort Sigiſmond, Roi détrôné de Bourgogne & ſon priſonnier. L'allant auſſi-tôt trouver: Prince, lui dit-il du ton aſſuré d'un Prophète, ſi vous faites mourir Sigiſmond, vous périrez de la main de vos ennemis & le ſort que vous aurez fait ſubir à ſa famille, ſera la règle du Vengeur des Rois ſur la vôtre. Les conſeils inhumains de la politique étoient tout différens de ceux de l'Homme de Dieu. Clodomir ſe voyoit obligé de recommencer la guerre dans la

Greg. Tur. L. iij. c. 6.

Bourgogne, qu'il avoit crue ſubjuguée ſans reſſource : il lui parut contre la prudence, de laiſſer dans ſon royaume d'Orléans un ennemi, quoiqu'empriſonné, tel que Sigiſmond ; tandis qu'il s'en éloignoit pour achever d'écraſer la Bourgogne. Il ôta la vie, non ſeulement à cet infortuné Prince, mais à la Reine ſa femme, & à deux princes leurs fils, qui avoient été pris avec eux. Leurs corps furent enſuite jetés dans un puits, qu'on nomma le puits de ſaint Sigiſmond : car ce Prince eſt honoré comme martyr, ſuivant l'uſage aſſez ordinaire alors de déférer ce titre aux perſonnes vertueuſes, miſes à mort injuſtement. Le Roi de Bourgogne avoit lui-même commis une faute qui crioit vengeance, en faiſant mourir ſon fils Sigeric, ſur l'accuſation d'une marâtre. Peu après il s'en repentit ſi ſincèrement, qu'il pria le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il reçut en effet tous ſes revers, comme de juſtes châtimens, & ne ceſſa d'y adorer la main qui le frappoit.

Pour la prédiction de S. Avit, elle s'accomplit l'année même de la mort de Sigiſmond. Clodomir ayant attaqué les Bourguignons, qui s'étoient aſſemblés ſous la conduite de Godemare frère de

leur malheureux Roi, le Ciel, pour mieux signaler sa vengeance, voulut que le Roi d'Orléans périt en remportant la victoire. Ses frères commencerent par se partager ses Etats; & la Sainte Reine Clotilde se chargea de ses trois enfans encore très-jeunes, Thibauld, Gunthaire & Cloud ou Clodoalde. Elle soutint vivement les intérêts de ces trois Princes, ses petits-fils, & pensoit à leur faire restituer l'héritage de leur père, quand Childebert Roi de Paris invita Clotaire Roi de Soissons à le venir trouver, pour traiter ensemble d'une affaire de grande importance. Les deux Rois firent prier Clotilde leur mère, de leur envoyer les enfans de Clodomir; parce qu'il étoit temps, disoient-ils, de les faire reconnoître pour héritiers du Royaume d'Orléans. Rien ne pouvoit être plus agréable à cette digne mère, bien éloignée d'imaginer dans les Rois ses fils les atrocités dont ils alloient se rendre coupables.

Si-tôt que les deux petits Princes, Thibauld & Gunthaire, furent dans le palais, d'où quelques gens affidés éloignerent secrètement Clodoalde plus jeune encore, on sépara ses deux aînés de leurs gouverneurs & du reste de leurs gens. Alors Childebert & Clotaire envoyerent

à

à Clotilde une épée nue & une paire de ciseaux, lui faisant dire de choisir l'une ou l'autre pour ses petits-fils, & de déclarer par là ce qu'elle aimoit le mieux, ou qu'on les fît mourir, ou qu'on les réduisît à l'état de sujets, en leur coupant les cheveux. On sait que c'étoit le privilège de la famille royale, de porter les cheveux longs. La Reine ne consultant que ses sentimens d'horreur & d'indignation, fit une réponse que les deux Rois parricides interprétèrent selon leur cruelle politique, & mirent aussi-tôt à exécution. Tout étoit prêt pour cette scène affreuse, les victimes tremblantes, le fer nud, les spectateurs tout pâles d'effroi. Le brutal Clotaire tire par le bras Thibauld, l'aîné de ses neveux, âgé de dix ans, le jette par terre; & lui enfonçant un couteau sous l'aisselle, en habile assassin, il le tue du premier coup. A ce spectacle, Gonthaire plus jeune de quelques années, fuit vers Childebert, & lui serre les genoux, en lui disant: Mon cher père, empêchez qu'on ne me tue, comme mon frère. Childebert, qui vraisemblablement n'avoit pas prétendu pousser la tragédie jusqu'à l'effusion réelle du sang, ne put retenir ses larmes, & dit à Clotaire: Mon frère,

accordez-moi la vie de cet enfant, & je vous céderai tout ce qu'il vous plaira. Mais Clotaire furieux, & levant le poignard dégoutant de sang : C'est toi, lui dit-il, qui m'a engagé dans cette affaire ; il mourra, ou tu mourras pour lui. Childebert lui rejeta le jeune Prince, qu'il poignarda sur le corps du premier. Ste Clotilde fut inconsolable de la mort de ses petits enfans, & plus encore du crime de son propre fils.

Après avoir fait de magnifiques funérailles aux jeunes Princes, elle se retira à Tours, où elle acheva sa vie dans les gémissemens, les exercices de la pénitence & de toutes les bonnes œuvres. Outre la collégiale de saint Pierre le Puellier, possédée autrefois, comme on l'a vu, par des vierges chrétiennes, on compte parmi les magnifiques fondations de cette Sainte Reine, les monastères d'Andely, de saint Germain d'Auxerre & de Chelles. Le jeune Prince Clodoalde ou Cloud qui avoit échappé au massacre, abandonna d'un grand cœur, un royaume qui coûtoit tant de crimes, se coupa lui-même les cheveux, se retira auprès d'un saint solitaire nommé Séverin, qui vivoit reclus à peu de distance de Paris, & se forma sous lui aux

exercices de la vie monastique. Mais sa sainteté & ses malheurs l'y rendant trop célèbre, il se retira en Provence, hors des Etats de ses oncles. Il revint long-temps après à Paris, où l'Evêque Eusèbe l'ordonna prêtre; puis il bâtit, pour y finir ses jours, un monastère sur la Seine, dans un village qu'alors on appeloit Nogent, & qui a pris par la suite le nom de S. Cloud.

Il faut croire qu'au moins le Roi Childebert se repentit sincèrement d'avoir causé la mort de ses neveux. Si l'emportement passager de son ambition fut capable de lui faire prendre une résolution dénaturée, ses inclinations naturelles qui n'étoient pas mauvaises, le rappelerent de ces excès, avant même qu'ils fussent commis. N'ayant pu empêcher la consommation de ce crime, il le fit presque oublier, par une multitude de vertus, & par son amour constant pour la religion. Son neveu Théodebert, Roi d'Austrasie, ne montra pas moins de zèle pour la gloire de l'Eglise & la conservation de la discipline. Ce fut de concert qu'ils firent célébrer, au mois de Mai de l'an 538, le troisième Concile d'Orléans, qui ordonne si clairement aux soudiacres & aux clercs supérieurs de

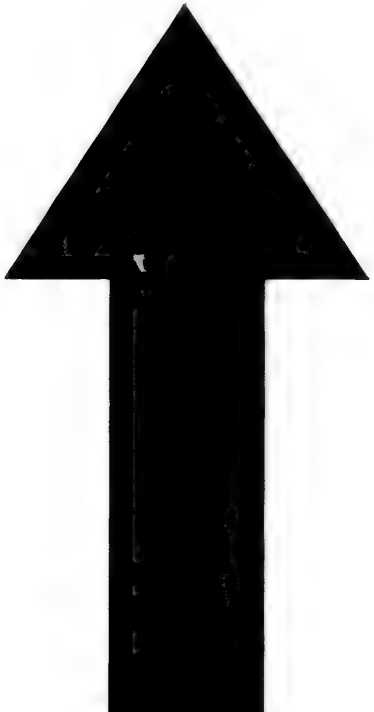

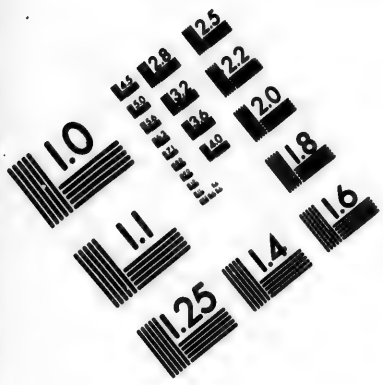

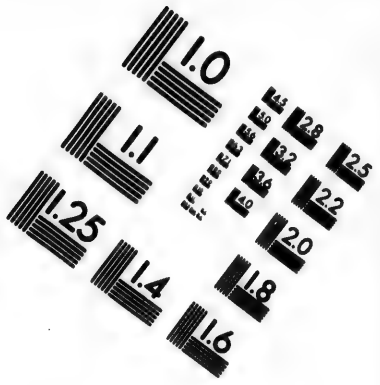

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

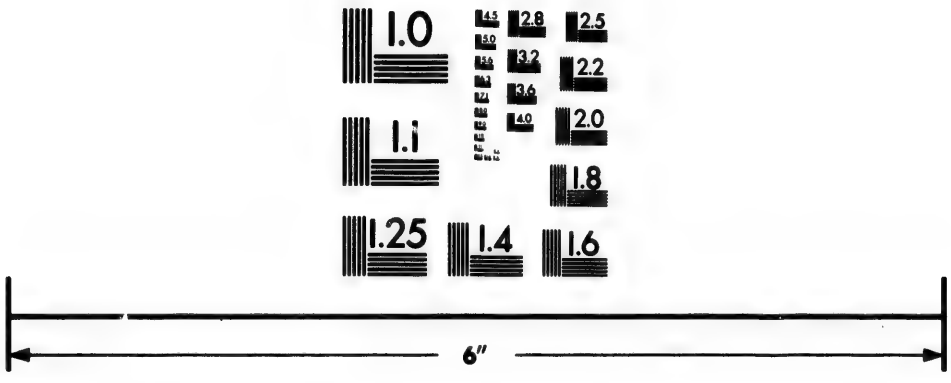

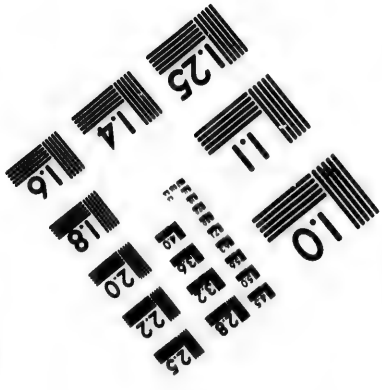

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

garder la continence. Les infracteurs sont réduits à la communion laïque, & les évêques qui leur laisseront exercer leurs fonctions, condamnés à trois mois de pénitence. Le dix-septième canon porte que l'évêque ne pourra ôter à un clerc les biens ecclésiastiques qu'il tient de la libéralité de ses prédécesseurs, à moins qu'il ne lui donne l'administration d'une église ou d'un monastère. On ajoute que le clerc qui jouit de ces bienfaits ou bénéfices, doit rendre service à l'Eglise, & obéissance à l'évêque : bénéfices par conséquent, qui faisoient dès-lors une sorte de titre inamovible, & dont l'évêque ne pouvoit priver à son gré les sujets pourvus. On voit aussi dans ce concile l'usage déjà établi dans l'Eglise d'exiger main-forte des magistrats, pour faire exécuter ses loix contre les hérétiques. Le canon trente-unième excommunie pour un an le juge laïque, qui ne punira pas les Bonosiens & les autres sectaires convaincus d'avoir rebaptisé quelque Catholique.

Outre les saints prélats que le second Concile d'Orléans nous a fait connoître, saint Loup de Lyon qui présida au troisième, saint Pantagathe de Vienne, saint Arcade de Bourges, saint Agricole de

Châlons-sur-Saône & saint Aubin d'Angers qui y assistèrent, donnèrent un grand lustre à l'Eglise de France. Il paroît, par le dénombrement entier de cette assemblée, que le Roi Clotaire n'étoit pas de bonne intelligence avec les deux autres Rois François; puisqu'on n'y trouve aucun évêque de ses Etats, quoiqu'il y en eût alors des plus distingués par toutes les qualités qui font les grands évêques. De ce nombre étoit incontestablement saint Vaast d'Arras, qui soutenant dans un âge très-avancé la réputation de son plus bel âge, après avoir conservé invariablement la confiance du premier des Rois très-chrétiens, jouissoit de la même considération auprès de son fils Clotaire, aussi juste estimateur de la vertu que peu vertueux. Fortunat. Vit. S. Med. T. 3 Spicil. c. 2

Alors florissoit aussi dans le royaume de Soissons l'illustre saint Médard, dont le nom, après tant de temps, est encore honoré d'une manière spéciale en bien d'autres contrées de la Gaule. Il étoit né au village de Salenci près de Noyon, d'un Seigneur Gaulois nommé Nectard, & d'une dame originaire de Rome, appelée Protagie. C'est ainsi qu'on interprète ce que les actes antiques de la vie de ce saint disent de son origine, quand ils Ibid.

donnent à sa mère, avec une précision réfléchie, la qualité de Romaine, & à son père, celle de Gaulois, non de Franc ou François. On rapporte la naissance de leur fils Médard à l'année 456. Vers l'an 530, & par conséquent dans un âge avancé (parce que sa vertu avoit toujours redouté les distinctions) S. Remi l'ordonna évêque de Vermandois. Peu de temps après, Médard transféra son siège dans le château de Noyon, qu'il ne faut pas confondre avec la ville appelée par César *Noviodunum Belgarum*, & que tous les bons critiques ont prise pour Soissons. Noyon n'étoit alors qu'un château fortifié & peu ancien, construit apparemment contre les incursions des Huns. Le saint, en rapprochant ainsi son siège du lieu de sa naissance, ne pensa qu'à mettre l'Eglise & les choses saintes mieux à couvert qu'elles n'avoient été; soit dans l'ancienne Auguste du Vermandois, aujourd'hui saint Quentin; soit dans Vermand qui n'est plus qu'un village, & qui n'en conserve pas des droits moins plausibles au titre ancien de Cité ou de Capitale du pays: car il est difficile, pour ne pas dire impossible, de décider dans lequel de ces deux endroits fut le siège épiscopal, avant d'être transféré à Noyon.

Mss. Verm.

Rien ne montre mieux la haute idée qu'on avoit de Médard, que l'exception qu'on fit bientôt à son sujet des règles ordinaires de la discipline. S. Eleuthère de Tournai étant mort, on crut qu'un tel pasteur ne pouvoit être bien remplacé que par un autre saint; & Médard fut élu, du consentement du Roi, du peuple & du clergé, pour gouverner ce diocèse conjointement avec celui de Noyon. Ces deux Eglises unies de la sorte furent gouvernées par un même évêque pendant plus de six cens ans, chacune conservant sa cathédrale & tous ses droits séparés. Médard fit l'admiration de l'une & de l'autre, par des vertus & des œuvres aussi merveilleuses que cette longue union, dont elles furent le solide principe. Il mourut dans une extrême vieillesse, sous le regne de Clotaire, qui assista à ses funérailles, & fit transférer son corps près de Soissons, dans une terre qu'il consacra à la fondation du monastère qui porte encore le nom du Saint.

Mais ce fut la sainte Reine Radégonde qui donna les témoignages les plus affectueux de sa vénération & de sa reconnoissance à l'Homme de Dieu, qu'elle regardoit comme son père en J. C. Elle

avoit été élevée dans le château d'Authies, au diocèse du saint évêque, qui le premier développa les heureux germes de la grace, dans cette ame pure & visiblement prédestinée. Tous les attraits de la vertu empreints sur son front, une beauté qui avoit quelque chose de céleste, excitoient une sorte de vénération religieuse dans tous ceux qui la voyoient. Son origine étoit illustre, quoiqu'elle eût été réduite à la captivité, dès sa tendre jeunesse. Fille du Roi de Thuringe, elle devint captive de Clotaire, lorsque ce Prince, avec le Roi Thierri son frère, conquit les Etats de l'infortuné Thuringien. Mais toute enfant qu'étoit alors Radégonde, son vainqueur en fut épris, au premier coup-d'œil qu'il porta sur elle. Jusqu'à ce qu'elle fût en âge de devenir sa femme, il la mit à Authies qui avoit été une ville assez importante, à trois lieues de la capitale du Vermandois, & qui n'étoit plus qu'un château renommé pour la salubrité de l'air & la beauté du payſage. Il l'épousa, dès qu'elle fut nubile. Mais il parut bientôt que deux cœurs si différens dans leurs penchans & leurs goûts, ne pouvoient trouver leur bonheur ensemble. L'assiduité à la prière, les œuvres de miséricorde & d'hu-

milité, les austérités mêmes, la haire & le cilice sous les ornemens royaux; telle étoit la manière de vivre qu'aimoit la Reine, & qui dut paroître bien étrange à la Cour de Clotaire. Aussi se plaignit-il, peu après son mariage, d'avoir épousé une religieuse plutôt qu'une princesse. La sainte, de son côté, liée malgré elle à ce Prince voluptueux, souvent le pressoit, pour qu'il lui permît de se consacrer uniquement à Dieu. Enfin comme il eut immolé, sur de vains soupçons, un frère de Radégonde, fait autrefois prisonnier avec elle, & le seul qui la consolât du massacre du reste de ses proches; elle redoubla ses instances, & obtint ce qu'elle demandoit. Fortun. vit S. Rad. L. 1. c. 2.

Aussi-tôt elle se transporta vers son premier directeur, le S. Evêque Médard, & le pria de la consacrer à Dieu sans retardement. Des seigneurs François qui se trouvoient présens, en détournerent l'Evêque, pour faire leur cour au Roi dont ils connoissoient la légéreté, & dont ils prévoyoient les regrets. Ils lui firent même quelque sorte de violence par leurs importunités, & le retirerent de l'autel. Alors la généreuse Princesse passa dans la sacristie, s'y revêtit elle-même de l'habit religieux, puis revint à l'Evêque qui fut

si touché de sa magnanimité & de sa ferveur, qu'il la consacra sur le champ par l'imposition des mains. Il l'ordonna même diaconesse, nonobstant les canons du second Concile d'Orléans, qui défendoient d'en ordonner davantage; mais qui n'étoient pas observés dans le royaume de Clotaire, dont les évêques n'y avoient point eu de part.

La sainte après cela distribua aux pauvres & aux autels, ses joyaux & tous les ornemens sous lesquels elle n'avoit cessé de gémir depuis qu'elle les portoit. Ensuite elle alla au tombeau de S. Martin offrir ce qui lui restoit de plus précieux, & se retira dans une terre que le Roi lui avoit donnée sur les confins de la Touraine & du Poitou. Sa nourriture n'y fut que du pain bis & de l'eau, avec quelque peu de légumes. Depuis sa consécration jusqu'à la fin de sa vie, elle s'abstint constamment de viande, de poisson, d'œufs, & même de fruits, & ne but ni vin ni bierre. Durant le Carême, elle se tenoit recluse dans une cellule, où elle ne prenoit de nourriture que de quatre en quatre jours. A l'exemple de plusieurs saints, elle mouloit elle-même par humilité le grain qui lui étoit nécessaire, & faisoit aussi son pain par le même

motif. Clotaire, comme on l'avoit prévu, se repentit d'avoir consenti si vite à la retraite de la Reine, & pensa bien des fois à la faire revenir à la Cour. Mais la Sainte détourna par ses prières, ce qu'elle redoutoit comme la plus funeste des infortunes.

Elle obtint même tout ce qu'il fallut pour bâtir un monastère à Poitiers, refusa d'y commander, & fit élire une autre abbesse à qui elle se soumit entièrement, sans se réserver la disposition de quoi que ce fût. Les évêques de la province de Tours étant assemblés en concile, elle leur écrivit pour le bon ordre & la stabilité de son monastère. Suivant l'esprit de la règle de S. Césaire d'Arles, le Concile décerna que ces religieuses une fois établies ne pourroient plus quitter leur état; & que si quelqu'une étoit assez malheureuse pour se marier, l'épouse & l'époux sacrilèges seroient excommuniés, jusqu'à ce qu'ils se séparassent pour faire pénitence: preuve que dès-lors les vœux de religion faisoient une sorte d'empêchement dirimant au mariage. Ce fut pour ce monastère que le Prêtre Fortunat composa l'hymne *Vexilla Regis*, en l'honneur de la Vraie Croix, dont la Reine avoit obtenu de l'empereur Justin un

morceau considérable, qu'elle vouloit exposer à la vénération publique avec la plus édifiante solemnité.

Fortunat étoit Italien; mais ayant été guéri d'un grand mal aux yeux, avec l'huile d'une lampe qui brûloit devant un autel de S. Martin, il vint à son tombeau par reconnoissance; puis à Poitiers, près de sainte Radégonde, où il passa le reste de sa vie. On a conservé de cet Auteur différentes poésies sur des sujets religieux, & les vies de plusieurs saints: mais si ses vers ont du sentiment & assez d'harmonie, sa prose est pleine de rimes & d'antithèses affectées, dans le mauvais goût de son siècle.

Sainte Clotilde vivoit encore dans sa retraite de Tours, quand sainte Radégonde y arriva. Ainsi l'on vit tout à la fois deux femmes, également illustres & généreuses, sacrifiant à l'humilité de J. C. ce que le monde a de plus éblouissant. Leurs inclinations toutes pareilles souffroient également des désordres & des divisions qui regnoient dans les différentes branches de la maison royale. Childebert & Clotaire montroient à toutes les Gaules, que le crime n'est pas le nœud d'une solide alliance. Après le massacre de leurs neveux, ils se brouillerent avec

si peu de ménagement, que Clotaire ayant pénétré dans la Normandie, Childebert & son neveu Théodebert vinrent le surprendre, & le mirent à deux doigts de sa perte dans la forêt de Routot, où il avoit été réduit à se retrancher comme il avoit pu. Mais à la prière des deux saintes Reines, le Ciel ordonna visiblement d'une destinée qui les intéressoit avec tant de raison. Un furieux orage survenu tout-à-coup, porta la consternation dans l'ame des combattans les plus acharnés; & ce qui est encore plus merveilleux, étouffa l'animosité dans le cœur des deux frères, qui parurent se réconcilier sincèrement. Telles étoient alors la plûpart des entreprises de nos Princes les uns contre les autres: il ne s'agissoit que d'amortir la première impétuosité de l'aggresseur, pour faire manquer l'entreprise, en donnant aux sentimens de la nature le temps de se réveiller. Il n'en fut pas ainsi des deux guerres qu'entreprit vers le même temps l'Empereur Justinien, & qui lui valurent deux couronnes: celle de l'Afrique enlevée aux Vandales, après cent sept ans de possession; & celle de l'Italie, ou du moins de l'ancienne Rome, reprise aux Ostrogots après une possession de qua-

rante-trois ans. Le prétexte de la guerre d'Afrique fut la vengeance que Justinien prétendoit tirer de Gélimer qui avoit dépouillé Hilderic, trouvant trop long le regne de ce foible Prince auquel il devoit succéder. Dès l'année 533, on fit passer de C. P. en Afrique une flotte de cinq cens voiles, moins redoutable encore par le nombre & la grandeur des navires, que par le mérite du Général Bélisaire qui les commandoit. L'Empereur voulut que le Patriarche lui-même donnât la bénédiction au vaisseau que montoit le Général; & il y fit monter, par le même esprit de religion, un soldat qui venoit d'être baptisé. L'armée débarqua sans résistance & arriva près de Carthage le 13 Septembre, veille de la fête de S. Cyprien extraordinairement révéré dans cette capitale qu'il avoit gouvernée si saintement: circonstance qui fut prise pour un heureux pronostic des plus grands succès. Tout réussit en effet, & même au delà des espérances qu'on avoit conçues. Un esprit de vertige s'empara de Gélimer, qui sembloit avoir perdu la faculté de penser, ou le pouvoir d'agir. Il ne prit d'autre mesure pour sa sûreté que de faire mourir, par un crime nouveau, le malheureux Hilderic dans la prison où

il l'avoit tenu jusqu'à ce jour. Un combat livré par une partie de l'armée Romaine contre le frère du Tyran qui y fut tué, décida de tout. Le reste des Vandales prit la fuite. Gélimer lui-même qui pouvoit tirer avantage du désordre de ceux qui poursuivoient, fut frappé d'une terreur panique à la nouvelle de la mort de son frère, s'éloigna précipitamment de Carthage, & laissa ainsi les habitans en liberté d'ouvrir leurs portes: ce qu'ils ne manquerent pas de faire. Pour donner plus de facilité aux assaillans, ils allumerent des feux, & placerent des lumières par toute la ville, pendant la nuit qui suivit la victoire. Les Vandales qui étoient restés dans l'enceinte des murs, loin de faire résistance, chercherent un asyle dans les églises. Procop. l. Vand. c. 21.

La prise de Carthage entraîna la conquête de toute l'Afrique, qui n'avoit point d'autre ville fortifiée, depuis que les Barbares, au commencement de leur invasion, avoient abattu les remparts de toutes les places, craignant beaucoup moins les attaques du dehors, que le soulèvement des citoyens. Cependant Gélimer sembla reprendre courage, & revint attaquer les Romains. Mais ils avoient tout le pays pour eux, & il es-

fuya la déroute la plus complette ; en ſorte qu'il fut contraint de ſe réfugier chez les Maures. Enfin, il ſe retrancha ſur une montagne, où il ſe vit bientôt bloqué, ſans eſpérance d'échapper, & ſans vouloir entendre à mettre bas les armes. C'étoit le propre de ce Prince, de prendre toujours le plus mauvais parti. Après avoir enduré, pendant trois mois de la plus rigoureuſe ſaiſon, toutes les incommodités imaginables, & toutes les horreurs de la faim, il ſe ſoumit à un joug, qui ſans être plus déshonorant quelques mois plutôt, lui eût épargné ces extrémités affreuſes.

Béliſaire ayant pourvu à la ſûreté de ſa conquête, repartit auſſi-tôt pour Conſtantinople avec le Roi ſon priſonnier, qui fit le plus bel ornement de ſon triomphe ; car l'Empereur Juſtinien qui ſavoit récompenſer ſes grands capitaines, d'une manière propre à les multiplier, décerna à celui-ci les honneurs des triomphes antiques, d'une manière ſi pompeuſe, que tout le monde témoigna, avec les plus vives acclamations, que depuis que Rome obéiſſoit aux Empereurs, l'on n'avoit vu aucun particulier triompher avec tant d'éclat. On peut ſe former une idée de cette magnificence, en

se rappelant tout ce que les Vandales avoient emporté de Rome, après qu'ils l'eurent pillée sous la conduite de leur Roi Genseric. Rien n'attira plus l'attention que les vases enlevés anciennement du temple de Jérusalem par l'Empereur Tite, & que Genseric enleva de Rome à son tour. Un Juif qui les vit, dit d'un ton de prophète, qu'il falloit bien se donner de garde de les laisser à la nouvelle Rome; que ce dépôt fatal, la vraie cause des malheurs de l'ancienne, ruinée par Genseric, venoit encore de causer la ruine des Vandales, par l'armée des Romains; & qu'ils seroient par-tout suivis des mêmes fléaux, sinon dans les lieux sacrés de leur divine destination. Ces paroles firent plus d'impression sur Justinien, qu'on ne devoit le présumer de cet esprit supérieur. Il renvoya sur le champ ces monumens inestimables en Palestine, & les fit distribuer aux églises de Jérusalem.

Pendant le triomphe, Justinien étalant tout le faste de l'Empire, étoit élevé sur un trône dans la place de l'Hippodrome, entouré du peuple immense de la capitale & des provinces, qu'avoit rassemblé la grandeur du spectacle. On lui présenta au milieu de tous ces spectateurs le malheureux Gélimer, qui, après avoir porté

ſes yeux de tous côtés, s'écria par une réflexion bien tardive : Vanité des vanités, & tout n'eſt que vanité. On le traita néanmoins fort humainement ; & l'on révéra la royauté juſques dans un tyran, qui s'étoit rendu coupable de la mort du Roi Hilderic iſſu du ſang impérial de Valentinien. Si Juſtinien, dans les tranſports quelquefois mal réglés de ſa paſſion pour les converſions, crut opérer celle de Gélimer, il y fut trompé. Ou le titre de Patrice parut peu de choſe au Prince Arien, après celui de Roi qu'il avoit porté ; ou la gloire de le ſacrifier à ſa religion lui parut préférable. Il ne montra qu'un attachement opiniâtre à l'Arianiſme, dans les terres qui furent aſſignées en Galatie pour la retraite & la ſubſiſtance de ce Prince.

L'Empereur rétablit le gouvernement Romain dans l'Afrique, & la diviſa en ſept Provinces, chacune avec ſon préſident, qui tous relevoient du préfet du prétoire, réſidant à Carthage. On s'occupa ſérieuſement à y faire refleurir la Religion Catholique, & à réparer les dommages cauſés par plus de cent ans d'une domination hérétique & barbare. On étendit même les anciennes limites de la foi, qu'on fit connoître à pluſieurs

peuples Maures, sur tout de ceux qu'on nommoit Pacifiques, à cause de leur fidélité à observer les traités avec les Romains. Boniface évêque de Carthage étant mort, son successeur Réparat convoqua un concile général de toute l'Afrique : ce qui ne s'étoit pas vu, depuis le commencement des persécutions. Il s'y trouva deux cent dix-sept évêques, qui versoient des larmes de joie, en se voyant si tranquilles & en si grand nombre, après tout ce qu'ils avoient souffert. Les évêques Ariens, aussi tôt après que la secte eut perdu l'avantage d'être la religion de la Cour, vinrent abjurer en si grand nombre, qu'on douta s'il étoit prudent de leur conserver leur rang & leur état.

On consulta le Souverain Pontife. Jean-Mercure, ou Jean II venoit de mourir, après un pontificat d'environ trois ans & demi. Agapit, archidiacre de l'Eglise Romaine, qui lui avoit succédé deux mois & demi après ; c'est-à-dire le 22 Janvier 535, reçut la lettre des évêques Africains. Son avis fut qu'il falloit se conformer exactement aux canons qui défendent, & de promouvoir aux saints ordres, & d'y conserver les hérétiques réconciliés. Il ordonna néanmoins de pourvoir à leur subsistance honnête. Tout

ce qu'ils peuvent demander au delà, ajouta-t-il, n'eſt qu'un reſte d'ambition qui doit faire craindre que leur converſion ne ſoit pas ſolide. D'un autre côté, l'Empereur à qui le Concile de Carthage écrivit encore, étoit d'avis qu'on leur conſervât leur rang, & il le manda au Pape; mais avec la déférence convenable. Il lui fit, dans la même lettre, ſa profeſſion de foi; voulant, en fils docile de l'Egliſe, avoir des marques de communion de la part de ſon nouveau Chef, dès ſon entrée au pontificat. Agapit approuva cette confeſſion de foi, parce qu'il la trouva conforme aux règles des Pères, ainſi qu'il s'en exprime; & non pas, ajoute-t-il formellement, que nous attribuyions quelque autorité à un laïc, en ce qui touche la doctrine: avis excellent pour ce Prince, dont le ſage Pontife ſembloit prévoir les écarts futurs, & craindre la démangeaiſon naturelle à s'ingérer dans les choſes de la religion.

A l'occaſion du monaſtère de Ruſpe, fondé par S. Fulgence, le Concile d'Afrique, conſulté par Félicien ſucceſſeur du ſaint évêque, répondit qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été ordonné par l'archevêque Boniface, & que tous les monaſtères en général devoient jouir

d'une pleine liberté, aux conditions prescrites par les conciles ; savoir que les moines s'adresseroient à l'évêque diocésain, pour l'ordination des clercs & la consécration des oratoires ; que du reste ils seroient sous la conduite de leurs abbés, & que l'abbé étant mort, ils en éliroient un autre, sans que l'évêque s'en attribuât le choix. Ce même Concile demanda à l'Empereur la restitution des biens & des droits des Eglises d'Afrique, usurpés par les Vandales : ce qui fut accordé, à condition que les terres restituées payeroient les tributs. Ainsi chaque évènement fournissoit à l'Afrique un nouveau sujet de s'applaudir d'avoir changé de maître.

Justinien n'étoit pas moins satisfait de l'attachement des Africains ; & cette heureuse conquête le fit penser à une autre encore beaucoup plus importante. Il étoit en force, pourvu de troupes & de navires, & ce qui est au dessus de tout cela, d'un général victorieux, aussi cher à son armée que formidable aux ennemis. Il ne manquoit qu'une raison d'attaquer les Goths, pour rentrer dans les droits des anciens Empereurs sur la capitale & l'apanage le plus naturel de l'Empire. La guerre est bientôt résolue,

quand les choſes en ſont à ce terme. Le jeune Roi Athalaric étant mort dans ces conjonctures, & Théodat lui ayant ſuccédé dans ſon royaume d'Italie, la Princeſſe Amalazonte prétendit gouverner ſon neveu, comme elle avoit gouverné ſon fils. Mais Théodat lui fit entendre, qu'elle n'avoit rien de mieux à faire que de ſe retirer. Sur ſon refus, il la mit dans une priſon, où elle mourut bientôt après. L'Empereur ſe porta pour vengeur d'Amalazonte, & ne manqua point de charger le vaillant Bélifaire de l'exécution de ſes vengeances. Bientôt la Sicile marqua ſon ardeur à rentrer ſous la domination impériale; les mêmes diſpoſitions ſe communiquerent de proche en proche: la fermentation de toute l'Italie annonça une révolution générale.

Théodat, pour conjurer l'orage, obligea le Pape Agapit d'aller à Conſtantinople, le chargea de conclure la paix à toute condition, & menaça, ſi l'on n'arrêtoit l'impétuoſité de l'Empereur, de faire mourir tous les Sénateurs, avec leurs femmes & leurs enfans. Il fallut partir précipitamment; quoique ce charitable Pontife, épuiſé par l'abondance de ſes aumônes, n'eût d'autres reſſources pour les frais du voyage, que d'engager

les vaſes ſacrés de l'égliſe de ſaint Pierre. Il emmena cependant avec lui, comme un cortège indiſpenſable pour ſa dignité, cinq évêques revêtus du titre de légats, & pluſieurs autres eccléſiaſtiques. Quoique Juſtinien fût bien déterminé à rejeter les propoſitions de Théodat, dont les troupes venoient d'exercer des hoſtilités dans la Dalmatie, il ne laiſſa pas de faire au Pape la réception la plus honorable, & d'envoyer au devant de lui des perſonnes de la première diſtinction. Agapit leur donna de grands témoignages de ſa reconnoiſſance : mais il ne voulut pas voir le Patriarche. C'étoit Anthime de Trébizonde, très-ſuſpect en matière de foi, & qui, par la protection de l'Impératrice Théodore infectée elle-même de l'Eutychianiſme, avoit remplacé depuis peu Epiphane, dans la chaire de C. P. Le Souverain Pontife ſentit bientôt l'impoſſibilité de rien obtenir de l'Empereur, pour le Roi Théodat. Il laiſſa ces affaires d'Etat, & s'efforça de rendre ſon voyage utile à la religion.

L'Imperatrice, & l'Empereur par les inſinuations de cette adroite Princeſſe, avoient fort à cœur de faire recevoir Anthime à la communion pontificale. L'Impératrice offrit en ſecret de grands pré- Liberat. brevic. c. 21. Libel. T. v. Conc. p. 32.

fens au Pontife, & lui fit enſuite des menaces. Juſtinien vint à l'appui, & dans la chaleur de l'explication, il s'échappa juſqu'à dire au Vicaire de J. C.: Ou rendez-vous à nos déſirs, ou je vous fais tranſporter en exil. Agapit répondit d'un air de ſérénité & de gaîté même: Me ſuis-je trompé, Seigneur? & croyant voir dans Juſtinien le plus Chrétien des Empereurs, me trouverois-je devant un Dioclétien? Mais tout mépriſable que je ſuis moi-même, ſachez que je mépriſe tous les périls. Cependant, pour vous convaincre que votre Patriarche mérite l'affront qu'il eſſuie, ajouta le prudent Pontife, propoſez-lui de reconnoître deux natures en J. C. On fit venir Anthime, qui ne voulut jamais confeſſer les deux natures. Juſtinien fit réparation au Souverain Pontife, & tournant toute ſon indignation contre le fourbe Patriarche, dont il reconnoiſſoit ſi clairement l'héréſie, il craignit de prendre la moindre part à ſa communion, voulut qu'il fût dépoſé & traité ſuivant toute la rigueur des canons. A la place d'Anthime, on élut Mennas, natif d'Alexandrie, ſupérieur du grand hôpital de S. Samſon de Conſtantinople, & non moins recommandable par ſes lumières & l'intégrité de

de ſes mœurs, que par la pureté de ſa foi. Il reçut la conſécration de la main d'Agapit, au grand contentement du peuple & de tout le clergé, qui voyoient pour la première fois un évêque d'Orient ſacré par un Pape.

Agapit reçut après cela une requête, préſentée par Marien, Prêtre & Exarque des monaſtères de Conſtantinople, au nom de tous les moines de l'Egliſe Orientale. On demandoit au Pape, qu'il fût procédé ultérieurement, tant contre Anthime encore évêque de Trébizonde, que contre les anciens évêques d'Antioche & d'Apamée, Sévère & Pierre; non qu'ils ne ſoient condamnés ſuffiſamment l'un & l'autre, porte la requête, mais afin de les chaſſer de Conſtantinople, ainſi que pluſieurs autres hérétiques, qui s'inſinuent dans les maiſons particulières de la ville & des fauxbourgs, y élèvent des autels, y forment des oratoires, ſurprennent la confiance des perſonnes conſtituées en charge, & ſéduiſent principalement les femmes par leurs nouveautés. Tom. v. Conc. p. 21.

Agapit envoya cette requête à Juſtinien. Mais avant que l'affaire ſe terminât, le Pape tomba dans une maladie dont il mourut le 22 Avril 536, après dix mois

de pontificat. Il se disposoit à repartir pour l'Italie ; & déjà il avoit déclaré le Diacre Pélage qu'il avoit à sa suite, son Apocrisaire ou Légat auprès de l'Empereur.

Ibid. init. Pour achever ce que le Pape avoit commencé, on assembla un concile, où avec cinquante-deux évêques, se trouverent cinquante-quatre abbés de C. P. ou des environs : tant la vie solitaire étoit encore en recommandation dans l'Empire. La première session se tint le 2 Mai ; la cinquième & dernière le 4 Juin seulement ; les Pères ayant soin, nonobstant la clarté de la cause, d'observer les délais des citations, & toutes les formes ordinaires du droit. Ce fut le Patriarche Mennas qui recueillit les avis ; & les Romains les premiers, dirent le leur en ces termes : Le Pape Hormisda, ayant condamné depuis long-temps Sévère, Pierre & leurs complices, nous les tenons pour bien & dûment condamnés, avec les écrits impies de Sévère, soit contre les décrets du concile de Calcédoine, soit contre les lettres de S. Léon. Nous comprenons Zoara dans le même anathême, & tous ceux qui participent à leur communion. Ce Zoara étoit un moine Eutychien, fort dangereux par ses intri-

gues. Chaque Père dit ensuite anathême à Sévère & à Pierre, comme déjà condamnés, à Zoara, aux écrits de Sévère; & le patriarche Mennas prononça le jugement: l'exécution en fut laissée à l'Empereur, qui poussa le zèle jusqu'à défendre de transcrire les écrits de Sévère, sous peine d'avoir le poing coupé.

Il publia vers le même temps plusieurs autres loix pour la police extérieure de l'Eglise. Telle est celle qui pourvoit aux frais des funérailles. Il y avoit à Constantinople onze cens boutiques, chargées d'y subvenir. Huit cens fournissoient les fossoyeurs qu'on tiroit de tous les corps de métier, & les trois cens autres contribuoient en argent. Ainsi tous les enterremens se faisoient d'une manière gratuite, à moins que quelqu'un n'y voulût un appareil extraordinaire. Chaque corps étoit accompagné de huit religieuses chargées de chanter, & de trois acolytes.

En statuant sur les droits de fondation, on arrêta que les fondateurs des Eglises n'en pourroient pas instituer les clercs, de leur propre autorité; mais qu'ils les présenteroient pour cet effet à l'évêque: ce qui marque l'origine du droit de patronage, dans l'Eglise d'Orient; comme nous l'avons marqué au premier Concile

d'Orange, pour les Egliſes d'Occident. Il eſt dit que celui qui rétablira une égliſe ruinée, paſſera pour fondateur. Mais dans tous les cas, il faut que le fondateur agiſſe de concert avec l'évêque du lieu.

En réformant les contributions ſimoniaques, Juſtinien dit qu'on pourra continuer de donner pour l'introniſation des prélats, ce que permettent les anciennes coutumes; c'eſt-à-dire vingt livres d'or au plus pour la conſécration du Pape, ou de l'un des quatre Patriarches; 400 ſous d'or, pour celle des autres évêques, y compris les frais des notaires ou autres officiers, & toujours en proportion du revenu des égliſes. Il eſt auſſi permis aux clercs, de faire les libéralités autoriſées par la coutume, envers les miniſtres de l'évêque qui les ordonne, pourvu que ce préſent n'excède pas une année du revenu. On voit ici l'ancienneté des annates, ou d'une contribution toute ſemblable à ce que nous nommons ainſi.

Il eſt encore ſtatué, que ni les évêques, ni les moines ne ſauroient être tuteurs. Les prêtres & les autres clercs le peuvent être, s'ils y conſentent; mais on ne ſauroit les y forcer. Il eſt défendu généralement aux eccléſiaſtiques, de prendre des fermes ou des commiſſions, &

de se charger d'aucune affaire temporelle, si ce n'est pour les églises. Ils ne peuvent sortir de leur diocèse, qu'avec la permission par écrit du métropolitain; qu'avec celle du patriarche même ou de l'Empereur, s'il est question d'aller à la capitale; ni s'absenter plus d'un an, à peine de privation de leurs revenus ou de dépolition, selon les circonstances. Les évêques ne peuvent être traduits malgré eux pardevant les juges séculiers, pour quelque cause que ce soit. Si des évêques de même province ont un différend ensemble, ils seront jugés par le métropolitain assisté des autres évêques de la province, & pourront en appeler au patriarche, mais non au delà: ce qui ne doit s'entendre que des affaires civiles; comme il est clair par toute la suite de cette loi. Il en sera de même, si un particulier, clerc ou laïque, a une affaire contre son évêque. Le métropolitain ne peut être cité que devant le patriarche; les clercs & les moines, en matière civile, seront d'abord poursuivis devant l'évêque; & le juge du lieu exécutera la sentence, si les parties y acquiescent. Si l'une des parties réclame, pourvu qu'elle le fasse dans les dix premiers jours, le juge prendra connois-

ſance de la cauſe ; & le jugement qu'il rendra ſera ſans appel, s'il confirme la ſentence de l'évêque : que s'il l'infirme, on pourra appeler en la manière accoutumée. En matière criminelle, les eccléſiaſtiques peuvent être attaqués, ou pardevant l'évêque, ou pardevant le juge laïque, au choix de l'accuſateur. Si l'on commence par le tribunal de l'évêque ; après que l'accuſé ſera convaincu & dépoſé, le juge ſéculier le fera prendre, & le jugera ſuivant les loix. Si l'on s'eſt d'abord adreſſé à ce juge, il communiquera le procès à l'évêque, dès que l'accuſé aura été convaincu ; & ſi l'évêque juge auſſi l'accuſé coupable, il le dépoſera canoniquement, afin que le juge le puniſſe ſelon les loix. S'il ne le trouvoit pas convaincu, il différeroit la dégradation ; l'accuſé demeurant en état. Dans cette conjoncture, l'évêque & le juge feront chacun leur rapport à l'Empereur.

Les détails précédens peuvent donner quelques notions ſur l'article intéreſſant du concours des deux juriſdictions dans les procédures eccléſiaſtiques. Ce qui ſuit va nous préſenter l'idée que les Grecs avoient encore de la dignité du Pontife Romain, & nous convaincre qu'ils n'avoient pas prétendu y déroger dans ce

qu'ils avoient fait à la fin du Concile de Calcédoine. Nous regardons, dit Justinien, les quatre conciles comme les Saintes Ecritures; & suivant leurs réglemens, nous voulons que le très-saint Pape de l'Ancienne Rome soit le premier de tous les prêtres. Le bienheureux Archevêque de la Nouvelle, ou de Constantinople, n'aura le premier rang qu'après le saint Siège Apostolique.

On aura peut-être été surpris de voir Justinien statuer sur le droit d'intronisation des Souverains Pontifes, comme sur ceux des patriarches d'Orient. La raison en est que cet Empereur, alors maître temporel de Rome & de l'Italie, y exerçoit le même pouvoir de législation que dans le reste de l'Empire. Bélisaire chargé de la guerre des Goths, comme il l'avoit été de celle des Vandales, n'y eut pas des succès moins rapides. L'Empereur, pour le rendre plus respectable aux Romains, en réveillant les idées de leur ancienne grandeur, l'avoit honoré du consulat, & l'avoit même créé seul consul: dignité qu'il abolit tout-à-fait par la suite. Ce Général n'eut pas plutôt passé de Sicile dans le continent de l'Italie, que toutes les villes de l'Abruzze & de la Lucanie se soumirent. La Cam- Procop. Bell. Got.

panie plia de même. Naples, munie d'une bonne garniſon, ſe mit en devoir de réſiſter: mais ayant été ſurpriſe par une partie des aſſiégeans qui s'y coulerent de nuit par un aqueduc, elle eſſuya toutes les calamités d'une ville priſe d'aſſaut. La terreur de cet exemple ſoumit les meilleures places, & les plus belles provinces.

En vain Théodat eſpéra-t-il arrêter la défection, en confiant l'armée à Vitigès, l'un de ſes ſujets qu'il ſe croyoit le plus affidé, & qui dans une condition médiocre avoit une haute réputation de valeur. L'infortuné Roi comptoit ſe l'attacher à jamais, par une élévation ſupérieure à ſa naiſſance; & il ne fit qu'accélérer ſa propre chûte. Les Goths qui accuſoient leur Souverain de l'acheté, proclamerent Vitiges en la place [illegible] dat, à cette nouvelle, s'enfuit vers Ravenne: mais il fut aſſaſſiné en chemin.

Rome n'en fut pas mieux conſervée, pour avoir changé de maître. Cette grande ville chaſſa la garniſon des Goths, & ſe rendit à Béliſaire qu'elle avoit appelé en même temps; de telle façon que les Romains entrerent par une porte, tandis que par la porte oppoſée tous les Goths s'échapperent avec précipitation, excepté leur nouveau Roi qui préféra la cap-

tivité au déshonneur de la fuite. Ainſi la ville de Rome rentra-t-elle, ſans effuſion de ſang, ſous la domination des Empereurs, le 10 décembre 536, ſoixante ans après qu'elle avoit été priſe par Odoacre Roi des Hérules & premier Roi d'Italie. L'Hiſtorien Procope dit que ce fut par les conſeils du Pape Silvère que Rome ſe rendit.

Il avoit été élevé au pontificat, au mois de juin de cette année 536; c'eſt-à-dire environ deux mois après la mort de ſon prédéceſſeur Agapit, vers le temps où la nouvelle en avoit pu parvenir de C. P. à Rome. L'autorité du Roi Théodat avoit eu pour le moins autant de part à l'élection, que les ſuffrages du clergé, dont quelques membres refuſerent d'abord de reconnoître le nouveau Pontife. Toutefois quand ils le virent ordonné, ils ſe ſoumirent à lui, comme à leur paſteur légitime. Soit donc en vertu de ſon élection, ſoit par cette ratification unanime; Silvère étoit inconteſtablement le chef de l'Egliſe; quand l'Impératrice Théodore ſe mit en tête de lui ſubſtituer Vigile, diacre de l'Egliſe Romaine, & reſté à Conſtantinople. Liber. brev. c. 22 Chron. Marcel. 536.

Elle l'avoit fondé, & avoit cru découvrir en lui toutes les qualités conve-

nables au dessein qu'elle méditoit ; une passion de s'élever à qui rien n'étoit sacré, une audace capable de tout tenter, & en même temps assez d'empire sur lui-même, ou assez de dissimulation, pour tromper tous les yeux ouverts sur la plus éminente & la plus sainte dignité de l'Eglise, & pour en sauver toutes les bienséances par sa régularité extérieure. L'Impératrice l'ayant fait appeler, lui proposa, avec tous les artifices de la séduction, les vues qu'elle avoit sur lui. Elle lui dit qu'elle regardoit, comme une indignité dans l'Eglise, d'y laisser le premier mérite au rang subalterne ; qu'il falloit justifier cette estime par une grandeur de zèle & de courage, capable de faire triompher de l'ignorance & de l'adulation la vérité presque anéantie ; qu'il étoit question de proscrire le Concile de Calcédoine, de s'unir pour cela, & de communiquer avec les véritables évêques des grands sièges, Anthime de Constantinople, Théodose d'Alexandrie, & Sévère d'Antioche ; qu'à ces conditions, elle lui donneroit des ordres pour Bélisaire, & sept cens livres d'or, moyens qui étoient nécessaires dans les conjonctures présentes pour le bien de l'Eglise, & qui leveroient infailliblement toute dif-

ficulté. C'est ainsi qu'elle coloroit l'attentat le plus odieux, & la simonie la plus criante, employée à le faire réussir. L'ambitieux Vigile promit tout ce qu'on exigeoit, & partit aussi-tôt pour Rome, où il trouva Silvère siégeant, sans nulle inquiétude, sur la chaire de saint Pierre. On proposa à ce Pontife, de la part de l'Impératrice, de rétablir Anthime sur le siége de Constantinople. On s'attendoit bien au refus, après une déposition si éclatante & si légitime de ce Patriarche: mais il falloit un prétexte pour troubler Silvère dans sa possession paisible, & peut-être pour faire agir Bélisaire qui avoit toujours révéré la religion. Vigile alla sans retardement trouver ce Général à Ravenne, lui remit les lettres de l'Impératrice, & pour surmonter plus aisément ses scrupules sur les sept cens livres d'or, il lui en promit deux cens. Il économisoit habilement ses fonds, pour faire face de tout côté, & sur-tout pour donner quelques couleurs à son usurpation, en gagnant des voix dans le clergé.

L'affaire en étoit là, quand on accusa le Pape Silvère d'avoir écrit aux Goths, pour leur livrer les remparts de Rome. L'accusation n'avoit aucune vraisemblance. Tout le monde au contraire se Evagr. iv. 19.

perſuadoit que c'étoit par les ſoins du Pontife, que les Romains appelés par la Reine Amalazonte contre l'Uſurpateur des droits de la royauté, avoient chaſſé les Barbares de leur ville, qui, par le cours ordinaire de ces ſortes d'évènemens, reſta ſous la domination de ceux dont on avoit imploré le ſecours. Il paſſoit même pour conſtant, que deux fauſſaires qu'on nommoit, avoient contrefait des lettres, dont on faiſoit un crime d'État à Silvère, & que ſes ennemis diſoient avoir été adreſſées au Roi Vitigès. Mais il importoit à Béliſaire d'être crédule, ou de le paroître. Il fit néanmoins venir le Pape au palais. Là, de concert avec ſa femme Antonine, encore mieux initiée que lui aux intrigues de l'Impératrice, il dit ſecrètement à Silvère, qu'il y avoit un moyen de ſortir de ce mauvais pas; qu'il falloit pour cela renoncer au Concile de Calcédoine, & approuver par écrit la croyance contraire. Au ſortir du palais, le Pape communiqua aux perſonnes de ſa ſuite ce qu'on venoit de lui propoſer; puis ſe retira dans l'égliſe de ſainte Sabine, comme dans un aſyle inviolable: mais on trouva moyen de le ſurprendre, & il fut arrêté. Dès le lendemain, Béliſaire aſſembla les prêtres,

les diacres, tout le clergé Romain, & leur ordonna d'élire un autre Pape. Les uns réſiſtoient, les autres paroiſſoient chanceler; ſoit qu'ils cruſſent en effet que la puiſſance royale avoit eu la première part à l'élection de Silvère; ſoit plutôt que l'or de Vigile, en les corrompant, leur fît prétexter de mauvaiſe foi ce motif ſpécieux. Quoi qu'il en ſoit, la tentative réuſſit, & Vigile fut ordonné Pape le 22 Novembre 537. Alors Béliſaire preſſa le Simoniaque de lui payer ſes deux cens livres d'or, & d'accomplir la promeſſe faite à l'Impératrice.

Quant au Pape Silvère, il fut relégué à Patare en Lycie. Mais l'évêque du lieu, dans la première horreur d'un attentat inoui juſques là parmi les Fidèles, alla trouver à C. P. Juſtinien qui ne ſavoit rien des ordres donnés à Béliſaire par l'Impératrice, & le menaça des jugemens du Fils de Dieu outragé dans ſon Vicaire. L'Empereur commanda que Silvère fût par proviſion reconduit à Rome, qu'on fît une information en règle de la conſpiration dont il étoit accuſé; que ſi l'on en trouvoit des preuves certaines, il iroit habiter quelque autre ville, toujours dans la poſſeſſion des droits du pontificat; & que ſi l'accuſation étoit mal fondée, il ſeroit

rétabli dans le lieu & tous les honneurs de son siège. On dit que le diacre Pélage (qu'Agapit malheureux dans le choix de ceux qu'il honoroit de sa confiance, avoit laissé en qualité de Légat à Constantinople) empêcha de tout son pouvoir que la volonté de l'Empereur n'eût son effet, & que Silvère ne retournât à Rome. Mais quels qu'ayent été les agens de la cabale, l'ordre du Prince fut néanmoins exécuté, & Silvère reconduit à Rome.

Vigile n'abandonna point pour cela le fruit de ses crimes. Continuant d'intéresser Bélisaire: Faites remettre Silvère en mon pouvoir, lui écrivit-il; sans quoi je ne me crois plus obligé à vous faire compter ce que je n'ai promis qu'à cette condition. Silvère fut donc livré aux gens de Vigile, qui le menerent par son ordre dans l'isle de Palmarie, & l'y resserrerent étroitement. La liberté avec laquelle il condamna dans son exil le profanateur de sa chaire, & les témoignages du profond respect qu'il y reçut des plus dignes évêques, ne servirent qu'à lui attirer des traitemens plus indignes. Enfin la cruauté alla jusqu'à le faire périr de faim & de misère, non d'une manière précipitée qui eût fait donner à ses persécuteurs le nom de ses bourreaux; mais avec un ar-

tifice perfide, & d'autant plus inhumain, qu'il fut prolongé plus long-temps : car on attribue deux ans à la durée de son pontificat, & par conséquent à sa persécution, qui commença peu de mois après qu'il fut sur son siège, & ne finit qu'avec sa vie, le 20 juillet 538.

Alors Vigile, en exécution de ses engagements sacrilèges, écrivit à Théodose d'Alexandrie, ainsi qu'aux évêques déposés de Constantinople & d'Antioche, Anthime & Sévère, confessa la même foi qu'eux, en leur recommandant de n'en rien divulguer, & d'affecter au contraire de la défiance par rapport à lui. C'est ainsi qu'il ménageoit le parti de l'Impératrice, pour se maintenir dans la possession du S. Siège. Mais tandis qu'il flattoit les hérétiques, & témoignoit secrètement qu'il pensoit comme eux, il professa publiquement la foi orthodoxe, & en donna le témoignage le plus authentique à l'Empereur. Le Patriarche de Constantinople, selon la coutume, avoit envoyé sa profession de foi au nouveau Pape, qui étrangement embarrassé par la disposition diverse des esprits, ne se pressa point de répondre. Ces tergiversations, jointes à quelques bruits sourds de ses liaisons avec les schismatiques,

donnerent de l'ombrage à Juſtinien, qui en écrivit à Vigile de telle manière que le Pontife ne pouvoit ſe diſpenſer d'expoſer ſa croyance.

Il loua dans ſa réponſe le zèle & la foi de l'Empereur, & déclara que la ſienne n'étoit autre que celle de ſes prédéceſſeurs Céleſtin, Léon, Hormisda, Jean & Agapit; qu'il recevoit, avec les quatre Conciles, la lettre de S. Léon, & anathématiſoit tous ceux qui croyoient le contraire, en particulier Sévère, Pierre d'Apamée, Anthime, Théodoſe d'Alexandrie, & le moine Zoare. Il ajouta que tous ces novateurs étant déjà ſuffiſamment condamnés, il n'avoit pas cru néceſſaire d'écrire là deſſus à Menas.

Epiſt. 5. Pour lever tout ſoupçon à ce ſujet, il écrivit enfin à ce Patriarche, dans le même goût qu'à l'Empereur. En un mot le Pape, dès qu'on put lui donner juſtement ce titre; c'eſt-à-dire depuis la mort de Silvère, non ſeulement parut orthodoxe, mais donna lieu de croire qu'il avoit repris des ſentimens beaucoup plus dignes qu'auparavant de la place qu'il occupoit. Certains auteurs prétendent qu'il ſe démit du pontificat, juſqu'à ce qu'il lui eût été conféré légitimement dans une nouvelle élection: prétention très-

gratuite, & dans le fond parfaitement inutile. Mais il eſt conſtant qu'on lui vit prendre l'alarme ſur ce qu'il préſumoit pouvoir nuire aux ſaints conciles, montrer au moins par intervalle beaucoup de courage & de réſolution, & ſoutenir aſſez conſtamment une perſécution qui fut regardée comme le châtiment de ſa première conduite.

Ce fut principalement ſur Béliſaire que le Seigneur punit l'énorme attentat commis contre le Chef de ſon Egliſe. Malgré ſes lumières, les reproches de ſa conſcience & ſa magnanimité naturelle, il s'étoit fait l'inſtrument des paſſions d'autrui; & tandis que les Goths Ariens épargnoient religieuſement l'égliſe de S. Pierre ſituée hors des murs de Rome qu'ils aſſiégeoient, il en avoit traité le ſucceſſeur avec une cruelle impiété. La vengeance divine ne tarda pas long-temps à éclater. Le Général Romain fit encore lever le ſiège de Rome: il vint même aſſiéger Vitigès dans Ravenne, engagea ce Prince à ſe rendre, & l'envoya à C. P. où, de Roi, il fut réduit à la condition de Patrice. Mais ces ſuccès étonnans, & par leur importance & par leur rapidité, ne lui étoient accordés par l'Arbitre ſuprême de nos fortunes & de nos

revers, que pour contraster d'une manière plus frappante avec l'humiliation de ses dernieres années.

A la nouvelle de la captivité de Vitigès, les Goths élurent, l'un après l'autre, plusieurs Rois, dont ils ne furent pas contens; puis enfin Totila, qui rétablit leurs affaires. Déjà Bélisaire avoit été rappelé d'Italie, sur des soupçons donnés à Justinien, comme si son général eût pensé à se faire Empereur d'Occident. Il l'envoya contre les Perses, qui sous leur Roi Cosroès, faisoient des ravages effroyables en Mésopotamie & en Syrie. Antioche, après une infinité d'autres places, fut prise d'assaut, & tellement ruinée, que Justinien, en la rétablissant dans la suite, ne put jamais lui rendre son premier lustre, ni sa première grandeur. Bélisaire ne répondit point aux grandes idées qu'on avoit conçues de lui. Tout ce qu'il fit de remarquable en Orient, ce fut d'emporter un poste qui lui ouvroit un champ avantageux. Mais il le perdit presque aussi tôt; & les Perses s'avancerent de toutes parts, avec une audace insolente, tandis qu'une morne & lâche terreur sembloit engourdir les Romains, qui se laisserent ruiner en détail, & perdirent les deux tiers de leur

Procop. bell. Pers. L. x.

armée dans une obscure & déshonorante inaction.

Les choses n'alloient pas mieux en Italie. L'empereur fit repasser Bélisaire sur ce théâtre, si glorieux peu auparavant pour ce guerrier. Mais ce n'étoit plus le même homme, ou le même bonheur. Totila reprit Ravenne presque à la vue de ce capitaine renommé, & il emporta Rome d'assaut. On fit à Bélisaire le même crime de ses malheurs, qu'autrefois de sa fortune. Pour comble de disgrace, les intrigues de Cour se mirent de la partie. Pendant cinq ans consécutifs, on le laissa en Italie sans lui envoyer, ni troupes, ni argent. Ce qu'il en avoit se consuma, sans rien faire, & il fut réduit à revenir à Constantinople, avec les restes délabrés d'une armée, qui, au lieu de l'admiration, n'excitoit plus que la pitié. La commisération des citoyens ne fit qu'augmenter les soupçons de l'Empereur, qui lui ôta toutes ses charges, & livra sa vieillesse, comme on n'en peut douter, aux horreurs de l'indigence; quoiqu'on ne puisse raisonnablement ajouter foi aux récits plus romanesques qu'historiques que différens auteurs en ont faits.

Justinien avoit une démangeaison plus

grande que jamais, de se mêler des choses de religion. Les affaires des Acéphales ne furent pas terminées, qu'il entreprit les Origénistes. Leurs dogmes bizarres, qui tenoient autant de l'extravagance que de l'hérésie, à la faveur du calme & du désœuvrement, s'étoient fortement enracinés dans les têtes foibles, & les imaginations exaltées des faux contemplatifs. Du vivant de Saint Sabas, plusieurs moines de son observance s'étoient prévenus en faveur de ces erreurs surannées, à qui l'on rendoit un air de nouveauté, en les reproduisant sous de nouvelles formes. Mais le respect du Saint Abbé empêcha qu'on ne fît du bruit, tandis qu'il vécut. On ne garda plus de mesures, après sa mort. Parmi les moines des diverses communautés, la fermentation divisa tellement les esprits, que ceux de la petite laure, bâtie en dernier lieu par saint Sabas, & fort infectée de l'Origénisme, prirent la résolution de détruire la grande, d'où l'on venoit de chasser environ quarante de ces perturbateurs. Pleins de fureur & de précipitation, ils s'arment tous ensemble de pieux & de leviers, entraînent à leur suite des troupes auxiliaires de payſans, & marchent à la grande laure,

Vit. S Sab. p. 365.

comme à une citadelle, dans le deſſein de n'y pas laiſſer prierre ſur pierre. Mais quoique ce fût au milieu du jour, ils furent enveloppés d'un brouillard ſi épais, qu'ils ne voyoient pas leur chemin, & qu'errant toute cette journée & la ſuivante, ils ſe trouverent le lendemain auprès d'une autre habitation de ſolitaires. Cet incident fut pris pour un miracle, & attribué aux prières de ſaint Sabas, qui ſauvoit ainſi ſon école de la fureur même de ſes diſciples. L'Empereur n'en fut pas moins irrité. Il réſolut la perte des Origéniſtes, & dreſſa une longue déclaration, où il expoſa les erreurs attribuées à Origène, pour les faire proſcrire ſévèrement.

Nous voyons par cette pièce, qu'elles conſiſtoient en grande partie à nier l'éternité des peines de l'enfer. Après un certain temps, ſelon les Origéniſtes, la punition de tous les méchans eſprits, tant hommes que démons, devoit finir: J. C. ſuivant eux, devant être crucifié pour les démons, comme il l'a été pour les hommes; & toutes les intelligences devoient être enfin rétablies dans leur premier état; c'eſt-à-dire dans l'état d'eſprits purs: car les ſubſtances raiſonnables, dans ce ſyſtême, & en particulier Tom. 5. Conc. p. 635. &c.

les ames humaines, préexistantes à leurs corps, y avoient été renfermées comme en des prisons, pour s'être dégoûtées de la contemplation divine, & s'être tournées au mal. L'ame de J. C. même, ajoutoit-on, existoit avant que d'être unie au Verbe; comme son corps, avant son union avec son ame & avec le Verbe, avoit été formé au sein de la Vierge. Sur la nature & la puissance de Dieu, on débitoit de vrais blasphêmes; en mettant de l'inégalité entre les personnes divines, & une sorte de proportion continue de l'homme au fils de Dieu, & du fils de Dieu à son père. On bornoit la toute-puissance divine à ne pouvoir faire qu'un certain nombre d'esprits, ainsi qu'une quantité déterminée de matière. On disoit les genres & les espèces coéternels à Dieu, qui n'avoit jamais existé sans créatures. Et pour comble d'absurdité, on soutenoit que les cieux & tous les astres étoient animés par des ames raisonnables; parce qu'étant de figure ronde, qui est la plus parfaite, ils surpassoient en perfection toutes les autres créatures. Par la même raison, les corps humains devoient prendre cette figure, en ressuscitant.

Ibid. 670. Justinien commanda au Patriarche

Mennas, d'assembler tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, & de les obliger d'anathématiser par écrit Origène avec ses dogmes, & spécialement les articles ci-dessus énoncés; puis d'envoyer des copies de tout ce qui auroit été fait sur ce sujet, à tous les autres évêques, & à tous les Supérieurs des monastères, afin qu'ils souscrivissent l'anathême. Qu'à l'avenir, ajoutoit l'Empereur, on n'ordonne, ni évêque, ni abbé, qu'il n'ait anathématisé Origène avec tous les autres hérétiques qu'on a coutume de condamner. Il avertit enfin Mennas, que la même déclaration a été envoyée aux autres patriarches & au Souverain Pontife. Elle fut effectivement portée & souscrite dans tout l'Orient, aussi bien qu'à Constantinople.

En Palestine, les moines Origénistes témoignerent un dépit furieux. Les disciples hérétiques de saint Sabas se séparant aussi-tôt de la communion de ceux qui étoient orthodoxes, déserterent la petite laure, où tous les frères n'étoient pas du même parti, & ils demeurerent en plein air au milieu de la campagne. Mais ils se presserent d'implorer Théodore, Archevêque de Césarée, qui étoit leur principal appui, & qui se trouvoit

pour lors à Conſtantinople. Il avoit été moine lui-même dans la nouvelle laure de ſaint Sabas, & il y étoit parvenu au titre d'Exarque ou viſiteur. Mais étant allé à Conſtantinople, ſous prétexte de défendre le Concile de Calcédoine, avec un autre abbé origéniſte comme lui, nommé Domitius, ils s'inſinuerent ſi bien à la Cour, & y acquirent tant de crédit, qu'ils devinrent tous les deux évêques métropolitains, Théodore de Céſarée en Cappadoce ſa patrie, & Domitius d'Ancyre en Galatie. L'intrigant Théodore conſeilla par écrit aux moines ſchiſmatiques, d'aller pied à pied, & de ſe borner pour le moment à obtenir du Patriarche de Jérulalem, que pour la conſolation de leurs ames, il déclarât nul, généralement & ſans explication, tout anathême qui n'eſt point agréable à Dieu. Le Patriarche Pierre qui penſoit bien, rejeta d'abord cette demande ſingulière, à laquelle néanmoins il ne voyoit pas grand inconvénient: mais enfin, ſoit mauvaiſe politique, ſoit eſpérance de rapprocher les eſprits, il fit la déclaration qu'on déſiroit. On vit bientôt que la condeſcendance n'étoit pas le vrai moyen de ramener ces apoſtats hérétiques. Les plus modérés d'entr'eux, qui déja étoient rentrés

rentrés dans la laure, ne garderent plus eux mêmes aucune mesure, & se mirent à dogmatiser, non seulement avec leurs frères mais dans toute les habitations voisines. Bientôt ce zèle effréné se changea en haine contre ceux qui ne les écoutoient pas, & sur-tout contre leurs confrères. S'ils rencontroient quelques moines orthodoxes, il les insultoient publiquement, les nommoient Sabaïtes, en dérision de leur saint instituteur, & donnoient quelquefois de l'argent à la populace, pour les faire maltraiter.

Cependant les moines catholiques, qui faisoient le plus grand nombre, ne se laisserent point ébranler: mais ils perdirent de vue la profession humble & mortifiée qu'ils exerçoient. Sans réfléchir que le courage militaire & religieux ne sont pas moins différens que le casque & la haire, ils mirent leur gloire, non à souffrir, mais à repousser la violence. Il y avoit près du Jourdain une colonie de moines Thraces qui, malgré le changement du climat & la sainteté de leur profession, conservoient la rudesse d'humeur, avec la taille & la force ordinaire aux gens de leur pays. Ils se persuaderent qu'ils n'en pouvoient faire un meilleur usage, qu'en prêtant main forte aux zé-

lateurs de la saine doctrine. Ils accoururent par détachement, & les plus fervens faisoient consister leur religion à arriver les premiers. On se disposa aussi-tôt à en venir aux mains. Toutefois les orthodoxes qui n'oublioient pas tout-à-fait l'évangile, & ne vouloient pas être les aggresseurs, attendoient assez tranquillement dans l'hospice de la grande laure. Leurs ennemis moins scrupuleux, insultant à ce qu'ils traitoient de lâcheté, vinrent en foule pour forcer ce poste avancé. Déjà ils rompoient les barreaux des fenêtres, & chargeoient à coups de pierre leurs antagonistes, quand l'un des moines Thraces, nommé Théodule, perdant patience & s'armant d'une pelle qui lui tomba sous la main, fit une sortie sur les assiégeans, avec une démarche, & d'un air si résolu, qu'il les dissipa lui seul, quoiqu'ils fussent environ trois cens. On dit que brave de sang froid, & parfaitement maître de son courage, il eut attention à n'en blesser aucun. Mais on ne le paya point de retour; il reçut un coup de pierre, dont il mourut peu de jours après.

Vit.S.Sab. p. 368.

Les Schismatiques s'attendoient bien que le bruit des violences, dont ils étoient les auteurs, parviendroit tôt ou tard aux

oreilles de Juſtinien. Ils s'efforcerent au moins de tirer parti de leur éloignement de C. P. & ils réuſſirent, toujours par l'adreſſe & le crédit de Théodore de Cappadoce, à gagner un temps ſuffiſant, pour pervertir le grand nombre des moines. Le ſupérieur de la grande laure étant mort dans ces conjonctures, ils en élurent abbé, un Origéniſte nommé Georges, qu'ils mirent en poſſeſſion à main armée. Alors ſaint Jean le Silencieux, ſi renommé pour ſon amour de la retraite & du recueillement, ne fit point de difficulté de quitter la cellule où il étoit comme enſeveli depuis long-temps, & ſe retira au Mont des Olives; préférant à toute autre conſidération la ſûreté de ſa foi, ou l'édification publique: ſon exemple eut beaucoup d'imitateurs, parmi ſes plus dignes confrères.

Cependant l'Evêque hérétique de Céſarée, ſentoit que les ſuccès de ſa faction ne portant que ſur la violence & le manège qui en déroboit la connoiſſance à l'Empereur, ils ne pourroient être de longue durée. Prenant donc ce Prince par ſon foible; c'eſt-à-dire par ſon penchant à ſe mêler des affaires de religion, il lui mit en tête de condamner Théodore de Mopſueſte. Par-là, il ne faiſoit

pas seulement diversion, mais il vengeoit directement Origène, contre qui Théodore avoit beaucoup écrit; & il s'imaginoit porter le plus terrible coup au Concile de Calcédoine, qu'il disoit avoir approuvé Théodore, quoiqu'on s'y fût contenté de ne pas le condamner. Ainsi satisfaisoit-il à tous ses méchans desseins à la fois, étant en même temps Acéphale & Origéniste. Il avoit d'autant plus de complaisance à flétrir la mémoire de Théodore de Mopsueste, mort depuis long-temps, qu'il espéroit tourner contre les Orthodoxes leurs propres armes; je veux dire la méthode qu'ils venoient d'accréditer par la condamnation d'Origène, de ne pas épargner les morts. Ayant communiqué le gros de ses vues à ses partisans, & plus en détail à l'Impératrice, la grande protectrice des Schismatiques; il se fit introduire chez l'Empereur, dans un moment où ce Prince étoit plus occupé que jamais des moyens d'abattre les Acéphales. Seigneur, lui dit-il, rien n'est plus facile que de dissiper les préventions de tant de personnes: ce qui leur fait peine dans le Concile de Calcédoine, c'est l'éloge de Théodore de Mopsueste, & le témoignage de catholicité rendu à la lettre d'Ibas, qui est entièrement Nesto-

rienne. Faites condamner Théodore, avec cette lettre ; & le Concile n'ayant plus rien qui les arrête, ils le recevront en tous ſes points : c'eſt ainſi qu'en peu de temps Votre Majeſté peut rendre tant de dignes enfans à l'Egliſe, & s'acquérir à elle-même une gloire immortelle.

Le piège eût été viſible pour l'homme du plus médiocre ſavoir ; puiſqu'on y donnoit lieu de préſumer qu'un concile œcuménique, déclaré par l'Empereur même auſſi infaillible que les divines écritures, avoit approuvé des erreurs capitales. Mais combien n'a-t-on pas vu de perſonnes éclairées en toute autre matière, faire les bévues les plus inconcevables en fait de religion ? La préſomption de Juſtinien le rendit la dupe de Théodore & des Acéphales. Ils le plongerent dans les plus grands embarras, en lui faiſant faire le perſonnage d'arbitre de la foi & des conciles, & en l'engageant à publier une condamnation dogmatique contre les écrits qui ſont devenus ſi fameux ſous le nom des Trois Chapitres. C'eſt ainſi qu'on déſigna les ouvrages de Théodore ancien évêque de Mopſueſte, du fameux Théodore de Cyr contre les douze anathêmes de S. Cyrille, & la lettre d'Ibas évêque d'Edeſſe à un

Perſe nommé Maris. Il arriva tout ce que Théodore de Céſarée avoit prévu. Quand l'Empereur ſe fut une fois engagé, il eut honte de reculer, & ne fit qu'aller en avant, au riſque de tout confondre & de tout renverſer. Il prit groſſièrement le change, oublia les Acéphales qu'il abhorroit uniquement, & ne s'occupa plus qu'à pourſuivre les trois chapitres, qui méritoient ſans doute l'animadverſion de l'Egliſe, mais qui ne la méritoient pas ſeuls.

Tom. 5. Coc. p. 613. On vit bientôt paroître un écrit bizarre, compoſé par Théodore, & revêtu du nom de l'Empereur. C'eſt tout à la fois un ouvrage théologique & un reſcrit impérial, une profeſſion de foi & un jugement dogmatique, auſſi déciſif dans les termes, & auſſi abſolu dans le fond que celui des Conciles. Les anathêmes y ſont prodigués, même contre les perſonnes mortes en paix dans le ſein de l'Egliſe; quoique le pouvoir d'en porter de cette nature fût encore une queſtion très-délicate, & juſques-là réputée indéciſe. On obligea néanmoins tous les évêques à ſouſcrire; & il y en eut un très-grand nombre qui eurent la foibleſſe de le faire, moins coupables dans la réalité, que dans leur conſcience prévenue que c'étoit don-

ner atteinte au Concile de Calcédoine.

Le Patriarche Mennas eut lui-même la complaisance de signer, après en avoir d'abord fait difficulté, & représenté que c'étoit contrevenir au Saint. Concile. Etienne, légat du Pape à Constantinople, depuis que Pélage en étoit reparti pour Rome, fit de vifs reproches à ce Prélat d'autant moins excusable, qu'il avoit promis solemnellement de ne rien faire sans le saint Siège. Il répondit au Légat, qu'il n'avoit souscrit que sous promesse confirmée par serment, qu'on lui rendroit sa souscription, & qu'elle seroit censée nulle, si l'évêque de Rome ne l'approuvoit pas. Mais Pélage, avec un très-grand nombre de prélats zélés, ne laissa pas de se séparer de communion, tant de ce Patriarche que de tous ceux qui communiquoient avec lui, jusqu'à ce qu'ils eussent donné satisfaction. Facund. iv. c. 3.

L'Empereur sentit que les difficultés & les troubles ne feroient qu'augmenter, tandis que le Souverain Pontife n'auroit pas prononcé. Il écrivit avec instance au Pape Vigile de venir à Constantinople, sous prétexte que sa présence étoit nécessaire pour l'intérêt capital de toute l'Eglise. Vigile partit d'autant plus volontiers, qu'il prétendoit de son côté enga-

ger l'Empereur à envoyer du secours en Italie, contre les Goths qui reprenoient le dessus de toute part. Mais au lieu de s'appliquer comme autrefois aux soins de la guerre, au maintien des loix, & aux autres affaires dont il étoit surchargé, Justinien commençoit à se couvrir de honte ou de ridicule, en ne s'amusant plus qu'à des conférences doctrinales, à de vaines disputes de controverse & de dialectique; en sorte qu'un certain Acace qui conspira contre lui, s'appesantissoit principalement sur ce travers, pour le rendre mépriſable aux autres conjurés. Il est, disoit-il, perpétuellement assis dans un cabinet, pour ordonner de ce qu'il n'entend pas: au lieu d'officiers & de gardes, on le trouve bien avant dans la nuit entouré de vieux évêques, feuilletant les livres de religion par une curiosité insatiable, & se perdant dans des spéculations chimériques sur l'Etre Divin.

Fac. ibid. Le Pape étoit encore en route, que le Prince l'exhorta par de nouvelles lettres à garder la paix avec le Patriarche Mennas & les évêques qui avoient suivi son exemple. Si-tôt que Vigile fut arrivé, l'Empereur le pressa de condamner lui-même les trois chapitres; & comme il résistoit, Justinien marqua tant de vio-

Epist. ad Leg. p. 407.

lence, que le Pape s'écria publiquement dans une assemblée nombreuse : Sachez qu'en tenant Vigile captif, vous ne tenez pas Simon-Pierre, & que les craintes de l'homme ne me feront pas trahir les devoirs du Pontife. Quelque temps après néanmoins, il donna sa première décision qu'on nomma son Jugement, ou son Prononcé. C'est une condamnation des trois chapitres, sans préjudice du Concile de Calcédoine, & à la charge que personne n'agiteroit plus ces questions, ni de vive voix ni par écrit. Ibid.

Ce décret déplut aux deux partis, aux ennemis des trois chapitres ou aux Acéphales, à cause de l'hommage qu'il rendoit au Concile de Calcédoine, & aux défenseurs des chapitres, même à ceux qui sans en approuver la doctrine, en jugeoient simplement la condamnation dangereuse dans les circonstances où l'on se trouvoit. Il se répandit des bruits très-désavantageux sur cette première déclaration de Vigile, parmi les évêques de l'Illyrie, de l'Afrique, & jusques dans les Eglises des Gaules, où deux diacres de sa suite & de ses plus intimes confidens écrivirent contre lui. Le Pontife alarmé de ces nouvelles, qu'il eut le temps d'apprendre pendant le long séjour

qu'on le contraignit de faire à C. P., proposa à l'Empereur de rassembler les évêques de toutes les Provinces, au moins cinq ou six de chacune, pour régler, d'un commun consentement, une affaire qui devenoit si importante, d'autant plus que le dangereux Evêque de Césarée ne paroissoit pas encore satisfait. Je ne saurois me résoudre, dit Vigile au Prince, à prendre sur moi seul ce qui paroît, dans les préjugés de plusieurs, nuire à l'autorité du S. Concile de Calcédoine, & scandaliser extrêmement les foibles. Justinien lui promit que, sans nul égard à ce qui avoit été fait jusques là, on examineroit en concile ce qu'il falloit faire & qu'on inviteroit principalement les prélats les plus choqués de ce qui s'étoit passé; mais sur-tout que jusqu'à la décision du Concile, qui que ce soit n'entreprendroit rien au sujet des trois chapitres. Cette convention entre les personnes augustes du Pape & de l'Empereur eut encore pour témoins les personnes les plus considérables des deux partis, tous les Grands de la Cour, & le Sénat en corps. Elle n'en fut pas mieux observée.

Au préjudice de la surséance accordée avec tant d'appareil, on recommença aussitôt après cet accord à exiger du Pape,

qu'il condamnât les trois chapitres, avec les évêques de la Grèce, si les autres n'en vouloient rien faire. Vigile refusa, & Théodore de Césarée fit de nouveau publier le fameux édit fait en premier lieu, autant par lui que par l'Empereur. Il poussa l'audace jusqu'à le faire afficher publiquement à la maison de Placidie, où le Pape étoit logé. Il se porta à plusieurs autres excès, également contraires aux conventions arrêtées & à l'ordre hiérarchique. Alors Vigile ne voulut plus communiquer avec ce factieux Novateur, ni même lui parler; & Justinien en conçut une telle colère, que le Pape fut réduit à chercher sa sûreté dans l'église de S. Pierre. Pour l'en tirer de force, on envoya la troupe employée d'office à la poursuite des malfaiteurs. Les satellites entrerent dans le lieu saint, l'épée nue & l'arc bandé. Le Pape se mit sous l'autel, & s'entrelaça, des bras & des jambes, dans les piliers qui en portoient la table. On écarta brutalement, en les traînant par les cheveux, les diacres & les autres ecclésiastiques du cortège du Pontife, qui environnoient l'autel & lui servoient comme de barrière; puis on se mit en devoir de l'en arracher lui-même, en le tirant par les pieds, par les cheveux & Theoph. an. 20. p. 192.

par la barbe. Mais comme il réſiſtoit de toute ſa force, & qu'il étoit grand & robuſte, on rompit quelques piliers, ſans le faire céder. Alors le peuple qui étoit accouru à cet étrange ſpectacle, quelques-uns même des ſoldats de la troupe indignés de la violence des autres, pouſſerent des cris tout ſemblables à un commencement de ſédition.

L'officier qui commandoit l'expédition, crut ne pouvoir mieux faire que de chercher ſon ſalut dans la fuite. La Cour même fut épouvantée, fit ſuccéder la négociation à la violence; & l'on fit tant auprès du Pape, par promeſſes & par ſermens, qu'on l'engagea à retourner à ſon logis ordinaire. Il n'étoit pas ſans inquiétude, en quittant ſon aſyle: mais il crut encore moins riſquer, en faiſant de bonne grace ce qu'il ſentoit que la puiſſance ſouveraine, dans un moment ou dans un autre, lui feroit faire de force. Toutes les paroles qu'on lui avoit données, furent obſervées à la manière accoutumée de ces Grecs; & l'indignité fut portée juſqu'à maltraiter le Pape en perſonne, & plus indignement encore les évêques de ſon parti. Plus il ſe plaignit, plus il réclama la foi des ſermens; & plus les mauvais traitemens augmen-

terent. Enfin il s'apperçut que l'on gardoit toutes les avenues du palais où il étoit logé, & même avec si peu d'égards, qu'on entendoit de son appartement les cris des soldats. Dans cette extrémité, il se déroba pendant la nuit, franchit un mur, & dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, deux jours avant Noël, avec des peines infinies & non moins de périls, il s'échappa de C. P. & se réfugia au delà du Bosphore, dans l'église de S. Euphémie de Calcédoine, où s'étoit tenu le concile qu'il défendoit contre les Acé[illegible].

Justinien entreprit encore de le faire revenir, & lui envoya une députation des seigneurs de sa Cour les plus qualifiés, le fameux Bélisaire à la tête. Le Pape répondit très-décidément, qu'il ne sortiroit pas de sainte Euphémie, à moins que la cause de l'Eglise ne fût terminée comme il convenoit; qu'il n'avoit que faire de sermens trop souvent violés; que sans ces garanties insuffisantes, il reviendroit, dès qu'on auroit rétabli les choses dans l'ordre naturel, & levé le scandale qui désoloit le troupeau de J. C. Là dessus il exposa d'un ton pathétique tous les maux arrivés, depuis que l'Empereur usurpant les droits du sacerdoce par l'im-

pulsion d'un évêque schismatique, avoit donné son édit doctrinal sur les trois chapitres. En finissant, ministres illustres & religieux, dit-il aux députés, allez, je vous en conjure par le redoutable jugement du Maître Eternel; allez, & dites de ma part à celui qui n'est maître que pour quelques momens: Vous vous chargez d'un énorme péché, en prenant confiance aux ennemis déclarés de l'Eglise, particulièrement à Théodore de Césarée. Ces paroles prononcées avec véhémence produisirent leur effet: on donna satisfaction à Vigile, au sujet de Théodore & de ses partisans; ils lui adressèrent une profession de foi, où, pour conserver l'unité ecclésiastique, disoient-ils, ils recevoient les quatre conciles généraux, de Nicée, de C. P., d'Ephèse & de Calcédoine, & s'engageoient à suivre inviolablement tout ce qu'ils avoient décidé du consentement des légats du saint Siège, par lesquels les Papes y avoient présidé chacun en leur temps: preuve des plus remarquables, que les Papes avoient en effet présidé par leurs représentans à tous les conciles généraux, & que les Orientaux n'en doutoient pas.

Cette profession de foi fut aussi donnée par Mennas de Constantinople; &

c'est la dernière action que nous sachions de lui. Il mourut peu de temps après, ayant ainsi pleinement réparé le scandale de ses liaisons avec des schismatiques artificieux, qui, en s'exprimant comme lui, pensoient bien différemment. Il avoit, avec de grandes vertus, des intentions droites, & un véritable amour pour l'Eglise, qui le compte entre les saints.

Il arriva de son temps un miracle trop éclatant & trop bien attesté, pour être passé sous silence. C'étoit une ancienne coutume à Constantinople, où elle dura au moins jusqu'au quatorzième siècle, de faire venir les élèves innocens des petites écoles, pour consommer les particules du corps de J. C. qui restoient après la communion des adultes. Avec ces jeunes enfans, vint un jour celui d'un Juif verrier de profession. Comme il s'en retourna plus tard que de coutume à la maison paternelle, ses parens lui en demanderent la cause, & il leur raconta ingénument ce qui s'étoit passé. Le père en fureur lia son fils, attendit le moment que la mère étoit absente, & le jeta dans sa fournaise. Cette femme affligée chercha son enfant par toute la ville. Au bout de trois jours, désespérée de n'en rien apprendre, & cédant à Evagr. IV c, 26.

l'excès de son chagrin, elle court par toute sa maison, comme hors d'elle-même, en appelant à grands cris l'enfant par son nom. De la porte de la verrerie, elle l'entend qui répond au fond du fourneau. Elle enfonce la porte, sa tendresse lui donnant des forces, & le voit debout, sain & sauf au milieu des flammes. On lui demanda comment il avoit été garanti : il répondit qu'une femme vêtue de pourpre jetoit souvent de l'eau autour de lui pour éteindre le feu, & lui donnoit à manger, quand il avoit faim. La mère se convertit. L'Empereur l'ayant fait baptiser avec son fils, les mit tous deux dans le clergé ; l'enfant au rang des lecteurs, & la femme au nombre des diaconesses. Mais le père qui persista dans l'aveuglement, fut empalé, comme parricide.

Le S. Patriarche Mennas eut dans S. Eutychius, un successeur digne de lui. Petit-fils d'un évêque, Eutychius avoit été élevé par son aïeul, dans toute la piété convenable à la sainteté de son état. A douze ans, on l'envoya pour les études à la capitale, où il voulut embrasser la vie monastique : mais l'évêque d'Amasée le voyant propre à faire dans la suite un digne pasteur, voulut le lier en quelque sorte

à cette carrière, le fit d'abord lecteur, puis diacre, en observant les interstices des canons, enfin prêtre à trente ans; après quoi il le laissa entrer dans un monastère fort régulier de son diocèse, où le mérite d'Eutychius l'éleva bientôt à la supériorité. Ce fut de là que l'Evêque étant malade l'envoya à Constantinople, pour tenir sa place au concile général. L'illustre Député (car il étoit de haute naissance) logea chez le Patriarche Mennas, qui prédit à son clergé que ce moine seroit son successeur. Eutychius étoit savant, & dans la question, alors si obscure, touchant le pouvoir de condamner les morts, il tenoit l'affirmative, & la soutint solidement dans une conférence où se trouvoit l'Empereur. Rien ne pouvoit plaire davantage à ce Prince. Le Patriarche Mennas étant mort quelques jours après, Justinien engagea le Sénat & le Clergé à choisir Eutychius, qui devint ainsi Patriarche de Constantinople à l'âge de quarante ans. lb. c. 27.

Le nouvel Evêque donna aussi-tôt au Pape sa profession de foi, non moins orthodoxe que celle de Mennas. Les évêques d'Alexandrie, d'Antioche, de Thessalonique, avec tous ceux qui n'avoient pas encore déclaré leur foi à Vigile de-

puis le commencement des disputes, prirent cette occasion de le faire, en adoptant la confession du nouveau Patriarche. Le Pape quittant alors sa retraite de Calcédoine, sur les assurances qu'on lui donnoit par une bonne profession de foi, approuva celle-ci sans difficulté; & l'on convint amiablement de s'assembler, pour décider la question des trois chapitres.

Vigile demanda que le Concile se tint en Italie, ou du moins dans un lieu plus à portée de l'Occident que C. P. & où les Occidentaux ne pussent avoir de bonnes raisons de ne pas se rendre. Cette proposition ne convenoit pas à l'impatience de Justinien. Le Pontife requit ensuite, qu'au moins on fit venir les évêques de l'Italie & de l'Afrique; puisqu'il étoit fort à craindre, que le Concile se tenant sans ces prélats qui prenoient le plus d'intérêt aux questions agitées, la décision ne leur en devînt extrêmement suspecte. Justinien trouva cette seconde proposition raisonnable, & il y donna son consentement; à condition néanmoins que les évêques Italiens & Africains ne surpasseroient pas les Orientaux en nombre dans les conférences.

Les choses étoient arrêtées de la sorte,

suivant la version d'un ancien manuscrit du Vatican, & déjà le Pape s'occupoit de la convocation, quand l'Empereur, toujours plus inquiet & plus impatient, le voulut faire expliquer provisionnellement sur les trois chapitres. Les Evêques qui se trouvoient avec le Pontife représenterent les inconvéniens d'une déclaration prématurée, qui ne pouvoit manquer d'indisposer leurs collègues. Il étoit même impossible au Pontife de faire ce qu'on exigeoit, parce qu'il relevoit à peine de maladie, & qu'en pleine santé il lui auroit fallu beaucoup plus de temps qu'on ne lui en accordoit, pour examiner tout ce que l'Empereur lui avoit envoyé de relatif à ses vues. Vigile demanda donc un terme de vingt jours. Mais dans l'intervalle, les Orientaux commencerent le Concile; & la première conférence [c'est ainsi qu'on en appelle les sessions] se tint le 4 Mai 553. On s'assembla dans la salle secrète de l'église cathédrale, où se trouverent les trois patriarches; savoir Eutychius de C. P. Apollinaire reconnu depuis peu par le Pape pour Evêque légitime d'Alexandrie, & Domnin d'Antioche, avec un grand nombre de métropolitains, en tout cent cinquante & un évêques, dont

Tom v. Conc. p. 416.

quelques Illyriens, & cinq Africains seulement, qui n'étoient rien moins que l'élite de l'Eglise d'Afrique. Le Gouvernement de cette province, au contraire, les avoit pris entre les plus mal-famés & les plus ignorans, comme les plus propres à se vendre à la Cour & à la fortune. Mais toutes ces manœuvres ne purent étouffer la vérité, que le modérateur adorable des Conciles fait quelquefois sortir du choc même des passions humaines, & qu'il a attachée, non pas aux qualités personnelles des Evêques, mais au caractère & au corps de l'épiscopat.

Dans la première & la seconde conférence, le Concile prit des mesures, pour faire paroître le Pape Vigile, ou le mettre en défaut; & cependant il s'appuya des sentimens déjà connus du Pontife contre les trois chapitres. Comme toutes les invitations n'opéroient pas, & que le Pape ne promettoit autre chose que de donner son avis séparément, on se mit en devoir de procéder en règle contre les écrits & les écrivains dénoncés. On commença le 9 de Mai par déclarer qu'on tenoit la foi des quatre conciles généraux & des Pères, nommément des SS. Athanase, Hilaire, Basile, Grégoire de Nazianze & de Nysse,

Auguſtin, Jean Chryſoſtome, Cyrille, Léon, de Théophile & de Proclus.

Après cette eſpèce de préliminaire, on examina dans les trois conférences ſuivantes, qui ſe tinrent à peu de jours de diſtance l'une de l'autre, les ouvrages de Théodore & de Théodoret; puis la lettre d'Ibas. Ils étoient clairement infectés des erreurs de Neſtorius; & l'examen n'en étoit pas difficile. Depuis longtemps, ils mécontentoient les Docteurs orthodoxes; puiſque les auteurs en avoient été repris au Concile de Calcédoine, & qu'Ibas & Théodoret qui s'y trouverent avoient été obligés d'en faire une rétraction au moins indirecte, en diſant anathême à Neſtorius. Si le concile ne pouſſa point alors les choſes plus loin, & s'il n'anathématiſa pas formellement les auteurs avec leurs écrits, ce fut uniquement pour le bien de la paix, & afin de faciliter le retour des Orientaux égarés en ſi grand nombre.

Ibas en particulier n'avoit été reçu par les Pères de Calcédoine, que comme pénitent, & par compaſſion pour ſa vieilleſſe. Sa lettre qui contient des propoſitions vraiment hérétiques, ſcandaliſa conſtamment les Pères, & ne fut nullement approuvée par le Concile, au

moins quant à cette partie ; comme il eſt notoire par l'inſpection des actes. Ils portent ſimplement que la lettre de l'Evêque d'Edeſſe ayant été relue, il fut perſonnellement trouvé catholique ; ſoit parce qu'il en condamna ou expliqua les paſſages mal-ſonans ; ſoit, parcequ'il y déclare en termes exprès qu'il veut ſuivre la foi à laquelle S. Cyrille avoit enfin ramené Jean d'Antioche, avec les Orientaux. D'ailleurs le Concile de Calcédoine ne fut aſſemblé que pour condamner les erreurs d'Eutychès, & le Pape S. Léon avoit expreſſément reſtreint à ce ſeul objet le pouvoir des légats qui y préſidoient. On ne fit donc pas un examen approfondi des écrits qui n'y étoient pas relatifs ; & nous ne devons nullement nous étonner, que le Concile ſe ſoit borné à conſtater la foi des ſujets ſuſpects. Si quelques évêques en particulier ont approuvé à Calcédoine la lettre même d'Ibas, combien de diſtance y a-t-il d'une pareille approbation à la déciſion formelle d'un concile qui avoit adopté l'inſtruction du Pape à ſes légats de ne point prononcer là deſſus ! Il étoit de la prudence de ſe taire ſur des auteurs reputés catholiques, & qui par là ſe trouvoient en bute à

l'héréſie dominante. Un jugement porté contre eux dans ces conjonctures, n'auroit ſervi qu'à ſcandaliſer les foibles. Mais les circonſtances étant changées, & les écrits de ces auteurs prenant de jour en jour un crédit plus grand, & vraiment dangereux, il parut néceſſaire de l'arrêter par leur flétriſſure.

Par une conſéquence des mêmes raiſons, les Pères du cinquième concile jugerent expédient de flétrir la mémoire même de ces auteurs, quoiqu'ils fuſſent morts dans la paix & la communion de l'Egliſe, au moins pour ce qui étoit de Théodoret & d'Ibas. Quant à Théodore de Mopſueſte, il avoit joui d'une réputation fort équivoque, dans l'idée des prélats de ſon temps les plus ſaints & les plus zélés pour la foi. On prouva même, par un examen fait mûrement en concile & ſur les lieux, que ſon nom ſuſpect de tout temps n'avoit jamais été dans les diptyques de ſon Egliſe.

Il s'agiſſoit après cela de réſoudre la queſtion qu'on trouvoit ſi neuve & ſi difficile ; ſavoir s'il étoit permis de condamner les morts. Elle fut examinée dans le même temps que les écrits dénoncés ; c'eſt-à-dire dans la cinquième conférence ; & l'on s'y convainquit, que ce qui ſem-

bloit ſi nouveau n'étoit pas ſans exemple. Bénigne d'Héraclée obſerva que pluſieurs hérétiques avoient été regardés comme tels & anathématiſés depuis leur mort, quoiqu'ils n'euſſent été condamnés par aucun concile. Tels étoient Valentin, Marcion, Baſilide, & en des temps plus récens, Eunomius & Apollinaire. On lut pluſieurs paſſages de S. Auguſtin, qui autoriſoient à lancer l'anathême contre les écrivains pervers épargnés de leur vivant, quand aprés leur mort on ſe ſcandaliſoit de leurs erreurs. Sur ce qui fut repréſenté que S. Cyrille, tout perſuadé qu'il étoit de la perverſité des ſentimens de Théodore de Mopſueſte, avoit néanmoins empêché qu'on ne le condamnât nommément; on répondit que ce n'avoit été que par diſcrétion, & pour ne pas rallumer le feu de la diviſion à peine éteint; que lui-même avoit depuis écrit contre cet Auteur, en voyant le progrès que faiſoient ſes impiétés.

Nous avons vu que le Pape preſſé par Juſtinien avoit promis de donner ſon avis ſéparément, ſur les écrits, qu'on examinoit. C'eſt ce qu'il fit après la ſixième conférence tenue le 19 Mai, par un décret raiſonné & fort long, qui, bien que daté du quatorze, ne fut envoyé

Timoth. T. 5 conc. p. 337.

voyé à l'Empereur que onze jours après; c'eſt-à-dire le vingt-cinq. On appela cette ſeconde déclaration de Vigile, ſa Conſtitution, pour la diſtinguer de la première qu'on nommoit ſon Prononcé, & qui étoit cenſée non-avenue, depuis que le Pape l'avoit ſupprimée du conſentement même de l'Empereur, en s'obligeant à s'expliquer d'une autre manière. Vigile y fit néanmoins ſentir que les promeſſes ayant été réciproques, & que la parole qu'on lui avoit engagée d'aſſembler en nombre égal les évêques d'Orient & d'Occident n'étant pas remplie, ſa promeſſe ne l'obligeoit plus à faire ſa réponſe ſur les trois chapitres; mais qu'il la faiſoit pour ne pas donner lieu aux évêques de violer l'ancienne règle; c'eſt-à-dire de prononcer avant que le Siège Apoſtolique eût publié ſon jugement ſur une affaire déjà portée à ce ſiège, & qui intéreſſoit toute l'Egliſe.

Après ce préambule, Vigile examine la doctrine des ouvrages en queſtion, la trouve vraiment condamnable, & la frappe d'anathême. Mais pour les auteurs mêmes qui avoient été épargnés par le Concile de Calcédoine, croyant toujours que c'étoit lui faire injure que de les flétrir, il défend à qui que ce ſoit de

les condamner après leur mort; d'autant mieux, ajoute-t-il, qu'en observant la conduite de nos prédécesseurs à l'égard des morts qui n'ont pas été condamnés de leur vivant, nous avons trouvé des autorités toutes contraires à cette rigueur, dans Léon & Gélase d'heureuse mémoire.

Dès le lendemain de cette déclaration; c'est-à-dire le 26 de Mai, on s'assembla pour la septième conférence. Il paroît que l'Empereur avoit déjà pris connoissance de ce qui étoit contenu dans la constitution de Vigile, & que la persévérance de ce Pontife à sauver la mémoire des morts l'avoit très-vivement indisposé. Le Questeur Constantin entra au Concile de la part du Prince, & dit aux Pères, que le Pape avoit envoyé un nouveau décret; mais que Justinien avoit refusé de le recevoir, & avoit répondu que, pour condamner les trois chapitres, l'on n'avoit pas besoin d'autre décrets pontificaux que ceux qu'on avoit déjà; & que si cette nouvelle pièce ne les condamnoit pas, on devoit y avoir d'autant moins d'égard, que le Pape se trouvoit par là en contradiction avec lui-même. Pour prouver ce qu'on avançoit, & montrer en même temps aux évêques que l'absence du Pape ne devoit pas les

Ibid. 549 & seq.

empêcher de prononcer, le Questeur avoit apporté contre ces trois chapitres différens écrits de Vigile, dont quelques-uns étoient signés de sa main. Il insista encore sur le premier décret, nommé Prononcé, ou Jugement. Il est vrai, ajouta-t-il, que le Pape l'a retiré par la suite, mais sous le plus terrible serment de concourir de tout son pouvoir avec l'Empereur à la condamnation des trois chapitres, & de ne jamais rien faire en leur faveur, par lui ou par autrui. On produisit en effet ce serment, qui avoit été fait par écrit trois ans auparavant, & à charge de demeurer secret, selon la promesse de Justinien.

Le Questeur représenta aussi avec combien d'instance on avoit pressé Vigile de venir au Concile prendre le rang convenable au Chef de l'épiscopat. Aussi-tôt après, il remit un ordre de l'Empereur, à l'effet d'ôter des diptyques le nom de ce Pape qui favorisoit l'impiété en refusant d'assister au Concile où on vouloit la proscrire. Mais nous conservons, dit-il, toujours au nom de l'Empereur, nous conservons religieusement l'unité avec le Siège Apostolique, & nous nous promettons que vous la conserverez également. Cette distinction que différens auteurs donnent

confuſément pour remarquable, & qui peut l'être en effet dans quelques circonſtances, méritoit bien qu'on lui donnât quelque développement. Rappelons-nous donc qu'il y avoit pluſieurs ſortes d'excommunications, & par conſéquent de communions. Les prélats pouvoient être unis, ſoit dans la participation & la célébration des ſaints Myſtères, ſoit dans l'ordre & les fonctions de la hiérarchie. Or ſi Juſtinien, en voulant faire effacer des diptyques le nom du Souverain Pontife, prétendit autre choſe que l'exclure de la première des communions que nous venons de marquer, il eſt viſible que la diſtinction qu'il mettoit entre la Chaire de Pierre & la perſonne du Pape, n'eſt remarquable que par ſa frivolité. Vigile alors n'étant pas dépoſé, mais en pleine jouiſſance du miniſtère pontifical, tant de fait que de droit; l'unité avec le ſaint Siège, excluſivement au Pontife qui l'occupoit, n'eût plus été qu'une chimère. Mais ſans pouſſer plus loin la ſubtilité de ces diſcuſſions, il eſt du moins inconteſtable qu'un Empereur ne pouvoit rien ordonner contre le pouvoir tout ſpirituel du Vicaire de J. C. Les évêques, ajoute-t-on néanmoins, reçurent & approuverent cet ordre de Ju-

ſtinien. Mais on peut très-ſagement préſumer, que cette approbation qui ne ſe trouve pas dans tous les exemplaires du Concile, eſt une des altérations que les ennemis de l'Egliſe ont faites dans quelques-uns de ces exemplaires extrêmement différens des autres. Cette diverſité peut auſſi provenir en partie, de ce qu'on aura ſupprimé ce qui paroiſſoit le plus déſavantageux au Pape Vigile, quand il eut enfin approuvé ce Concile.

On tint la huitième conférence le ſecond jour de Juin. Sans prendre les voix des évêques en particulier, on lut la ſentence qui étoit toute dreſſée, & qui condamnoit Théodore de Mopſueſte, avec ſes écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; ſavoir contre les douze chapitres de ſaint Cyrille, contre le Concile d'Ephèſe, & pour la défenſe de Théodore & de Neſtorius; enfin la lettre d'Ibas à Maris, comme niant que le Verbe ſe ſoit incarné & fait homme de la Vierge Marie, accuſant ſaint Cyrille d'être hérétique & Apollinariſte, blâmant le Concile d'Ephèſe d'avoir dépoſé Neſtorius ſans examen, & défendant Théodoret ainſi que Neſtorius, avec leurs écrits pernicieux. Le Concile anathématiſa tous ces ouvra-

ges, & les apologiſtes qui prétendoient les ſoutenir par l'autorité des Pères de Calcédoine ; puis il ajouta quatorze anathêmes, qui renferment en abrégé toute la doctrine de l'Incarnation contre les erreurs de Théodore de Mopſueſte & de Neſtorius. Ici encore plus qu'ailleurs, les Pères du cinquième Concile inſiſtent ſur la condamnation que le Pape Vigile avoit faite des mêmes erreurs de vive voix & par écrit ; & ils ont grand ſoin de faire connoître au Monde Chrétien tous les mouvemens qu'eux & l'Empereur s'étoient donnés, pour que ce Pontife aſſiſtât avec eux aux aſſemblées. Mais il s'en eſt tenu, diſent-ils, à ſa promeſſe de donner en particulier ſon jugement.

Pag. 562. Pour nous, nous avons jugé à propos, comme notre religieux Empereur nous y exhortoit, de nous aſſembler en commun, ſuivant les anciens exemples des Pères qui ont tenu en leur temps les quatre conciles généraux ; parce qu'il convient de terminer en commun ces queſtions d'éclat en matière de foi.

Telles ſont les expreſſions qu'emploient, du moins en quelques endroits, les Pères de ce Concile. S'ils uſent auſſi de termes qui ſignifient une néceſſité abſolue de décider les queſtions de foi en

commun ou en concile, il eſt évident, & ils ont ſoin d'inſinuer que c'eſt dans les queſtions qui intéreſſent & agitent toute l'Egliſe, que cette néceſſité a lieu. Mais ce ſeroit une affectation bien mal édifiante, que de s'obſtiner à leur faire dire ſans réſerve & ſans modification, qu'il n'y a point d'autre moyen pour connoître la vérité dans les queſtions de la foi, que de les traiter en commun: énoncé qui, dans le cas préſent, ne peut guère offrir que l'idée de concile général. On ne veut pas ſans doute prêter au cinquième Concile les ſubterfuges inventés ſi long-temps après pour éluder les déciſions de l'Egliſe. Comment imaginer que ce Concile refuſe l'infaillibilité & le droit de décider à l'Egliſe diſperſée, après qu'on lui a vu reconnoître que Valentin, Marcion & bien d'autres ſectaires avoient été mis très-légitimement au nombre des hérétiques, quoiqu'ils n'euſſent été condamnés p ucun concile général? Ne voit-on pas ces évêques s'appuyer des ſentimens de Vigile, encore qu'il ne ſe trouvât point à leur aſſemblée? S'ils inſiſtent ſur la convenance ou la néceſſité même de juger en commun, ils partent des conjonctures où ils ſe trouvent, & de l'intérêt qu'ont les conciles

de voir le Successeur de Pierre à leur tête. C'est un trait sensible de prévention, de conclure de ces cas particuliers à la nécessité indispensable de traiter en concile, ou du moins en concile général, toutes les questions de la foi.

On trouve les noms de cent soixante-cinq évêques, dans les souscriptions du cinquième concile; parce qu'il en étoit sans doute arrivé quelques-uns depuis la première conférence, où ils assistèrent en moindre nombre. Mais les auteurs des 165 souscriptions, dira-t-on peut-être, fussent-ils réellement présens, ne formoient qu'un nombre peu considérable pour ces premiers temps, où il y avoit une si grande multitude d'évêques. D'ailleurs ceux de l'Occident; c'est-à-dire de la moitié du Monde Chrétien, non-seulement ne s'y trouvoient pas, mais n'y avoient pas même été convoqués; & le Successeur de Pierre refusa d'y présider, parce qu'il croyoit avoir à craindre qu'on ne forçât les suffrages, & qu'il étoit déjà privé personnellement de la liberté. De plus on ne recueillit pas les voix de chaque Père en particulier, selon la méthode constamment usitée jusques-là dans les conciles. Quoi qu'il en soit de ces procédés ex-

traordinaires, le jugement de ce Concile fut très-orthodoxe; & il ne s'y fit rien de contraire ni aux loix de l'Eglise, ni aux décisions que Vigile craignoit tant d'infirmer. Le Concile de Calcédoine, après avoir exigé des auteurs des trois chapitres la confession de foi la plus orthodoxe & la plus formelle, laissa précisément, & de peur d'un plus grand mal, leurs personnes en paix, sans rien approuver de leurs écrits pernicieux: le cinquième Concile, en condamnant les auteurs avec les écrits, non-seulement fit sentir que les motifs d'indulgence qui avoient jugement guidé les Pères de Calcédoine, ne subsistoient plus; mais il confirma solemnellement leur concile, le mit au même rang que les trois premiers, & condamna l'héréfie d'Eutychès, aussi bien que celle de Nestorius. C'est ainsi que la Providence empêcha, d'une manière admirable, que les suppôts des Puissances de l'Enfer, si bien étayés de celles du siécle, ne prévalussent contre l'Eglise.

Le Tout-Puissant avoit, quelque temps auparavant, retiré du monde l'Impératrice Théodore qui les protégeoit; & le factieux Evêque de même nom qu'elle & de même sentiment, avoit beaucoup

perdu de ſon audace & de ſon crédit. On le vit, après cela, ſe rapprocher inſenſiblement des orthodoxes, content en apparence d'avoir réuſſi à faire condamner les trois chapitres. Au moins eſt-il conſtant, que Théodore de Céſarée n'empêcha point la condamnation d'Origène, requiſe par le Patriarche de Jéruſalem, & ſollicitée vivement par les Abbés Conon & Euloge, ſes députés. L'Empereur envoya aux Pères l'édit qu'il avoit publié quelques années auparavant contre ces erreurs, & qu'il fit ſouſcrire à Vigile, afin que le Pape fût encore cenſé autoriſer cette partie du cinquième Concile. Si dans les actes qui nous en reſtent, on ne trouve point cette condamnation d'Origène, c'eſt qu'on n'a plus de ces actes qu'une ancienne verſion latine. Mais il nous reſte, contre les points capitaux de l'Origéniſme, quinze canons en langue Grecque, ſous le nom des cent ſoixante Pères du Concile tenu à C. P.

Ce qui parut manquer à ce Concile, dans l'eſprit des perſonnes prévenues, fut ſuppléé dans la ſuite par l'approbation du Pape, & par l'adhéſion de toute l'Egliſe Catholique, après qu'elle eut eu le temps de s'inſtruire des faits. Six mois

après la célébration, Vigile écrivit au Patriarche Eutychius, qu'il se rétractoit & se rendoit enfin à l'avis du Concile, parce qu'on ne devoit pas avoir honte de prendre le bon parti quand on le reconnoissoit. Il exposa les principales erreurs des auteurs des trois chapitres; puis il ajouta: Nous faisons savoir à toute l'Eglise Catholique, que nous mettons au rang des autres hérétiques, & anathématisons Théodore de Mopsueste, & ses écrits impies; les écrits de Théodoret, tant contre S. Cyrille & le Concile d'Ephèse qu'en faveur de Théodore & de Nestorius; la lettre écrite au Persan Maris, & qu'on dit être d'Ibas. Nous soumettons au même anathême, quiconque défendra, ou prétendra, que l'on doit défendre ces trois chapitres. Nous reconnoissons pour nos frères & nos collègues, tous ceux qui les ont condamnés; & nous annulons tout ce qui a été fait par nous, ou par d'autres, pour la défense de cette cause. T. 5. Conc. p. 595.

Trois mois après cette lettre de Vigile, il donna une constitution en meilleure forme, & beaucoup plus ample, où il marqua plus distinctement la différence convenable, entre Théodore de Mopsueste dont il anathématise formel- V. Conc. nova Collect Baluz pag. 1551

lement la personne avec les écrits, & les deux autres auteurs des chapitres, ou plutôt les deux autres chapitres dans le sens de leurs auteurs Théodoret & Ibas. Il condamne aussi ce que Théodoret a écrit contre S. Cyrille & contre le Concile d'Ephèse: mais il ajoute que cela à été condamné par Théodoret lui-même, qui avoit repris de bons sentimens. Quant à l'affaire d'Ibas, il nous apprend, qu'il fut question, au Concile de Calcédoine, de deux lettres de cet évêque; la première, fabriquée calomnieusement par les Nestoriens, & adressée, sous le nom d'Ibas, au Persan Maris: & cette lettre, ajoute Vigile, a été condamnée justement par le concile, comme impie & vraiment hérétique. La seconde lettre avoit été écrite par le Clergé d'Edesse, en faveur de son évêque, & fut déclarée catholique par le même concile. S. Grégoire le grand, confirmant ce que dit ici le Pape Vigile, atteste qu'en effet l'Evêque Ibas avoit constamment refusé de reconnoître la lettre scandaleuse qui couroit sous son nom.

Greg. Ep. 55.

Justinien s'étoit persuadé que les décrets du cinquième Concile éteindroient les divisions: mais les décisions se mul-

tiplierent, & l'on vit naître un schisme, que cent ans de zèle & de ménagement purent à peine éteindre. En Occident, plusieurs Eglises rejeterent ce Concile, qu'elles imaginerent avoir donné atteinte à celui de Calcédoine. La singularité des circonstances, les variations du Pape Vigile, les violences exercées par l'Empereur, jointes à la différence des langues & à la distance des lieux, qui grossissoient énormément ce qui avoit tant soit peu de réalité, c'étoient-là autant d'obstacles qui exercerent d'abord Vigile lui-même, & beaucoup plus ensuite la longanimité & toute la prudence de plusieurs de ses successeurs. Il faut toutefois mettre une distinction essentielle entre ces Occidentaux de bonne foi, & les hérétiques Orientaux qui feignoient d'ignorer les faits, & qui continuerent à défendre comme orthodoxes, des écrits que l'Eglise, sous leurs yeux, venoit d'anathématiser, comme infectés du Nestorianisme. Quand la vérité fut suffisamment notifiée aux Occidentaux mêmes, & après que les préjugés du grand nombre des Eglises furent levés, ceux qui ne se soumirent point de cœur & d'esprit, (quoiqu'un respect mal entendu parût seul les guider) se rendirent

vraiment coupables & dignes d'anathême. Si les Souverains Pontifes ne jugerent pas encore à propos de les en frapper, c'eſt que leur ſageſſe paternelle crut que l'indulgence produiroit un meilleur effet que la rigueur.

La raiſon que différens écrivains donnent de cette conduite, en diſant vaguement qu'il ne s'étoit agi que de faits dans le cinquième Concile, ſans ajouter qu'il s'y agiſſoit des perſonnes à raiſon de leurs écrits, préſente une ambiguité qui n'eſt bonne qu'à confondre tous les principes.

En quel ſens peut-on dire qu'il ne s'agiſſoit point de dogmes & d'objets dogmatiques dans le cinquième Concile? N'a-t-il pas condamné l'Origéniſme, & confirmé la condamnation de l'héréſie de Neſtorius, & de celle d'Eutychès? N'a-t-il pas déclaré ſommairement toute la doctrine de l'Incarnation, par quatorze anathêmes contre les erreurs oppoſées? Si on lit dans quelques anciens, qu'il n'étoit pas queſtion de la foi dans le Concile des cent ſoixante Pères, cela ſignifie uniquement, qu'on n'y examina point de queſtions nouvelles, & qui n'euſſent déja été décidées dans les conciles précédens; que l'objet propre &

ſpécial de celui-ci étoit de prononcer, ſi les écrits de certains prélats, morts dans la communion de l'Egliſe, contenoient une doctrine hérétique, & ſi l'on devoit condamner ces évêques après leur trepas. Voilà pourquoi ces Docteurs ue première antiquité ont dit ſimplement, qu'il ne s'agiſſoit que de perſonnes dans le cinquième Concile. D'autres auteurs moins anciens, mais antérieurs & fort oppoſés à l'eſprit de la ſubtilité moderne, ont uſé du mot de faits, au lieu de celui de perſonnes, en faiſant ſur-tout attention au nœud de la difficulté qui fut quelque temps entre Vigile & les Orientaux; ſavoir ſi depuis le Concile de Calcédoine, les circonſtances avoient tellement changé en Orient, qu'on y dût flétrir après leur mort la mémoire des trois évêques que ce concile avoit jugé à propos de ménager. C'eſt là ce que ces écrivains & tous les docteurs orthodoxes entendent après eux, quand ils diſent, ou qu'il ne s'agiſſoit que de faits, ou qu'il s'agiſſoit principalement de faits dans le cinquième Concile; & plus encore, quand ils ajoutent, que l'infaillibilité de l'Egliſe, même aſſemblée en concile, ne peut s'étendre ſur les faits: dernière propoſi-

tion qui détermine le vrai ſens de celles qui précèdent. Ces docteurs ne parlent que des faits purs & proprement dits, de ce que les hommes entendent communément par le nom de faits. Ils ont cru fermement, avec les orthodoxes de tous les états & de tous les temps, que l'égliſe a toutes les connoiſſances, infaillibles qui ſont néceſſaires pour la sûreté du dogme : mais ils ne lui ont point attribué, comme nous ne lui attribuons pas encore aujourd'hui, une prétention tyrannique à l'infaillibilité, touchant les faits hiſtoriques qui n'importent point à l'intégrité du ſacré dépôt.

Pour nous borner aux faits perſonnels, ſur quoi l'eſprit de ſciſſion accuſe principalement les docteurs modernes, d'exagérer les droits de l'Egliſe ; ces modernes, ainſi que les anciens, ne la croient nullement infaillible ſur cet objet ; parce que cette infailliblité ne lui eſt nullement néceſſaire pour la conſervation de la foi, pour l'inſtruction & l'édification des Fidèles, pour faire paître en sûreté le troupeau de J. C. Il eſt fort indifférent qu'on ſache, ou qu'on ne ſache pas la manière perſonnelle de penſer d'un auteur ou d'un prédicateur, ce qu'il avoit dans l'eſprit en proférant ou

en écrivant tel & tel point de Doctrine. Mais il eſt d'une néceſſité abſolue, que l'Egliſe pénètre infailliblement, tant le ſens naturel d'une propoſition que celui d'un ouvrage; le ſens qui réſulte de l'arrangement des idées & de la ſignification des termes; en un mot le ſens qui dans la lecture ſe préſente naturellement à l'eſprit, & qu'on appelle en conſéquence le ſens de l'auteur, en préſumant raiſonnablement, ſans juger déciſivement, que telle étoit en effet ſa penſée en écrivant. C'eſt ici un fait très-improprement dit, & dont la connoiſſance eſt tellement liée avec le droit de prononcer ſur le dogme, que l'Egliſe a témoigné conſtamment qu'elle l'en croyoit inſéparable.

Dans tous les âges elle a condamné les écrits hérétiques, ſoumis à l'anathême, traité en Païens & en Publicains, non ſeulement les audacieux qui enfreignoient le ſilence & le reſpect dûs à ſes déciſions, mais quiconque n'y ſouſcrivoit pas ſincèrement & ſans aucune reſtriction. Ce que le cinquième Concile fit contre les trois chapitres, on l'avoit fait à Nicée contre les écrits d'Arius; à Ephèſe & à Calcédoine contre ceux de Neſtorius & d'Eutychès. Loin de changer par le laps des temps, cette ſévérité ſe retrouvera,

dans un degré pour le moins égal, au Concile de Conſtance, où nous verrons condamner Vicleſ, & obliger de croire que les articles cenſurés ſont dans le ſens de cet auteur; c'eſt-à-dire, comme on vient de l'expliquer, dans leur ſens naturel, tels qu'ils ſont condamnés. Ce n'eſt donc pas une prétention nouvelle, que l'infaillibilité de l'Egliſe par rapport à la qualification des écrits ſuſpects; ſoit que ces écrits ſoient courts, ſoit qu'ils ſoient longs: car il ne peut y avoir que de la bizarrerie à lui accorder l'un plutôt que l'autre. Il faut que ſon enſeignement ſoit sûr pour l'un & l'autre cas; que le dépôt de la foi, dans toutes les rencontres, ſe trouve à couvert ſous le ſceau de ſon autorité. Mais comment pourra-t-elle enſeigner ſans péril d'erreur, comment le dogme ſera-t-il en sûreté chez elle, ſi elle ne connoît pas infailliblement le ſens naturel des ouvrages qui demandent ſon examen? Si elle eſt dépourvue de ce diſcernement, elle pourra qualifier d'hérétique un écrit très-orthodoxe; & cette mépriſe facile venant à ſe commettre, le Fidèle, en obéiſſant à l'Egliſe, tombera dans l'erreur; ſa docilité même précipitera ſa chûte. Ainſi la vraie foi ſeroit-elle le partage de

l'indocilité, tandis que l'égarement deviendroit celui de la droiture & de la soumission.

Mais sans anticiper sur les temps à venir, rien de plus décisif contre un subterfuge commun aux novateurs de tous les temps, qui l'ont pallié chacun à leur manière; rien de plus décisif ni de plus concluant, que la condamnation des trois chapitres par le cinquième Concile. Cette décision dépendoit de la connoissance de ce fait dogmatique, ou de la réponse à cette question de fait: Le sens naturel des écrits de Théodore, de Théodoret & d'Ibas, est-il hérétique? est-il le sens Nestorien? Ce Concile reconnu pour œcuménique, a prononcé: l'Eglise avoit donc véritablement, ou elle s'est arrogé injustement le droit d'infaillibilité dans la connoissance des faits dogmatiques.

En Orient, où la seule obstination, comme nous l'avons observé, pouvoit contredire l'autorité du Concile, on crut ne devoir user d'aucune indulgence. Tous les évêques de la Palestine se rassemblerent, pour approuver les actes. Alexandre d'Abile, le seul évêque qui osa rompre l'unanimité, fut déposé de l'épiscopat. Il mourut quelques années après à Constantinople, accablé sous les ruines d'un

T. vij. conc. Nic. II. Act. 1. pag. 83.

édifice, dans un tremblement de terre. Les moines Origénistes de la nouvelle laure de S. Sabas ne se montrerent pas plus dociles à des décisions sollicitées si vivement par leur Coryphée, Théodore de Cappadoce. Pendant huit mois, Eusthochius, patriarche de Jérusalem, tenta toutes les voies de la douceur pour les ramener. Enfin il employa l'autorité impériale, pour les faire chasser, non-seulement de ce monastère, mais de toute la province, & il mit dans leur laure fix-vingts moines, d'une foi éprouvée.

Entre les Occidentaux, on regarda comme inexcusables, ceux des Africains & des Illyriens qui s'étoient trouvés à Constantinople au temps du Concile, & tous ceux qui, par le moyen de ceux-ci, ou par d'autres voies sûres, avoient pu s'instruire de ce qui manifestoit la légitimité du Concile. Le diacre de Vigile, nommé Rustique, contre lequel ce Pape avoit porté sa sentence, avant même que le Concile eût prononcé, persista depuis à soutenir les trois chapitres. Il eut même l'audace d'écrire contre les décisions des Pères: il fut exilé dans la Thébaïde, avec quelques autres schismatiques, sur-tout de sa province naturelle qui étoit l'Afrique, & où ils se trouvoient en grand

nombre. Plusieurs évêques y furent traités, pour le même sujet, avec la dernière rigueur. La modération dont on usa au regard des autres Occidentaux, dut principalement sa source à l'éloignement où ils y étoient du violent Justinien.

Toutefois cet Empereur, content de Vigile après qu'il eut donné son approbation pontificale aux décrets de Constantinople, le laissa repartir pour Rome, & le combla des effets de sa bienveillance. Il lui accorda, par un édit en forme, beaucoup de privilèges pour l'Italie; & pour les Romains en particulier, la confirmation de toutes les donations faites par les Rois de la race des Goths, à l'exception néanmoins de ce qu'avoit fait Totila, & qu'il ne voulut jamais ratifier, parce qu'il traitoit ce Prince de Tyran. Par cet édit impérial, il fut encore ordonné, si l'on découvroit quelques vierges, qui, après s'être consacrées à Dieu, se fussent engagées dans le mariage, que, sans égard à cet engagement, ni à tout ce qui regarde la dot, on les fît rentrer dans leurs monastères ou leurs églises, & reprendre les saintes institutions auxquelles elles s'étoient vouées.

Le Pape Vigile tomba malade en s'en retournant, & mourut des douleurs ai-

gues de la pierre, dans l'isle même de Sicile où il avoit fait reléguer & périr son saint prédécesseur Silvère. Mais avant ce moment fatal, & pendant une bonne partie de son pontificat qui fut de plus de dix-huit ans, il eut tout lieu de sentir le vuide des grandeurs du monde; de se rassasier de larmes & d'amertumes, dans une place où les crimes qu'elle lui coûta lui avoient fait espérer un tout autre sort. Persécuté par l'Empereur, & par l'Impératrice dont il avoit si soigneusement recherché les bonnes graces; en bute aux évêques d'Orient, & sur-tout aux cabaleurs impies dont il avoit relevé les espérances; mépriſé des Grands & du peuple, des bons & des méchans, pour les variations qui les alarmerent tour à tour; en exécration à ceux des Occidentaux qui prétendoient soutenir un des plus saints conciles en défendant les trois chapitres; perpétuellement battu des plus violens orages: quand il se voit au port, & qu'il a déjà un pied sur le bord désiré qu'il redemandoit depuis sept ans, il est frappé des coups de la mort les plus douloureux & les moins attendus. Mais plus la dignité pontificale fut indignement traitée dans la personne de ce Pontife, plus aussi l'énergie du carac-

tère divin qui lui avoit été conféré se rendit sensible, (nonobstant l'indignité primitive du sujet) quand ce Chef de l'épiscopat se réunit parfaitement avec ses membres divers. Tant il est vrai que la société des enfans de Dieu n'est point établie sur les appuis ruineux de la chair & du sang; mais sur le fondement inébranlable des Prophètes & des Apôtres, sur cette pierre angulaire qui a toute l'immutabilité du Fils de l'Eternel, lequel prend lui-même en main le gouvernail de son Eglise, quand l'incapacité de son Vicaire fait péricliter le navire.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGTIÈME.

Depuis le cinquième Concile en 553, jusqu'à la fin de Saint Grégoire le Grand en 604.

SI l'Egliſe Romaine n'avoit jamais eſſuyé plus d'opprobre, que dans la perſonne du Pape Vigile, jamais auſſi les Romains ne ſe montrerent plus attentifs à maintenir la dignité du Siège Apoſtolique, que quand il fut queſtion de donner un ſucceſſeur à ce Pontife. Le diacre Pélage, natif de Rome & fils d'un Préfet du Prétoire, ayant été élu par le plus grand nombre, une multitude de gens de bien, des plus diſtingués de la ville, ſe ſéparerent de ſa communion, ſur

ſur le bruit qui s'étoit répandu qu'ayant gagné la bienveillance de l'Empereur Juſtinien du vivant même de Vigile, il avoit été complice des mauvais traitemens & de la mort de ce Pape. Il craignoient auſſi qu'il n'eût pas foi le degré de ſtabilité néceſſaire verain Pontife; parce qu'il a damné les trois chapitres, après en avoir été le défenſeur. Par les ſuites de ce zèle précipité, la déſertion devint ſi grande dans toute l'Italie, qu'il ne ſe trouva que les évêques de Pérouſe & de Férentin à la conſécration du nouveau Pape, & qu'on fut obligé de leur aſſocier un prêtre d'Oſtie pour ſecond aſſiſtant. Pélage fut cependant reconnu en Italie, tant par la protection du Patrice Narsès que l'Empereur y avoit envoyé contre les Goths, que par la manière convaincante dont il fit évanouir les ſoupçons qu'on avoit conçus contre lui. Comme il étoit accuſé ſans preuves, il ſe juſtifia par ſerment, & acheva de diſſiper les préventions, en expoſant tout l'ordre de ſa conduite: il repréſenta qu'il l'avoit toujours conformée à celle de Vigile; qu'il avoit craint d'abord, comme ce Pontife, de faire injure au Concile de Calcédoine en condamnant les trois cha-

[redacted]

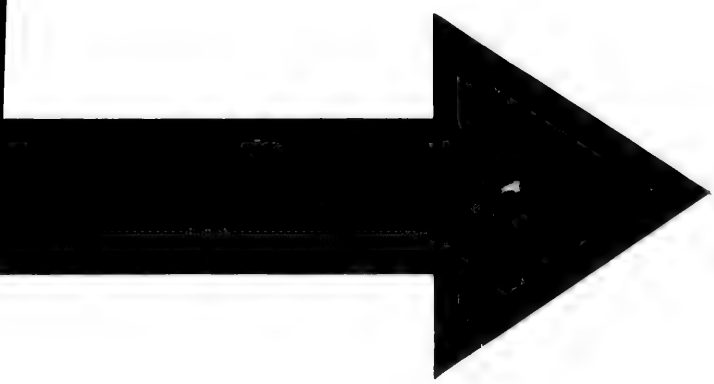

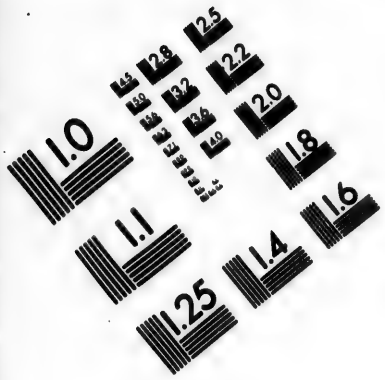

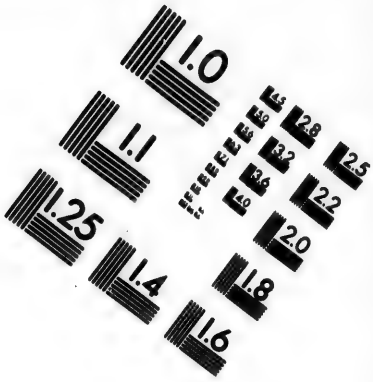

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

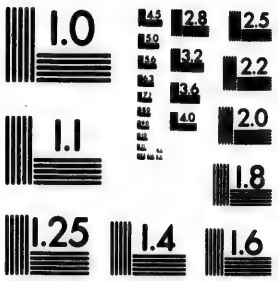

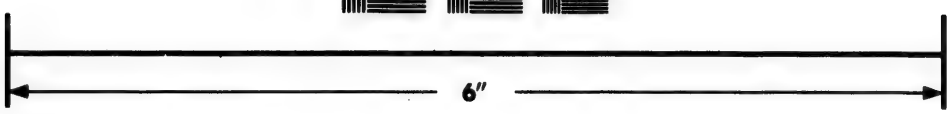

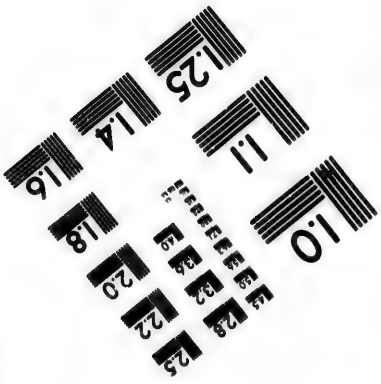

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

pires son expiation ; qu'il avoit souscrit ensuite à la Constitution Pontificale, & qu'enfin le dernier jugement de son prédécesseur en condamnation du cinquième Concile.

Pélage ne fut ordonné qu'au mois d'avril de l'année 555, trois mois après la mort de Vigile, les vacances du Saint Siége, depuis la dernière révolution de l'Italie, devenant plus longues qu'auparavant, par l'influence que les Empereurs, fort éloignés de Rome, commencèrent à prendre dans l'élection ou au moins dans l'exaltation des Papes. Les Rois Goths de Ravenne, & avant eux, celui des Hérules, s'étoient arrogés le droit de confirmer ces Pontifes ; à quoi les Maîtres du monde n'avoient pas seulement pensé dans les beaux jours de l'Empire. Justinien prouva pendant le reste de son regne, que les Princes n'ont jamais été plus attentifs à ces sortes d'objets, que quand leur puissance s'est trouvée plus chancelante, ou plus mal administrée.

Procop. L. 5. Tandis que les affaires de l'Eglise absorboient son attention & toutes ses facultés, celles de l'Empire étoient presque désespérées en Italie, où tout gémissoit dans les alarmes & la confusion. Ses troupes n'étoient pas payées, & n'obéis-

voient conserver entre eux leur discipline. Les soldats ne connoissoient point leurs chefs, ils ne se rendoient point auprès de leurs camps, mais se répandoient incontinent dans les villes. Les chefs divisés d'intérêt & de sentiment, ou soigneux de ménager les uns à Rome, les autres à Ravenne, qui dans ces troubles changea plusieurs fois de maître, n'osèrent s'écarter jusques dans les villes les plus éloignées du centre des affaires, selon que le caprice ou le goût de l'amusement les guidoit. On vit même, ce qui parut plus extraordinaire, de la lâcheté dans quelques Capitaines Romains. Mais la mauvaise conduite suffisoit pour ruiner leur puissance. Ils furent battus en plusieurs rencontres, leurs villes se rendirent de tous côtés. Une armée de secours venue de Sicile, sous la conduite de Démétrius Lieutenant de Justinien, fut totalement défaite. Naples assiégée, & qui vainement avoit tenté de délivrer, succomba, après avoir éprouvé toutes les horreurs de la famine & de plus horrible.

Le Roi Totila, qualifié par l'Empereur du tyran & de barbare, vouloit encore avoir sur les Romains l'avantage de l'humanité, de la générosité, de toutes les vertus les plus contraires à la barba-

rie. Dès qu'il fut entré dans la ville de Naples, il fit distribuer des vivres à ce pauvre peuple qui mouroit de faim, mais avec la tendresse & les attentions d'un père qui soulage des enfans malades, & non avec l'ostentation d'un vainqueur qui n'est occupé que de sa gloire. Quelque magnificence qu'il montrât dans sa libéralité, les distributions se faisoient avec poids & mesure; de peur qu'après une si longue abstinence, l'abondance de la nourriture n'étouffât des malheureux qui en avoient presque perdu l'usage. Le Roi fournit encore de l'argent & des voitures aux soldats de la garnison, pour aller où ils voudroient; & il les fit escorter par ses troupes, tant qu'il y eut à craindre pour eux. De toute part, les Goths observoient une exacte discipline, tandis que les légions Romaines portoient partout indistinctement le ravage; de sorte que les habitans des villes & des campagnes avoient plus à souffrir de ceux qui se donnoient pour leurs défenseurs, que de leurs ennemis. A la prise de Rome, dont quelques troupes d'Orient livrerent une porte à Totila, il épargna le sang des citoyens, & l'honneur des femmes, se contentant des richesses; dont il abandonna la meilleure part à ses soldats.

Mais ce pillage ne laissa pas de plonger les personnes même de qualité dans une si grande misère, que les dames du premier rang ; entr'autres la veuve du célèbre Boëce, furent réduites à mendier de porte en porte.

Le Roi des Goths se trouvant près du Mont Cassin, dans le cours de ses victoires, alla voir l'illustre saint Benoît, sur la rumeur de tout le voisinage ; qui lui attribuoit un don éminent de prophétie. Pour éprouver le Prophète, il se fit annoncer, & lui envoya aussi-tôt un de ses officiers, nommé Rigon ; après lui avoir fait prendre sa chaussure, sa pourpre, & mis à sa suite trois seigneurs, qui étoient ordinairement près de la personne du Roi, avec des écuyers, & tout le cortège d'un souverain. Rigon étant ainsi entré dans le monastère, S. Benoît qui étoit assis, lui dit sans se lever : Mon fils, quittez l'habit que vous portez, il ne vous appartient pas. Cet officier & tous ceux qui l'accompagnoient, se prosternerent avec effroi, sans oser approcher du saint. Ils ne se releverent que pour courir apprendre au Roi ce qui venoit d'arriver. Totila vint lui-même ; & du plus loin qu'il apperçut le saint Abbé, il se prosterna aussi avec respect. S. Be-

Procop. ibid.

Greg. ij. Dial. c. 24.

noit lui dit jusqu'à trois fois de se lever, sans qu'il osât le faire ; & il fut obligé de le relever lui-même. Alors il lui représenta ses devoirs & ses manquemens, avec la liberté d'un Prophète ; & après lui avoir prédit ses conquêtes, ainsi que les autres événemens les plus marqués d'un regne de neuf années entières, il ajouta, qu'il mourroit la dixième ; ce qui s'accomplit ponctuellement.

Le Roi, saisi d'une joie extrême, se recommanda à ses prières, puis se retira en silence. On remarque, dans le reste de sa vie, qu'il avoit profité des leçons du saint, qui prophétisa de même, quarante ans d'avance, la destruction de son propre monastère par les païens ; c'est-à-dire par les Lombards, sans néanmoins que les personnes y dussent périr. Il avoit un même degré le don des miracles. Il ressuscita l'enfant d'un père désolé, qui avoit apporté le mort à la porte du monastère, en protestant avec serment, qu'il ne se retireroit point que son enfant n'eût recouvré la vie.

Ibid. c. 4. Benoît avoit une sœur nommée Scholastique, prévenue comme lui des bénédictions d'en haut, & religieuse dans un monastère voisin. Elle lui rendoit visite une fois l'an. Il la recevoit, non dans

l'enceinte de son monastère, mais dans un lieu destiné, près de la porte, à la réception des hôtes. Un jour il s'y fit accompagner par un grand nombre de ses disciples. Après avoir passé la journée à louer Dieu, & à s'entretenir des choses célestes, ils prirent ensemble un petit repas sur le soir. Comme ils étoient encore à table, & que le saint parloit de se retirer, parce qu'il se faisoit tard, je vous prie en grace, mon frère, lui dit Scholastique, de ne pas me quitter de toute la nuit, & que nous parlions de la céleste félicité jusqu'à demain matin. Y pensez-vous, ma sœur, reprit Benoît? Non assurément, je ne puis passer la nuit hors du monastère. Scholastique, sans insister, s'incline sur la table, les mains appliquées sur le visage, prie avec effusion de larmes; & quand elle se relève, (quoiqu'un peu auparavant le temps fût parfaitement serein) le tonnerre gronde, les éclairs se succèdent sans intervalle, une pluie d'orage tombe avec tant d'abondance & une telle violence, que ni l'abbé ni les frères ne purent quitter l'abri où ils se trouvoient. Benoît demeura donc malgré lui, & la pieuse conversation fut prolongée jusqu'au lendemain.

Mais c'étoit pour la dernière fois. Trois

jours après, il vit, de son monastère, l'ame de Scholastique monter au ciel, en forme de colombe. Il rendit grace à Dieu, envoya chercher le corps, & le mit dans le tombeau qu'il avoit préparé pour lui-même; ordonnant qu'on l'y plaçât à son tour, quand le Seigneur auroit disposé de sa vie: ce qui ne tarda point. Il eut connoissance de sa mort, dans le cours de l'année où elle arriva, & il l'apprit à quelques-uns de ses disciples, en leur recommandant le secret. Six jours auparavant, il fit ouvrir le tombeau. Aussi-tôt il fut saisi d'une grande fièvre, qui augmenta de jour en jour; jusqu'à ce que le sixième étant arrivé, il se fit porter à l'église, où, entre les mains des disciples qui le soutenoient, il reçut le corps & le sang du Sauveur, puis rendit l'esprit en priant, le samedi 21 Mars 543. Cette dévotion de se faire porter à l'église pour y rendre l'ame, devint recommandable par plusieurs autres exemples.

Le terme des succès de Totila venoit d'être marqué; & déjà l'instrument des desseins du ciel, malgré bien des qualités contraires en apparence à sa haute destination, se montroit plus propre à la remplir qu'aucun des Romains. Nar-

ses, eunuque, étranger, ou plutôt ennemi naturel de l'Empire, en qualité de Perſan, ayant pris parti dans les troupes Romaines, à la première bataille qu'il vit perdre contre elles à ſa nation, s'étoit pouſſé juſqu'à devenir Conſul & Patrice. Il parut ſi grand homme de guerre, qu'on ne trouva que lui ſeul capable de rétablir les affaires de l'Empire en Italie, où elles étoient preſque entièrement ruinées. Juſtinien qu'un revers ſi frappant avoit tiré de ſa léthargie, envoya ce Général pour y remédier. Il falloit compter ſur des prodiges. Mais c'étoit la deſtinée de ce fameux Eunuque, & de raſſembler les qualités, & d'opérer les exploits les plus extraordinaires. Aux talens d'éclat, il joignoit une fidélité alors très-intacte, & qui ne céda, ſous le regne ſuivant, qu'à la diſgrace la plus outrageante. Un amour extrême de la juſtice & de la diſcipline ne ſouffroit pas le moindre déſordre dans ſon armée. Il faut ſur-tout admirer en lui une piété ſincère, qui, ayant été le principe de ſon premier attachement aux Romains, fut l'ame de toutes ſes vertus. Sa confiance en Dieu & la vivacité de ſa foi étoient parvenues à ce degré qui opère les merveilles; & telle fut, encore plus que ſon habileté

naturelle, toute éminente qu'elle étoit, la cause de ses succès étonnans.

Rien ne fut devant ce grand homme. Il ne trouva à l'Empire sur la mer Adriatique, que la seule ville d'Ancone, encore étoit-elle assiégée, & prête à succomber. Elle fut d'abord délivrée, ainsi que le peu de places Romaines qui restoient ailleurs. Les Francs commencèrent aussi-tôt après à trembler pour toutes les leurs. Chaque jour, on leur en enlevoit quelqu'une. Différens combats affoiblissoient aussi journellement leurs armées, & avançoient encore mieux les affaires des Romains, par la terreur qu'imprimoit le nom de Narsès. Enfin après quelques années, au terme marqué par l'organe du Ciel, il trouva le secret d'engager une action décisive, où le Roi Totila périt avec l'élite de ses troupes. Teyas qui osa monter sur un trône si chancelant, donna encore une bataille, où il se fit tuer à son tour, l'an 553. Après quoi il ne resta de soldats Goths que pour défendre, ou plutôt occuper Pavie, & quelques forteresses qui se soutinrent environ un an par l'avantage de leur situation, & qu'on prit par famine. Ainsi finit la monarchie des Ostrogots

dans l'Italie, que l'on verra bientôt envahie par de nouveaux Barbares.

Le Pape Pélage, pour réprimer les contradicteurs schismatiques & turbulens du cinquième concile, se servit avantageusement de l'autorité de Narsès, qui n'avoit pas moins à cœur les intérêts de l'Eglise que ceux de l'Empire. On prétend que ce pieux général avoit autrefois engagé l'Empereur à mieux traiter le dernier Pape, & qu'à cette fin il lui avoit fait attendre du ciel les grands succès qui accompagnerent ses armes. Tout exact qu'il se montroit à soutenir l'ordre & l'autorité, il étoit d'une douceur de caractère & d'une délicatesse de conscience, qui lui faisoient toujours craindre de pécher contre la religion, quand il étoit question d'user de rigueur pour la défendre.

Pélage fut obligé de lui écrire, pour lever ses scrupules. Ne vous arrêtez pas, lui dit-il, aux vains discoureurs qui représentent la conduite de l'Eglise comme une persécution, quand elle corrige les méchans, & les empêche de perdre les bons. On ne persécute, que quand la rigueur passe les justes bornes & tend à faire le mal autrement; il faut abolir toutes les loix divines & humaines qui Epist. 3.

infligent des peines aux crimes. Que le schisme soit un mal, & qu'il doive être réprimé, même par la puissance séculière; c'est ce que l'Ecriture & les Canons nous enseignent. Or quiconque se tient séparé du corps de l'apostolat, est incontestablement dans le schisme. Ne craignez donc pas d'envoyer à l'Empereur, sous bonne garde, ainsi que nous vous l'avons demandé, ceux qui troublent l'ordre hiérachique. Avez-vous oublié ce que le ciel a fait pour vous, lorsque le tyran Totila possédoit l'Istrie & la Vénétie? Pourquoi donc laissez-vous les évêques de ces provinces, comme ceux de la Ligurie, braver le S. Siège, avec une arrogance insupportable? Si c'est le scrupule qui vous arrête, & la crainte de passer pour persécuteur; rappelez-vous, outre les canons de Calcédoine & les principes du bienheureux évêque d'Hippone, mille exemples & mille constitutions, qui montrent que les puissances doivent punir les schismatiques, non seulement par l'exil, mais par la confiscation des biens & par de rudes prisons. S'il restoit quelque difficulté à ces évêques, touchant le jugement de l'Eglise Universelle, rendu à C. P. ces années dernières; ils devoient,

Fragm. 2. & 3.

suivant l'usage, nous envoyer quelques-uns d'entr'eux, capables tant de proposer leurs raisons que d'entendre les nôtres, & ne pas se mettre au hasard, en fermant les yeux à la lumière, de déchirer l'Eglise qui est le corps de J. C. C'est un attentat; & jamais il ne fut ni ne sera permis de tenir un concile particulier, pour en examiner un général. Mais s'il naît quelque doute sur un objet de cette importance, ceux qui cherchent la voie du salut, doivent demander au Siège Apostolique la raison de ce qu'ils ne comprennent pas; & ceux qui s'obstinent, au point de refuser l'instruction & de fuir le guide qui les ramène au bon chemin, les canons veulent qu'ils soient réprimés par la puissance séculière, de peur qu'ils n'en entraînent d'autres avec eux dans le précipice. C'est ainsi que Pélage, traitant les ennemis du cinquième Concile, en raison de la connoissance des faits qui étoient plus ou moins à leur portée, jugeoit inexcusables les évêques de l'Italie & du voisinage, qui pouvoient aisément s'en instruire. Epît. 5.

Entre les Gaulois plus éloignés de la lumière, plusieurs craignoient toujours de bonne foi qu'on n'eût donné atteinte au Concile de Calcédoine, & que la

doctrine même du Pape Pélage ne fût pas bien sûre. Ces prélats témoignerent sans doute leur appréhension au Roi Childebert, qui envoya vers ce Pontife pour lui demander des reliques des SS. Apôtres, & plus encore pour s'assurer pleinement de sa croyance. L'Envoyé s'expliqua même assez ingénûment, à ce que nous voyons par la réponse de Pélage, où il est dit que Ruffin (c'étoit le nom de ce ministre de confiance) lui avoit représenté avec franchise, qu'il auroit dû faire au Prince une simple & claire profession de foi, ou tout au moins déclarer qu'il recevoit de point en point la lettre de son saint prédécesseur Léon.

Epist. 20. Quant à ce dernier article, reprend le Pape, nous avons commencé à le remplir, comme de plus simple; & nous avons signé de notre propre main la déclaration faite par nous, de souscrire avec l'aide du Seigneur l'écrit de notre prédécesseur Léon pour la foi catholique. Afin de ne laisser aucun lieu au soupçon, je me suis aussi empressé à remplir le second article que l'illustre Ruffin m'a proposé. Ainsi nous vous envoyons la confession de notre foi, la plus claire & la plus expresse. Après ce prélude, & après avoir marqué son adhésion sincere

aux quatre premiers conciles, le Pape donne en effet la déclaration la plus satisfaisante, sur tous les points où les préventions contre le cinquième Concile pouvoient laisser quelque ombrage; quoique dans cette assemblée, dit-il, (& ces expressions méritent d'être pesées) on n'ait rien traité qui donne atteinte à la foi. Mais depuis la mort de l'Impératrice Théodore, ajoute-t-il, il n'y a plus de dispute, même en Orient, sur la croyance catholique. Ainsi Pélage assuroit-il, non que les questions agitées dans le cinquième Concile n'importoient point à la foi, mais qu'elles ne lui avoient pas nui. Tom. 1. Conc. Gall. p. 304.

Touchant les reliques que le Roi avoit demandées, ce Pape répond que par respect il en a chargé un soudiacre, qui doit les porter de Rome jusqu'en France: preuve ancienne & bien marquée de l'extrême vénération dont on les honoroit. Quelque temps après, il écrivit à Sapaude archevêque d'Arles, pour s'assurer que le Roi & les évêques de France avoient été contens de sa profession de foi. Il lui accorda en même temps l'usage du pallium, & le fit, comme ses prédécesseurs, Vicaire du S. Siège dans toutes les Gaules. Sapaude avoit promis

du secours aux pauvres de Rome, qui étoient en plus grand nombre que jamais, après tous les pillages de cette capitale du monde. Le Pape lui rappela sa bonne volonté, & lui spécifia le genre d'aumône le plus nécessaire dans ces conjonctures. La misère, dit Pélage, est telle en nos contrées, qu'on y rencontre de toute part des gens bien nés & autrefois opulens, dans une nudité qu'on ne peut envisager sans avoir l'ame pénétrée de douleur.

Sapaude avoit présidé quelque temps auparavant, au cinquième Concile d'Arles, où l'on voit que le gouvernement général des monastères n'étoit pas le même par-tout. Dans cette province, tant ceux d'hommes que ceux de filles sont tenus sous la juridiction de l'évêque diocésain. Quant aux clercs, on leur défend la dégradation des fonds dont l'évêque leur a accordé l'usage, sous peine de discipline; c'est-à-dire de punition corporelle, pour les jeunes clercs qui sont au dessous des soudiacres. Le reste des canons de ce Concile tend de même à la conservation des biens ecclésiastiques. Tel fut aussi l'objet principal de quelques autres conciles tenus en ce temps-là. L'Eglise avoit beaucoup à souf-

Tom. 5. Conc. p. 308, &c.

frir des pillages & de la déprédation, sous des maîtres demi-barbares, & sous des loix trop mal établies pour contenir leurs sujets, encore plus avides & plus barbares qu'eux. De là ces étonnantes alternatives de vices & de vertus, de grands exemples & de grands scandales qui affligeoient ou consoloient l'Eglise, selon que les sujets & les maîtres suivoient les impressions de la grace, ou s'abandonnoient aux fougues de leur naturel.

L'an 542, les Rois Childebert & Clotaire firent la guerre en Espagne. Comme ils assiégeoient la ville de Saragosse, & la pressoient vivement, les habitans eurent recours au Ciel, par l'intercession de l'illustre Martyr saint Vincent, la gloire & la sauve-garde de leur patrie. Ils s'imposerent des jeûnes rigoureux; après quoi les hommes se couvrant de cilice, les femmes parsemant de cendres leurs cheveux épars, & chantant des pseaumes tous ensemble, ils porterent autour des murailles la tunique du saint Martyr. Les assiégeans crurent d'abord qu'on faisoit quelque maléfice: mais ayant appris qu'on imploroit contre eux le pouvoir de saint Vincent, ils furent saisis d'une crainte religieuse qui les désarma. Childebert fit prier l'évêque de le venir trou-

Greg. lib. Hist c 2. Gest Franc. c. 26.

ver, lui parla avec bonté, & lui demanda des reliques du saint, avec lesquelles il se retira content.

De retour à Paris, il fit bâtir près de la ville une église en l'honneur de la sainte Croix & de S. Vincent, pour y placer les reliques du saint Martyr, avec une magnifique croix d'or enrichie de pierreries, qu'il avoit enlevée aux Goths dans une autre expédition contre leur Roi Amalaric. L'église, bâtie pour cette raison en forme de croix, avec un autel à chacune des quatre extrémités, passa pour l'un des plus superbes édifices des Gaules. Toutes les murailles en étoient couvertes de peintures à fond d'or; la voûte, ornée de lambris aussi richement dorés, portoit sur des colonnes du marbre le plus précieux. Le pavé, en pièces de rapport, ne se faisoit pas moins admirer par la diversité des figures, que par celle des couleurs. Mais le toit, d'un cuivre doré qui jetoit un éclat éblouissant, frappoit sur toute chose ces bons Français, peu accoutumés à de pareils spectacles; & il leur fit donner à cet édifice le nom de l'Eglise d'Or. Elle occupoit la place de celle qu'on appelle aujourd'hui saint Germain-des-Prés, à cause de sa première situation dans une

prairie, & de saint Germain qui gouvernoit alors ce diocèse. Ce prélat révéré fut enterré quelque temps après dans l'oratoire de saint Symphorien, à la porte de cette église, puis transféré par vénération dans l'église même. Childebert ne fut pas moins magnifique dans la dotation de ce temple, qu'il pourvut abondamment de revenus & de tout ce qui étoit nécessaire pour la majesté du culte divin. Il chargea le saint Evêque Germain d'y établir une communauté de religieux : ce que fit aussi-tôt le saint Prélat, avec autant de sagesse que de zele. Il en choisit les premiers instituteurs & la regle, qui étoit celle de S. Antoine & de S. Basile, dans le monastère de S. Symphorien d'Autun, dont la ferveur lui étoit particulièrement connue, parce qu'il étoit né dans cette ville. La fête de Noël étant proche, & plusieurs évêques s'étant déjà rendus à Paris pour la célébrer avec le Roi, Germain profita de la rencontre pour faire la dédicace.

Mais Childebert tomba dangereusement malade, & mourut le 23 décembre de cette année 558. Comme le Roi avoit choisi sa sépulture dans cette église, ce fut une raison de plus pour procéder sans délai à sa dédicace. S. Germain la fit sur

le champ, assisté par S. Nicet ou Nizier de Lyon (qu'il ne faut pas confondre avec saint Nicet de Trèves) & par cinq autres évêques. Le même jour il fit les obsèques du Prince, qui, en érigeant ce monument auguste de sa piété, n'imaginoit pas y trouver si vite un tombeau; comme l'humble & saint évêque, en dédiant ce temple, ne pensoit guère le consacrer à sa propre mémoire. On attribue encore au Roi Childebert la fondation de l'église de saint Germain l'Auxerrois, une des paroisses distinguées de Paris.

Ce Prince fut sincèrement pleuré de tous ses sujets qui le regardoient comme leur père; & plus encore des pauvres, en faveur desquels il parut libéral jusqu'à une sorte de profusion. Ayant un jour envoyé à saint Germain, qui lui ressembloit fort à cet égard, une somme de six mille sous d'or; c'est-à-dire environ trente mille livres de notre monnoie, aumône prodigieuse pour ces temps-là; l'Evêque distribua d'abord la valeur de quinze mille livres. Aussi-tôt après, le Roi le voyant au palais, lui demanda s'il avoit tout donné. L'Evêque répondit, qu'après avoir subvenu aux besoins pressans, il avoit réservé la moitié d'un don si considérable pour les malheureux qu'il

Act. Bened T. 1. p. 254. &c.

pourroit encore découvrir. Donnez bien vite le reste, dit le Roi; nous ne manquerons pas, avec le secours du Ciel, de quoi donner: & faisant mettre en pièce sa vaisselle d'or & d'argent, il la lui remit, pour être distribuée. Il ne fut pas moins libéral pour l'Eglise, ni moins zélé pour la discipline. Il fonda plus de monastères peut-être qu'aucun de nos Rois, eut grand soin de faire célébrer les conciles, protégea la religion en toute manière, honora de sa confiance, autant que de ses dons, les saints évêques & les saints abbés qu'un regne si chrétien fit fleurir dans toutes les provinces de ses Etats. Tant d'œuvres de piété & de bienfaisance effacerent dans l'esprit de ses sujets le souvenir de l'atrocité où son ambition l'avoit engagé contre des Princes de son sang, & font raisonnablement présumer qu'il en avoit conçu tout le repentir nécessaire, pour l'effacer aux yeux même du Souverain Juge.

Clotaire qui resta seul Roi des Français, pendant les deux ans qu'il survécut à son frère Childebert, sans avoir donné les mêmes marques de vertus durant sa vie, témoigna quelque temps avant sa mort du regret de ses péchés. Etant venu à saint Martin de Tours,

il y fit de grands présens, pria le Saint, avec effusion de larmes, d'implorer pour lui la divine clémence, & repassa toutes ses fautes dans l'amertume de son cœur. Il voulut être enterré comme son frère, & comme son père Clovis, dans une église qu'il eût fondée, & il choisit pour cela celle de S. Médard de Soissons, qu'il avoit commencée, & qu'acheva son fils Sigebert. Il laissa quatre Princes, qui partagerent de nouveau le royaume, comme avoient fait les fils de Clovis. Charibert établit sa demeure à Paris, Gontran à Lyon ou à Châlons-sur-Saone, Sigebert à Mets, & Chilpéric à Soissons. Nous avons de Clotaire une ordonnance générale, faite dans le temps où il étoit seul Roi des François, & par laquelle il défendoit d'épouser des religieuses, d'épouser malgré elle une veuve ou une fille, & de priver les églises de ce qui leur avoit été donné par testament. Elle porte encore, que l'on jugera suivant les loix Romaines les affaires entre les Romains; c'est-à-dire, entre les Gaulois naturels, dont les familles se distinguoient encore des Barbares, Francs, Bourguignons ou Goths; quoique tous Chrétiens, & presque tous Catholiques dans les Gaules. Car les Bourguignons & les Goths n'ayant

Tom. 5. Conc. p. 87.

plus que des pasteurs orthodoxes, ils s'étoient réunis en foule à la vraie Eglise.

En Espagne même, les Barbares commencerent à se rapprocher de la vérité. Les Suèves engagés dans l'Arianisme, comme presque toutes ces nations septentrionales, étoient établis en Galice depuis plus de cent cinquante ans. Leur Roi Théodmir avoit beaucoup entendu parler des miracles sans nombre, qui s'opéroient au tombeau du grand saint Martin. Son fils étant tombé malade, & réduit à un point de langueur, où les ressources humaines, devenues inutiles, ne laissoient attendre que la mort, le Roi voulut être instruit plus à fond, sur la vie & les œuvres du Thaumaturge des Gaules. Qu'on m'apprenne, dit-il un jour au milieu de ses courtisans, ce que c'étoit que ce célèbre Martin, dont l'on raconte tant de merveilles, & quelle religion il professoit. On lui répondit que c'étoit un évêque de Tours, qui avoit enseigné à son peuple, que le Fils de Dieu & le S. Esprit doivent être honorés autant que le Père, comme étant de la même substance. A l'heure même, faisant apprêter autant d'or & d'argent que pesoit son fils: qu'on porte ce présent à Tours, dit-il à quelques-uns de ses courtisans; Greg. Mirac. S. Mart. 1. c. 11.

& si cet évêque si vanté guérit mon fils, j'embrasserai la foi qu'il a soutenue. Les envoyés firent leur commission, & rapportèrent au Roi qu'ils avoient été témoins de plusieurs miracles. Cependant le Prince malade ne guérissoit point. Le Roi que la grace conduisoit pas à pas, comprit que son fils ne recouvreroit point la santé, qu'il n'eût commencé lui-même par abjurer l'erreur. Il bâtit aussi-tôt une église magnifique à saint Martin, promit que s'il pouvoit avoir de ses reliques, il croiroit tout ce qu'il avoit enseigné, & renvoya sur le champ à Tours, pour en demander.

On ne voulut donner, suivant la coutume, que des linges déposés quelque temps sur le tombeau. Mais les envoyés demanderent, qu'il leur fût au moins permis d'exposer eux-mêmes ce qu'ils vouloient remporter, & on le leur accorda. Ils prirent une longue pièce de soie, & la peserent avant que de l'exposer, en disant avec cette simplicité qui avoit autrefois obtenu un miracle de même nature, en faveur d'un Juge d'Israël : si nous trouvons grace devant vous, ô puissant Patron, faites que ce drap pèse demain plus qu'aujourd'hui, & nous le regarderons comme une relique précieuse.

cieuse. On veilla toute la nuit, & le lendemain on pesa l'étoffe avec le premier poids, qui s'éleva rapidement, autant que le joug de la balance put montrer. La joie fut extrême; & ils emporterent la relique, en chantant les louanges de Dieu, avec celles de son serviteur. Comme ils passoient auprès des prisons, les prisonniers invoquerent avec ferveur le saint Thaumaturge. Aussitôt leurs chaines se rompent, les portes s'ouvrent; & plus occupés de leur reconnoissance que de leur liberté, ils courent se prosterner devant les reliques, en célébrant les louanges de leur libérateur. L'Evêque fit ratifier leur grace par l'autorité civile, qui ne crut pas devoir refuser ce que la divine clémence accordoit d'une manière si visible. Les Suèves qui s'en retournoient par mer, éprouverent la navigation la plus favorable; & la guérison qu'ils sollicitoient fut si prompte, depuis la dernière épreuve de leur foi, que le jeune Prince parfaitement rétabli vint au devant d'eux. Le Roi Théodmir tint parole, & se convertit avec tout son peuple, qui prit un tel attachement pour la vraie religion, qu'il n'aspiroit qu'au bonheur d'endurer le martyre. Il se fit quantité d'autres mi-

racles par le moyen des nouvelles reliques, particulièrement sur les lépreux, qui se trouvoient en très-grand nombre dans la nation des Suèves.

Fortun. l. v. Carm. 1. Ce que saint Martin de Tours venoit de commencer, un autre saint Martin, natif de Panonie comme le premier, le conduisit à sa perfection. Après avoir visité les saints lieux, & acquis beaucoup d'expérience dans les voies du Seigneur, par ses voyages & ses entretiens avec tous les grands serviteurs de Dieu, la Providence le conduisit en Galice, en même temps que les reliques y arrivoient. Elle avoit choisi ce digne instrument, l'une des plus brillantes lumières de son siècle, pour instruire les Suèves convertis, pour leur composer des livres de piété, pour régir & affermir leurs Eglises, & pour y fonder des monastères. Il en établit un des plus célèbres, à Dume, près de Brague, & on lui en donna le nom. C'est la première abbaye qui ait suivi en Espagne la règle de saint Benoit, à laquelle Martin la soumit. Quelque temps après, on tint un concile dans la ville de Lugo, pour les affaires diverses qui ne pouvoient manquer de naître dans les nouvelles Eglises. Le Roi fit observer aux Pères, que les diocèses

Isid. de illustr. c. 35.

Act. Bened. T. 1. p. 261.

étoient trop étendus, pour que l'évêque en pût visiter chaque année toutes les églises, suivant les canons; de plus, qu'un seul métropolitain ne suffisoit pas, & qu'il étoit difficile d'assembler tous les ans le concile d'une si vaste province. En conséquence on érigea Lugo en métropole, comme Brague l'étoit déjà, & l'on fit de nouveaux évêchés, l'un desquels eut son siège au monastère de Dume, dont le saint Abbé devint ainsi le premier Evêque. On détermina aussi les paroisses de chaque diocèse, pour éviter les disputes entre les évêques voisins.

On tint un autre concile à Brague, dont le premier objet fut d'assurer la foi contre les restes du Priscillianisme. On y fit ensuite des canons de discipline, qui concernent presque toutes les cérémonies. Il y est défendu de chanter dans l'église d'autres poésies que les psaumes & les divins cantiques: réglement qui semble avoir supprimé les hymnes, mais qui ne tint pas. Celui qui enjoint aux évêques, de faire le salut comme les prêtres, par ces paroles *Dominus vobiscum*, ne tint pas davantage; & l'usage a toujours prévalu pour les évêques, de dire *pax vobis* au commencement de

la messe. Nous voyons que dès lors les clercs inférieurs aux soudiacres, ne pouvoient toucher les vases sacrés. On fit aussi la division des biens de l'Eglise en trois parts; savoir pour l'Evêque, pour le Clergé, & pour les réparations.

Ibid pag. 205. Il y eut dans les mêmes régions, & vers le même temps, d'autres cénobites vantés, dont les plus connus sont saint Emilien d'Aragon, & saint Donat du pays de Valence, qui le choisit pour évêque. Donat illustra tellement l'état monastique dans ces provinces, qu'il passa dans la suite pour avoir apporté le premier en Espagne les observances régulières, que nous y avons toutefois remarquées long-temps avant lui. Il sortoit de l'Afrique, où il avoit gouverné un monastère nombreux. Voyant cette contrée menacée de l'invasion des Barbares, il passa la mer avec soixante-dix de ses disciples, & quantité de bons livres, & les établit près de Chative, au royaume de Valence, dans le monastère de Servit, qu'il fonda avec le secours d'une femme illustre & vertueuse, nommée Minée. Il étoit au plus haut point de sa réputation, pour sa vertu & ses miracles, sous l'Empire de Justin le jeune.

Isid. illustr. c. 31.

Pendant ce renouvellement heureux

des mœurs aux extrémités de l'Heſpérie, Juſtinien regnant encore dans un âge fort avancé démentoit, par des opinions auſſi bizarres qu'impies, l'attachement qu'il avoit autrefois marqué pour la foi orthodoxe. C'eſt là qu'aboutirent enfin ſa curioſité en matière de foi, & ſa témérité à évangéliſer ſans miſſion. Les Hérétiques Origéniſtes qu'il avoit pourſuivis le plus vivement, furent ceux mêmes qui le ſéduiſirent, & l'engagerent dans l'erreur des Incorruptibles. Il ſe laiſſa perſuader par ces rejetons des Eutychiens, que le corps de J. C. n'étoit ſuſceptible d'aucune altération, pas même par les affections naturelles les plus innocentes, telles que la faim & la ſoif; en ſorte que durant ſa vie mortelle, comme après ſa réſurrection, ſelon ces novateurs, il mangeoit & buvoit ſans aucun beſoin. Quand Juſtinien eut donné dans ces écarts, les définitions & les ordonnances furent bientôt prodiguées, ſelon ſa coutume. Le poids de l'autorité, l'appât de la faveur, les artifices & les pièges de la ſéduction, il mit tout en œuvre, pour faire approuver ſa folle Théologie aux évêques. Evagr. vj. c. 39

Le Patriarche Eutychius fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre d'un ſaint & docte prélat: il expoſa au Prince les

conséquences d'une pareille doctrine ; qu'un corps incorruptible n'auroit point été allaité par la Vierge-Mère, & ne pouvoit être proprement & véritablement le corps de son fils ; qu'il n'eût pas été attaché à la croix, ni mis à mort par les Juifs ; qu'en un mot cette opinion rendoit les mystères de l'Incarnation & de la Rédemption absolument imaginaires. On ne peut, ajouta le saint Evêque, nommer le corps du Sauveur incorruptible, qu'en ce qu'il ne fut souillé d'aucun péché, & n'éprouva point la corruption dans le tombeau. Non moins ardent, ni moins impérieux pour l'erreur, qu'il se l'étoit autrefois montré pour la vérité, alors Justinien flétrit la gloire d'un zèle, qu'il donna lieu de regarder comme l'effet du tempérament. Il fit saisir par un tribun la maison patriarchale, tandis que le Patriarche célébroit le saint sacrifice. Ensuite il envoya une troupe armée, pour se saisir dans le lieu saint du Patriarche même, qu'on dépouilla & qu'on renferma dans un monastère, tandis qu'on lui faisoit son procès : car on rougissoit au fond, d'une conduite si criante, & l'on auroit voulu trouver dans sa vie, de quoi justifier ou colorer en quelque sorte de pareilles violences. Eutychius réclama

les canons, refusa de comparoître, & fut condamné par défaut; après quoi on le conduisit à Amasée, métropole du Pont, dans le monastère qu'il avoit gouverné avant d'être évêque. Jean le Scholastique, Syrien de naissance, & chargé des affaires de l'église d'Antioche à C. P. fut ordonné à sa place.

Il s'en falloit bien que cet apocrisiaire suivît les sentimens de son patriarche Anastase, qui, ayant succédé depuis peu à Domnin, jouissoit déjà de l'estime & de l'affection publique. Anastase avoit en effet, au degré suprême, toutes les qualités nécessaires pour se faire aimer & honorer des personnes de tout état & de tout caractère. Il rassembloit dans sa seule personne les vertus & les talens qui sont le plus rarement réunis, & qui paroissent en quelque sorte incompatibles. Il se montroit tout à la fois capable des plus grandes affaires, & propre aux détails les plus multipliés. Il étoit éloquent, véhément ou disert, selon que les personnes ou les objets étoient dignes de l'émouvoir; dans les entretiens frivoles, réservé jusqu'à la taciturnité & à la froideur; affable avec dignité, facile sans familiarité & sans foiblesse, sévère quand il le falloit, mais sans aucune dureté; & Evagr. iv. c. 40.

dans toutes ces variétés apparentes, d'une égalité d'ame & d'une fermeté inaltérable. Juſtinien fit toutes ſes efforts, pour gagner un évêque qui en eût attiré tant d'autres.

Mais toutes ſes tentatives furent parfaitement inutiles. Le ſaint Patriarche entreprit au contraire, comme il étoit fort habile, de guérir l'eſprit altéré du Prince. Mais le mal tenoit au fond du tempérament, & brava tous les remèdes. Pour empêcher la contagion, il inſtruiſit les moines Syriens qui l'avoient conſulté, & les mit dans la diſpoſition de tout ſouffrir pour la bonne doctrine. Les évêques de l'Orient regardoient tous Anaſtaſe comme leur guide, & ſe faiſoient gloire publiquement de ſe conduire par ſes impreſſions; en ſorte que l'Empereur ayant demandé leurs ſouſcriptions pour ſes dogmes imaginaires, ils lui répondirent ingénûment qu'ils ſuivoient l'exemple d'Anaſtaſe évêque d'Antioche. Juſtinien étoit trop entier dans ſes ſentimens, quand il ſe les figuroit conformes à la religion, pour eſſuyer tranquillement une contradiction ſi générale. Il en voulut d'abord punir le premier auteur. Mais comme il ſe diſpoſoit à l'envoyer en exil, la mort l'enleva lui-même, le 14 No-

vembre de l'année 565, la quarantième de son regne, & la quatre-vingt-quatrième de son âge.

Malgré les taches de sa vieillesse, comme il montra de grandes qualités & beaucoup de vertu dans la force de son âge, la postérité paroît lui avoir pardonné les maux qu'il a causés à la religion, & dont plusieurs historiens assurent qu'il se repentit. Les Grecs l'ont placé dans leur ménologe. Il fit bâtir par tout l'Empire un très-grand nombre d'églises. Outre les soixante-trois dont on fait état, il établit dix hôpitaux & vingt-trois monastères. L'avarice qu'on lui reprocha, ne l'arrêtoit pas dans ces occasions. Mais l'amour de ses sujets auroit dû le détourner d'une prodigalité, qui, tout pieux qu'en est l'objet, ne sauroit être une vertu, quand elle est à charge à tant de malheureux. Le plus beau monument qu'ait laissé Justinien, est sans contredit l'église patriarchale de Constantinople, dédiée à la sagesse éternelle, & nommée pour cela sainte Sophie. Cet auguste temple commencé anciennement par Constantin, & fini par Constance, avoit été incendié, & fut d'abord rebâti par Justinien. C'étoit ainsi pour la troisième fois qu'on le bâtissoit, quand après l'affreux trem-

Procop.

ment de terre, arrivé sous son regne, il voulut lui donner une magnificence encore supérieure à son premier état. Ce dôme superbe, le plus vanté de l'univers, sert aujourd'hui de Mosquée aux Turcs. Le Pape Pélage étoit mort avant Justinien, & dès l'an 560, le premier jour de Mars, après avoir tenu le saint Siège près de quatre ans. Environ quatre mois & demi après; c'est-à-dire le 18 Juillet, on lui donna pour successeur Jean III, surnommé Catelin, fils d'Anastase, du nombre de ces grands qu'on nommoit illustres. Jean acheva l'église des Apôtres saint Jacques & saint Philippe qu'avoit commencée Pélage; & il en fit la dédicace avec beaucoup de pompe: d'où l'on croit qu'est venue la coutume de célébrer en commun la fête de ces deux Apôtres le premier jour de Mai.

Boll. ad 1. Mai. pag. 28. D.

Sous ce pontificat, mourut dans une extrême vieillesse le fameux Cassiodore, également distingué par sa naissance, par son mérite, & par les postes honorables qu'il avoit remplis. Il fut Consul, Ministre principal de Théodoric, Préfet du Prétoire sous trois Rois consécutifs, Athalaric, Théodat & Vitigès. Mais il ne réunit tant de grandeur dans sa personne,

que pour en faire un sacrifice plus exemplaire. A l'âge d'environ soixante-dix ans, il quitta le monde, & se retira dans le monastère de Viviers, qu'il bâtit en Calabre, près du lieu de sa naissance. Ce monastère étoit situé au bas d'une montagne, sur le rivage de la mer; & de là on voyoit sur la hauteur celui de Castel, où les moines (qu'après de longues épreuves on jugeoit capables d'un recueillement plus parfait) alloient vivre en anachorètes. Ces deux maisons qui avoient chacune leur abbé, ne formoient néanmoins qu'une communauté, divisée par l'habitation, mais parfaitement unie, par la confraternité & l'esprit de la règle. On voit par les écrits de Cassiodore, que le travail manuel, au moins d'un certain ordre, n'étoit pas alors d'une nécessité indispensable pour l'état monastique, même pour des moines fort austères. Ce sage instituteur propose à ses religieux, pour occupation principale, l'étude de l'Ecriture sainte, & tout ce qui peut y servir même assez indirectement. Au lieu du travail ordinaire, il les exhorte sur-tout à transcrire les livres. Quant aux sujets peu propres aux lettres, il leur commet le soin de l'agriculture & de l'infirmerie, en supposant encore pour ceux-ci une

sorte d'étude ; puisqu'il leur conseille la lecture des livres propres à les rendre habiles dans leur emploi.

C'est dans son Institution des Divines Ecritures, que Cassiodore donne ces réglemens, & que l'on voit jusqu'où s'étendent, selon lui, les Arts Libéraux, qu'il juge nécessaires ou utiles à l'étude des saintes lettres. Il compte au nombre de ces Arts la Grammaire, la Réthorique & les Mathématiques, dont il a laissé des traités abrégés dans le second livre de son Institution ; & sous le nom de Mathématique, il comprend l'Arithmétique, la Géométrie ; la Musique & l'Astronomie ; ce qui fait en tout les sept Arts libéraux, si fameux depuis dans les écoles. Dans la première partie de l'Institution, il traite de tout ce qui tend plus directement à son but ; il fait le dénombrement de tous les écrits des Pères latins sur chaque livre de l'Ecriture, & de ceux des Grecs, qu'il avoit fait traduire. Tous ces ouvrages se trouvoient dans la riche bibliothèque dont il pourvut ce monastère. Il indique de même les théologiens les écrivains ascétiques & les historiens, entre lesquels il n'oublie pas l'Histoire Tripartite, qu'on regarde comme son ouvrage, parce qu'il fut fait par ses soins.

Cette histoire latine n'est autre chose qu'une traduction des trois historiens Grecs, Socrate, Sozomène & Théodoret, recueillis en un seul corps. Elle est divisée en douze livres, & sert de continuation à celle que Ruffin avoit faite des dix livres d'Eusèbe, en y en ajoutant un onzième : ce qu'on trouva si commode, que depuis sa publication les Latins n'ont guère connu d'autre histoire de l'Eglise.

L'Italie pourvue de plusieurs grands hommes égaux dans leur genre à Cassiodore, ne tarda point cependant à s'appercevoir que Justinien n'étoit plus sur le trône. Malgré tous les défauts de ce Prince, il s'en falloit bien que Justin son neveu & son successeur le valût. Ce n'est pas que le nouvel Empereur manquât de religion. Il commença au contraire par la consoler des atteintes que son oncle lui avoit portées, & il rappela tous les évêques bannis, excepté S. Eutychius. Mais c'étoit un Prince abandonné à ses plaisirs, jusqu'à la brutalité & à une sorte d'extravagance. Non moins avare que voluptueux, souvent dans la protection même qu'il accordoit à l'Eglise, il cherchoit à satisfaire son avidité sordide, qui faisoit argent de Evagr. v. c. 1 & 2.

tout, même des évêchés. Avec tant de bassesse d'ame, on n'est pas surpris de trouver de la lâcheté. Mais ce qui paroît plus étrange dans Justin, c'est que manquant de courage, il ait été entreprenant, audacieux; & sur-tout qu'il ait fait assassiner un de ses parens nommé comme lui Justin, homme de conseil & d'expédition, dont la valeur, l'habileté & la fidélité reconnue faisoient le plus ferme appui de sa puissance. Un pareil Empereur fut bientôt méprisé par les Barbares mêmes. Il n'étoit aucun peuple parmi eux, quelque obscur qu'il pût être, qui ne prétendit enfin à la gloire de mettre à son tour sous le joug ces Romains avilis, qui depuis si long-temps y tenoient toute la terre.

Depuis quatre cens ans, les Lombards, Germains d'origine, demeuroient en Pannonie sans rien oser, & laissoient passer devant eux les nations plus puissantes ou plus vaillantes. Enfin, après l'extinction des Ostrogoths, la seconde année de Justin le jeune, ils sortirent de leurs cantonnemens sauvages, sous la conduite de leur Roi Alboin, entrerent en Italie par la Vénétie, & se rendirent maîtres de toute la contrée, jusqu'au delà de la Toscane; excepté Rome, Ravenne,

Paul Diac. L. II. c. 7., &c.

& quelques places extrémement fortes, en assez petit nombre. Les Lombards étoient Ariens; mais ils avoient avec eux plusieurs autres Barbares, Pannoniens, Bulgares, Gépides, Suèves, Noriques, encore Païens pour la plûpart.

Il n'y eut guère d'autres évènemens remarquables que cette invasion des Lombards, sous le pontificat de Jean III, qui dura néanmoins près de treize ans. La vacance du siège, à sa mort arrivée en 573, dura plus de dix mois: délai surprenant pour un temps où l'ambition & la politique n'y avoient pas encore accoutumé; mais les ravages des Barbares en furent la cause. Enfin on élut benoît, surnommé Bonose, Romain de naissance; & on l'ordonna le 3 juin de l'an 574.

Le Roi Alboin avoit été tué l'année précédente, par l'artifice de sa femme Rosemonde, après avoir regné en Italie trois ans & demi; & par conséquent peu après la prise de Pavie, qui soutint un siège de trois mois. Cleph fut élu Roi, à la place d'Alboin; mais il fut tué dix-huit mois après. Ce qui fit paroître ce trône si périlleux, que chaque Gouverneur restant maître dans sa ville, la nation pendant dix ans n'eut point de Roi, mais seulement des Ducs, au nombre

de trente : anarchie ou tyrannie déſaſtreuſe, qui fit la déſolation des peuples & de l'Egliſe, ruina les villes & les provinces, dépouilla, renverſa les temples, multiplia de toute part les meurtres & les atrocités. Chaque jour on trouvoit épars ſur les routes, ou pendus aux arbres, non ſeulement une multitude de morts du commun, mais les perſonnages les plus conſidérables ; ſénateurs, illuſtres Romaines, évêques & abbés.

Paul. D. II. c. 31.

Greg. III. Dial. c. 17.

Vers Nocéra, les Barbares prirent un diacre, & ſe firent un jeu des lenteurs cruelles de la mort à laquelle ils le condamnerent. Le S. Prêtre Sanctule qui étoit révéré de tout le monde indiſtinctement pour ſes rares vertus, & qui n'avoit pu obtenir ſa grace, demanda qu'au moins il lui fût permis d'en avoir ſoin juſqu'au dernier moment, ſe chargea de ſa garde, & répondit de lui ſur ſa tête. Au milieu de la nuit, voyant toute la troupe plongée dans le ſommeil, il dit au priſonnier de s'enfuir. A une offre ſi généreuſe, le Diacre oppoſa d'abord le péril auquel ſon bienfaiteur reſteroit expoſé. Mais à la ſeconde inſtance, ſoit confiance au pouvoir du Saint, ſoit amour naturel de la vie, il ſe perſuada que Sanctule trouve-

roit quelque ressource à ce danger, & il mit sa propre vie à couvert par une prompte fuite. Les Barbares ne s'en apperçurent que le matin; & aux reproches qu'ils en firent au saint Prêtre, il répondit tranquillement qu'il avoit de quoi satisfaire, & qu'il étoit prêt à mourir à la place du diacre fugitif. Tu es bon homme, reprirent les Lombards; il est juste que tu meures: mais nous ne voulons pas te faire expirer par de durs tourmens; choisis toi-même le genre de mort qui te fait le moins de peine. Il leur répondit de le faire mourir en la manière que Dieu le voudroit; & ils résolurent de lui trancher la tête. Comme l'évènement étoit singulier, tous les Lombards du canton s'assemblerent pour ce spectacle. Sanctule demanda permission de prier, & il l'obtint. Après qu'il eut été fort long-temps prosterné, l'exécuteur s'ennuya, & le fit lever. Il se mit à genoux, & l'épée étant déjà tirée; Saint Jean, empêchez ce crime, dit-il d'une voix haute, que tous les assistans entendirent. A ces mots, le bras de l'exécuteur demeura levé comme il étoit, & sans aucun mouvement. Tous les spectateurs pousserent des cris d'admiration; on s'empressa vers le Saint, on le pria

de guérir celui qui avoit voulu le frapper. Il fit ce second miracle : mais il obligea cet homme à jurer auparavant, qu'il ne serviroit de sa vie à immoler un Chrétien. Alors toutes ces troupes de brigands lui offrirent en reconnoissance les bœufs, les chevaux & les autres effets qu'ils avoient pillés : il refusa toute sorte de butin, & demanda la liberté des captifs, qui furent délivrés sur le champ aussi bien que lui.

Le même prodige fut renouvellé dans les Gaules, à la vue d'une partie de la même nation, qui, sous trois de leurs Ducs, passa les Alpes, & fit le ravage dans les provinces voisines. Saint Hospice vivoit reclus depuis plusieurs années, près de Nice, dans une tour où il n'y avoit point de porte, & où il se nourrissoit de dattes & d'un peu de pain qu'on lui donnoit par une fenêtre. Pendant tout le Carême, il ne mangeoit que des racines d'Egypte, que des marchands lui procuroient. Il portoit pour vêtement un cilice par dessus des chaînes de fer qui lui serroient la chair étroitement. Il avoit prédit l'irruption prochaine des Lombards, en punition des péchés de ses compatriotes; & il conseilloit à tout le monde, même aux solitaires, de se

Greg. Tur. iv. Hist. c. 6.

retirer en des lieux plus sûrs. On le crut, & on voulut aussi l'emmener. Non, leur dit-il, ne craignez pas pour moi; ils ne me feront pas mourir. Les Lombards arriverent peu après; & furetant les déserts, au défaut des habitations ordinaires qu'ils trouvoient abandonnées, plusieurs d'entr'eux rencontrerent la demeure du Saint. Ils tournerent en vain tout à l'entour, en cherchant la porte. Irritée par les obstacles, leur avidité leur fit escalader les murs, & briser le toit de la tour. En voyant un homme exténué & chargé de chaines, ils le prirent pour un meurtrier empriſonné, & il les laissa dans leur persuasion. Alors un de ces Barbares étant descendu, & tirant son sabre pour lui en fendre la tête, le bras demeura étendu & immobile. Hospice en usa comme Sanctule: le Lombard guéri se convertit sur le champ, se fit aussi-tôt couper les cheveux, & embrassa dans ce lieu-là même la vie monastique.

Saint Hospice opéra aussi beaucoup de guérisons miraculeuses, entr'autres, celle d'un homme sourd & muet, dont le tenoit saint Grégoire de Tours, qui le rapporte, & qu'il est temps enfin de connoître lui-même: personnage intéressant,

s'il en fut jamais, pour l'Eglise de France; non-seulement comme un des plus vertueux & des plus savans prélats du sixième siècle, mais comme ayant beaucoup enrichi notre histoire, par la fécondité de sa plume. On l'accuse de crédulité: c'est une raison sans doute d'examiner les témoignages dont il s'appuie dans le récit de plusieurs choses extraordinaires. Mais aussi quand il parle comme témoin oculaire, ou comme contemporain d'une multitude infinie de personnes qui attestent unanimement les évènemens du plus grand éclat, & les moins exposés aux périls de l'illusion & de la surprise; alors on ne peut se dispenser de le croire, sans lui refuser ou un sens droit, ou l'amour de la vérité: préjugés également injurieux à l'un des plus grands saints & des plus grands hommes des beaux temps de l'Eglise.

Greg. vit. c. 1, &c. Il étoit né en Auvergne, d'une illustre famille, vers l'an 544. Son père Florence étoit frère de S. Gal évêque de Clermont, auprès de qui le jeune Grégoire fut élevé. Sa mère étoit petite-fille de S. Grégoire évêque de Langres. Il marqua d'heureux penchans & une tendre piété, dès sa première jeunesse. Ce fut pour accomplir un vœu qu'il fit alors, étant malade,

qu'il entra dans la cléricature. Souvent il visitoit les tombeaux des Saints, particulièrement celui de saint Martin de Tours; sur-tout depuis qu'il y eut été guéri d'une maladie fort dangereuse. Ce grand siège ayant perdu saint Euphrone, on s'y souvint de l'édification qu'y avoit souvent donnée le neveu de saint Gal; & l'on ne put entendre sans admiration le récit d'une infinité d'actions que chacun racontoit de lui.

Ainsi toute la ville unanimement, les évêques de la province, le clergé, la noblesse, le peuple de la cité & de la campagne le demanderent pour archevêque. Aussi-tôt on députa ce qu'il y avoit de plus illustre vers le Roi Sigebert, à qui Tours appartenoit. Non-seulement Grégoire étoit de naissance & de mérite à être connu du Roi; mais il se trouvoit à la Cour, quand les députés arriverent. Leur demande le surprit & l'alarma: car il joignoit à toutes ses grandes qualités une humilité sincère & une extrême défiance de lui-même. Il n'épargna ni sollicitations ni démarches, pour se soustraire à une charge qu'il jugeoit trop lourde pour ses forces. Il fallut que le Roi & la Reine lui fissent les plus pressantes instances: encore prirent-ils soin qu'il fût

aussi-tôt sacré par Gilles archevêque de Rheims ; de peur qu'il ne vint à se repentir d'un consentement presque forcé. Dans la crainte que même après son sacre il n'allât s'ensevelir dans quelque solitude ignorée, on le conduisit incontinent à Tours, où il fut reçu avec une joie incroyable, le dix-huitième jour après la mort de son prédécesseur. Il avoit alors environ trente ans.

Son premier soin fut de connoître toutes ses ouailles, & de se lier particulièrement avec la portion du troupeau destinée à sanctifier le reste par la vertu de l'exemple & de la parole. Il savoit découvrir les bons sujets jusques dans l'obscurité des cloîtres & des déserts, dont il acquit des connoissances si exactes, qu'il nous a laissé des vies très-circonstanciées d'un grand nombre d'illustres solitaires de son temps. Pendant son épiscopat, Venant, natif de Berri, quitta sa femme, à la fleur de son âge, & vint à Tours embrasser la vie régulière, sous l'Abbé Silvain auquel il succéda. Il s'y rendit célèbre par les révélations & le don des miracles. Après sa mort surtout, il s'en opéra tant à son tombeau (qu'on montre encore aujourd'hui) qu'ils firent donner son nom à ce monastère, érigé depuis en église collégiale.

Greg. vit. PP. passim

Il y avoit à Tours un autre solitaire, natif d'Auvergne ainsi que l'évêque, & nommé Léobard. Comme il vivoit dans une cellule près de Marmoutier, il fut témoin de la querelle de l'un des moines avec des voisins. Il en prit tant de scandale, qu'il pensoit à changer de demeure: mais l'évêque Grégoire étant venu faire sa prière à Marmoutier, suivant la pieuse coutume qui l'y attiroit souvent, Léobard convaincu que les ouailles, quelles qu'elles soient, ne font aucune démarche sûre sans l'aveu du pasteur, lui communiqua sa résolution. Le saint évêque lui fit connoître que c'étoit là une illusion, puis lui envoya des livres de piété, dont la lecture acheva de la dissiper. Ce n'est pas la seule occasion où ce guide éclairé montra le discernement qu'il avoit des esprits.

Saint Sénoch reclus près de Tours, étant sorti de sa retraite pour aller voir ses parens en Poitou, revint plein de pensées de vaine complaisance, & fortement tenté de présomption. Le vigilant pasteur à qui rien n'échappoit de ses devoirs envers toutes les conditions, lui fit sentir sa faute, & le corrigea si parfaitement, que Sénoch vouloit prendre le parti de ne voir jamais personne: mais le sage

Prélat jugeant que c'étoit là une réſolution extrême, peu conforme à l'eſprit de Dieu, il lui conſeilla de ne s'enfermer que le Carême, & depuis la ſaint Martin juſqu'à Noël : ce que le Solitaire obſerva ponctuellement. Ainſi parvint-il à la plus éminente ſainteté. Il étoit de la nation des Taifales, peuple Barbare, confondu avec pluſieurs autres, parmi les nations nombreuſes qui s'établirent dans les Gaules.

La foi & les vertus ne ſont attachées ni à la célébrité ni à la culture naturelle. La Gaule Armorique ; c'eſt-à-dire la côte maritime de l'Océan, dut à de durs inſulaires pluſieurs de ſes plus illuſtres évêques. Les Anglois-Saxons ayant envahi l'iſle nommée juſques là Bretagne, les Bretons, ſous la conduite de leur Prince Hengiſt, s'étoient réfugiés dans l'Armorique la plus avancée vers leurs côtes, & lui avoient donné le nom de Bretagne. Quoique cette tranſmigration datât de plus d'un ſiècle, ce peuple plein de caractère & fort attaché à ſes uſages, reſtoit toujours diſtingué des Gaulois, autant de mœurs que de langue ; en ſorte que le ſecond Concile de Tours, tenu en 566, diſtingue encore les évêques Bretons des Romains ou Gaulois. Ces étrangers entretenant

tretenant leurs relations avec les naturels de la Grande-Bretagne, continuerent long-temps encore d'en tirer des sujets.

De ce nombre fut S. Samson, évêque de Dol en Bretagne. Il étoit né dans la province de Galles, & avoit pratiqué la vie monastique sous la conduite de saint Heltrut, que l'on dit avoir été disciple de saint Germain d'Auxerre. Ainsi attribue-t-on à cet évêque de Gaule l'établissement des monastères de la Grande-Bretagne, lors de son second voyage en cette isle. Samson ayant fait de grands progrès dans les sciences & dans la vertu, fut ordonné prêtre par saint Dubrit, autre disciple de saint Germain, & qui devint évêque de Caërléon, dans le pays de Galles. Le nouveau prêtre, après son ordination, ne parut que plus humble & plus porté au recueillement. Il se retira dans une isle écartée, pour y mener la vie érémitique. Mais on l'en tira, pour le faire abbé d'un monastère qu'on disoit aussi avoir été fondé par saint Germain. Là il fut ordonné évêque pour son mérite & sa vertu, qui de jour en jour le rendoient plus célèbre. Il passa la mer, & vint dans la Gaule-Armorique, où il fonda plusieurs monastères, entr'autres celui de Dol, qui fut érigé de son

temps même en évêché. Il faiſoit porter une croix devant lui, comme font aujourd'hui les archevêques : méthode extraordinaire, qui ne dut apparemment ſon origine qu'au génie ou aux uſages particuliers de ces Bretons, & qui fonda néanmoins pour la ſuite, de la part des évêques de Dol, de grandes prétentions aux droits de métropolitains. Mais s'ils en jouirent ſur un ſi foible fondement, il ne leur en reſte plus que cette décoration, ſans aucune des prérogatives dont elle eſt le ſymbole.

L'épiſcopat de ſaint Samſon lui acquit beaucoup de célébrité, & l'on raconte de lui un grand nombre de merveilles. Il eut pour ſucceſſeur ſaint Magloire ſon couſin-germain, élevé comme lui ſous la diſcipline de ſaint Heltrut. Samſon l'avoit emmené en Gaule, après l'avoir fait diacre. En mourant, il le déſigna pour lui ſuccéder. Mais après deux ou trois ans d'épiſcopat, Magloire mit à ſa place Budoc ſon diſciple, & ſe retira dans un monaſtère de 60 moines, qu'il avoit fondé, & qu'il gouverna juſqu'à ſa mort.

Vit. S. Macl. in Bibl. Flori. c. Saint Samſon avoit un autre parent, nommé Malo ou Maclou, qui fut encore élevé dans un monaſtère, & qu'on ordonna malgré lui évêque de Vincheſtre,

dont son père avoit été comte. Il avoit tant d'éloignement des distinctions, qu'il s'enfuit secrètement au delà des mers. Il se retira dans une petite isle de l'Armorique, auprès d'un saint solitaire nommé Aron. Près de là, dans une autre isle, étoit la ville d'Aleth, renommée dès lors pour son commerce, mais encore presque toute païenne. Quelques Chrétiens fervens qui s'y trouvoient, supplierent le saint d'entreprendre la conversion de leurs concitoyens: ce qu'il fit avec tant de succès, ses paroles étant soutenues par l'exemple des plus grandes vertus & par le don des miracles, que la plûpart se convertirent & l'obligerent d'être leur évêque. S. Malo mourut vers la fin de l'an 565. Il laissa le respect de son nom si fortement gravé dans le cœur de ses peuples, qu'ils donnerent à leur ville le nom de leur saint pasteur.

Saint Paul, qui donna le sien à son évêché de Léon, & S. Gildas, surnommé le Sage, furent aussi disciples de S. Heltrut. La crainte de l'épiscopat fit encore passer Paul dans les Gaules, où il rencontra de même ce qu'il fuyoit. Après quelque séjour en différentes isles, il pénétra jusqu'à la ville de Léon, où l'éclat de ses vertus & de ses miracles le Boll. 12. Mart.

fit élever à l'épiscopat ; le Comte Vither ayant employé à ce sujet l'autorité du Roi Childebert. Au bout de vingt-quatre ans, se sentant affoibli de vieillesse, il quitta le gouvernement de son église, & mit successivement à sa place deux de ses disciples, qui ne tinrent le siège qu'un an chacun ; en sorte qu'il fut obligé de le reprendre. Enfin il le remit onze ans après à un autre disciple nommé Cétomerin, & il se retira dans l'isle de Bas, où il gouverna encore long-temps un monastère nombreux, & mourut dans une haute réputation de sainteté. C'est ainsi que le Seigneur fait servir à la sanctification de ses élus, le concours comme fortuit des conjonctures où ils se rencontrent, & la singularité de leur génie même, pourvu que leur cœur soit véritablement à lui.

Saint Gildas ne fut que prêtre. Il étoit natif de Dumbritton en Ecosse ; il prêcha dans le nord de la Grande-Bretagne, puis en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline. Enfin il passa dans les Gaules, s'établit dans la partie méridionale de l'Armorique, près de Vannes, bâtit & habita jusqu'à la mort le monastère de Buis, qui prit & porte encore son nom.

Les Evêchés de Saint-Brieu & de Tréguier doivent aussi leur institution à deux Saints, nés dans la Grande-Bretagne. Saint-Brieu n'étoit d'abord qu'un monastère fondé par le S. Evêque Brieu, qui, après avoir été ordonné en Angleterre, passa dans les Gaules, où il fonda deux monastères, dont on érigea le second en siège épiscopal. Pour le siège de Tréguier, il fut d'abord à Lexobie, église plus ancienne. S. Tudval, encore Breton, en devint évêque, d'abbé qu'il étoit au monastère de Tréguier fondé par lui-même. Le siège épiscopal fut depuis transféré à ce monastère, qui en a fait oublier le premier nom. Sur ces détails de l'état du christianisme dans la province de Bretagne alors des plus incultes des Gaules, & que pour cette raison nous avons développés autant qu'il convient à notre dessein général, on peut se former une idée du reste de l'Eglise de France, dans le même temps.

Tous les évêques de la Bretagne étoient dès-lors, comme aujourd'hui, sous la dépendance de la métropole de Tours. Dans le second concile de cette ville, tenu en 566, ou 567, nous voyons qu'il est défendu d'ordonner dans l'Armorique un évêque, soit Breton, soit Romain, Tom. I. Conc. Gal. pag. 847.

sans le consentement de ce métropolitain & de ses comprovinciaux. On y voit encore la vigilance extrême de l'Eglise sur l'intégrité des mœurs & de l'honneur de ses ministres. Le Concile ne dédaigne pas d'entrer dans les détails les plus circonstanciés à cet égard. Il statue qu'un évêque qui aura été marié, sera toujours accompagné de clercs jusques dans sa chambre, & tellement séparé de sa femme, que celles qui la servent n'ayent aucune communication même avec les gens de ces clercs. Quant aux évêques qui n'ont pas été mariés, il ne doit habiter aucune femme chez eux. L'Archiprêtre doit avoir à la campagne un clerc qui couche dans sa chambre. Cette règle est jugée si importante, que l'embarras & la dépense sont comptés pour rien dans son observation. Ainsi prescrit-on qu'il y ait sept de ces clercs, pour se relever par semaine.

Il est défendu aux clercs & aux moines, de coucher deux dans un même lit. L'entrée des monastères d'hommes est interdite aux femmes. On défend derechef les mariages des religieuses, soit qu'elles ayent reçu le voile de la main de l'évêque, soit qu'elles ayent seulement changé d'habit: ce qui fait enten-

dre que la profession ne se faisoit pas d'une manière expresse ; mais qu'elle étoit attachée à la vêture. Objet de doute qui commençoit seulement à être bien éclairci, puisqu'il y avoit encore quelques-unes de ces religieuses qui prétendoient n'avoir pris l'habit, que pour n'être pas exposées à des mariages indignes d'elles. Il est dit aussi, que les veuves ne recevoient point de bénédiction, pour se consacrer à Dieu.

Le Concile fit encore, pour les cérémonies de la religion, des réglemens qui nous apprennent que dès-lors il y avoit des images ainsi que des croix sur les autels, & qu'on y conservoit l'Eucharistie hors le temps du sacrifice ; puisqu'on avertit que le corps de Notre Seigneur ne doit pas être mis sur l'autel au rang des images, mais sous la croix. On règle ensuite, & fort en détail, l'ordre & l'étendue de la psalmodie, ou des offices, pour les différens jours & les différentes saisons. Dans l'état des jeûnes qu'on donne ensuite pour toute l'année, l'on voit qu'on jeûnoit encore l'avent, comme le carême.

Le même concile ordonna que chaque cité prendroit soin de ses pauvres ; chaque prêtre à la campagne, & chaque

citoyen à la ville se chargeant de l'un d'eux; de manière qu'on ne vît point de vagabonds. Il traite de meurtriers des pauvres, les usurpateurs des biens ecclésiastiques; & il veut qu'après trois monitions, s'ils persistent, on prononce contre eux dans le chœur de l'église, tout le clergé étant assemblé, les malédictions du psaume cent-huitième. Il les représente comme de nouveaux Judas, qu'on ne doit pas seulement excommunier, mais anathématiser: ce qui nous fait entendre la différence de l'anathême, & de l'excommunication simple qui n'emportoit pas ces sortes de malédictions.

Quelques années après ce concile, Gontran, Roi d'Orléans & de Bourgogne, fit convoquer à Paris six métropolitains & douze évêques, pour terminer le funeste différend qui étoit entre ses deux frères Sigeberd, Roi d'Austrasie, & Chilpéric Roi de Soissons. Tel étoit l'objet capital du quatrième concile de Paris. Le lieu de l'assemblée ne pouvoit être mieux choisi; cette ville étant commune entre les trois frères. Car Chérebert, Roi de Paris, étant mort l'année même du second Concile de Tours; c'est-à-dire en 567, & n'ayant laissé que des filles, les Rois ses frères, en se partageant ses Etats,

avoient mis Paris en commun, & juré sur les reliques de S. Martin (ſerment réputé des plus inviolables) qu'aucun deux n'entreroit dans la ville ſans le conſentement des deux autres.

Les évêques ne purent réconcilier les deux frères. Le mal venoit de plus loin, & prenoit ſa ſource dans l'antipathie ou la jalouſie de deux femmes, les Reines Frédégonde & Brunehaut, toutes deux d'une grande beauté, toutes deux non-ſeulement pleines d'eſprit, mais de cette élévation & de cette étendue de génie, qui loin de ſe concentrer dans le petit cercle d'affaires ou d'amuſemens ordinaires à leur ſexe, ne put jamais ſe renfermer dans les bornes des Etats reſpectifs de leur époux. Brunehaut cependant avoit plus de nobleſſe dans les idées, plus de vues pour le bien public, plus de cette grandeur d'ame, digne du ſang des Rois d'Eſpagne qui couloit dans ſes veines, & beaucoup plus de vertus ou moins de vices, au rapport même des auteurs qu'on croit aujourd'hui ſes calomniateurs. Frédégonde étoit plus cachée & plus artificieuſe, plus féconde en expédiens & en reſſources, plus entreprenante, & d'autant plus sûre de réuſſir, que ni probité, ni humanité, ni pudeur,

ni le respect de sa naissance qui étoit des plus basses, ni enfin délicatesse d'aucun genre, ne mit jamais obstacle à ses desseins. Animé par cette furie, Chilpéric fit ravager les Etats de son frère, avec tant d'acharnement, que par le pillage des choses les plus sacrées, l'embrasement des temples, le meurtre des clercs & le déshonneur des vierges, les Eglises furent plus affligées, dit Grégoire de Tours, que par la persécution de Dioclétien.

Sigebert, de son côté, vint faire le dégât jusqu'aux portes de Paris. L'Evêque Germain écrivit à la Reine Brunehaut, épouse de ce Prince, pour la conjurer de faire voir, qu'au lieu d'allumer cette guerre, elle ne travailloit qu'à l'éteindre. Mais les remontrances furent bien foibles, auprès d'une femme humiliée qui reprenoit le dessus. Sigebert poussa ses avantages, prit Paris, Rouen, & presque tout le royaume de Chilpéric, qui se vit réduit à s'enfermer dans Tournai. Le vainqueur l'y assiégea. Alors saint Germain alla le trouver, & lui fit cette prophétie: Si vous n'attentez pas à la vie de votre frère, vous reviendrez victorieux; au lieu que vous périrez misérablement, si vous avez des vues parri-

Greg. Hist. L. IV. c. 45.

cides. Sigebert mépriſa l'avis du ciel. Mais deux ſcélérats envoyés par Frédégonde l'aſſaſſinerent, tandis que les François de Neuſtrie le reconnoiſſoient pour leur Roi. Cette mort changea totalement la face des affaires. Tout rentra ſous l'obéiſſance de Chilpéric, qui revint auſſi-tôt à Paris, y ſurprit la Reine Brunehaut, veuve de Sigebert, la fit arrêter & conduire à Rouen. Childebert, fils de Brunehaut, âgé ſeulement de cinq ans, fut porté à Metz par les bons ſerviteurs de ſon père, & reconnu Roi d'Auſtraſie.

S. Germain mourut l'année ſuivante 536, à l'âge de quatre-vingts ans. Entre les grandes vertus de ce ſaint évêque, celles qu'on admira davantage en lui, furent ces qualités, ſi différentes & ſi difficiles à allier, de Marthe & de Marie, l'eſprit d'oraiſon & l'aſſiduité au travail. Souvent après avoir paſſé la nuit entière à l'égliſe (excepté quelques heures ſur le matin où il ſe recouchoit, pour qu'on ne s'apperçût point de ſes veilles) il ne laiſſoit pas de donner audience à une grande multitude, ſur-tout de pauvres & d'affligés, qu'il alloit ſouvent chercher lui-même dans les réduits où ils enſevelliſſoient leur honte & leur miſère. On raconte un grand nombre de mira-

cles opérés à son tombeau, & confirmés par la vénération des peuples, qui donnerent son nom à l'église de S. Vincent, où il fut transféré. Le Roi Chilpéric qui se piquoit de littérature, fit son épitaphe.

Cependant ce Prince, usant de sa fortune sans nul ménagement, fit marcher vers le Poitou son fils Mérovée, dont il ignoroit l'inclination pour Brunehaut. Cette étrange passion avoit pris naissance à Paris, où se trouvant ensemble, ils s'étoient également irrités l'un & l'autre contre Frédégonde, qui avoit fait répudier la Reine Andouere, mère de Mérovée, & venoit de faire assassiner l'époux de Brunehaut. Leurs mécontentemens & leurs malheurs communs les attendrirent souvent sur leur sort réciproque; & leur attendrissement dégénéra d'autant plus facilement en amour, que leur tendresse étoit mieux colorée, & leur familiarité moins suspecte, Brunehaut étant veuve de l'oncle de Mérovée. Mais elle étoit encore jeune, & n'avoit rien perdu de ces attraits séduisans, si capables de surprendre une ame affoiblie par le chagrin. Mérovée, sous prétexte d'aller voir sa mère confinée & comme prisonnière au Mans, passa par Rouen, se ligua avec les partisans de la Reine Bru-

Ibid. L. V. c. 14.

nehaut, & l'épousa avec toutes les cérémonies de l'Eglise. Le Roi au désespoir marcha contre lui, parut ensuite lui rendre ses bonnes graces; puis sur quelques nouveaux soupçons, le fit arrêter, le contraignit à prendre la tonsure & l'habit de clerc, enfin à se laisser ordonner prêtre, & l'envoya dans le Maine, au monastère de saint Calais, pour apprendre les règles de la vie ecclésiastique. Mais par le secours d'un capitaine du feu Roi Sigebert, il s'échappa, & se rendit dans l'église de saint Martin de Tours, asyle le plus sacré du royaume.

Le Roi fit ordonner au saint évêque Grégoire, de chasser le Prince qu'il traitoit d'apostat, avec menace, en cas de refus, de mettre tout le pays à feu & à sang. A Dieu ne plaise, répondit le saint Prélat, qu'un Roi catholique profane les lieux que les Goths Ariens ont constamment révérés! & il laissa Mérovée dans son asyle. Mais le jeune Prince ne croyant aucune barrière sacrée contre la fureur de son père, & plus encore de Frédégonde, résolut d'aller joindre Brunehaut qui avoit trouvé le moyen de se sauver de Rouen, & qui gouvernoit l'Austrasie sous le nom de son fils, le jeune Childebert.

Avant de quitter le tombeau de saint Martin, il voulut lire dans l'avenir, par une pratique superstitieuse fort en usage alors, quoique déjà souvent condamnée dans les conciles, sous le nom du Sort des Saints. Il mit sur le tombeau le psautier, le livre des Rois & celui des évangiles. Après avoir passé trois jours de suite en jeûnes, en veilles & en prières, il ouvrit au hasard chacun de ces livres. Dans celui des Rois, le premier verset de la page étoit celui-ci: Parce que vous avez quitté le Seigneur votre Dieu, pour suivre les dieux étrangers, il vous a livré à vos ennemis. Les passages des deux autres livres ne parurent pas moins effrayans au Prince qui se les appliquoit: ce qui lui fit répandre beaucoup de larmes, avant de partir. Il eut néanmoins le bonheur de gagner l'Austrasie: mais il n'y fut pas reçu comme il s'y attendoit. Brunehaut plus politique que passionnée depuis le rétablissement de ses affaires, ne voulut pas déplaire aux Seigneurs Austrasiens, qui étoient peu disposés à ranimer le feu de la guerre, pour un malheureux trop renommé, devenu la fable de la France, & le flambeau de la discorde entre les Princes François. Après avoir erré quelque temps en di-

verſes contrées, il fut enfin arrêté & maſſacré proche de Térouanne.

Mais avant cette catastrophe, Chilpéric croyant ſes principales victimes échappées, déchargea tout ſon reſſentiment ſur Prétextat évêque de Rouen, qui avoit compati à leurs malheurs, & qu'il accuſa, non-ſeulement de leur avoir donné la bénédiction nuptiale, mais d'avoir fomenté la révolte. Il fit aſſembler à Paris quarante-cinq évêques, qui en formerent le cinquième concile. Le Roi vint en perſonne, & parla ainſi à Prétextat en leur préſence: A quoi avez-vous penſé, prélat téméraire, de marier avec ſa tante, Mérovée mon ennemi plutôt que mon fils? Ignorez-vous les règles canoniques ſur cette matière? Vous n'en êtes pas demeuré là: vous avez tenté de me débaucher mes ſujets par argent; & vous avez voulu faire paſſer ma couronne ſur la tête d'un autre. Les Francs, à ce diſcours ſorti d'une bouche qu'ils croyoient incapable de mentir, frémiſſoient de colère, & vouloient lapider l'évêque. Mais le Roi qui voyoit mieux qu'eux les conſéquences d'un emportement pareil, voulut encore ſe donner un air de modération, en les retenant. Prétextat s'inſcrivit en faux contre ces imputations; & ſes

Greg VII. 16 & 19.

ennemis en offrirent la preuve. Mais elle ne consista qu'à montrer quelques présens que l'évêque avoit faits, & dont il convenoit, en niant fortement qu'il eût tenté par-là d'exciter aucune révolte. Les évêques sentirent l'iniquité de la trame ourdie contre leur collègue. Un simple archidiacre de l'Eglise de Paris, nommé Aëtius, se leva dans l'assemblée (toutefois après que le Roi en fut sorti) & dit avec force: Pensez-y bien, princes de l'Eglise qui a les yeux fixés sur vous: De la démarche que vous allez faire, pour ou contre votre semblable, dépend votre gloire ou votre opprobre éternel. Les évêques se regardèrent sans rien objecter, mais sans oser prendre une résolution où l'on risquât de déplaire à la terrible Frédégonde, l'ame de cette persécution.

Il n'y eut que le seul archevêque de Tours, le vertueux Grégoire, qui appuya ce qu'avoit dit l'Archidiacre, & qui enchérit sur ce zèle, afin de relever le courage des prélats. Mais il ne manqua point parmi eux, de bas courtisans & de perfides délateurs, contre le généreux Archevêque. Aussi-tôt le Roi l'envoya chercher, & lui dit avec émotion, du plus loin qu'il put se faire entendre:

Evêque, votre saint caractère vous oblige à faire justice à tout le monde. Pourquoi donc me la refusez-vous ? Vous vérifiez bien le proverbe ; que jamais l'oiseau carnacier n'arracha l'œil à son semblable. Prince, répondit Grégoire, si quelqu'un de nous s'écarte des voies de la justice, vous avez le pouvoir en main pour l'y faire rentrer : mais si vous vous en écartez vous-même, qui vous ramenera ? Nous n'avons que le pouvoir de la parole, que vous écoutez si vous voulez ; & si vous fermez l'oreille, qui vous condamnera, sinon celui qui est la règle & l'appui de toute justice ? Le Roi insista, & fit quelques menaces : mais l'Evêque les reçut en saint, & fit à son tour des menaces si effrayantes des jugemens de Dieu, que Chilpéric qui n'étoit méchant que par une impression étrangère, revint à ses propres sentimens ; & cherchant à radoucir le Saint, il lui fit mille caresses. Enfin Grégoire l'amena jusqu'à promettre avec serment, de ne pas ôter la liberté au concile, & de n'en rien exiger contre les canons.

Mais Frédégonde n'avoit pas ratifié ces engagemens. Pendant la nuit, elle envoya vers Grégoire, pour lui offrir deux cens livres d'argent, s'il laissoit con-

damner Prétextat, & lui fit assurer qu'elle avoit la parole de tous les autres évêques. Je ne suivrai le jugement des autres, répondit-il qu'autant qu'il sera conforme aux canons. Quand vous me compteriez les pièces d'or & d'argent par milliers, je ne changerai pas de dessein.

Le Roi se rendit encore à la seconde séance du Concile, dans l'espérance de convaincre Prétextat, au moins sur quelques-uns des chefs de l'accusation. Mais ce Prince fut lui-même convaincu, ou plutôt confondu. Il dit à quelques confidens: Je sens que l'accusé dit vrai; mais que ferai-je pour contenter la Reine? Après avoir rêvé quelques momens, il ajouta: Allez, représentez à Prétextat, comme de vous-même, que je suis bon, & que je pardonne aisément; que s'il s'humilie devant moi, en faisant l'aveu de ce qu'on lui reproche, il est sûr d'obtenir son pardon. Ce propos fut aussi-tôt porté à Prétextat, qui craignoit plus que jamais la redoutable Frédégonde, donna aveuglément dans le piège. Le lendemain les évêques étant assemblés, & le Roi présent, Prétextat se prosterna par terre, en avouant tout ce qu'on lui imputoit. Le Roi, par la plus basse fourberie, se

jeta lui-même aux pieds des évêques, & leur demanda justice. Qu'on le dépose en lui déchirant sa tunique, dit-il, & qu'on l'anathématise en récitant sur sa tête les malédictions du psaume centhuitième, ou qu'au moins on rende contre lui une sentence d'excommunication perpétuelle. Grégoire, sans craindre d'attirer sur sa propre tête tout le feu de l'orage, fit de vives oppositions, & réclama éloquemment la promesse que le Roi venoit de lui faire, de ne rien exiger contre les canons. On n'écouta rien: Prétextat fut tiré de son siège, & mis dans une prison rigoureuse.

L'Archevêque de Tours avoit résisté à une femme trop ennemie de la contradiction, pour qu'elle ne fît pas naître quelque occasion de le perdre lui-même. Leudaste comte de Tours, déclaré depuis long-temps contre son évêque, se porta pour son accusateur. Mais la manœuvre étoit mal conçue; & l'imputation de vouloir livrer la ville au Roi Childebert, destituée de preuve & de probabilité, tomba d'elle-même. Le calomniateur n'en voulant pas avoir le démenti, choisit encore plus mal son second chef d'accusation. Il avança que Grégoire diffamoit la Reine, en lui im-

putant un commerce criminel avec un évêque : procédé mal-adroit, qui outrageoit la majesté même des personnes augustes dont on prétendoit servir la vengeance. Le Roi en fut si choqué, que dans le premier emportement il fit battre & emprisonner Leudaste. Peu après cependant, il convoqua un concile à Braine à quelques lieues de Soissons, & fit comparoître Grégoire. Chilpéric s'y trouva lui-même, & dit aux évêques, qu'il ne pouvoit dissimuler ce qui touchoit si vivement son honneur; qu'il ne prétendoit pas néanmoins violer les égards dûs à la dignité épiscopale; que, quoiqu'il y eût des témoins contre l'Evêque de Tours, si l'on croyoit plus convenable de s'en rapporter à la conscience du Prélat, il y consentoit. Tout le poids de ces témoignages se réduisoit à celui d'un soudiacre de Tours, à qui le Comte en avoit fait espérer l'évêché. Les Pères du concile dirent au Roi, qu'on ne devoit pas croire un inférieur contre son prélat; & l'on convint que Grégoire, après avoir dit la messe sur trois autels, se purgeroit par serment. On prit ce parti comme le seul propre à donner au Roi quelque satisfaction. Ainsi l'Evêque de Tours accomplit ce

Greg. v. Hist. c. 50.

qu'on venoit de proposer. Alors le Comte Leudaste qui avoit trouvé moyen de s'évader, fut excommunié de toutes les Eglises, comme calomniateur & auteur du scandale; après quoi l'on envoya le jugement aux évêques qui n'étoient pas de l'assemblée.

Frédégonde n'étoit rien moins que satisfaite. Mais quand l'occasion ne lui rioit pas, elle savoit en attendre une meilleure. Cependant elle se vit occupée de soucis beaucoup plus sérieux. Le bras du Seigneur commençoit à se déployer sur elle. Dans l'espace de quelques mois, ses trois enfans moururent de contagion. Elle crut ou feignit de croire, que Clovis leur frère aîné, d'un premier lit, leur avoit donné du poison. Sous ce prétexte, il fut aussi-tôt assassiné. Mais elle ne trouva point de consolation, dans la multiplication de ses crimes. Alors faisant quelque retour sur elle-même, jusqu'ici, dit-elle à son mari, Dieu nous avoit épargnés, tout méchans que nous sommes: mais voilà qu'il nous frappe par l'endroit le plus sensible, en nous enlevant nos enfans. Tâchons d'appaiser sa colère, & distribuons en aumônes les trésors accumulés par notre dureté. Chilpéric qui auroit pu être bon

Ibid. c. 35.

avec une autre femme, diminua les impôts & fit de grandes libéralités. La Reine eut la consolation de devenir encore mère, & accoucha d'un Prince qui regna dans la suite sur tous les François, sous le nom de Clotaire II. Sa naissance, en effaçant le souvenir des fléaux précédens, ramena la joie & la perversité, qui continuerent jusqu'à la mort de Chilpéric.

Enfin ce Roi périt auprès de Chelles, en revenant de la chasse, sans qu'on pût connoître son assassin. La veuve, sans attendre d'autre accusation que celle de sa conscience, se réfugia dans l'église de Paris. La principale autorité sur les François étoit passée au Roi Gontran, qui se saisit d'abord de la ville de Paris; prétendant que ses frères, en y entrant plusieurs fois contre leur serment, avoient perdu pour eux & pour leurs enfans le droit qu'ils y avoient. Frédégonde se fit un mérite d'y consentir, lui marqua une confiance sans borne, seule ressource qui lui restât, & lui présenta le jeune Clotaire qui n'avoit que quatre mois. Gontran le fit reconnoître pour Roi de Soissons, & de toutes les provinces que son père Chilpéric avoit possédées.

Ce Roi de Bourgogne, comme on le

voit par ce seul trait, étoit bon, plein de franchise, enclin à pardonner, & sincèrement religieux. Il signala tout son regne par un grand zèle pour l'avancement de la religion, par une libéralité prodigieuse envers les Eglises & les pauvres, en un mot par tant de vertus, qu'il est compté au nombre des saints. On trouve néanmoins quelques taches considérables dans sa vie, comme dans celle des meilleurs princes de ces regnes barbares. On raconte qu'il fit assommer à coups de pierres un de ses chambellans, pour avoir tué un buffle dans la forêt de Vôge. La Reine Austrigilde sa femme lui ayant dit en mourant, que ses médecins l'avoient tuée, il eut la foiblesse de lui promettre leur mort, & la cruauté de tenir parole. Mais on ne peut douter qu'il n'ait expié ses fautes, par un regret sincère & par la multitude de ses bonnes œuvres. Il n'y avoit pas jusqu'à ses repas, qui ne se ressentissent de son respect pour la religion. Il y invitoit souvent les évêques, qu'il y faisoit asseoir honorablement; & au lieu de chants de plaisirs, on y chantoit un répons de l'office divin, ou quelque cantique. Greg. Hist. l. 6. & 7.

Les saints prélats avoient beaucoup de pouvoir sur son esprit. Cependant saint

Grégoire de Tours s'étant employé pour faire rentrer en grace le Comte de Bourdeaux & un autre seigneur, coupables tous deux d'un crime d'Etat, le Roi fit semblant de ne pas entendre, & ne répondit rien. Alors le médiateur charitable tournant sa supplique en apologue; daignez m'écouter, Seigneur, dit-il au Roi: mon maître m'a député vers vous. Que lui dirai-je, puisque vous ne me répondez pas? Et qui est votre maître, reprit le Roi étonné? C'est saint Martin, répliqua Grégoire en souriant. Aussitôt le Roi fit entrer Garacaire & Bladaste, (c'étoient les noms des deux seigneurs) & après quelques reproches, il les reçut en grace.

Son zèle pour l'Eglise & la discipline l'engagea à faire tenir différens conciles. On remarque le second de Mâcon en 585, où furent présens quarante-trois évêques, & quinze députés pour les absens. On y fit vingt canons, dont le cinquième ordonne, sous peine d'excommunication, de payer les dîmes aux ministres de la religion, suivant la loi de Dieu & la coutume immémoriale des Eglises. Le quinzième qui enjoint aux laïcs d'honorer les clercs majeurs; c'est-à-dire ceux qui sont dans les ordres sacrés, porte

en

en termes exprès, que, quand ils se rencontreront, si l'un & l'autre est à cheval, le laïc ôtera son chapeau; & si le clerc est à pied, le laïc descendra de cheval, pour le saluer. Il est défendu aux veuves, même des moindres clercs, de se remarier, & aux clercs, d'assister, tant aux jugemens de mort qu'à leur exécution. Le Roi confirma par un édit les canons de ce concile.

Quelque temps après, il se tint à Auxerre une autre assemblée, qui, quoique particulière à ce diocèse, mérite attention. Il y fut statué qu'on ne diroit pas deux messes par jour sur le même autel, principalement un prêtre après un évêque; & que les femmes ne recevroient pas l'eucharistie dans la main nue, mais chacune sur son linge nommé Dominical: usage très-particulier, que l'Eglise eut ses raisons de supprimer. Ce synode, dont les statuts ne semblent que l'exécution des canons de Mâcon, restreint pourtant aux veuves des clercs supérieurs la défense de se remarier, faite généralement par les Pères de Mâcon à celles de tous les clercs sans nulle réserve. Chaque Eglise avoit ses coutumes propres, qu'on maintenoit, quand elles n'étoient pas abusives. Ce synode défend encore aux

clercs de chanter & de danſer dans un feſtin, aux moines & aux abbés d'être parrains d'aucun baptiſé.

Après la mort du Roi Chilpéric, la ville de Rouen rappela ſon évêque Prétextat. Il alla trouver le Roi Gontran à Paris, & le pria de faire réviſer ſa cauſe. Frédégonde prenant le ton eccléſiaſtique, ſoutint qu'on ne devoit pas revenir ſur une affaire jugée par quarante-cinq évêques. Mais les temps étoient bien changés: les prélats timides revinrent au parti de la vertu, qui devenoit le plus sûr; & pour ne point paroître contraires à eux-mêmes, l'évêque de Paris dit, au nom de tous les autres, que Prétextat n'avoit pas été dépoſé, mais ſoumis ſimplement à une pénitence. Il fut rétabli au grand contentement de ſon peuple; & Mélaine qui avoit occupé ſa place, ſe voyant chaſſé avec opprobre, ſe retira auprès de Frédégonde. Elle en conçut un dépit cruel: mais elle diſſimula environ deux ans, au bout deſquels ſe tranſportant à Rouen, elle fit poignarder Prétextat par un de ſes eſclaves, dans l'égliſe même où il s'étoit rendu de fort bonne heure pour l'office. Il cria pour appeler du ſecours, & s'appuya ſur l'autel qu'il inonda de ſon ſang, en ſe re-

Greg. VIII. c. 31.

commandant au Seigneur. On l'emporta dans sa chambre, & on le mit sur son lit. La perfide Frédégonde vint aussi-tôt le voir, & parut plus indignée que personne de ce meurtre impie, dont elle demandoit avec imprécation qu'on lui fît connoître l'auteur. Le saint évêque ne prit pas le change: D'où partiroit le coup, s'écria-t-il d'un ton qui le fit croire inspiré, sinon du bras qui a répandu tant de sang innocent, sans épargner celui de nos Rois? Frédégonde, sans se déconcerter, lui offrit ses médecins. Dieu veut me retirer de ce monde, répondit-il; mais tremble, furie sacrilège: il n'en vengera qu'avec plus de rigueur le sang de son ministre. Les seigneurs qui se trouvoient présens, marquoient leur horreur par un sourd murmure; & l'un d'eux poussa le zèle jusqu'à dire à la Reine, comme en menaçant, qu'on alloit faire les plus rigoureuses perquisitions. Frédégonde l'écouta paisiblement, & lui dit qu'il avoit raison; feignant de ne pas comprendre qu'on voulût parler d'elle. Peu après, elle trouva le moyen de faire empoisonner cet ennemi généreux de ses noirceurs.

Enfin l'esclave qui avoit tué le saint Evêque, fut pris, & déclara, que, pour

commettre ce meurtre sacrilège, il avoit reçu cent sous d'or de la Reine Frédégonde, cinquante de l'évêque Mélaine, cinquante encore de l'archidiacre de Rouen, & qu'on lui avoit promis de le mettre en liberté, ainsi que sa femme. Le meurtrier subit le dernier supplice: mais Frédégonde, habile sur-tout à tirer avantage du crime, fit rétablir Mélaine sur le siège de Rouen. Prétextat est honoré comme un saint Martyr.

Avant qu'on eût fait justice de l'assassin, l'évêque de Bayeux, comme premier suffragant de la province, consulta les
Greg. v. c. 33. évêques de France. De leur avis, il fit fermer les églises de Rouen, jusqu'à ce qu'on eût découvert le meurtrier; & l'on empêcha que le peuple n'assistât au service divin. C'est un exemple des interdits ecclésiastiques, auquel on en pourroit joindre un grand nombre d'autres de ces temps anciens. Quelques années auparavant, l'église de saint Denis ayant été profanée par une grande effusion de sang, on cessa d'y faire l'office; & les coupables furent excommuniés, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait. Léon, évêque d'Agde sous la domination des Goths, pour obliger un seigneur de cette nation à restituer un bien ecclésiastique qu'il

avoit usurpé, vint à l'église de saint André, y passa la nuit en prières, & le matin cassa les lampes qui pendoient à la voûte, en disant : La lumière ne luira point ici, qu'on n'ait restitué les biens de la maison de Dieu.

Tout ceci se passoit vers le commencement du pontificat de Pélage II, qui avoit succédé, le 30 Novembre, au Pape Benoît, mort le 30 Juillet de cette année 578. Pélage fut consacré, sans attendre le consentement de l'Empereur : parce que les Lombards tenoient Rome assiégée. Toute l'Italie gémissoit sous leur oppression. Ces Barbares, païens en partie, poussoient la haine de la foi jusqu'à l'effusion du sang. Il y en eut qui voulurent contraindre quarante paysans qu'ils avoient mis aux fers, à manger des viandes consacrées aux idoles : mais ces Chrétiens fidèles & généreux se laissèrent égorger jusqu'au dernier. Les Idolâtres firent mourir d'autres prisonniers en pareil nombre, parce qu'ils refusoient d'adorer une tête de chèvre. Ce fut dans le même temps qu'ils ruinèrent le monastère du Mont-Cassin, comme saint Benoît l'avoit prophétisé. Mais selon la même prophétie, ils ne firent point de mal aux moines, qui s'échapperent tous & se re-

tirerent à Rome. Pélage leur permit d'y bâtir un monastère, auprès du palais de Latran.

La vraie religion n'étoit pas mieux traitée, par les Rois des Visigots en Espagne. Lévigilde qui avoit paru assez modéré au commencement de son regne, conçut après quelques années un dépit furieux de ce qui auroit dû lui servir d'un puissant moyen de salut; c'est-à-dire de la conversion de son fils Herménigilde. Le jeune Prince avoit épousé la Princesse Ingonde, du sang de France, fille de Sigebert & de Brunehaut, & catholique très-fervente. Sa foi avoit passé par les plus rudes épreuves, de la part même de la Reine Gosvinte, sa belle-mère, & en même temps son aïeule par la Reine Brunehaut, qu'elle avoit eue de son premier mariage avec le Roi Athanagilde. Mais Gosvinte étouffant tous les sentimens de la nature, & n'écoutant que sa passion pour l'Arianisme, lui avoit fait endurer de sa propre main les plus indignes traitemens. Voulant un jour à toute force la faire rebaptiser, à la façon des Ariens, & la Princesse résistant aux caresses & aux flatteries, l'Arienne forcenée entra dans une telle fureur, qu'elle prit sa petite-fille par les cheveux, la jeta par terre,

Greg. Tur. Hist. v. c. 39.

la frappa long-temps à coups de poings & à coups de pieds ; &, toute couverte de sang & de blessures, la fit plonger dans une pièce d'eau, comme pour la baptiser malgré elle.

Ingonde n'en eut que plus de ferveur & prenant une méthode bien différente avec Herménigilde son époux, elle fit si bien par la voie de la persuasion, par les charmes de sa douceur & de ses bons exemples, qu'elle le convertit après une longue résistance. Quand le Roi son père eut appris cette nouvelle, il devint persécuteur des plus ardens & des plus artificieux. Voyant que la prison, les exils, les supplices, ne faisoient que des martyrs ou des confesseurs, il changea de méthode, & parut se rapprocher de la religion catholique, afin de séduire les simples. Ayant assemblé un concile de ses prélats hérétiques, il fit régler, non-seulement qu'on ne rebaptiseroit pas ceux qui abandonneroient la religion Romaine, mais qu'on chanteroit dorénavant : Gloire au Père, par le Fils, dans le S. Esprit. Cette fausse ressemblance avec la confession des orthodoxes, en trompa & en pervertit plusieurs. *Greg. Magn. Dial. liv. c. 35.*

Il s'en fallut bien que le Prince Her-

ménigilde ne donnât dans ce piège: mais la chaleur d'un zèle naissant & encore peu éclairé, le précipita dans un autre excès. N'imaginant pas que la loi divine lui défendît de se soulever contre un hérétique, quoiqu'il en fût le fils & le sujet, & n'ayant encore pu l'apprendre des pasteurs orthodoxes qui étoient bien fermes dans cette maxime, comme le
V. Hist. déclare à ce sujet Grégoire de Tours; il
c. 39 voulut se ménager les secours de l'Empereur, & prit des liaisons avec le gouverneur du peu de possessions qui restoient à l'Empire dans la Grande-Hesperie. Mais le Roi Lévigilde corrompit cet officier Grec, moyennant une somme de trente mille sous d'or; & marchant bien vîte contre son fils, il le réduisit à se réfugier dans une église. Il y entra lui-même, releva le Prince qui s'étoit jeté à ses pieds, & l'embrassa avec tendresse, après l'avoir assuré qu'il ne seroit point maltraité. Cependant il fit signe à ses gens, qui l'emmenerent à Valence, après lui avoir arraché ses habits ordinaires, pour le revêtir de vêtemens pauvres & humilians.

On ne put se saisir de la Princesse Ingonde, son épouse, qui prit la route de Constantinople, avec son fils encore en-

fant, & qui mourut en chemin. Herménigilde reconnoissant dans les fers, à Tarragone où il avoit été transporté, la vanité des grandeurs du monde, tourna ses affections vers le ciel. Il ajouta, par ses austérités volontaires, à la dureté de sa prison; couchant sur un cilice, priant sans cesse, & demandant à Dieu la force qui lui étoit nécessaire. La veille de Pâque, pendant la messe, son père lui envoya un évêque Arien, pour lui rendre ses bonnes graces, s'il recevoit la communion de la main de cet hérétique. Herménigilde repoussa le séducteur avec indignation, & témoigna la plus grande horreur de ses suggestions. Aussi-tôt l'évêque rapporta la réponse au Roi, qui, ne se possédant plus de colère, envoya, dans son emportement, des officiers pour tuer son fils. Le martyr eut la tête fendue d'un coup de hache, l'an 586, le samedi saint, 13 Avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Les Suèves qui occupoient la province de Gallice, & qui étoient encore dans la première ferveur de leur conversion, eurent leur part aux cruautés de ce barbare fanatisme. Lévigilde ayant subjugué ces peuples, & réuni leurs terres à sa couronne, voulut de même asservir leur

religion, & les ramener à l'arianisme. Mais le Seigneur ne permit pas qu'il abusât long-temps de ses succès. Il tomba griévement malade, l'année même qui suivit la mort de son fils; & en témoignant un vif regret de l'avoir fait mourir, il reconnut la vérité de la religion catholique. Des craintes humaines l'empêchèrent sans doute de la professer publiquement; puisque saint Grégoire le Grand nous donne la pénitence de ce Prince pour insuffisante. Toutefois il ne vit pas plutôt le danger de sa maladie, qu'il fit venir saint Léandre, évêque de Séville, qui avoit eu des liaisons intimes avec Herménigilde, & avoit été persécuté lui-même, jusqu'à subir la peine du bannissement. Il le pria d'accorder la même amitié à son fils Récarède qui alloit lui succéder, & de lui faire embrasser la même doctrine qu'à Herménigilde. Il mourut peu après l'an 586 de J. C. & le dix-huitième de son regne.

Greg. Tur. L. ix. c. 15.

Récarède suivit en effet l'exemple de son saint frère. La médiation de l'auguste Martyr secondant le zèle du nouveau Roi, dès la première année de son regne, il fut si bien prendre les évêques Ariens, que, sans coups d'autorité, il les engagea à se faire catholiques. Toute

la nation montra une docilité si prompte & si générale, que ce même Roi se vit en état d'exclure tous les hérétiques, non-seulement des charges, mais du service militaire. Il ramena aussi tous les Suèves, qu'on avoit pervertis en grand nombre; & ne mettant point de bornes à son zèle, il abolit l'hérésie jusques dans la partie de la Gaule Narbonoise qui étoit de sa domination. Il y eut des murmures, des trames secrètes, des conjurations en forme. La Reine Gosvinte, belle-mère de Récarède, conspira elle-même, avec d'autant plus de danger pour le Roi, qu'elle lui inspiroit plus de sécurité, en feignant d'être catholique. Mais tout fut découvert à propos; & Gosvinte tira le Roi d'embarras, en mourant dans ces conjonctures.

Il ne s'agissoit plus que de prendre les mesures convenables, pour donner à de si heureuses entreprises toute la stabilité convenable. A ce dessein, le Roi fit convoquer à Tolède un concile de tous les pays de son obéissance, même des Gaules. Il s'y trouva soixante-quatorze évêques, & les députés de six autres. On commença, suivant les vues du Roi, par un jeûne de trois jours; après quoi on s'assembla le sixième de

Tom. 5. Conc. p. 589.

Mai de l'an 589. Récarède étoit présent. Il fit lire une profession de foi signée de lui, & de la Reine Baddo, son épouse, dans laquelle il anathématisoit Arius, sa doctrine & ses complices, recevoit expressément les quatre grands Conciles, & en général tous les conciles orthodoxes. On prononça ensuite vingt-trois anathêmes, contre les principaux chefs de la doctrine Arienne. & l'on réprouva ce que ses défenseurs en regardoient comme l'arc-boutant dans le Concile de Rimini. On fit signer ces décisions par les nouveaux convertis, seigneurs laïcs, ou clercs, entre lesquels on trouve huit évêques Goths de naissance, comme le marquent leurs noms barbares.

Après cela, Récarède proposa de régler la discipline, pour remédier aux désordres occasionnés par l'hérésie. Les prêtres & les évêques Ariens vivoient avec leurs femmes, comme les gens du monde. Le concile interdit cette licence à ceux qui sont convertis: & prévenant le danger, tant du scandale que de l'incontinence, il veut qu'ils se séparent de chambre, & s'il se peut, de maison. Il défend à tous les clercs de poursuivre leurs confrères devant les juges séculiers,

sous peine d'excommunication, & de perte de la cause. Il est clair par le dernier article, que les deux puissances, l'ecclésiastique & la séculière, concouroient ensemble: innovation qu'il est à propos d'observer, & qui va devenir commune à tous les peuples, que le christianisme commençoit à tirer de la barbarie. Il en est de même de l'Ordonnance publiée par le Roi Récarède, pour la confirmation de ce concile, laquelle portoit peine d'excommunication contre les clercs & contre les laïcs, la confiscation des biens, ou l'exil, suivant la qualité des personnes. On ordonna aussi en général l'observation, tant des anciens canons, que des lettres synodales des Papes; & l'on proscrivit tout reste d'idolâtrie dans les différentes régions soumises aux Goths. On s'étudia particulièrement à abolir la pratique, aussi dénaturée que commune parmi les Païens, de faire mourir les enfans qui étoient le fruit de la débauche.

On tint un concile, cette même année, & pour les mêmes fins, dans la partie des Gaules qui obéissoit aux Goths. Les évêques, au nombre de huit, s'assemblerent à Narbonne, & ordonnerent de chanter le *Gloria Patri*, à la fin des Ibid. p. 1028.

pſeaumes ; c'étoit une profeſſion de foi abrégée contre l'Arianiſme. On défendit à tout prêtre, de ſortir du ſanctuaire pendant la célébration de la meſſe ; & à tout diacre, ſoudiacre ou lecteur, de quitter l'aube, avant que les myſtères fuſſent achevés ; ce qui fait voir que l'uſage de l'aube étoit commun à tous les clercs, & dès-lors affecté au temps ſeul du ſervice. Défenſe de fêter le Jeudi, comme conſacré à Jupiter, & de travailler le Dimanche, ſous peine à l'homme libre, de payer dix ſous d'or, ce qui faiſoit une ſomme d'environ dix écus de notre monnoie ; & à l'eſclave, ſous peine de cent coups de fouet. Ces peines temporelles prouvent de nouveau, que les juges ſéculiers ſe réuniſſoient avec les évêques, & qu'on exécutoit ponctuellement les réglemens du concile national de Tolède qui les obligeoit à venir apprendre de la bouche des Paſteurs, ce ſont ſes termes, la manière dont il faut gouverner les peuples.

Dans toutes ces œuvres de zèle, ſaint Léandre guidoit principalement le Roi Récarède, à qui il étoit devenu particulièrement recommandable par la juſtice que lui avoit rendue le Roi Lévigilde, dans un moment où l'on juge ſi faine-

ment des choses. Ce qui achève de prouver que l'exil, pour ce saint Prélat, comme pour les évêques orthodoxes les plus zélés, n'avoit été qu'un effet de la persécution, & non la punition de son ambassade à Constantinople, de la part d'Herménigilde. Léandre avoit trop de lumières, comme on le voit par différens ouvrages de sa composition, pour conniver à la révolte, sous aucun prétexte. Il sollicita simplement l'Empereur, soit pour obtenir sa médiation auprès du Prince hérétique, en faveur des catholiques; soit pour ménager un asyle au Prince converti & à sa famille, en cas d'oppression. Nous voyons qu'il fut singulièrement chéri, & invariablement estimé du Pape saint Grégoire, qui, au plus haut point de l'autorité & de la puissance où soit monté un ministre du ciel, sut toujours si bien rendre aux Maîtres de la terre ce qui leur est dû. Ce fut même à Constantinople qu'ils contractèrent cette grande intimité, qu'ils manifestèrent depuis par leurs lettres. Isidor. illust. c. 28 &c.

Grégoire, alors diacre de l'Eglise Romaine, étoit apocrisiaire ou légit du Pape Pélage auprès de l'Empereur. Ce Saint illustre, le plus grand personnage de son siècle, étoit né à Rome, d'une

maiſon auſſi diſtinguée par les vertus, que par la nobleſſe & l'opulence. Son père Gordien étoit un des plus puiſſans ſénateurs, & ſa mère Silvie eſt honorée comme ſainte par l'Egliſe. Grégoire comptoit entre ſes ancêtres le Pape Félix IV, dont les petites-filles, Emilienne & Tarſille, ont été miſes au nombre des ſaintes. Il fut lui-même Préteur de Rome; c'eſt-à-dire chef de la juſtice civile de cette capitale du monde. Dès-lors grand homme de bien, il avoit réſolu de ſervir parfaitement le Seigneur, ſous l'or & la ſoie que ſa dignité l'obligeoit de porter: mais il reconnut, ou crut reconnoître qu'il tenoit au monde plus qu'il n'avoit penſé, & il voulut rompre tous les liens qui l'y attachoient.

Ayant acquis par la mort de ſon père la diſpoſition de ſes grands biens, il bâtit & dota ſix monaſtères en Sicile. A Rome, dans ſa propre maiſon, il en fonda un ſeptième, qui ſubſiſte encore, & qui appartient aux Camaldules. Il y prit lui-même l'habit monaſtique, après avoir donné aux pauvres ſes meubles & ſes meilleurs vêtemens, & il ſe ſoumit à l'obéiſſance, comme le dernier des religieux. On fit violence à ſon humilité, quelque temps après, & les inſtances

unanimes des frères l'obligèrent à les gouverner. Il se nourrissoit de légumes crus, que lui fournissoit sa sainte mère, alors retirée à Celle-neuve, qui devint un fameux monastère. Elle faisoit tremper quelque temps ces légumes, & les lui envoyoit dans une écuelle d'argent, qu'il donna enfin à un pauvre, dans l'impossibilité où l'avoient mis ses largesses précédentes de faire l'aumône autrement. Avec l'austérité de ce régime, il étoit perpétuellement occupé, soit à la prière, soit à l'étude, à écrire, ou à dicter: ce qui lui affoiblit la santé, & le réduisit à des infirmités continuelles. Le Pape Benoît l'arracha de sa retraite, pour l'ordonner un des sept diacres de l'Eglise Romaine; & peu de temps après, Pélage l'envoya à C. P. Joan. Diac. Vit. S. Greg. c. 9 Ibid.

Si quelque chose put consoler le pieux Grégoire, de ce commencement d'élévation, ce fut sans doute le caractère du Prince auquel il étoit envoyé; c'est-à-dire de l'Empereur Tibère, qui venoit de succéder à Justin mort en 578. Dès l'année précédente, Tibère avoit été fait César, par le conseil même de l'Impératrice, qui voyant son époux sujet à des accès de frénésie, crut ne pouvoir mieux faire que de lui associer un

Evagr. v 13. Theoph. passim.

homme si sage. Jamais choix ne plut davantage au peuple; Tibère, outre la majesté de la mine & de la taille qui frappoit tous les regards, ayant pour ses sujets l'amour solide d'un père, & toute la douceur d'une mère. On admire sur tout son désintéressement & sa libéralité, qui lui firent remettre une année entière de tributs à tout l'Empire, aussi-tôt qu'il s'en vit le seul maître. Le Patriarche Jean le Scholastique étant mort, la ville de Constantinople témoigna la plus vive ardeur pour le rétablissement d'Eutychius, & l'obtint facilement. Ce fut moins un retour d'exil, qu'une fête triomphale, & d'autant plus digne du pieux Prélat, qu'elle rappeloit l'entrée du divin Pasteur au lieu de son sacrifice & de sa vie nouvelle; le peuple étendant ses vêtemens sur la route, brûlant des parfums & portant des rameaux autour de l'évêque monté sur un âne. Il étoit connu pour un saint, & le bruit d'un grand nombre de miracles faits durant douze ans de persécution, étoit parvenu d'Amasée à Constantinople.

Vit. S. Eutych. ap. Boll. 6. Apr.

Il tenoit cependant quelques opinions qui ressentoient la doctrine d'Origène. Mais ce n'étoit que des conséquences éloignées, dont on ne voyoit pas facile-

ment la connexion avec les principes ; encore les laissa-t-il, quand on lui en eut fait connoître le danger. Il avoit avancé de vive voix & mis par écrit, qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables. Saint Grégoire qui ne pouvoit refuser son estime à toutes les bonnes qualités d'Eutychius, souffroit d'y voir cette tache, & tenta de le faire changer d'opinion. A cet effet, ils eurent une conférence en règle. Il ne fut pas difficile au savant Légat de confondre le Patriarche : mais il ne le persuada pas si tôt de la vérité, ni de la manière dont la singularité de son opinion lui donnoit atteinte. Eutychius prétendit qu'elle n'étoit pas contraire au fonds du dogme de la résurrection. Grégoire en jugea tout autrement, & crut devoir rompre tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il confessât la foi dans toute son intégrité.

Ce différend fit beaucoup d'éclat, & parvint d'abord à la connoissance de l'Empereur, qui fit venir les deux parties en sa présence. Soit vénération pour la doctrine de l'Eglise Romaine & les lumières de Grégoire, soit éloignement d'une singularité contraire aux idées reçues ; l'Empereur Tibère prit si vivement parti pour le Diacre Romain, qu'il fut

queſtion de brûler le livre d'Eutychius : mais au ſortir de la conférence, le Légat & le Patriarche tomberent tous les deux malades, & la maladie de celui-ci devint mortelle. L'Empereur alla le viſiter, & le malade prédit que le Prince mourroit bientôt lui même. Dieu ne permit pas qu'un évêque, doué de tant de vertus & de dons extraordinaires d'en haut, laiſſât en mourant des préjugés toujours dangereux contre la vérité. Grégoire ne pouvant le viſiter, lui envoya ſes amis, qu'il écouta ſi bien, que, foulant aux pieds toute vaine gloire, il abjura hautement ſon étrange opinion. Ajoutant même à ſon déſaveu les ſignes extérieurs & les plus expreſſifs de ſa conviction, il prit dans ſes mains la peau de ſon corps, & dit en préſence de tout le monde : Je crois que nous reſſuſciterons tous en cette même chair. C'eſt ce qui fut cauſe que S. Grégoire, ſans donner plus de célébrité à cette erreur par des pourſuites en règle, la laiſſa tomber d'elle-même ; avec d'autant plus de raiſon, qu'après une rétractation ſi authentique, il n'y avoit preſque perſonne qui la ſuivît. Saint Eutychius mourut le dimanche de l'octave de Pâque, 5 Avril 582 ; & l'Egliſe en honore la mémoire le ſixième. Le qua-

Greg. mor. XIV. c. 29.

torzième d'Août de la même année, l'Empereur Tibère, en mourant, vérifia la prédiction du saint Patriarche.

Il avoit fait couronner la veille son gendre Maurice né en Cappadoce d'une famille originaire de Rome, d'un âge mûr ayant déjà quarante-trois ans, & d'une égale maturité d'esprit, plein de sens & de sagesse, modeste, réservé, se communiquant peu, & voulant connoître à fond les sujets, avant que de leur accorder sa confiance; d'ailleurs bienfaisant, très-porté à la clémence, dont il donna de grands exemples dès le commencement de son regne. Il ne se signala pas moins par sa valeur, ni par toutes les qualités qui font les grands Princes aussi bien que les grands Capitaines: mais ce qu'on admire uniquement en lui, & qui marque la trempe forte de son ame, ou plutôt de sa vertu, c'est qu'il ne se démentit jamais sur le trône, qu'il y fut aussi affable & aussi maître de ses passions, qu'étant simple particulier. Il avoit pour base solide de tant de belles qualités, une religion pure & sincère, un attachement inébranlable à la doctrine de l'Eglise & aux enseignemens des Pasteurs. Il aimoit cordialement S. Grégoire, & l'honora jusqu'à le faire parrain d'un de ses enfans.

Evagr. VI. 2.

S. Theod. ap. Boll. 2 Apr.

Maurice se souvint, après son couronnement, de la prédiction que lui en avoit faite autrefois en Galatie S. Théodore de Sicéon. Ce Prince n'étant encore que général de l'Empereur Tibère, passa par cette province au retour d'une expédition glorieuse contre les Perses. Sa piété propre & la haute réputation de S. Théodore l'engagerent à l'aller voir dans la caverne qu'il habitoit, afin d'y rendre ensemble hommage au Dieu des armées, & d'en obtenir de nouvelles faveurs. Le saint solitaire entretint publiquement le guerrier chrétien, des desseins que le Dispensateur des sceptres & des couronnes avoit sur lui; puis le prenant à part, au sortir de la prière, il lui dit clairement qu'il seroit Empereur.

L'origine de ce Saint nous fait admirablement sentir, à quel point le Seigneur est maître de ses dons, & comment il tire quand il lui plaît, du sein même de la corruption, les plus pures vertus. La mère de Théodore avoit été une prostituée d'hôtellerie, & avoit eu cet enfant d'un Officier de marque, qui alloit prendre possession d'un gouvernement de province. Soit respect pour l'origine du fruit qu'elle avoit conçu d'un Grand, après tant d'autres privautés avec

des gens du commun, fait repentir sincère d'une longue suite de crimes; elle fit baptiser cet enfant aussi-tôt après sa naissance, prit grand soin de son éducation, & commença une vie réglée. Dès la plus tendre enfance, on remarqua dans Théodore une grande piété, en particulier, beaucoup de dévotion au Martyr S. George extrêmement révéré dans le canton; & toute sa vie il l'honora, & le fit honorer, avec un zèle remarquable. Il embrassa très-jeune la vie solitaire; & d'abord il se tint renfermé depuis Noël jusqu'au dimanche des Rameaux, ne mangeant que le samedi & le dimanche seulement, quelques fruits ou quelques herbages. L'évêque d'Anastasiople, près de Sicéon, l'ordonna prêtre, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans; & cette distinction fut un nouvel aiguillon pour sa piété & son esprit d'abnégation. Il se fit faire pour cellule une cage de fer; lui-même étoit vêtu de fer, en avoit, pour tunique, une cuirasse du poids de dix-huit livres, une rude ceinture, des souliers; & par-dessus ce genre étrange de vêtemens, il portoit continuellement une croix de même matière, longue de dix-huit palmes. Il eut un grand nombre de disciples, & acquit

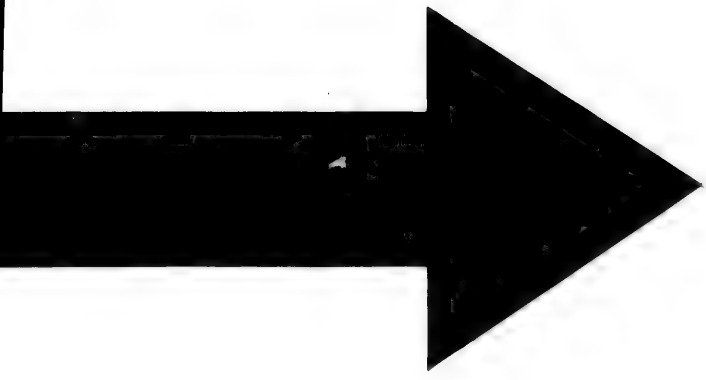

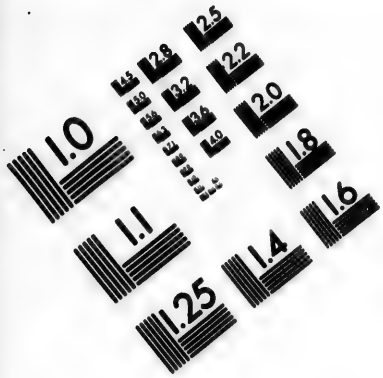

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

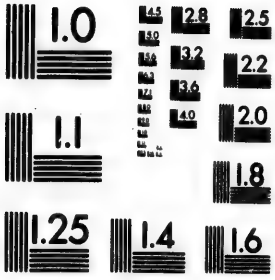

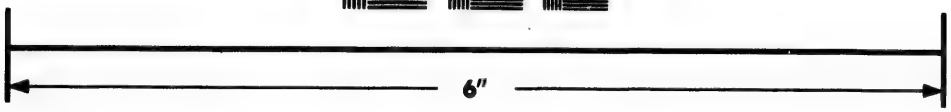

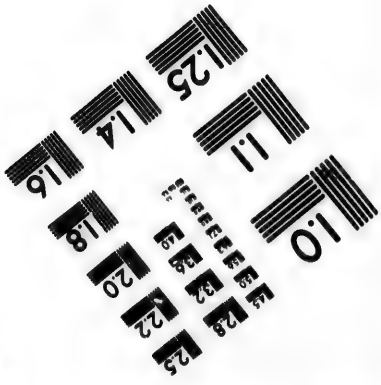

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5
2.2
2.0
1.8

1.0

la plus haute considération ; ce qui le fit arracher enfin à sa solitude. L'Evêque d'Anastasiople étant mort, les citoyens & le Clergé allerent trouver l'Evêque d'Ancyre, métropolitain de la province, & lui demanderent pour Pasteur l'Abbé Théodore. Il fallut lui faire violence pour prendre le bâton pastoral, avec lequel il conserva toutes les austérités de la solitude. Tel fut le Prophète qui promit l'Empire à Maurice.

S. Grégoire s'acquitta de sa légation auprès de cet Empereur, comme il l'avoit remplie auprès de Tibère, en se faisant chérir & révérer, tant du peuple que des grands, & des plus illustres Prélats de l'Orient. Souvent il procura des secours à l'Italie, réduite à l'état le plus déplorable, sous la tyrannie des Lombards ; mais tout le bien qu'il faisoit dans l'élévation, ne le consoloit que foiblement de se voir rejeté, comme il s'en plaignoit à des amis pieux, au milieu des tempêtes du siècle. Il observoit, de la vie monastique, tout ce qui étoit compatible avec sa dignité. Il avoit même auprès de lui plusieurs de ses religieux qu'il quittoit le moins qu'il lui étoit possible, afin de ne perdre jamais de vue ses premiers engagemens. Il leur faisoit

souvent

souvent de pieuses conférences ; & c'est à cette occasion qu'il composa ses Morales, qui ont toujours été en si grande estime dans l'église. Il avoit commencé par leur expliquer le livre de Job, après beaucoup d'instances de leur part pour vaincre son extrême modestie ; S. Léandre de Séville, qui étoit encore à Constantinople, & d'autres amis de ce rang distingué, joignant leurs sollicitations à celles des moines. Il exposa le commencement de vive voix, dicta des homélies sur le reste ; & quand il en eut le loisir, il en rédigea toute la suite, & en fit un grand commentaire divisé en 35 livres. Il fut rappelé quelque temps après en Italie, du moins avant les différends occasionnés par l'ambition du Patriarche Jean, dit le Jeûneur, qui remplaça Eutychius. Mais pour bien exposer ce fait, il faut reprendre la chose à sa source, qui fut la délation calomnieuse de Grégoire d'Antioche.

Ce Patriarche, accusé d'adultère avec sa propre sœur, avoit appelé à l'Empereur & au Concile ; il vint à Constantinople, où il amena, pour son conseil, Evagre le Scolastique ; c'est-à-dire avocat, qui rapporte lui-même ce fait dans son Histoire Ecclésiastique. Tous les patriar-

ches furent de ce jugement, ou en personne, ou par députés. Le Sénat y assista aussi, & plusieurs métropolitains; en sorte que l'on eut dès-lors un exemple d'un de ces cas privilégiés, jugé par le concours des deux Puissances. Le Sénat y est nommé après les patriarches, mais avant les métropolitains. L'Evêque d'Antioche fut trouvé innocent; l'accusateur fut condamné au fouet & au bannissement en punition de sa calomnie. Mais l'ambitieux Patriarche de Constantinople, qui venoit de voir tout l'Orient soumis en quelque sorte à sa juridiction, s'arrogea le titre révoltant d'évêque universel. Si-tôt que le Pape Pélage en fut informé, il écrivit à Constantinople, cassant de l'autorité de S. Pierre les actes de ce Concile, & défendant à Laurent successeur de S. Grégoire dans la place de Légat, d'assister aux offices avec Jean le Jeûneur. La chose ne fit pas alors un plus grand bruit, parce que l'attention du Chef de l'Eglise fut attirée ailleurs par une affaire plus pressante.

Greg. IV. Epist. 36. 38.

L'Exarque de Ravenne [c'est ainsi qu'on nommoit depuis quelque temps le principal officier de l'Empereur en Italie] ayant fait la paix avec les Lombards, le Pape Pélage saisit cette occasion, pour

traiter avec les défenseurs schismatiques des trois chapitres ; ce que l'état affreux du Nord de l'Italie, & les hostilités perpétuelles, ne lui avoient pas encore permis. Il écrivit aux Evêques d'Istrie pour les exhorter à rentrer dans le sein de l'unité : il leur remontra qu'ils n'avoient plus aucun prétexte plausible de résister ; qu'à leur petit nombre près, tous les Evêques Latins avoient pris le parti de la soumission ; que cet exemple devoit paroître d'autant plus persuasif, qu'avant de le donner, ils avoient reconnu, avec toute la maturité possible, que le cinquième Concile ne portoit aucune atteinte à celui de Calcédoine ; que ce qui avoit pu d'abord être légitime, ou moins excusable pour le grand nombre des Occidentaux, étoit aujourd'hui souverainement condamnable, dans un petit nombre d'indociles qui blâmoient la conduite de l'Eglise. Ce fut S. Grégoire qui tint la plume du Pape, pour ces représentations aux Evêques d'Istrie. Elles ne produisirent aucun effet ; & l'obstination de ces prélats donna beaucoup d'exercice à Grégoire dans le cours même de son pontificat. Ce ne fut que long-temps après, que ce schisme s'éteignit insensiblement. Ces œuvres de zèle furent les

Tom. v. Conc. p. 940.

dernières du Pape Pélage, qui mourut à Rome d'une maladie contagieuse, le huitième Février de l'année 590, après avoir occupé le saint Siège plus de douze ans. Il étoit si charitable qu'il fit de sa maison un hôpital pour de pauvres vieillards.

Cependant l'estime & l'affection des Romains pour l'Archidiacre Grégoire étoient prodigieuses : ils en avoient donné des marques étonnantes, dès le pontificat de Benoît. Le Saint, passant un jour sur le marché de Rome, fut frappé de la blancheur extraordinaire & de la beauté de quelques esclaves Anglois, exposés en vente : il demanda au marchand, si des infortunés si intéressans avoient au moins le bonheur d'être chrétiens ? Comme on lui eut répondu que non ; quel dommage, dit-il en soupirant, qu'un peuple si bien fait soit sous la puissance du Démon ! Incontinent il s'en va trouver le Pape Benoît, lui propose d'envoyer des ouvriers évangéliques dans la Grande Bretagne ; & le conjure avec les plus grandes instances de le mettre de leur nombre, pour leur donner courage ; en disant que personne sans cela n'entreprendroit ce voyage périlleux. Le Pontife n'y consentit qu'avec beaucoup de peine ; mais le Peuple Romain s'attrou-

Joan. Diac. c. 21

pant à cette nouvelle, & bordant le chemin par où le Pape alloit à saint Pierre, se mit à crier : Vous offensez le Prince des Apôtres, vous causez la ruine de Rome, en laissant aller Grégoire. Le saint n'étoit pas cependant encore diacre, mais seulement chargé de son monastère. Le Pape envoya promptement des courriers pour le faire revenir ; & ils ne le joignirent qu'à trois journées de la ville : tant il s'étoit pressé d'avancer, dans la crainte de ce qui arrivoit.

L'ardeur de tous les ordres de citoyens fut égale pour l'exaltation de Grégoire, dès qu'ils virent la chaire pontificale vacante. Il fut élu, du consentement unanime du clergé, du Sénat & du peuple. En vain tâcha-t-il de se faire croire indigne de cette place ; en vain intéressa-t-il ses amis, en leur représentant avec larmes les périls que son ame courroit, en rentrant dans un monde qu'il n'avoit quitté, qu'après avoir senti, pour sa foiblesse, l'impossibilité d'y faire son salut. Sa dernière ressource étoit dans l'Empereur, dont il se sentoit tout particulièrement aimé. Il lui écrivit de la manière la plus propre à le gagner, & lui suggéra un expédient aussi simple que sûr ; savoir, de ne point approuver l'élection. Joan. D. L. 1. c. 39

Mais Germain, Préfet de Rome, ayant eu quelque soupçon, prévint l'Empereur, qui bénit mille fois le ciel d'avoir fait tomber les suffrages sur celui qu'il eût choisi lui même. Bien vite on envoya les lettres de jussion pour procéder au sacre. Grégoire ayant appris la démarche du Préfet, & n'attendant plus de la Cour qu'une réponse contraire à ses vœux, résolut de prendre la fuite. Mais on s'étoit encore précautionné contre cet obstacle, en mettant des gardes aux portes de la ville. Il se déguisa cependant, s'enferma dans une manne d'osier, & se fit enlever par des marchands. Il se cacha dans les bois & dans les cavernes, pendant trois jours qui furent un temps de désolation pour le Peuple Romain, plus inquiet de cette évasion que de toutes les hostilités des Lombards. On ne cessa durant cet espace, de jeûner, de prier avec larmes & gémissemens, jusqu'à ce que le Ciel, par des indices miraculeux, découvrit le fugitif, qui fut pris & ramené à Rome. Il craignit alors qu'une plus longue résistance ne s'opposât aux ordres de la Providence; il fut consacré solemnellement dans l'église de saint Pierre, le troisième jour de septembre de l'année 590, & tint

le siège treize ans. Il demeura néanmoins inconsolable du fardeau qu'on lui avoit imposé, & s'en plaignit de toute part à ses amis, de vive voix & par des lettres touchantes. Il en écrivit, entr'autres, à la Princesse Théoctiste sœur de l'Empereur; disant qu'on l'avoit amené au siècle, sous prétexte de l'épiscopat; qu'il se trouvoit chargé de plus de soins temporels qu'étant laïc; qu'il n'existoit plus pour lui, ni joie ni repos; qu'une élévation apparente ne servoit qu'à le rendre moins vertueux, & par conséquent plus méprisable; qu'après s'être vu au comble de la félicité humaine, sans crainte comme sans désirs pour tous les objets de ce monde, il se voyoit tout-à-coup replongé dans les frayeurs & les plus tristes alarmes, ayant tout à craindre, sinon pour lui, du moins pour ceux dont il devenoit le père. Déjà le tumulte des vaines pensées, ajoutoit-il, fait que, quand je veux rentrer en moi-même, après les affaires, j'en trouve la route fermée, & que mon intérieur est devenu étranger pour moi. Certes l'Empereur doit avoir bien du scrupule d'avoir fait imposer un si grand ministère à un si médiocre sujet. Lib. 1 Ep. 5.

Jean évêque de Ravenne l'ayant bla-

mé amicalement de s'être caché pour éviter le pontificat, quoiqu'il en fût si capable, le Saint crut que la meilleure façon de répondre à ce reproche, c'étoit d'exposer toute la sublimité & l'étendue des obligations pontificales. A cette fin, il composa son Pastoral, ouvrage encore si respecté dans toute l'Eglise. Il le divise en quatre parties; la première, sur la vocation à l'épiscopat, ou sur les dispositions qu'il y faut apporter; telles que les vertus de tout genre, la supériorité des lumières, le courage, l'amour du travail, & sur-tout l'exemption d'une infinité de défauts, figurés par les impuretés légales, qui dans l'ancienne loi excluoient des fonctions du sacerdoce. Les deux parties suivantes traitent la manière dont le pasteur appelé légitimement doit s'acquitter de la charge qu'il n'a point recherchée; & d'abord en général, comment il doit s'adonner au soulagement du prochain; puis dans les détails de la troisième partie, comment il doit proportionner ses instructions à la diversité des lieux, des temps, des personnes différentes, & des dispositions successives de la même personne. La dernière partie fournit au Pasteur lui-même des préservatifs contre la corrup-

tion de ceux qu'il veut guérir, & contre le poison encore plus contagieux de l'orgueil. Cet ouvrage fut dès-lors si estimé, que l'Empereur Maurice en voulut avoir une copie, & qu'Anastase patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des Eglises d'Orient.

Cinq à six mois après son exaltation, Grégoire tint dans le mois de février un concile à Rome; d'où il envoya ses lettres synodales aux quatre patriarches. On observe que dans cette lettre qui est circulaire, outre Grégoire possesseur actuel du siège d'Antioche, Anastase que le Pontife ne laissoit pas de reconnoître, est aussi nommé. Il écrivit même à l'Empereur, que si on ne permettoit pas à cet évêque chassé de retourner à son Eglise, on l'envoyât du moins à Rome, avec l'usage du pallium. Dans la profession de foi, que contient, suivant la coutume, la lettre circulaire, le S. Pape déclare qu'il reçoit les quatre conciles généraux, & les révère comme les quatre Evangiles. Je porte le même respect, poursuit-il, au cinquième, où la prétendue lettre d'Ibas a été condamnée, Théodore, convaincu de diviser la personne du Médiateur, & les écrits de Théodoret contre S. Cyrille réprouvés. 1 Ep. 24. 27.

Je rejette toutes les personnes que ces vénérables Conciles rejettent, & reçois toutes celles qu'ils honorent; parce que leur jugement portant sur un consentement universel, celui-là se perd sans leur nuire, qui ose lier ceux qu'ils délient, ou délier ceux qu'ils lient. Il est évident que S. Grégoire parle ici de l'affaire des trois chapitres, comme on le reconnoit universellement. Ce saint & savant Pontife n'en regardoit donc pas la condamnation, comme une affaire particulière & sans conséquence pour l'Eglise Universelle. Il s'ensuivroit de cette prétention, également fausse & téméraire, que les schismatiques si vivement pressés par S. Grégoire, ne furent pourtant pas obligés de soumettre leur jugement à l'Eglise, quand elle condamna ces dangereux écrits: conséquence aussi visiblement schismatique, que contraire à toute la suite des procédés du même saint dans cette affaire.

Ce zélé Pontife écrivit à Théodelinde Reine des Lombards, qui étoit catholique, & qui convertit dans la suite le Roi son époux, avec toute la nation des Lombards. Il fit passer la lettre par les mains de Constance de Milan, qui en qualité d'évêque de la Ville Royale,

étoit à portée de connoître les dispositions de la Reine, & toutes les circonstances convenables. Comme il s'agissoit d'un concile ou d'un mal bien différent par les différens évêques de la Lombardie, Constance ne jugea pas à propos de présenter la lettre du Pape à Théodelinde, de peur de la jeter dans une perplexité plus dangereuse que l'ignorance où elle se trouvoit. Grégoire approuva cette conduite, & renvoya une autre lettre, dans laquelle il se contenta de parler des quatre premiers conciles, & d'exiger que la Reine embrassât formellement la communion de son Evêque. Si le sage Pontife ne voulut pas faire entrer une personne peu instruite, & qui par état, ne devoit pas l'être davantage, dans une discussion encore obscure pour une partie des pays catholiques, & sur laquelle on pouvoit aisément prendre le change; c'est que le commun des Fidèles n'est pas toujours obligé de connoître quels sont les points particuliers de doctrine décidés par l'Eglise, ni d'abjurer toutes les erreurs, d'une manière explicite. Mais s'il ajoute dans cette même lettre à Constance, qu'on n'a point traité de la foi dans le cinquième Concile, il n'entend rien autre

chose que ce qu'avoit dit Pélage dans sa lettre au Roi Childebert ; savoir que sous Vigile on n'avoit point défini de nouveaux dogmes de foi, & qui n'eussent déjà été décidés dans le Concile d'Ephèse ou de Calcédoine ; en un mot, que tout ce que le cinquième Concile avoit de particulier, c'étoit le jugement qui intéressoit la personne de tels & tels évêques morts dans le sein de l'Eglise, mais dont on avoit condamné la doctrine consignée dans des écrits qui se publioient sous leur nom.

Grégoire se comporta même avec tant de sévérité envers les évêques qui continuoient à défendre les trois chapitres, qu'ils eurent recours à l'Empereur Maurice. Ils se plaignirent, non-seulement des violences exercées par l'Exarque Smaragde, mais de ce que le Pape avoit envoyé des ordres pour faire amener à Rome, Sévère archevêque d'Aquilée & chef des schismatiques, afin d'y être jugé canoniquement. Ils étoient si convaincus de la fermeté du saint Pontife sur cet objet, qu'ils ajouterent en parlant de lui : Nous ne pouvons reconnoître pour juge, celui qui est notre partie, & dont nous évitons la communion.

Mais ce que le saint Pontife témoigna

dans ces conjonctures avoit le plus à cœur, ce fut la conversion des Lombards. Leur Roi Autharis, qu'ils avoient élu après un interregne de dix années, étoit encore mort, comme son prédécesseur, sans laisser d'enfans. Sa veuve Théodélinde qui plaisoit à la Nation, avoit été déclarée son héritière, quoique fille d'un Prince étranger; c'est-à-dire du Roi de Bavière. On s'en rapporta uniquement à son goût pour le choix d'un Roi. Elle épousa Agiluiphe, Duc de Turin, l'un des trente qui avoit retenu l'autorité durant l'anarchie: mais elle exigea auparavant qu'il abjurât l'Arianisme. La nation des Lombards qui paroit avoir tenu foiblement à l'hérésie, comme à tout principe de religion, suivit si facilement l'exemple de ses Maitres, qu'en assez peu de temps on ne vit plus d'Ariens parmi eux. Ils n'en poursuivirent pas leur conquête avec moins de chaleur. Bientôt les possessions de l'Empire en Italie se réduisirent à Rome, Ravenne, Naples, & quelques Places de moindre importance, qui resterent dans un état pitoyable. Le Pape étoit obligé, s'il ne vouloit voir son peuple dans le plus funeste désastre, de prendre le soin temporel de l'Etat même.

Paul. Hist. c. 16.

Ariulphe, Duc Lombard de Spolète, venoit jusqu'à Rome piller & exercer les dernières cruautés ; en sorte que le tendre pasteur tomba malade de chagrin. L'Exarque de Ravenne ne pouvoit soutenir la guerre, & ne vouloit pas faire la paix. Le Pape, après avoir présenté les dispositions de l'Empereur, le fit pour les Romains. On exigea des sommes exorbitantes ; mais rien ne parut trop onéreux au charitable pasteur, pour faire enfin respirer son malheureux troupeau, & il trouva moyen de tout fournir.

Le saint Siège avoit alors de grandes terres en Italie, en Sardaigne, en Sicile, & jusqu'en Afrique. Grégoire ne jugea aucun travail indigne de lui, pour tenir tous ces fonds en bon état. On ne peut qu'admirer la sollicitude paternelle qui le faisoit suffire à l'immensité de ces détails, nonobstant l'importance de ses autres occupations. Nous avons appris, écrivoit-il au Soudiacre Pierre, administrateur des biens de Sicile avec des clercs d'un moindre rang sous lui, nous avons appris que nos paysans sont vexés dans le paiement du premier terme de leurs rentes, & que n'ayant pas encore vendu leurs fruits, ils sont obligés d'emprunter à gros intérêts. C'est pourquoi nous

1. Ep. 42

vous enjoignons de leur donner du fonds de l'Eglise ce qu'ils auroient emprunté à des étrangers, & de recevoir leur paiement peu à peu, à mesure qu'ils le pourront faire; de peur que les denrées qui leur suffiront pour s'acquitter de la sorte, ne suffisent plus, si, en les pressant, on les oblige de les vendre à vil prix. Nous savons encore qu'on tire des droits excessifs sur les mariages des payfans; & nous ordonnons que ce droit n'excède pas un sol d'or pour les riches, qu'il soit moindre pour les pauvres, & que toujours il tourne au profit du fermier, sans entrer dans nos comptes. Ce droit étoit purement seigneurial, & formoit une espèce de tribut payé par ces payfans demi-serfs.

Un abbé s'étant plaint que les habitans d'une terre de l'Eglise Romaine, encore en Sicile (car son patrimoine étoit des plus considérables dans cette Province) vouloient s'emparer d'une terre du Monastère; le sage Pontife manda au Soudiacre d'aller examiner la chose sur les lieux, & d'abandonner la prétention de l'Eglise Romaine, si le monastère se trouvoit en possession depuis quarante ans. 1. Ep. 9.

Mais c'étoit principalement au bon em-

ploi de ces revenus que Grégoire s'employoit avec une charité aussi généreuse qu'attentive. Comme il aimoit à imiter le sage & le Saint Pape Gélase, il suivit l'état des patrimoines de l'Eglise, tel que l'avoit dressé ce Pontife. Il estima les revenus en argent, dont il faisoit la distribution au clergé, aux officiers de sa maison, aux monastères, & aux différentes Eglises, soit patriarchales ou titulaires, soit diaconies & simples oratoires. Ces largesses ne se renfermoient pas encore dans la ville de Rome, pas même dans l'Italie; mais elles s'étendoient aux provinces les plus éloignées.

Joan. D. II. 24. On gardoit au palais de Latran un gros volume, contenant le nom, l'âge & l'état de tous les pauvres immatriculés, même depuis long-temps, & que le Pape Grégoire continuoit d'assister. Le premier jour de chaque mois, il distribuoit en nature, selon la saison, du blé, du vin, des légumes, de la viande, du lard, du poisson, de l'huile & du fromage. Tous les jours, dans chaque rue, il faisoit distribuer les provisions convenables aux malades, par des officiers établis exprès. Avant que de manger, il envoyoit une partie des mets à des pauvres honteux. Son sacellaire, par son

ordre, invitoit chaque jour à sa table douze étrangers, entre lesquels on dit qu'il reçut une fois Jesus Christ, & une autre fois son Ange tutélaire. Malgré tous ces soins, on trouva un jour un pauvre mort dans le coin d'une rue écartée. Le saint Pape s'imputant ce malheur, s'abstint de célébrer les saints mystères pendant plusieurs jours. Il avoit les inclinations si grandes & si libérales, qu'il se plaisoit, en certaines cérémonies, à faire servir des rafraîchissemens accompagnés de présens aux personnes constituées en dignité; autant néanmoins que ces largesses, si propres à gagner les cœurs, ne préjudicioient point aux nécessiteux.

Bien différent de ces Grands qui font des libéralités d'une main, & de l'autre de cruelles exactions, loin d'aimer à recevoir, il se plaisoit, en mille conjonctures, à remettre ce qui lui étoit dû; & par-tout se relâchoit très-facilement sur ses droits, pour peu qu'on les trouvât onéreux. Il ne connoissoit l'épargne que pour sa propre personne. Sa vie étoit d'une simplicité, ou pour mieux dire, d'une pauvreté presque messéante à son rang. On peut juger du reste de sa maison, par son écurie. Vous nous avez xij. Epist. 30.

envoyé (écrivoit-il à celui qui la fournissoit) un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne saurois monter le cheval, parce qu'il est mauvais; ni les ânes, qui, quelques bons qu'ils puissent être, ne sont que des ânes. Envoyez-nous quelque chose qui soit d'usage, & de notre usage.

Telle est une partie des soins extérieurs que prenoit ce grand Pape, nonobstant les occupations incomparablement plus laborieuses que lui donnoit sa manière de conduire l'Eglise Romaine, son inspection patriarchale sur toutes celles de l'Italie, ou même de l'Occident, & le maniment des affaires de l'Eglise Universelle. Il exerçoit même toute la juridiction métropolitaine sur la partie méridionale de l'Italie, où il n'y avoit point d'autre archevêque. Quoiqu'il y en eût en Sicile & dans les autres isles, comme les Eglises y dépendoient spécialement du saint Siège, il entroit dans une infinité de soucis, sur-tout pour ce qui regardoit le choix & la conduite des évêques. Quelques-uns des habitans de Rimini choisirent un certain Odoatin pour évêque, & le lui envoyerent avec une relation conforme à leurs vues. Mais le sage Pontife refusa de le consacrer, & leur ordon-

na d'en choisir un autre. Pour peu qu'il eût d'inquiétude, il commettoit des personnes sûres pour présider aux élections. Il vouloit que chaque évêque fût tiré de l'Eglise vacante, autant qu'il étoit possible. L'élu venoit à Rome se faire ordonner, avec le décret de son élection, & les lettres du visiteur apostolique. Voilà pourquoi, dans la liste des ordinations faites par les Papes, on trouve ordinairement beaucoup plus d'évêques que de prêtres ou de diacres. Ils ordonnoient des évêques pour toute l'Italie, souvent encore pour d'autres régions, & ils n'ordonnoient les autres ministres que pour l'Eglise de Rome.

Démétrius, évêque de Naples, fut déposé pour des crimes qui méritoient la mort, suivant la rigueur des loix. Grégoire écrivit au clergé, à la noblesse, aux magistrats & au peuple, de procéder incessamment à l'élection d'un évêque. Enfin, comme il prévoyoit que la chose n'iroit pas aussi vite qu'il le souhaitoit, vu la délicatesse des circonstances; il envoya pour visiteur, dans l'intervalle, Paul, évêque de la petite ville de Népi. Paul qui aimoit tendrement son peuple, après avoir été quelque temps à Naples, pressa le Pape de donner un titulaire à

cette Eglise, afin de s'en retourner promptement à son petit troupeau. Mais saint Grégoire demanda encore du temps pour rétablir solidement l'Eglise de Naples. Ce génie élevé, qui voyoit en grand, ne fit pas difficulté de commettre à l'évêque d'un petit siège le gouvernement d'un Eglise plus importante.

ij Epist. 20.

Le Souverain Pontife n'exerçoit pas le même pouvoir, du moins immédiatement, sur les provinces dépendantes des métropoles de Milan & d'Aquilée; moins encore sur l'Espagne & la Gaule. Il est vrai que dans les Gaules, il avoit son Vicaire qui étoit l'Evêque d'Arles; comme celui de Thessalonique l'étoit pour l'Illyrie Occidentale. Il y avoit une subordination équivalente dans les autres parties de l'Occident; & nous voyons qu'en Afrique les Papes prenoient connoissance de bien des affaires, veilloient à la célébration des conciles & à la manutention des canons qu'on y dressoit.

L'an 582, il se traita dans l'Illyrie une affaire contentieuse, qui, en nous donnant une idée des embarras & des travaux de S. Grégoire, présente un détail intéressant de la procédure ecclésiastique, & un exemple notable de l'autorité du S. Siège, jusques dans l'Empire d'Orient.

Adrien évêque de Thèbes, ayant été poursuivi devant l'Empereur pour des causes civiles & criminelles, par deux méchans diacres qu'il avoit déposés, le Prince, suivant les canons, renvoya Adrien à Jean de Lariſſe son métropolitain, pour juger définitivement le civil, informer du criminel, & en faire son rapport à la Cour. Quoique les accusations fussent dénuées de preuves, l'Archevêque de Lariſſe ne laiſſa pas de condamner l'accusé, tant sur le criminel que sur le civil. Il ajouta même la violence & l'oppreſſion à l'injuſtice, fit renfermer Adrien dans une étroite priſon, nonobſtant l'appel interjetté à l'Empereur, & le contraignit d'acquieſcer, par un écrit signé de sa main, au jugement de l'un & de l'autre objet. Toute-fois l'Evêque opprimé conſerva aſſez de liberté d'eſprit, pour ne confeſſer ſes prétendus crimes que par des expreſſions ambiguës, qui laiſſoient une ouverture à ſa juſtification. Si-tôt qu'il fut élargi, il fit pourſuivre ſon appel devant l'Empereur, & repréſenta tous les actes de la procédure faite par l'Archevêque. L'Empereur en commit l'examen à Honorat nonce du Pape à C. P., & à Sébaſtien ſecrétaire d'Etat. Tous deux renvoyerent Adrien

ij. Epiſt. 6. 9.

absous, après la plus exacte discussion. Mais on obtint un nouvel ordre de l'Empereur, pour renvoyer encore cette affaire à l'Evêque de la Première-Justinième, nommé Jean comme celui de Lariſſe, & Vicaire du S. Siège en qualité de Primat d'Illyrie. L'Evêque de Thèbes ne fut pas mieux convaincu au tribunal du Primat qu'à celui du Métropolitain; n'eut plus la même foibleſſe de ſe confeſſer coupable; & néanmoins fut condamné à la dépoſition.

Alors il apela au Pape, ſignifia ſon appel à Jean de Juſtinième, qui promit au nonce Honorat d'envoyer des agens à Rome, pour ſoutenir ſon jugement. Adrien s'y tranſporta lui-même, & rendit plainte contre les injuſtices de ſon Primat & de ſon Métropolitain tout enſemble. Le Pape Grégoire attendit longtemps, & toujours en vain, qu'ils envoyaſſent quelqu'un ſelon leur promeſſe, pour ſoutenir leur ſentence. Mais ce grand homme n'étant pas d'humeur à céder aux tergiverſations & à la manœuvre, procéda au jugement ſans plus de délai, examina très-attentivement, tant les procédures de Jean de Lariſſe que celles de Jean de Juſtinième, & trouva leurs ſentences auſſi injuſtes dans le fond qu'ir-

régulières dans les formes. Aussi-tôt il rétablit Adrien dans son siège, après avoir cassé sans ménagement la sentence du Primat, & condamna celui-ci à trente jours de pénitence, pendant lesquels il seroit privé de la communion, sous peine d'un traitement plus rigoureux, s'il n'obéissoit. Il se réserva même à examiner & à punir plus sévèrement les autres abus qu'il pouvoit avoir faits de son pouvoir en Illyrie, & se montra d'autant plus offensé des prévarications de ce Prélat, qu'il étoit dépositaire d'une portion plus respectable de l'autorité pontificale, en la qualité de Vicaire du saint Siège.

Quant au Métropolitain Jean de Larisse, Grégoire lui écrivit en ces termes: Vous méritiez, avant votre dernière faute, d'être exclus de la communion du corps de J. C. pour avoir méprisé l'admonition de mon prédécesseur, qui avoit exempté de votre juridiction l'Evêque Adrien & son Eglise de Thèbes. Poussant néanmoins la douceur & la condescendance aussi loin qu'elles peuvent aller, nous nous contentons d'ordonner l'exécution de ce premier ordre; en sorte que les prétentions que vous pourrez avoir contre Adrien, soient décidées par nos Nonces à C. P. si elles sont médio- 11. Ep. 7.

crès, & renvoyées ici pardevant le siège de Pierre, si elles sont considérables : le tout sous peine d'excommunication, dont vous ne pourrez être absous que par ordre du Pontife Romain, excepté à l'article de la mort. Vous restituerez aussi sans délai tous les biens meubles ou immeubles de l'Eglise de Thèbes, qu'on vous accuse de retenir, suivant l'état ci-joint. Sur quoi s'il y a quelque différend, nous voulons encore que notre Nonce à la Cour d'Orient en prenne connoissance. C'est ainsi que le Pape saint Grégoire termina cette affaire concernant des Eglises de la Grèce, qui forma toujours le ressort le plus immédiat du patriarchat de Constantinople.

Pour ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, rien n'indique que le Successeur de Pierre y entrât dans les mêmes détails. On y trouve cependant des actes de la juridiction spéciale, dans quelques cas extraordinaires. Jean, prêtre de Calcédoine ayant été accusé de l'hérésie des Marcionites, le Patriarche de Constantinople lui donna des juges, qui procédèrent avec peu de maturité, & le condamnerent, malgré une profession de foi très orthodoxe : ce qui fut reconnu, sur les actes mêmes du procès, dans un concile

concile tenu à Rome l'an 595. En conséquence, le Pape Grégoire cassa le jugement rendu par les juges que le Patriarche avoit commis; & l'accusé fut renvoyé absous. Cet acte de juridiction du Souverain Pontife est d'autant plus remarquable, qu'il s'exerçoit sur le Patriarche Jean le Jeûneur, dans le temps même où il prenoit le titre d'Evêque Universel: & ce Prélat se soumettoit à l'Evêque de Rome: puisqu'il lui avoit envoyé ses agens, avec ses lettres de créance & les pièces du procès. v. Epist. 15.16.17

Dans le même concile, un autre prêtre nommé Athanase, qui étoit moine du monastère de Tamnat en Lycaonie, fut justifié des accusations intentées contre lui & contre les moines ses confrères. Les gens du Patriarche de C. P. prétendoient que ces solitaires avoient parlé contre le Concile d'Ephèse. Mais le savant Pontife reconnut qu'ils s'étoient précisément élevés contre des propositions Pélagiennes insérées dans certaines copies de ce concile. Il examina l'exemplaire qu'en avoit l'Eglise Romaine, & n'y trouva rien de semblable. Il fit apporter de Ravenne un autre exemplaire très-ancien, qui se trouva parfaitement conforme à celui de Rome; & il apprit aux députés v. Epist. 14.

de C. P. à se tenir en garde contre les imposteurs qui attribuoient des propositions hérétiques au Concile d'Ephèse.

Il s'en expliqua plus librement encore par lettre au Patrice Narsès, ce grand homme également pieux & vaillant. J'ai soigneusement examiné le Concile d'Ephèse, lui dit-il, & je pense qu'on y a fait quelque altération, dans le goût de la falsification insérée par l'Eglise de C. P. dans un passage du Concile de Calcédoine. Il y a toute apparence que ceci se rapporte au fameux canon qui concerne les prérogatives du siège de la Nouvelle Rome. Cherchez donc, ajoute le Pontife, cherchez les plus anciens exemplaires de ce saint Concile, & défiez-vous des nouveaux. Les Latins sont bien plus vrais que les Grecs; & si nos gens ne se piquent pas de tant d'esprit, ils ne sont pas non plus si féconds en impostures.

Le saint Pape étoit indisposé depuis assez long-temps contre l'ambitieux Patriarche de C. P. & celui-ci paroissoit moins d'humeur que jamais à rien relâcher de ses prétentions. Le Pape s'étant plaint à lui, de ce que le moine Athanase avoit été maltraité, jusqu'à recevoir des coups de bâton, dans l'église de Constantinople; le Patriarche répondit fort légèrement,

qu'il ne savoit ce que cela vouloit dire. Sur quoi le saint Pontife reprit: J'ai été prodigieusement étonné de votre réponse. Si elle est vraie, qu'y a-t-il de pire, que de voir les serviteurs de Dieu ainsi traités, & que le Pasteur ne le sache pas; & si vous le savez, que répondre à ces mots de l'Ecriture: *La bouche qui ment, donne la mort à l'ame?* Est-ce là où se termine votre grande abstinence? & ne vaudroit-il pas mieux laisser entrer de la viande dans votre bouche, que d'en voir sortir un discours contraire à la vérité? Dieu me garde néanmoins de faire tomber sur vous mon jugement! Ces lettres portent votre nom; mais je ne crois pas qu'elles soient de vous. Le Saint impute ensuite cette défaite puérile à un jeune homme qui étoit auprès du Patriarche, & il le presse vivement d'écarter ce mauvais sujet, dont il lui détaille tous les défauts, avec une justesse qui montre à quel point ce grand Pape portoit la vigilance pontificale.

Il écrivit en cette même occasion au Patrice Narsès, & lui dit: Je vous déclare que je suis résolu à poursuivre cette affaire de tout mon pouvoir. Si je vois qu'on ne garde pas les canons du saint Siège, Dieu m'inspirera ce que je dois

faire contre ceux qui les mépriſent ; & rien ne m'empêchera d'obéir à ſa voix.

Dans les actes du jugement rendu en premier reſſort par le Patriarche de C. P. puis envoyés à Rome, Jean le Jeûneur prenoit preſque à chaque ligne, le titre de Patriarche Œcuménique. Saint Grégoire fut extrêmement ſcandaliſé d'une qualification ſi faſtueuſe. Après en avoir fait parler deux fois à Jean par ſon Nonce, il lui en écrivit lui-même en ces termes : Comment êtes-vous devenu ſi différent de ce que je vous ai connu autrefois, quand nous avions enſemble des relations ſi douces & ſi amicales ? Quoi de plus étonnant ! Vous qui ne penſiez qu'à fuir l'épiſcopat, vous uſez aujourd'hui de cette dignité, comme ſi vous l'aviez recherchée avec le plus d'ambition. Vous vous diſiez indigne du nom d'évêque, & maintenant vous vous l'arrogez à vous ſeul. Pélage mon prédéceſſeur vous en a écrit des lettres très-fortes, en caſſant les actes du concile que vous aviez tenu contre notre frère l'Evêque Grégoire. Depuis que je ſuis appelé au gouvernement de l'Egliſe, je vous en ai fait parler par mes nonces ; & parce qu'il faut préparer doucement les plaies, avant que d'y porter le fer, je vous prie en ce mo-

iv Epiſt. 38.

ment, je vous conjure avec toutes les instances & tous les égards possibles, de résister à ceux qui vous flattent, en vous attribuant un titre inoui, & aussi plein de ridicule que d'orgueil. Ne savez-vous pas que le Concile de Calcédoine déféra cet honneur aux évêques de Rome, en les nommant Pontifes Universels? Mais aucun d'eux n'a jamais voulu l'adopter, de peur qu'ils ne parussent attribuer l'épiscopat à eux seuls, & l'ôter à tous leurs frères. Ainsi ce savant Pape croyoit-il toute la hiérarchie renversée par cette attribution, & qu'on ne pouvoit, sans blesser la foi, reconnoître un seul évêque proprement dit, dont les autres ne fussent que les vicaires. Il parut aussi prévoir dès-lors les suites funestes de l'ambition schismatique des évêques de Constantinople.

Pour les détourner par toutes les voies possibles, il écrivit à S. Euloge patriarche d'Alexandrie, & releva en ces termes, non-seulement la dignité du Siège Apostolique, mais l'avantage des trois grands sièges de l'Orient sur celui de C. P. Quoiqu'il y ait eu plusieurs Apôtres, le siège du Prince des Apôtres a seul prévalu, pour l'autorité, en vertu de sa primauté. Ce guide lumineux éclate iv. Epist. 36.

en trois lieux différens : il repose à jamais sur le siège qu'il a fixé à Rome, & où il a terminé sa carrière mortelle. Celui d'Alexandrie tire son honneur de l'Evangéliste son disciple qu'il y a envoyé. Il a affermi la dignité de celui d'Antioche, en l'occupant sept ans, quoique pour en sortir ensuite. Ainsi ce n'est qu'un siège du même Apôtre, dans lequel néanmoins trois évêques préfident aujourd'hui par l'autorité divine.

IV. Ep. 32. Il écrivit à l'Empereur, pour les mêmes raisons, qui lui tenoient fortement au cœur : comme on peut en juger par la vivacité des images & des expressions qu'il emploie. Toute l'Europe, lui dit-il, est livrée aux Barbares : les forteresses ruinées, les cités détruites, les provinces ravagées, les terres incultes, la vie des Fidèles entre les mains des Idolâtres. Rome, autrefois la maîtresse du monde, accablée aujourd'hui de douleurs & d'opprobres, abandonnée par ses citoyens, insultée par ses ennemis, ne peut plus s'attendre qu'à une ruine entière. Qu'est devenue la majesté de l'Empire, du Sénat, du peuple Romain, de ces Questeurs & de ces Proconsuls, qui se répandoient dans les provinces, pour en rapporter l'or & les lauriers, les plus pré-

cieux & les plus illuſtres monumens? Mais pourquoi parler des frêles humains? Les remparts & les édifices qui promettoient d'égaler la durée des ſiècles, ne ſont plus que des amas de ruines. Cependant les évêques, au lieu de pleurer ſous la cendre, cherchent de nouveaux titres à leur vanité. Puis faiſant alluſion à l'extérieur mortifié de Jean de C: P. nous détruiſons, ajoute-t-il, par nos exemples, ce que nous prêchons de vive voix. Nos os ſont atténués par le jeûne, & notre eſprit gonflé d'orgueil. Nous avons le cœur plein d'enflure, ſous des vêtemens mépriſables. Couchés ſur la dure, nous cherchons à dominer; & nous cachons la rapacité du loup, ſous l'extérieur débonnaire de la brebis. Revenant enſuite à l'intérêt que la foi prenoit à cette conteſtation, ce n'eſt pas ma cauſe, dit-il, mais la cauſe de l'Egliſe Univerſelle que je ſoutiens. Pluſieurs évêques de C. P. ont été, non-ſeulement hérétiques, mais héréſiarques, comme Neſtorius & Macédonius. Si donc celui qui remplit ce ſiège, étoit évêque univerſel, la foi de tout l'épiſcopat pourroit manquer dans ſa perſonne, & toute l'Egliſe tomber avec lui. Pour moi, je me fais gloire d'être le ſerviteur de tous les évêques.

Ainſi s'énonçoit ce grand Pape, qui prit même le titre de Serviteur des ſerviteurs de Dieu : abaiſſement glorieux, & jugé par ſes ſucceſſeurs digne d'une imitation éternelle. Il écrivit encore là deſſus à l'Impératrice Conſtantine, auſſi bien qu'à ſaint Euloge d'Alexandrie, & à ſaint Anaſtaſe d'Antioche, fort intéreſſés à cette affaire par leurs qualités de patriarches. Si l'on permet d'uſer de ce titre, leur dit-il en revenant à ce qui le frappoit le plus, non-ſeulement on dégrade tous les patriarches ; mais quand celui qu'on nomme Univerſel tombera dans l'erreur, il ne ſe trouvera plus dans l'épiſcopat aucun appui à la vérité.

Dans la lettre à l'Impératrice, il paroît craindre qu'elle ne ſoit prévenue contre lui. Elle lui avoit demandé des reliques : mais le ſaint Docteur n'approuvoit pas la méthode déjà commune parmi les Grecs, & encore inconnue aux Occidentaux, de toucher aux corps des ſaints pour les diviſer, ou ſeulement pour en faire la tranſlation. Toutes les reliques des ſaints Apôtres qu'envoyoit l'Egliſe Romaine, conſiſtoient en des linges expoſés quelque temps ſur leurs tombeaux, tout au plus en quelque limaille de leurs chaînes, quand toutefois on en pouvoit avoir.

Suivant la même lettre de saint Grégoire à Constantine, on venoit souvent demander de cette poudre de fer, réputée plus précieuse que l'or & les pierreries. Le Pontife prenant la lime, en tiroit quelquefois au premier essai; d'autres fois, on faisoit de longs efforts sans en rien tirer.

Si j'y puis réussir, écrivit donc le Saint, III. Ep
je vous enverrai incessamment quelques 30.
particules des chaînes que saint Paul a portées au cou & aux mains, & qui font beaucoup de miracles. Quand il est ouvertement question de l'entreprise du Patriarche Jean; qu'il est triste, dit-il, pour IV. Ep.
nous, qui, afin de détourner de plus 34.
grandes calamités, épuisons continuellement notre Eglise; qu'il est dur pour moi, qui ne suis presque à Rome que le trésorier des Lombards, comme celui qu'y a l'Empereur pour son armée de Ravenne; qu'il m'est triste & accablant de porter le faix de l'affliction de toutes les Eglises, qui dans la crainte & l'humiliation, gémissent continuellement de l'orgueil d'un seul évêque! Il est vrai que les fautes de Grégoire méritent bien ce châtiment: mais le Prince des Apôtres n'a point de péchés, qui lui doivent attirer cette injure.

Toutes les instances du saint Pontife ne produisirent aucun effet, & le Patriarche de Constantinople soutint l'orgueil de son titre jusqu'à sa mort, qui, à la vérité, n'étoit pas éloignée. Outre son austérité, qui lui fit donner le nom de Jeûneur, il parut si détaché des biens & des commodités de la vie, qu'après son trépas on ne trouva chez lui qu'une couchette de bois, une méchante couverture de laine, & un seul manteau : foible apologie néanmoins, s'il n'y avoit d'autres motifs que ce simulacre de vertu, pour laisser à Dieu seul le jugement de ce qui se passa dans son cœur. L'Eglise Grecque l'honore comme un Saint. Le titre de patriarche œcuménique ne finit point avec lui ; mais il passa à son successeur Cyriaque, homme tranquille & simple, qui vraisemblablement n'auroit pas eu la force de le prendre, & qui n'eut jamais celle de le quitter ; tant l'amour des distinctions est général, quand on se persuade que c'est l'intérêt de sa place qu'on soutient, plutôt que celui de sa personne. Saint Grégoire ne voulut pourtant pas rompre l'unité pour ce sujet. Il fit même un accueil extraordinaire aux députés de Cyriaque, qui apporterent à Rome ses lettres & sa pro-

fession de foi. Il avoit reconnu plusieurs bonnes qualités en lui, dès le temps qu'il étoit légat à Constantinople, & il lui réitéra ses anciens témoignages d'amitié; ce qui ne l'empêcha point de défendre à son nonce de célébrer la messe avec lui, dans la crainte de paroître approuver, par trop de condescendance, une prétention qu'il jugea toujours hautement condamnable.

Tandis que ce grand Pape étendoit ainsi sa vigilance à toutes les parties du Monde Chrétien, il apprit, avec autant de douleur que de surprise, qu'au centre même de la Catholicité, la Sardaigne étoit encore idolâtre dans sa plus grande étendue, presque tous les payfans de cette isle croupissant dans le paganisme. Il en écrivit à tous les nobles & à tous les propriétaires des terres, en leur représentant d'une manière touchante, que cet ordre d'hommes ne leur avoient été soumis par la providence, qu'afin qu'ils leur procurassent des biens éternels, pour les services temporels qu'ils en recevoient.

Il écrivit bien plus fortement encore à Janvier, évêque de Cagliari & métropolitain de la province, sur ce que les serfs de sa propre Eglise, comme de bien III. Ep. 26.

d'autres, restoient ensevelis dans les mêmes ténèbres. Que me sert, dit-il, de vous exhorter à sauver les étrangers, si vous négligez de convertir vos gens? Que tous les évêques y fassent une sérieuse attention. Si j'en découvre quelqu'un qui ait un seul vassal idolâtre, j'exercerai sur lui toute la sévérité que mérite le pasteur mercénaire. Les étrangers à convertir dont le Pape parle ici, étoient les peuples de l'Isle, nommés Barbaricins, dont le chef Hospiton avoit déjà reçu le baptême. Le zélé Pontife, pour travailler à leur conversion, envoya de fervens missionaires, qu'il recommanda tant à Hospiton qu'au commandant Romain. Il reprit aussi l'évêque de Cagliari, [homme assez mou néanmoins] de ce qu'il avoit excommunié une personne de marque pour des injures qu'il en avoit reçues. A ce sujet, il nous apprend que les canons défendoient aux évêques d'employer les foudres de l'Eglise pour leurs intérêts personnels. En pressant cet évêque de travailler au salut des serfs de l'Eglise, il lui conseille d'imposer à ceux qui s'obstineront dans l'infidélité, des charges qui les obligent à entendre raison, mais qui ne leur fassent pas violence. Si l'on peut jusqu'à un certain

point presser les conversions, ou, pour mieux dire, en écarter les obstacles, on ne doit jamais aller jusqu'à la contrainte & la tyrannie.

Rien n'étoit plus contraire au génie sage & modéré de ce grand Pontife. Les Juifs de la même ville de Cagliari s'étant venus plaindre à Rome de ce que l'un d'eux, converti nouvellement, s'étoit emparé de leur synagogue dès le lendemain de son Baptême, le Pontife blâma cette ferveur inconsidérée. Il n'hésita point à faire ôter de ce lieu la croix & l'image de la sainte Vierge, qu'on y avoit déjà mises; ni à rendre l'édifice aux Juifs, après l'avoir rétabli dans son premier état. Il faut user avec eux, écrivoit-il alors à l'Evêque Janvier, d'une modération qui les attire en les édifiant, & non d'une impétuosité qui les révolte en les contraignant; puisqu'il est écrit: Je vous offrirai un sacrifice volontaire. C'est par les exhortations & l'édification de la charité, ajoute-t-il généralement, qu'il faut gagner les Infidèles à la religion Chrétienne, & non pas les en éloigner par les menaces & la terreur.

Il écrivit dans les termes suivans aux administrateurs du patrimoine de l'Eglise Romaine en Sicile, par rapport aux IV. Ep. 6,

Juifs qui étoient dans ces terres, & qui ne vouloient pas se convertir. Mon avis est que vous envoyiez des lettres de tous côtés, & que vous promettiez expressément de ma part, qu'on diminuera le cens à tous ceux qui se convertiront, en sorte que celui qui paie un sou d'or, aura remise du tiers; celui qui en paie trois ou quatre, en paiera un de moins. Et ne craignez pas que cette diminution de nos revenus soit à pure perte. Si les pères ne se convertissent pas parfaitement, les enfans recevront le Baptême en de meilleures dispositions. Telle étoit la conséquence pratique des principes de saint Grégoire, pour attirer au Christianisme, sans y contraindre. Le zèle tyrannique lui déplaisoit si fort, qu'il en écrivit jusques dans les Gaules, aux évêques d'Arles & de Marseille, sur des plaintes que lui avoient faites plusieurs Juifs, que dans ce pays de commerce on baptisoit grand nombre des leurs, plus par force que par persuasion.

1. Epist. 45.

C'étoit saint Virgile, qui alors gouvernoit l'Eglise d'Arles, après avoir été abbé de saint Simphorien d'Autun. Il étoit né en Aquitaine, d'une famille considérable, & avoit quitté de grands biens pour se faire moine de Lérins. Le Pape

lui accorda, comme à ſes prédéceſſeurs, le vicariat des Gaules & le pallium. Ce vicariat s'étendoit à tous les Etats de Childebert, qui, outre ſon apanage propre, ſuccéda, comme on l'a vu, au Roi Gontran, & regna même fort avant dans la Germanie. Au reſte, ce droit devoit s'exercer, ſuivant la lettre du ſaint Pape, ſans préjudice des métropolitains. Mais ſi quelque évêque, ajoute-t-elle, veut faire un grand voyage, il ne l'entreprendra ſans votre permiſſion. S'il s'élève quelque queſtion de foi, ou quelqu'autre affaire difficile, vous aſſemblerez douze évêques pour la juger; & ſi elle ne pouvoit être décidée de la ſorte, vous nous enverriez le jugement.

Saint Grégoire écrivit une lettre encore plus importante à ſaint Virgile, & en même temps [car elle étoit circulaire] à Syagrius d'Autun, à Ethérius de Lyon, & à Didier de Vienne, tous prélats des plus diſtingués entre ceux des Gaules. Elle tendoit à réformer différens abus. L'abbé Cyriaque qui étoit le porteur de la lettre, devoit être auſſi le promoteur de la réforme. Il s'agiſſoit en premier lieu de la ſimonie dans la collation des ordres ſacrés: abus d'autant plus dangereux, qu'on s'en faiſoit moins

IV. Epiſt. 50.

de ſcrupule, ſous prétexte que l'argent acquis par cette voie, s'employoit en bonnes œuvres. Sur quoi le ſaint Pontife inculque fortement, que c'eſt le propre d'une piété fauſſe & damnable, de faire d'un bien mal acquis la matière de ſa charité ; & qu'autre choſe eſt de faire l'aumône pour racheter ſes péchés, autre choſe de commettre des péchés pour faire l'aumône.

Il s'élève enſuite contre les ordinations précipitées, & il prétend qu'en conférant l'épiſcopat à des laïcs qui n'ont pas exercé tous les ordres inférieurs, on viole la défenſe que fait ſaint Paul d'ordonner un néophyte : car il faut, dit-il, tenir à préſent pour néophyte, celui qui eſt nouveau dans l'habit de religion ; c'eſt-à-dire dans l'habit eccléſiaſtique : d'où l'on infère, que, depuis l'établiſſement des nations barbares, les eccléſiaſtiques retinrent la robe Romaine ou l'habit long ; & que par l'habit laïque qui leur étoit interdit, on entendoit les vêtemens courts & leſtes de ces peuples tous guerriers & chaſſeurs. Saint Grégoire recommande encore la célébration des conciles. Vous ſavez, dit-il, qu'il eſt ordonné par les canons de les célébrer deux fois l'an : mais s'il y a quelque empêchement, nous voulons au

moins, toute excuse cessante, qu'ils se tiennent une fois l'année. Commencez par en assembler un, pour la réformation de tous ces abus, à la diligence de l'Evêque Syagrius & de l'Abbé Cyriaque; après quoi, Syagrius nous en enverra la relation par cet Abbé.

Il paroîtra singulier que l'Evêque d'Autun semble ici l'emporter sur ceux d'Arles & de Lyon. Mais le Pape connoissoit l'utilité dont Syagrius pouvoit être à l'Eglise, par l'affection toute particulière dont les Rois de France & la Reine Brunehaut l'honoroient. Il vouloit d'ailleurs reconnoître les bons offices de cet Evêque, pour la conversion des Anglois. A ce sujet seulement, il lui accorda le pallium qu'il demandoit depuis longtemps. Mais pour honorer son siège, aussi bien que sa personne, il donna le premier rang dans la province (après Lyon qui en est la métropole) à l'Eglise d'Autun, qui jouit encore de cette prérogative.

Quelques années auparavant, l'Eglise d'Autun avoit eu l'honneur de fournir, dans la personne de son Diacre Eustase, un digne successeur à saint Sulpice le Sévère archevêque de Bourges, qu'on honore le 29 de janvier, & qu'il ne faut

pas confondre avec saint Sulpice le Pieux, qui occupa depuis le même siège. Dans le même temps florissoit l'Abbé saint Yrier, fameux dans cette province, par la générosité du sacrifice qu'il fit à Dieu de tous les avantages d'une naissance illustre & par l'éclat de ses miracles.

Greg. Tur. Glor. conf. c. 9

Dans le grand nombre de ses disciples, on remarque particulièrement le Diacre saint Vulfaic, comme le seul exemple bien sûr ou bien connu de la vie des Stylites en Occident. Après avoir pris les bons principes de la discipline régulière sous l'Abbé Yrier, il passa dans le pays de Trèves, près du château d'Ivois, & bâtit un monastère sur une montagne voisine. Il y fit dresser une colonne, où il demeura long-temps debout & nu-pieds. Mais quels que fussent le courage & la force du tempérament dans ce nouveau Siméon, Lombard de naissance, il ne put surmonter la rigueur du climat. Le froid lui fit tomber plusieurs fois les ongles des pieds. Rien ne le rebutoit cependant; & il eut la consolation de faire quitter l'idolâtrie aux peuples voisins, qui accouroient en foule à un spectacle si étrange. Ils avoient une idole gigantesque de Diane, en grande vénération dans toute l'étendue de ces vastes forêts, sous

Id. viij. Hist. c. 15

le nom de la Diane d'Ardenne. Vulfaic fit tant par ſes exhortations & par ſes prières, qu'il les engagea d'abord à briſer les petites idoles, & enfin à renverſer la grande, & à la réduire en poudre. Cependant les évêques dirent au Stylite: Vous ne devez pas prétendre à imiter le grand Siméon d'Antioche: la différence des pays ne vous permet pas de mener une vie pareille. Deſcendez de votre colonne, & logez avec les frères que vous avez raſſemblés. Son humilité lui perſuada auſſi-tôt, que l'obéiſſance valoit mieux que le ſacrifice. Il deſcendit, vécut avec les autres, & convainquit ainſi tout le monde, qu'il n'avoit été conduit que par l'eſprit du Seigneur, pour le ſalut d'un peuple Barbare, que frappoit ſur-tout le ſpectacle de ces auſtérités étonnantes.

Le monaſtère de ſainte Radégonde fournit, vers le même temps, un ſpectacle non moins extraordinaire, mais bien différent, dans la ſcandaleuſe révolte de la Religieuſe Chrodielde, fille du Roi Chérebert. De dépit de n'avoir pas été faite abbeſſe, elle ſortit de ſon couvent, avec Baſine ſa couſine-germaine, fille du Roi Chilpéric, & environ quarante autres religieuſes qu'elle avoit engagées dans ſa

Greg. Hiſt. l. 9 & 10.

rébellion. Mérouée, évêque de Poitiers, avoit fait l'impossible pour les retenir: mais rompant portes & barrières, elles n'en avoient donné que plus d'éclat à leur désertion scandaleuse, qui s'exécuta au mois de février, par un temps détestable, après des pluies affreuses qui avoient abîmé les chemins. Toutefois ces filles, naturellement timides & si délicates, alloient à pied, n'ayant pas une voiture entr'elles toutes, pas une bête de somme pour porter les choses les plus nécessaires; tout le monde leur refusant le secours & les vivres, comme à des apostates. Après quelques jours d'une fatigue excessive, elles arrivèrent à Tours, dans l'état le plus déplorable. Le saint Evêque Grégoire les conjura de ne pas détruire ce qui avoit coûté tant de travaux à sainte Radégonde, s'offrit à être leur médiateur, & se fit fort de tout arranger à leur contentement avec l'évêque de Poitiers. Non, dit l'altière Chrodielde, nous ne traiterons jamais avec nos tyrans: nous voulons aller trouver les Rois de notre famille, leur apprendre l'injure qu'on leur fait dans nos personnes, & que de misérables nées pour être nos esclaves, soient punies, comme il convient, pour avoir traité elles-mê-

mes en esclaves des filles de Rois. Tout ce que l'évêque put faire, ce fut de les retenir pendant le reste de la mauvaise saison. Il comptoit, en gagnant du temps, réussir à les calmer; mais la fière Chrodielde partit pour la Cour, dès que le temps fut passable; laissant à Tours, avec Basine, le reste de ces vierges fugitives.

Elle fut bien reçue du Roi, & l'on arrêta qu'il y auroit une assemblée d'évêques, pour prendre connoissance de son affaire. En attendant ce Concile, Chrodielde revint à Tours joindre ses religieuses, dont plusieurs s'étoient laissées radoucir pendant son absence. Dans la crainte d'une plus grande défection, elle rassembla une troupe de vagabonds & de scélérats, retourna précipitamment à Poitiers, s'établit dans l'église de saint Hilaire, comme dans une place d'armes, d'où elle exerça les dernières violences sur son propre monastère, & même contre les évêques. Gondégisile, archevêque de Bourdeaux & métropolitain de la province, vint à Poitiers, avec quelques-uns de ses suffragans, pour arrêter le scandale. Ces prélats ayant été obligés d'user des foudres de l'Eglise, comme du dernier remède à l'obstination, Chrodielde & les religieuses retombées dans

l'apoſtaſie ſe porterent aux attentats les plus ſacrilèges. Comme les évêques étoient dans l'égliſe, les brigands qu'elles avoient ſoudoyés s'y jeterent le bâton à la main, chargerent de coups les prélats, les renverſerent ſur le pavé, mirent en ſang les diacres & les autres clercs, & en aſſommerent quelques-uns. La nuit ſuivante, le monaſtère fut aſſiégé & forcé.

C'étoit principalement à l'Abbeſſe Leubouère qu'en vouloit Chrodielde, avec toute la fureur d'une femme qui prend ſur ſa rivale un aſcendant long-temps diſputé. On enleva Leubouère, quoique griévement malade, & on l'empriſonna dans la maiſon qu'habitoit Baſine, en attendant le plaiſir de lui faire éprouver les raffinemens d'une vengeance plus réfléchie. On pilla ſur le champ le monaſtère, & on n'y laiſſa que ce qu'on ne put emporter. Cependant la Cour inſtruite de ces violences, donna les ordres les plus rigoureux. En conſéquence, le Comte de Poitiers attaqua la troupe ſéditieuſe, tira ces bandits du monaſtère où ils s'étoient cantonnés, & leur fit endurer des ſupplices exemplaires. Les uns eurent les mains coupées; les autres, le nez & les oreilles: tous furent punis, ou diſſipés. La terreur & la rivalité mirent la

division jusques parmi les religieuses révoltées. Chrodielde vouloit dominer avec empire; Basine, fière de la même naissance, ne vouloit pas se soumettre: chacune avoit ses créatures, & se fit un parti. Mais bientôt la plûpart des religieuses se dispersèrent; quelques-unes chez leurs parens, ou dans leur particulier; d'autres dans les premières communautés où elles avoient été élevées.

Quand le calme fut rétabli par l'autorité séculière, les évêques entendirent les accusations dont on avoit tant fait de bruit contre l'abbesse légitime. Mais les révoltées n'avoient pas plus de droit dans le fond que dans les formes. On les pressa de demander pardon à leur Supérieure, de réparer le scandale & les dommages commis: elles le refusèrent avec encore plus de scandale, menaçant hautement de tuer l'Abbesse, qui cependant fut rétablie dans le gouvernement de son monastère. Enfin ce différend scandaleux fut terminé par le concile qui se tint à Metz dans la même année 590, & où Chrodielde & Basine obtinrent leur absolution. Basine prosternée devant les évêques, demanda pardon, en promettant de se réconcilier avec son abbesse, & de rentrer dans son monastère. L'impé-

rieuſe Chrodielde proteſta qu'elle n'y rentreroit pas, tandis que l'Abbeſſe Leubouère y reſteroit. On intercéda pour elle, au nom des princes de ſon ſang; & dans l'eſpérance que le temps pourroit guérir cet eſprit emporté, on trouva bon qu'elle demeurât dans une terre que le Roi lui accorda.

On jugea dans le même concile l'affaire de Gilles archevêque de Rheims, pour qui même il avoit été principalement aſſemblé. Après avoir nié long temps, contre les plus fortes preuves, tout-à-coup ce Prélat ſe confeſſa coupable d'une multitude de crimes d'Etat; d'avoir toujours agi contre le ſervice du Roi Childebert, & de ſa mère Brunehaut, juſqu'à conſeiller de ſe défaire de la Reine, pour accabler plus aiſément le Roi ſon fils; d'avoir ſoufflé le feu des guerres horribles qui avoient cauſé tant de ravages dans Gaules; & pour ſe prêter aux vues déſaſtreuſes de Chilpéric & de Frédégonde, d'avoir reçu deux mille ſous d'or; & beaucoup d'autres préſens. Les évêques lui obtinrent la vie qu'il méritoit de perdre, le dépoſerent du ſacerdoce, & ordonnerent à ſa place le Prêtre Romulphe fils du Duc Loup. Après quoi il fut exilé à Strasbourg, & l'on fit

Greg. x. c 19

la

la recherche de ses trésors. On laissa à son Eglise ce qui provenoit des biens ecclésiastiques; & ce qui étoit le fruit de ses intrigues, fut confisqué au profit du Roi.

Cependant un illustre étranger, nommé Colomban, consoloit l'Eglise des Gaules de ces scandales domestiques. Il étoit natif d'Irlande, où, avec toutes les connoissances convenables à un homme bien né, il avoit acquis la science infiniment plus estimable des saints. Très-bien fait de sa personne, doué d'un esprit vif & brillant, d'une ame droite & pleine d'énergie, incapable de mollir & presque de fléchir, il prévit de bonne heure tous les périls qu'il auroit à courir dans le monde, & il prit le parti d'y renoncer. Pour le faire avec plus de succès, il quitta son pays, malgré la résistance de sa mère. Après avoir parcouru différentes régions, il arriva dans les Gaules, à l'âge de trente ans, avec douze autres moines des Isles Britanniques. Il s'établit au milieu des déserts de la Vôge, dans le lieu qu'il trouva le plus rude & le plus sauvage, appelé encore aujourd'hui Ansgray. Mais sa communauté devenant bientôt fort nombreuse, il chercha un endroit moins resserré, dans le même désert, & Vit. Col. in Act. Bened. T. 2. p. 7.

bâtit à huit mille d'Anſgray le monaſtère de Luxeu. Cet établiſſement ſe trouvant encore inſuffiſant, il fut obligé d'en faire un troiſieme, qu'il nomma Fontaines, à cauſe de l'abondance de ſes eaux. Il inſtitua des ſupérieurs d'une vertu éprouvée, dans chacune de ces habitations, où il réſidoit tour-à-tour.

Nous avons encore la règle qu'il leur donna, & qui fut long-temps la plus ſuivie par les cénobites des Gaules. Elle eſt courte & ſimple, comme toutes ces inſtitutions antiques, & partage le jour entre la prière, le travail & la lecture. La nourriture ne ſe prenoit qu'à l'heure de none, & devoit être celle des pauvres; c'eſt-à-dire des herbes, des légumes, de la farine détrempée dans l'eau, avec un petit pain. La pſalmodie, comme dans la règle de ſaint Benoît, étoit plus ou moins longue, ſelon les fêtes & les ſaiſons diverſes.

A la fin de la règle ſe trouve le pénitentiel, ou la manière de corriger les fautes des frères. Les punitions les plus fréquentes ſont les coups de fouet, qui peuvent aller juſqu'à deux cens; mais jamais plus de vingt-cinq à la fois, & ſix ſeulement pour les fautes légères. Les moines faiſoient le ſigne de la croix ſur

tout ce qu'ils prenoient. En sortant, ils se munissoient d'huile bénite pour oindre les malades. Il paroît qu'ils portoient aussi l'Eucharistie, puisqu'il y a des pénitences pour ceux qui la laissent corrompre. Le Saint distingue clairement deux sortes de péchés; les péchés mortels, que l'on doit confesser au Prêtre, & les moindres péchés, que l'on confessoit souvent à l'Abbé. On voit que saint Colomban avoit lu Cassien, d'où sont tirés plusieurs articles de son pénitentiel. Il a un second ouvrage sous le même titre, qui marque les peines canoniques de toutes sortes de crimes & pour toutes sortes de personnes: ce qui montre, aussi bien que l'exemple du saint Instituteur qui prêchoit par-tout où il passoit, que ses compagnons & ses disciples n'étoient pas tellement concentrés dans la retraite, qu'ils ne s'occupassent des fonctions de la charité apostolique.

Il avoit apporté d'Irlande l'usage particulier aux habitans de cette isle, de célébrer la Pâque le quatorzième jour précis de la lune, & non le dimanche suivant avec l'Eglise Romaine. Inquiété à ce sujet par les évêques de France, il en écrivit au Pape saint Grégoire avec une grande liberté, & beaucoup plus

Bibl PP. Edit. Lugd. p. 31, &c.

d'attachement qu'il ne convenoit, pour un usage rejeté depuis long-temps par l'Eglise Universelle, & tout-à-fait étranger à l'Eglise où il vivoit. Ces lettres ne furent pas rendues. Il en écrivit d'autres à plusieurs évêques des Gaules, leur témoigna qu'il avoit pris son parti, & qu'en vain l'on tenteroit de le faire changer. Voyez, disoit-il, ce que vous ferez à de pauvres veillards étrangers; je crois qu'il seroit plus expédient de les consoler que de les inquiéter. Que vous demandé-je, sinon qu'il me soit permis de vivre en repos dans ces bois auprès des os de dix-sept de nos frères qui y sont enterrés? Ne serons-nous venus de si loin pour l'amour de Jesus-Christ, qu'afin de nous voir chasser par les évêques du lieu où nous le servons? Il est difficile de justifier, quoique dans un Saint, ce premier trait d'attachement à son propre sens. Mais comme les astres les plus lumineux, les plus brillantes vertus ont leurs taches & leurs éclipses. Saint Colomban écrivit une seconde fois à Rome, & ne témoigna d'attachement à son observance particulière, qu'autant qu'elle ne seroit pas jugée contraire à la foi.

Dans le même temps & le même genre de vie, mais à l'autre extrémité du monde

Chrétien, florissoit saint Jean, surnommé Clymaque. Ainsi le nomma-t-on, du mot grec qui signifie échelle, à cause de son traité de la perfection évangélique, qu'il intitula Echelle du Ciel, & qui tient un des premiers rangs entre les écrits des anciens ascètes. Jean fut abbé du monastère du mont Sinaï, où il étoit entré dès l'âge de seize ans, & dont on l'avoit forcé de prendre la conduite après quarante ans de solitude. Son humilité avoit une grande répugnance à publier les productions de son esprit. Il ne mit au jour son excellent livre, qu'après bien des instances réitérées par l'abbé du monastère de Raïthe, qui lui fit craindre de résister à l'esprit de Dieu, & d'encourir le châtiment du serviteur inutile. Cet ouvrage est composé de trente degrés de perfection, ou pour soutenir l'idée figurée de l'auteur, de trente échelons, qui marquent l'enchaînement progressif des vertus, & comme les diverses stations de la vie intérieure, depuis la fuite du monde & du péché, jusqu'au détachement parfait de tous les objets terrestres.

L'auteur joint aux préceptes les exemples dont il avoit été témoin oculaire, en visitant les célèbres monastères de

l'Egypte. Rien n'y avoit paru plus admirable à ses yeux que la parfaite soumission des religieux consommés dans l'étude de la sagesse, comme dans l'exercice de toutes les vertus, & qui, après quarante ou cinquante ans de profession, obéissoient avec une simplicité d'enfant à quiconque les gouvernoit au nom du Seigneur. Ce qu'il raconte des rigueurs de la pénitence que faisoient près d'Alexandrie ceux qui étoient tombés, depuis leur profession, dans quelque péché grief, nous paroîtroit absolument incroyable, si nous en jugions par la lâcheté des pénitens ordinaires de ces derniers siècles.

S. J. Clim. scal. Sanct. v. grad.

Il y avoit pour ces premiers pénitens une habitation particulière, nommée la prison, à un mille de distance du grand monastère. On ne s'y renfermoit que de son plein gré: mais ceux qui s'y étoient ainsi condamnés eux-mêmes, n'en sortoient plus, que Dieu n'eût fait connoître à l'abbé qu'il leur avoit fait miséricorde. Il n'entroit dans ce lieu, ni vin, ni huile, ni feu même; nulle autre nourriture qu'un pain grossier, & quelques herbages. Le lieu étoit affreux, d'une obscurité effrayante, d'une infection révoltante pour toute personne qui n'eût

pas été entièrement morte à soi-même. Il inspiroit, par le seul aspect, la componction & une salutaire tristesse. Mais de peur que les sombres pensées n'y dégénerassent en désespoir, le supérieur particulier de ces pénitens, homme d'une vertu & d'une expérience consommée, prenoit un très-grand soin d'écarter l'ennui, en les tenant perpétuellement occupés. Dans les courts intervalles que leur laissoit une oraison presque continuelle, ils mettoient en œuvre des feuilles de palmier qu'on leur apportoit du monastère. Tel étoit leur amusement, dans les heures de relâche.

Dans leurs saintes ferveurs, les uns passoient la nuit à l'air, & debout, faisant violence à la nature, pour empêcher le sommeil, & se reprochant leur lâcheté, quand il les accabloit. D'autres avoient les mains liées derrière le dos, comme des malfaiteurs publics; & le visage abattu, les yeux tristement penchés vers la terre, ils croioient qu'ils n'étoient pas dignes de regarder le Ciel, ni d'adresser la parole à leur Créateur. Plusieurs étendus par terre, dans la cendre arrosée de leurs larmes, se tenoient le visage entre les genoux, pour cacher leur confusion, & faisoient tous leurs efforts pour étouf-

fer leurs soupirs & leurs gémissemens. Bientôt n'en étant plus les maîtres, ils éclatoient tout-à-coup en sanglots : & regrettant leur première innocence, ils poussoient des cris pareils aux rugissemens d'une lionne à qui l'on a ravi ses petits. Quelques-uns, tous semblables à des statues immobiles, l'œil ouvert & fixe, paroissoient comme abrutis par la douleur. Mais quel est le cœur assez dur, ajoute S. Jean Clymaque à ce tableau dont il portoit par-tout la profonde empreinte ; qu'est le marbre ou l'airain, qui n'eût été attendri par les accens que la plûpart faisoient retentir ? Considérant en eux-mêmes, de quel haut point de vertu ils étoient tombés ; qu'est devenue, s'écrioient-ils, l'ancienne beauté de notre ame, & l'éclat de notre première ferveur ! Où sont-ils, ces heureux jours, dont nous ne nous souvenons qu'avec amertume ? Qui nous remettra dans cet état d'innocence & d'intégrité, où le Tout-puissant habitoit avec nous, & nous regardoit avec complaisance ? En proférant ces plaintes lugubres, deux torrens de larmes jailliſſoient de leurs yeux, & plusieurs en étoient devenus presque aveugles. Ils demandoient à haute voix, comme de précieuses faveurs,

d'horribles maladies. l'épilepsie, la paralysie, la privation de tous leurs sens & de tous leurs membres, avec les fléaux les plus épouvantables qui pussent les accabler pendant la vie, pourvu que le Juge suprême leur fît grace à la mort. Quelquefois ils se disoient l'un à l'autre: Croyez-vous, mon frère, que nous obtenions enfin miséricorde? Croyez-vous que nous parvenions un jour à l'heureux terme où rien de souillé n'entrera? Ne comptons que sur la clémence de notre Dieu: ne cessons de mortifier, crucifions sans pitié une chair impure & meurtrière, qui a donné la mort à notre ame. Leurs genoux étoient couverts de calus aussi durs que ceux des chameaux, leurs yeux horriblement enfoncés, leurs joues sillonnées & à demi rongées par l'ardeur brûlante de leurs larmes: enfin leur sein tout meurtri sous le caillou dont ils se frappoient sans cesse, leur faisoit quelquefois vomir le sang en abondance.

Tel étoit encore l'esprit de pénitence, du temps de S. Jean Clymaque; c'est-à-dire à la fin du sixième siècle; puisque le Pape S. Grégoire lui écrivit, pour se recommander à ses prières, dont on connoissoit le prix jusqu'aux extrémités de l'Occident: la lettre est au plutôt de l'an- xij Epi. 16.

née 600, durant laquelle S. Jean Clymaque étoit encore abbé. Il quitta cette place, sur la fin de ses jours, se retira dans la solitude où il avoit mené autrefois la vie d'anachorète, & y termina sa sainte carrière, en travaillant avec une nouvelle ardeur à la grande œuvre de sa propre perfection.

Parmi tous les travaux & les sollicitudes du ministère pontifical, S. Grégoire n'avoit jamais perdu de vue l'objet qui le toucha si fort, avant même que d'être élevé au pontificat, je veux dire la conversion des Anglois, à laquelle on lui a vu dévouer sa propre personne : il prit son temps & ses mesures, afin de mieux assurer l'exécution de cette grande entreprise. Il avoit dans les Gaules un administrateur des biens qu'y possédoit l'Eglise Romaine. En lui prescrivant selon sa coutume l'usage précis de ces revenus, qui s'employoient régulièrement en œuvres de charité sur les lieux, il chargea cet administrateur, qui étoit prêtre & se nommoit Candide, d'acheter de jeunes captifs Anglois, de les mettre dans des monastères, & de les faire instruire parfaitement des principes de la religon. C'étoit autant d'ouvriers, qu'il prétendoit préparer pour la mission d'Angleterre.

L'an 596, il fit partir pour cette île chérie, Auguſtin prévôt de ſon monaſtère de S. André de Rome, avec quelques autres religieux. Il les recommanda par ſes lettres à pluſieurs évêques des Gaules qu'ils devoient trouver ſur leur route, entr'autres, à Pélage de Tours ſucceſſeur du ſaint évêque Grégoire mort depuis quelque temps, & à Pallade de Saintes. Nous remarquerons en paſſant, que le Pape envoyoit à celui-ci des reliques, pour quatre autels d'une même égliſe qu'on venoit de bâtir, & qui en avoit juſqu'à treize: exemple rare alors. Le Pontife ne manqua point d'écrire à la Reine Brunehaut, & aux jeunes Rois ſes petits-fils, tant pour ménager leur protection auprès des Rois d'Angleterre, que pour procurer à ſes miſſionnaires des coopérateurs parmi les prêtres ſujets des Rois de France. Les Francs étant ſortis de la Germanie, auſſi bien que les Anglois, & parlant à peu près le même langage, ils étoient les plus propres à traiter avec ces voiſins. Dans cette lettre, & dans quelques autres du même Pape, on voit quelle idée on avoit dès-lors à Rome de l'Empire François. Le ſaint Pape dit à Childebert, qui regnoit à la vérité ſur preſque tous les peuples

de la domination Françoiſe, qu'il eſt auſſi élevé pardeſſus les autres Rois, que ces Rois le ſont pardeſſus les autres hommes.

Les Anglois & les Saxons, paſſés des bords Germaniques dans la Grande-Bretagne environ cent cinquante ans auparavant, y avoient établi pluſieurs royaumes, dont celui de Cant étoit le plus puiſſant. Ethelebert ſon cinquième Roi, qui le gouvernoit depuis trente-ſix ans, avoit épouſé une princeſſe Françoiſe, nommée Berthe, fille du Roi Chérebert. La religion des deux époux étoit bien différente; puiſque le Roi adoroit encore les idoles. Mais la Reine devoit avoir le libre exercice du Chriſtianiſme pour ſa maiſon; à quoi elle ne ſe borna point. Souvent elle parloit de nos ſaintes vérités au Roi ſon mari, & ſe ſervoit de tout l'aſcendant de ſa tendreſſe, pour l'attirer à la foi. C'étoit le deſtin des Princeſſes de France de tirer les nouveaux conquérans de l'Europe, des ténèbres de l'idolâtrie & de l'héréſie. Mais le moment d'Ethelebert n'étoit pas encore venu. Il reçut les miſſionnaires avec bonté, fut même curieux de les entendre, & ſe rendit à ce deſſein dans l'iſle de Taner, ſur la côte de la province de Cant où ils avoient abordé. Mais il vou-

lut tenir l'audience en pleine campagne, par un vieux préjugé qui lui faisoit craindre, qu'en respirant le même air que les prédicateurs du Christianisme dans un lieu fermé, ils ne vinssent à l'enchanter par des opérations magiques. Les miracles s'opéroient encore fréquemment dans ces conjonctures, où il étoit question d'évangéliser de jour en jour de nouveaux Barbares; & ceux-ci les attribuoient, comme les premiers ennemis de l'Evangile, aux opérations de la magie.

Cependant les missionnaires arriverent en ordre de procession, portant une croix d'argent avec l'image du Sauveur, chantant des litanies, demandant à Dieu le salut des peuples pour lesquels ils venoient de si loin. Le Roi les fit asseoir, pour les entendre à loisir. Nous vous annonçons, lui dit Augustin, la plus heureuse de toutes les nouvelles. Le Dieu tout-puissant qui nous envoie, vous offre par notre organe un regne sans fin, accompagné d'une paix & d'une joie inaltérable. Pour vous en assurer la possession, il ne s'agit que d'en faire hommage à ce Maître suprême qui a fait de rien le ciel, la terre, & tout ce qu'ils contiennent. Voilà de belles promesses, dit le Roi; mais comme elles me paroissent incertaines, je ne puis abandon-

Greg. Tur. Hist. L. IX. c. 26.

Bed. hist. L. 1.

ner pour elles ce que j'ai observé si long-temps, avec toute la nation des Anglois. Toutefois si d'autres les trouvent bien fondées, je ne prétends pas les priver des avantages que vous y attachez : attirez à votre religion tous ceux que vous pourrez persuader. Puisque vous venez de si loin par amour pour nous, & dans l'intention de nous faire part de ce que vous croyez de plus vrai & de meilleur; loin de vous maltraiter, je vais vous faire donner tout ce qui est nécessaire pour votre subsistance.

On fournit en effet aux missionnaires toutes les choses convenables, avec un logement dans la ville de Dorovern, capitale du royaume de Cant, & qui fut nommée dans la suite Cantorbéri. Ils pratiquerent la manière de vivre des Apôtres & des premiers Fidèles, ne recevant que les choses indispensablement nécessaires à la vie, jeûnant & priant d'une manière si édifiante, qu'un grand nombre de ces insulaires méditatifs & judicieux, touchés sur-tout par cette prédication muette du bon exemple, demanderent le baptême. Le Roi ravi lui-même de la pureté de la vie des missionnaires, & reconnoissant la solidité de leurs promesses aux miracles qu'ils faisoient pour les confirmer, crut enfin, & fut bap-

tisé : après quoi, les conversions s'opérerent en foule. Ethelebert en avoit la plus grande joie : mais il ne contraignit personne ; parce qu'il avoit appris des Romains, que le service de J. C. doit être volontaire. Il se contentoit de témoigner de la confiance & une bienveillance particulière à ceux qui professoient la même religion que leur Souverain.

Augustin repassa en France, & fut ordonné évêque par saint Virgile d'Arles Vicaire du Pape dans les Gaules. Il y avoit à Cantorbéri une ancienne église, bâtie par les Romains : le nouvel évêque la dédia, sous le nom de S. Sauveur, en fit la métropole, ou plutôt la primatie d'Angleterre ; & le Roi la dota magnifiquement. Tous ces évènemens ne pouvoient manquer de combler de consolation le S. Pape Grégoire. Augustin les lui manda par le Prêtre Laurent & le Moine Pierre, qu'il fit partir aussi-tôt pour Rome ; & par la même voie, il consulta le saint Père, sur plusieurs articles relatifs au régime de la nouvelle chrétienté.

Laurent ne revint que trois ans après ; mais avec un renfort d'ouvriers apostoliques, qu'on avoit préparés durant cet intervalle. Il étoit chargé de lettres pour le Roi & la Reine des Anglois, pour

Brunehaut dont le Pape loue extraordinairement la foi & la religion, pour les Rois ſes petits-fils, & pour pluſieurs évêques de France, auxquels il recommandoit inſtamment la miſſion d'Angleterre. Dans la lettre à Auguſtin, il commence par le féliciter des ſuccès de ſes travaux; puis il ajoute: Au milieu de tant de ſujets de joie, ne ceſſez pas de trembler, mon très-cher frère. Dans les merveilles que le Seigneur daigne opérer par vos mains, ſouvenez-vous que quand les diſciples diſoient avec tranſport à leur divin Maître que les démons leur obéiſſoient en ſon nom, il leur répondit: *Ne vous réjouiſſez pas de cette puiſſance; mais ſeulement de ce que vos noms ſont inſcrits au Ciel.* Songez, ajoute le ſaint Pape, que ces graces d'éclat ne ſont pas des graces pour vous; & que comme tous les élus ne font pas des miracles, tous ceux qui en font ne ſont pas du nombre des élus. Tandis que le Tout-puiſſant agit au dehors par votre miniſtère, jugez-vous ſévèrement en votre intérieur. Rappelez-vous toutes les fautes que vous avez commiſes, afin de réprimer l'orgueil qui pourroit s'élever dans votre cœur. Entre les preuves ſans nombre des miracles de ſaint Auguſtin en Angleterre, il n'en eſt point de plus con-

IX. Epiſt. 58.

vaincantes que ces avis sérieux de la part de saint Grégoire.

Il répond ensuite, sur les articles de la consultation qui lui avoit été adressée, qu'on doit partager les revenus de l'Eglise en quatre portions ; la première pour l'évêque qui est obligé à l'hospitalité ; la seconde pour le clergé ; la troisième pour les pauvres, & la quatrième pour les réparations. Pour vous, ajoute-t-il, qui avez contracté & qui ne devez jamais oublier les engagemens de la vie monastique, ayez soin d'établir dans la nouvelle Eglise des Anglois, la vie commune, à l'exemple des premiers Fidèles. Voilà pourquoi sans doute, à Cantorbéri, & en bien d'autres églises de l'Angleterre, les moines tenoient la place des chanoines. Saint Grégoire ordonne aussi, & dans les termes les plus forts, que les soudiacres, comme tous les ecclésiastiques qui sont dans les ordres sacrés, gardent religieusement la continence. Son attention singulière sur ce point provenoit de l'abus contraire, qu'il venoit de réformer dans l'Eglise de Catane en Sicile. Augustin étant encore seul évêque d'Angleterre, le Pape lui permet d'en ordonner d'autres, lui seul, jusqu'à ce que la discipline générale puisse être mieux observée. Alors on s'assemblera trois ou quatre, dit-il,

pour l'ordination; comme dans le monde on assemble des personnes déjà mariées, pour prendre part à la joie des noces.

C'est un crime, poursuit le Pape dans son instruction, d'épouser la femme, tant de son frère que de son père: cependant les deux frères peuvent épouser les deux sœurs. Mais quoique la loi Romaine permette les mariages des cousins-germains, l'Eglise qui compte ce degré pour le second, les interdit sévèrement, en accordant néanmoins la permission de se marier, au troisième & au quatrième degré. Les maris doivent s'abstenir de leurs femmes, tant qu'elles allaitent leurs enfans, comme il est du devoir maternel de le faire. Il n'y a point de temps réglé, où la femme, après ses couches, soit obligée strictement de s'absenter de l'église. Pour les temples des faux Dieux, le Pontife n'est pas d'avis qu'on les abatte, mais qu'après les avoir purifiés, on les fasse passer du culte des démons à celui du Seigneur. Et parce que les Idolâtres, dans leurs sacrifices, immoloient beaucoup de victimes dont ils faisoient des festins, il consent qu'aux fêtes des Martyrs & des autres Saints, les Anglois convertis prennent des repas modestes, sous des loges de feuillage dressées autour des églises; afin, dit-il, que par des ré-

jouissances usitées, mais innocentes, on leur inspire insensiblement le goût d'une joie intérieure & toute céleste. On ne doit pas ôter tout d'un coup à des esprits durs, leurs anciennes coutumes, comme on ne parvient pas à un lieu fort élevé en sautant, mais en montant pas à pas.

Augustin ayant reçu ces instructions, établit des évêques à York, à Londres, & dans quelques autres endroits. Le Roi Ethelebert, constant dans la foi qu'il avoit embrassée après de mûres réflexions, y persévéra avec édification jusqu'à la fin de son règne, qui dura encore plusieurs années, & qui fut très-heureux. Le Pape saint Grégoire, de son côté, ne cessa toute sa vie de prendre le même intérêt à ces Eglises naissantes, que si son attention n'eût pas été partagée entre les soins de toutes les autres Eglises. Malgré cette application continuelle aux devoirs de la papauté, il rempliſſoit ceux d'évêque, comme s'il n'eût été chargé que d'un seul diocèse. Pendant tout le cours de son pontificat, il ne cessa de regarder l'obligation d'instruire, comme la plus indispensable, ni d'administrer la parole par lui-même. Il avoit d'abord composé une suite de quarante homélies sur les évangiles ordinaires, qu'on lisoit dès-lors à la messe dans le même ordre qu'on les

y lit aujourd'hui. Il entreprit ensuite d'expliquer au peuple les prophéties d'Ezéchiel : matière convenable au malheur des temps, & non moins assortie au goût de l'Orateur, qui ramenoit volontiers le texte sacré au sens moral. Les trois premiers chapitres fournirent d'abord douze homélies à la fécondité de sa plume. Mais comme on appréhenda qu'il ne pût expliquer de la sorte la suite de l'ouvrage, on le pria d'entreprendre la dernière partie, qui concerne le rétablissement du temple de la sainte Cité, & qui devoit être la plus consolante. Il fit encore dix homélies sur cette matière, quoiqu'il n'en ait expliqué qu'un chapitre. Le touchant Orateur étoit si goûté, qu'on copioit ses Discours, tandis même qu'il les prononçoit.

Ses Dialogues ne furent pas reçus avec moins d'empressement: car il ne se contentoit pas d'instruire de vive voix ; mais se croyant redevable aux Fidèles de tout ordre & de tout pays, il cherchoit à les instruire & à les édifier en toute manière. Il composa les Dialogues, à la prière de ses frères ; c'est-à-dire, des clercs & des religieux avec lesquels il vivoit familièrement. On racontoit beaucoup de miracles faits en Italie depuis un certain nombre d'années ; & les personnes d'une

piété solide souhaitoient ardemment d'en tenir le recueil du S. Pontife. Il regardoit lui-même cette collection de faits merveilleux, comme beaucoup plus propre que les dissertations savantes & tous les raisonnemens, à persuader les Infidèles qui restoient en Italie, presque tous serfs rustiques, ou soldats barbares & ignorans. En effet, elle servit d'autant plus efficacement à la conversion des Lombards, qu'ils connoissoient par eux-mêmes la vérité de la plûpart de ces prodiges, opérés depuis peu sur des gens de leur nation. Cet ouvrage fut reçu de tout le monde avec des applaudissemens extraordinaires, & il a été estimé invariablement, pendant huit à neuf siècles. Pour démentir le respect de toute l'antiquité, ou du moins pour porter l'amertume de la censure jusqu'à la dérision & au mépris, il ne falloit pas une moindre imprudence que celle des hérésies qui se sont élevées contre le célibat religieux & les plus pures observances de la perfection chrétienne : mais leur haine, trop visiblement intéressée, se décrie elle-même. Saint Grégoire leur seroit moins odieux, s'il n'exaltoit dans ses dialogues une multitude de saints personnages qui avoient trouvé leur sainteté dans la vie monastique, & s'il n'y constatoit la croyance

des points capitaux de doctrine, contre lesquels nos schismatiques réformateurs ont fait leur tardive & sacrilège protestation. Les vertus & les miracles du S. Patriarche des cénobites de l'Occident rempliſſent tout le second livre de ces pieux dialogues. Dans le quatrième, principalement employé à prouver l'immortalité de l'ame, le saint docteur enseigne qu'il y a un purgatoire, pour purifier par le feu les ames des défunts des moindres souillures, & pour expier ce qui ne l'a point été par la satisfaction.

Mais ce qui indispose encore davantage les Protestans contre saint Grégoire, c'est l'ouvrage qu'il intitule le Sacramentaire, & qui forme le recueil des prières & des cérémonies que doit faire le prêtre dans l'administration des Sacremens & la célébration du saint Sacrifice. Le Pape Gélase avoit déjà fait la collection des messes de toute l'année. Mais saint Grégoire, après plusieurs retranchemens & quelques additions, mit le tout en un volume, qui eut alors la plus grande célébrité, & qui lui a fait attribuer tout l'ouvrage. Il n'en est point qui fasse mieux sentir tout le respect qui est dû à nos saintes solemnités, quelques minutieuses qu'en puissent paroître certaines observances. On les voit révérées &

pratiquées religieuſement dans la plus haute antiquité. L'ordre & les prières d'aujourd'hui ſont preſque les mêmes, qu'aux temps les plus reculés. Nous chantons encore à l'introït un verſet du pſeaume qu'on chantoit autrefois tout entier. On a fait le même changement à l'offertoire & à la communion; parce que les communions moins nombreuſes, dans nos meſſes devenues plus fréquentes, ne demandent plus le même eſpace de temps qu'autrefois; non plus que l'introït, qui ſe diſoit anciennement, tandis que le peuple entroit dans le lieu ſaint, & qu'un nombreux clergé s'avançoit majeſtueuſement vers l'autel. Auſſi le célébrant donnoit-il le ſignal pour chanter le *gloria Patri* du Pſ. quand tout étoit prêt. C'étoient les Fidèles qui offroient le pain & le vin pour la conſécration, & qui faiſoient ce pain eux-mêmes. A cette occaſion, une dame Romaine recevant un jour la communion de la main de ſaint Grégoire, ne put s'empêcher de ſourire en entendant nommer corps de Jeſus-Chriſt, le pain qu'elle avoit fait de ſes mains. Mais le Saint voulant affermir la foi chancelante d'une Chrétienne ſi foible, fit garder l'hoſtie, ſe mit en prières, puis la lui montra changée en chair, à la vue de

tout le monde. Pour le canon de la messe; on le lit encore dans le sacramentaire de saint Grégoire, tel mot pour mot que nous le récitons aujourd'hui, excepté ces seules paroles, *diesque nostros in tua pace disponas*, qu'on croit qu'il ajouta à la seconde oraison, pour demander la paix au Seigneur, dans ces temps de trouble & de calamité. Il n'y a guère plus de différence entre notre canon & celui qui se trouve dans un traité des Sacremens qu'on attribue à saint Ambroise, & qui est incontestablement très-ancien. Comme les messes, & sur tout les messes solemnelles étoient beaucoup moins fréquentes alors qu'aujourd'hui, on avoit marqué les églises où l'office se devoit célébrer en ces jours, & même chaque jour du carême & des quatre-temps. Telle est l'origine des stations, réglées pour Rome dans le sacramentaire de saint Grégoire, comme elles le sont encore dans le missel Romain. Il faut observer que les fêtes des saints se célébroient toujours dans les églises où reposoient leurs reliques.

On verra sans doute avec plaisir, comment on distribua pour ces stations, tant les ecclésiastiques que les églises de la capitale du monde chrétien. Cette ville immense

menſe avoit été diviſée par l'Empereur Auguſte en quatorze régions ou quartiers: mais dans l'uſage eccléſiaſtique on n'en comptoit que ſept, entre leſquelles on partagea les égliſes & le clergé. Ainſi tous les clercs ſervant tour à tour chaque jour de la ſemaine, ceux du troiſième quartier étoient de ſervice le dimanche; ceux du quatrième, le lundi, & ainſi de ſuite. Il y avoit à Rome quatre ſortes d'égliſes; les patriarchales nommées particulièrement baſiliques, au nombre de cinq, S. Jean de Latran, S. Pierre du Vatican, ſainte Marie-Majeure, S. Laurent hors de la ville, & Ste Croix de Jéruſalem; les titulaires, au nombre de trente dès la fin du cinquième ſiècle, & qui étoient proprement les paroiſſes gouvernées par des prêtres dont le chef ſe nommoit Prêtre Cardinal, & à quelques égards répondoit à ce que nous appelons Curé; les diaconies, où il y avoit des bureaux pour la diſtribution des aumônes, gouvernées ſous l'archidiacre, par les ſept diacres régionaires, un pour chaque région, & par un adminiſtrateur temporel, nommé le Père de la diaconie, & qui devoit rendre compte au Pontife. S. Grégoire vouloit qu'ils fuſſent clercs, & exempts de la juriſdiction ſéculière; afin que les laïcs

n'eussent aucune occasion d'envahir le bien des pauvres. Outre les sept diacres régionaires, il y en avoit d'autres dans les églises titulaires, sous la dépendance du prêtre Cardinal. Enfin les oratoires ou chapelles, qui n'avoient régulièrement ni prêtre en titre, ni office public, se trouvoient la plûpart dans les cimetières; & l'on y envoyoit un prêtre, quand on jugeoit à propos d'y faire célébrer. Il y avoit des oratoires dans quelques maisons particulières; & quelques oratoires aussi, faisant exception à la règle générale, avoient un prêtre titulaire pour y célébrer la messe, quand le fondateur le souhaitoit; ou à certains jours de dévotion, qui y attiroient un grand concours de Fidèles. Ces oratoires étoient des espèces de titres d'un second ordre.

Outre les rits du sacrement & du sacrifice de l'Eucharistie, on trouve dans le sacramentaire de S. Grégoire, & dans le livre des Rubriques Romaines, qui est au moins de son ter , les cérémonies du baptême, de l'ordination, des processions publiques & des litanies, avec la bénédiction des cierges, des cendres, des rameaux, & plusieurs autres pratiques respectables par leur antiquité, comme par la piété qu'elles inspirent. Il y eut ce-

pendant des murmurateurs qui accuſerent le Pape Grégoire, de faire injure à l'Egliſe Romaine, en adoptant les uſages de l'Egliſe de C. P. Mais il fit voir, que, ſans imiter la Nouvelle Rome, dans ce qui paroiſſoit nouveau, il n'avoit rétabli que les anciennes coutumes. Sur ce qu'on parut craindre enſuite, que les Grecs ne ſe prévaluſſent de ce procédé; qui doute, répliqua-t-il, que cette Egliſe ne ſoit ſoumiſe au S. Siège; comme l'Empereur & l'Evêque de Conſtantinople le déclarent en toute occaſion. Si cette ville, ou toute autre moins conſidérable a quelque bonne pratique qui lui ſoit particulière, je ſuis prêt à imiter juſqu'au dernier de mes inférieurs. Le dédain ou l'indifférence ne fait pas la prééminence; & le bien ne conſiſte pas dans le mépris de ce qu'on peut apprendre de meilleur.

Enfin ce grand Pape ne crut pas ſe ravaler, en réglant le chant de l'Egliſe; & c'eſt de lui que nous tenons ce qu'on appelle encore de ſon nom le chant Grégorien. Pour cela, il établit à Rome une école de chantres, qui ſubſiſta plus de trois cens ans après lui. Tout accablé qu'il étoit d'affaires & de travaux, il employoit des heures entières à faire chanter les jeunes clercs, qu'il animoit, Joan. Diac. II. c. 6.

qu'il accompagnoit, qu'il menaçoit assez souvent, dit-on, l'instrument de la correction à la main. Il avoit le goût exquis, & l'oreille d'une justesse parfaite. Toutes les Eglises se faisoient un plaisir d'adopter son chant. Les Gaulois regarderent comme une faveur, d'être instruits par les élèves de son école, qui passerent par les Gaules avec les missionnaires de l'Angleterre. Le Diacre Jean qui vivoit dans le neuvième siècle, dit avoir vu, avec l'original de l'antiphonier du Saint qu'on gardoit encore, le lit de repos où il se mettoit quand il faisoit chanter les enfans, & l'instrument dont il les menaçoit.

Pour suffire à tant d'occupations différentes, il devoit jouir au moins d'une santé inaltérable. Mais il éprouvoit tout au contraire de perpétuelles infirmités. C'étoit un gros & grand corps, comme il le dit dans ses lettres, qui n'avoit que les apparences de la force. Sa complexion délicate avoit encore été altérée par ses pénitences excessives, long-temps avant son pontificat; en sorte qu'il étoit réduit à la nécessité, si onéreuse à son austère vertu, de prendre souvent de la nourriture, mais peu à la fois. Il étoit encore tourmenté habituellement par une goutte

si violente, qu'on craignoit souvent pour sa vie. Il y a près de deux ans, écrivoit-il l'an 600 à S. Euloge d'Alexandrie, que je suis retenu au lit, avec de si grandes douleurs aux pieds, qu'à peine les jours de fêtes puis-je être levé pendant trois heures, & célébrer l'office. Aussi-tôt après la violence du mal m'oblige à me recoucher. Il a ses degrés, plus ou moins cruels: mais il n'est jamais assez médiocre pour me laisser goûter le plaisir de vivre, ni assez excessif pour me procurer la consolation de mourir. Il y a longtemps, écrivit-il l'année suivante, qu'il n'est plus question de me lever. Quand la goutte me quitte, un feu dévorant se répand dans tout mon corps, porte les convulsions ou la défaillance dans chacun de mes membres, & affecte jusqu'à mon courage. Je sens tant d'autres incommodités, que je ne puis les spécifier. En un mot, toute la masse de chair que j'anime à peine, est tellement imbibée de malignes humeurs, que la vie m'est un supplice. J'attends & désire la mort, comme mon unique remède.

Mais le Seigneur, pour épurer encore davantage la vertu de son serviteur, lui envoya une peine d'esprit, dont la seule perspective lui fut plus sensible que tou-

tes les souffrances du corps. Heureusement, elle n'eut presque point d'autres suites, que les premières alarmes. L'Empereur Maurice étoit justement cher au saint Pontife, pour les tendres liaisons qu'ils avoient depuis long-temps ensemble, & plus encore pour le zèle de ce Prince à soutenir & à procurer tout ce qui tendoit au bien de l'Eglise. Cet Empereur donna cependant une déclaration, portant défense à ceux de ses sujets qui avoient exercé des charges publiques, ou qui étoient enrôlés dans la milice, d'embrasser la vie monastique. Le Pape fut extraordinairement affligé d'un ordre qui lui sembloit fermer la porte du salut à un grand nombre de Fidèles; fit de vives remontrances, & néanmoins se soumit préalablement à l'autorité qui avoit droit sur les choses de cet ordre. C'est ainsi qu'il s'en exprima : & il envoya lui même le rescrit impérial dans les différentes provinces. Ce qui édifia tellement l'Empereur, qu'il modifia son ordonnance, & défendit seulement de recevoir dans les monastères les hommes engagés dans les affaires publiques, avant qu'ils eussent rendu leurs comptes. Quant aux gens de guerre, il ordonna de bien examiner leur vie, & de ne les admettre à la profession

vij. Ind. 1. Epist. 11.

régulière, qu'après les avoir éprouvés pendant trois ans dans leurs habits séculiers. Telle étoit la règle générale, autrefois établie par les novelles de Justinien. Mais saint Grégoire se contentoit de deux ans de probation, pour les conditions ordinaires. Pour les gens de guerre, il ne diminuoit rien des trois ans, & recommandoit que pendant tout ce temps on éprouvât soigneusement leur vie & leurs mœurs, de peur que quelqu'un d'entr'eux ne se repentît dans la suite, du parti qu'il auroit embrassé.

Maurice se rendit beaucoup plus coupable par un trait de dureté, aussi funeste dans ses suites, que difficile à concilier avec le caractère tendre & bienfaisant de cet Empereur. Ayant perdu une bataille contre le Can ou Roi des Avares, il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoiqu'on ne demandât par tête que la sixième partie d'un sou d'or; ce qui ne faisoit que quatre oboles, & moins de vingt sous de notre monnoie. Ce refus sordide mit le Vainqueur Barbare dans une telle colère, qu'il fit massacrer sur le champ les soldats Romains, au nombre de douze mille. Alors l'Empereur sentit sa faute si vivement, qu'il envoya de l'argent & des cierges

aux principales églises & aux principaux monastères, afin qu'on y priât le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il obtint l'effet de ces prières.

L'an 602, ayant voulu obliger ses troupes à passer l'hiver au delà du Danube, elles se mutinerent avec fureur, chasserent leur Général Pierre, frère de Maurice, & proclamerent Empereur un simple centurion, nommé Phocas. La ville impériale suivit l'exemple de l'armée. Maurice fut obligé de s'en fuir de nuit, après avoir quitté toutes les marques de sa puissance, qui ne faisoient plus que son effroi. Il n'en fut pas moins reconnu. On l'arrêta, avec sa femme, cinq de ses fils, & ses trois filles; c'est-à-dire tous ses enfans, excepté l'aîné de ses fils, nommé Théodose, qu'il avoit déjà fait couronner Empereur, & qui échappa pour lors au Tyran. Maurice & ses cinq fils furent impitoyablement égorgés, près de Calcédoine. Le carnage commença par les jeunes princes, qu'on fit mourir sous les yeux de cet infortuné père, sans qu'il lui échappât un seul mot de plainte. Tout ce qu'on lui entendit dire durant le massacre, ce furent ces paroles du psaume: *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est équitable.* Il arriva même que la nourrice du plus jeune de ces Princes, pour lui

Theoph. Simoc. viij. 10. Chr. Pasch. p. 378.

sauver la vie, lui substitua son propre fils, qu'elle eut la force de livrer aux bourreaux. Maurice s'en apperçut, & en avertit Phocas, en disant qu'il n'étoit pas juste de faire souffrir l'innocent pour le coupable. On fit encore périr le frère de l'Empereur, & plusieurs personnes de la première distinction. Cette effroyable scène fut donnée le mardi vingt-septième jour de novembre de l'an 602, après que Maurice eut regné vingt ans & trois mois. Une de ses filles nommée Sopatre, trouva sa sanctification dans les calamités de sa famille, & parvint à une si haute vertu, qu'elle est honorée comme sainte par l'église.

Phocas fut couronné par le Patriarche Cyriaque, & ses images furent envoyées à Rome. Le saint Pape ne pouvoit les voir sans horreur : mais il se soumit à l'ordre terrible de la Providence. Il écrivit même au nouveau Maître, pour procurer tout le bien, ou du moins pour empêcher tout le mal qu'il pourroit. Il demanda en même temps du secours contre les Lombards, dont les troubles de l'Empire augmentoient l'audace. Mais Phocas, assez embarassé par les suites ordinaires des grands attentats, n'étoit pas en état d'en envoyer. Le Pontife fut contraint d'user de sa ressource accoutu-

11. Epist. 38.

mée; c'eſt-à-dire de s'épuiſer en libéralités, pour ménager le ſang des Fidèles. Enfin conſumé de travaux, de chagrins & de maladies, il mourut le treizième de mars de l'année 604, après avoir tenu le ſaint Siège treize ans, ſix mois & dix jours. Il fut enterré à ſaint Pierre, près du lieu où repoſoient ſaint Léon & quelques autres de ſes plus illuſtres prédéceſſeurs.

S. Grégoire eſt celui de tous les Papes dont il nous reſte le plus d'écrits; ſans y comprendre les commentaires ſur le livre des Rois & ſur le Cantique, que l'on croit être de Claude abbé de Claſſe; quoiqu'ils ſe trouvent entre les œuvres de ſaint Grégoire. Cet Abbé écrivit de mémoire ce qu'il avoit appris du ſaint Docteur, non-ſeulement ſur les livres des Rois, mais ſur l'Heptateuque, les Prophètes & les Proverbes. Le Saint trouva qu'il avoit altéré ſon ſens en beaucoup d'endroits, & il fit retirer les écrits, à la mort de Claude: ce qui n'a point empêché qu'on ne les gliſsât par la ſuite dans la collection des œuvres de ce ſaint Pape. Ceux que compoſa inconteſtablement ſaint Grégoire, ſont les Morales ſur Job, diviſées en trente-cinq livres, vingt-deux homélies ſur Ezéchiel, quarante ſur les Evangiles, quatre livres de dialoques, & douze de lettres. L'An-

tiphonaire & le Sacramentaire ſont auſſi tout entiers de lui, excepté quelques additions qu'on y a faites, comme il eſt ordinaire dans ces ſortes d'ouvrages. Le ſtyle de ce Père, & ſur-tout ſa diction, ſe ſentent du mauvais goût de ſon ſiècle : mais ce défaut eſt avantageuſement compenſé par l'onction divine, qui fait le caractère de ſon éloquence.

On conſerva, avec ſon corps, ſon pallium, ſa ceinture, & un reliquaire qu'il portoit au cou, & qu'on préſume lui avoit tenu lieu de la croix paſtorale que portent nos évêques. Ce n'eſt qu'une boîte d'argent, extrêmement mince, & qui montre, comme tout ce qui étoit à l'uſage du Saint, la ſimplicité & la pauvreté évangélique d'un Pontife, ſi grand toutefois & ſi magnifique dans ſes libéralités. Il s'étoit fait peindre dans ſon monaſtère de ſaint André, pour que la vue de ſon portrait rappellât plus long-temps à ſes moines l'eſprit de ſes leçons & de leur profeſſion. Joan. Diac Vit. IV. 80.

Le Diacre Jean qui avoit vu ce tableau : nous a laiſſé, d'après ce monument, la peinture ſuivante de ſaint Grégoire. Il étoit d'une grande taille, avoit le tour du viſage mitoyen entre la longueur & la rondeur, les cheveux aſſez noirs & friſés, le devant de la tête chauve, Cap. 70.

avec deux petits toupets, la couronne grande, la barbare médiocre, le front beau, la physionomie noble & fort douce. Son vêtement consistoit en une planète ou chasuble de couleur de chataigne, une dalmatique, avec le pallium entortillé autour des épaules & pendant sur le côté. Le Diacre Jean ajoute qu'on avoit coutume de peindre le S. Esprit en forme de colombe, sur la tête de ce Père : tant on étoit convaincu de l'assistance qu'il en recevoit, & dont l'onction divine se rend encore sensible dans la lecture de ses œuvres : écrits pleins de lumière & de chaleur, d'une doctrine toujours exacte, contenant presque eux seuls tout l'ensemble de la religion, les vérités de la foi & de la morale dans leur plus grande pureté.

Tel fut, dans l'ordre des temps, le dernier de ces quatre Pères qu'on a cru pouvoir comparer aux quatre Evangélistes; & tel, dans l'ordre du mérite, un des plus illustres docteurs extraordinairement suscités, pour répandre sur tous les siècles à venir, les dons lumineux du bel âge de l'Eglise, auquel il conserva, jusqu'à la fin du sixième siècle, cette qualification honorable.

Fin du Tome VI.

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,
Depuis l'an 496, jusqu'à l'an 604.
TOME SIXIÈME.

PAPES.

XLIX. Saint Anastase II, mort le 17 Nov. 498.
L. Symmaque ordonné le 22 Nov. 498, mort 19 Juill. 514.
LI Hormisdas, élu 26 Juill. 514, mort 6 Août 523.
LII. Saint Jean I, élu 13 Août 523, mort 18 Mai 526.
LIII. Félix III, élu 24 Juillet 526, mort au commencement d'Octobre 530.
LIV. Boniface II, ordonné 15 Oct. 530, mort en Oct. ou Nov. 532.
LV. Jean II, ordonné 22 Janv. 533, mort 27 Mai 535.

SOUVERAINS.

Empereurs.

Anastase, mort en 518.
Justin I, 527.
Justinien I, 565.
Justin II, 578.
Tibère II, 582.
Maurice.

Rois de France.

Clovis, premier Roi Chrétien-Catholique, converti en 496, mort en 511.
Thierri, Roi de Metz } 534.
Clodomir d'Orléans } 524.
Childebert de Paris } 558.
Clotaire de Soissons, } puis de toute la monarchie, 561.
Chérébert de Paris, } 567.

PAPES.

LVI. Agapit, ord. 3 Juin 535, mort 22 Avr. 536.
LVII. Silvère, ord. 8 Juin 536, mort 20 Juin 538.
LVIII. Vigile, ord. 22 Nov. 537, mort 10 Janv. 555
LIX. Pélage I, consacré en Avril 555, mort premier Mars 560.
LX. Jean III, conf. 18 Juill 560, mort 13 Juillet 573
LXI. Benoît Bonoſe, ord. 3 Juin 574, mort 30 Juil. 578.
LXII. Pélage II, consacré le 30 Nov. 578, mort 8 Févr. 590.
LXIII. Saint Grégoire le Grand, élu 8 Fév. 590, mort 12 Mars 604.

ANTIPAPES.

Laurent, 498.
Dioſcore, 530.
Vigile, regardé d'abord comme Antipape.

ROIS DE FRANCE.

Gontran d'Orléans, 593.
Chilpéric de Soiſſon, 584.
Sigebert de Metz, 575.
Clotaire II.

ROIS D'ESPAGNE.

Récarède, premier Roi Catholique, embraſſe la vraie foi en 587, meurt en 601.
Liuva II, mort en 603.
Vittéric.

ROIS D'ANGLETERRE.

Ethelebert, Roi de Cant, l'un des ſept royaumes qui compoſent l'Heptarchie, embraſſe le premier le Chriſtianiſme, en 597.

Sectaires.

Dentérius corrompit la forme du baptême, en 506.
Sévère Eutychien, chef des Acéphales, 512.
Thémistius, chef des Agnoïtes qui refusoient à J. C. la connoissance de nos mystères, 530.
Barsaniens ou Sémidulites, qui soutenoient que J. C. n'avoit souffert qu'en apparence. 535.
Jacques-Zanzale, chef des Eutychiens Jacobites, 535.
Jean Philopone, chef des Trithéites qui admettoient trois Dieux dans la Trinité, 537.
Origénistes, 537.
Incorruptibles, 564.

Persécutions.

L'Empereur Anastase persécute à plusieurs reprises les Catholiques attachés au Concile de Calcédoine.
Persécution des Vandales en Afrique, depuis l'an 506, jusqu'à la mort du Roi Trasamond, en 523.
Horribles cruautés du Juif Dunaan contre les Chrétiens Omérites, en 522.
Persécutions de Cosroès, Roi de Perse, sur les frontières de l'Empire, en 542.
Cruautés diverses des Lombards contre les Fidèles.
Persécution du Roi Lévigilde en Espagne, en 586 & 587.

Ecrivains Ecclésiastiques.

ENnodius, élevé sur le siége de Pavie, vers l'an 510. Il a laissé beaucoup de lettres & d'opuscules, dont quelques-uns fournissent de bons renseignemens pour l'histoire.

Boëce, l'un des meilleurs écrivains de son temps en prose & en vers, eut la tête tranchée en 524, par ordre du Roi Théodoric, pour ses intelligences avec les Grecs, à ce qu'on prétend. Il nous reste de lui un traité de la Trinité, un autre des deux Natures en J. C. & cinq livres éloquens, intitulés de la Consolation de la Philosophie.

Saint Fulgence, évêque de Ruspe, 533. Il mérite le nom qu'on lui a donné d'*Augustin de son siècle*, tant pour son éloquence, que pour avoir été celui des disciples de ce Père, qui en a le mieux saisi & développé la doctrine.

Principaux Conciles.

CConcile de Rome 499. Le Pape Symmaque, avec soixante-douze évêques, y rendit différens décrets, pour faire cesser les abus qui se commettoient à l'élection des Papes, gênée par la puissance séculière.

Concile de Rome, 501, où le Roi Théodoric envoya un evêque en qualité de visiteur, pour juger des prétentions de Symmaque & de Laurent à la papauté. Symmaque refusa d'y comparoître.

Concile de Palme, 502. Cent quinze évêques y déclarerent le Pape Symmaque déchargé devant les hommes, des accusations intentées contre lui, laissant le tout au jugement de Dieu. Ils annullerent aussi une ordonnance par laquelle le Préfet du Prétoire avoit défendu d'élire ou de consacrer l'Evêque de Rome, sans le con-

Ecrivains Ecclésiastiques.

Denis le Petit, moine Scythe, vers 540. Il a fait une collection de canons, dans laquelle sont insérées les décrétales des Papes, depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est lui qui a introduit l'usage de dater de la naissance de J. C.

Arator, soudiacre de l'Eglise Romaine, a publié, en 544, une version en vers des Actes des Apôtres.

Ferrand, diacre de Carthage, & disciple de S. Fulgence, se déclara des premiers contre la condamnation des trois chapitres. On a de lui une Bibliothèque des Pères, une Collection abrégée des canons, & quelques opuscules.

S. Césaire d'Arles, 542. Il nous a laissé des Homélies instructives & touchantes, avec d'autres ouvrages, dont les éditions jusqu'ici ne répondent pas à leur mérite.

Cassiodore, 563. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, tant de Philosophie

Principaux Conciles.

sentement de l'Empereur.

Concile d'Agde, 506. On y fit 48 canons de discipline, & l'on y en ajouta depuis 25 autres, tirés des conciles postérieurs. On y trouve l'origine des bénéfices ecclésiastiques.

Premier Concile d'Orléans 511, pour la discipline cléricale & monastique.

Concile de Tarragone 516. On y ordonna que l'observation du dimanche commenceroit dès le samedi: ce qui a donné l'origine à l'usage où l'on est en Espagne de s'abstenir d'œuvres serviles le samedi sur le soir.

Concile d'Epaone, c'est-à-dire d'Albon au dioc. de Vienne, 517. Il fut composé de tous les évêques du royaume de Bourgogne, & fit 40 canons. On y abolit la consécration des diaconesses.

Concile de C. P. On y remit le Concile de Calcédoine & S. Léon dans les diptyques: on

Ecrivains Ecclésiastiques.

sophile que de Théologie. Les plus estimés sont les Institutions aux Lettres Divines, & le traité de l'Ame. Il fit aussi traduire de grec en latin, sous le titre d'Histoire tripartite, les Histoires Eccléf. de Socrate, de Sozomène & de Théodoret, en rangeant selon l'ordre chronologique les faits rapportés par ces trois Historiens.

Libérat, diacre de Carthage, auteur de l'Histoire abrégée qui nous reste du Nestorianisme & de l'Eutychéisme.

Victor, évêque de Tunnone en Afrique, & défenseur ardent des trois chapitres, 569. Il a laissé une Chronique, qui commence en 444, & finit en 565.

Jean le Scholastique, patriarche de Constantinople, 578. Il a fait une collection de canons, rangée selon l'ordre des matières.

Evagre le Scholastique a fait une Histoire Eccléf. qui commence où So-

Principaux Conciles.

rétablit les catholiques persécutés, & l'on condamna les hérétiques, sans épargner le nom d'Acace.

Concile de Brévi au pays de Galles, 519, pour éteindre en Angleterre les dernières étincelles du Pélagianisme.

Concile de Sardaigne, vers 521, tenu par les évêques exilés d'Afrique, touchant la Grace & le Libre Arbitre.

Concile de Carthage, 525, pour rendre grace à Dieu de la paix accordée à l'Eglise d'Afrique. On y maintint les monastères dans leurs exemptions.

II. Concile d'Orange, 529. On y souscrivit plusieurs articles envoyés par le saint Siège, touchant la nécessité de la grace pour le commencement même du salut, & sur la gratuité du don de persévérance.

Concile de Vaison, 529, où l'on introduisit en France la coutume de chanter le *Kyrie ely-*

Ecrivains Ecclésiastiques.

crate & Théodoret finissent, c'est-à-dire vers 431, & qui continue jusqu'à l'an 494.

Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, 596. On a de lui des homélies & deux Pénitentiels.

S. Grégoire de Tours, 596. Il nous a laissé l'histoire des François en dix livres, comprenant les faits ecclésiastiques & profanes, depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules jusqu'à l'an 595; huit livres de la Vie & des Miracles de différens Saints, & d'autres ouvrages. Quoique son style soit dur & peu limé, & que l'Auteur soit trop crédule au regard des prodiges, il fournit cependant des connoissances utiles & sûres, au moins pour les faits qui se sont passés de son temps, & sur lesquels sa haute vertu ne permet pas de révoquer en doute la vérité de son témoignage.

Principaux Conciles.

son, à la messe & aux autres offices, selon l'usage des Eglises d'Orient & d'Italie.

Concile de Rome, 531, dans lequel Boniface II révoqua le décret qu'il avoit fait signer aux évêques, pour être autorisé à se choisir un successeur.

Concile de Constantinople, 536, où le Pape Agapit fit substituer Mennas à la place d'Anthime de C. P. & condamna d'autres évêques hérétiques de l'Orient.

III. Concile d'Orléans, 538. On y voit que l'année commençoit alors en France avec le mois de mars.

Concile de C. P. vers l'an 543, pour approuver l'édit de Justinien, qui anathématisoit l'Origénisme.

Concile de Mopsueste 550, pour s'assurer que le nom de l'Evêque Théodore n'étoit pas dans les diptyques, & en rendre compte au Pape.

TABLE.

Principaux Conciles.

Concile de C. P. V général, depuis le 5 mai jusqu'au 2 juin 553. Cent soixante évêques y condamnerent les trois chapitres, & leurs auteurs morts dans la communion de l'Eglise, malgré l'absence du Pape Vigile, qui refusa de s'y trouver. On y condamna aussi les erreurs d'Origène. Le Pape se rendit ensuite à l'avis du Concile, & donna une constitution pour le confirmer.

Concile de Jérusalem, 553, pour la confirmation du cinquième Concile.

Premier Concile de Bragues, 563, où se consomma la conversion des Suèves, & se publierent plusieurs décisions contre les Ariens & les Priscillianistes.

II. Concile de Mâcon, 585. On y défendit la plaidorie, ainsi que les œuvres serviles, le dimanche, & l'on y ordonna le paiement de la dîme. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la dîme ecclésiastique, comme dette: mais il y est dit, qu'autrefois tous les Fidèles étoient exacts à la payer.

Concile de C. P. 588, où Jean le Jeûneur se fit donner le titre de Patriarche Œcuménique.

Concile de Metz, 590. Gilles de Reims y fut déposé pour des crimes d'Etat, & l'on y termina l'affaire des religieuses de Poitiers, révoltées contre leur abbesse.

Concile de Gévaudan, 590, qui attache la note de bâtardise aux enfans que la femme du Comte Eulalius d'Auvergne, depuis son mariage avec lui, avuit eus du Comte Didier.

Concile de Rome, 590, contre les évêques schismatiques de l'Istrie.

Conciles de Rome, 591, où S. Grégoire, après avoir dit qu'il révéroit les quatre premiers conciles comme les quatre évangiles, ajoute qu'il porte le même respect au cinquiéme.

TABLE.

Principaux Conciles.

Concile de Rome, 595. On y absout Jean, prêtre de Calcédoine, qui avoit appelé au Pape de la condamnation portée contre lui par le Patriarche de C. P. Les prêtres assis comme les évêques, & les diacres debout y eurent voix délibérative.

Concile d'Huesca, 598, pour obliger au célibat les prêtres, les diacres & les soudiacres.

Concile de Sens, 601, où l'on voit que S. Colomban refusa de se présenter, parce qu'on y devoit agiter la question de la Pâque.

Concile d'Angleterre, 604. S. Augustin de Cantorbéri y ayant exhorté sans succès plusieurs évêques Bretons à se conformer aux usages de l'Eglise Romaine, leur prédit les fléaux qui désolerent le pays quelque temps après.
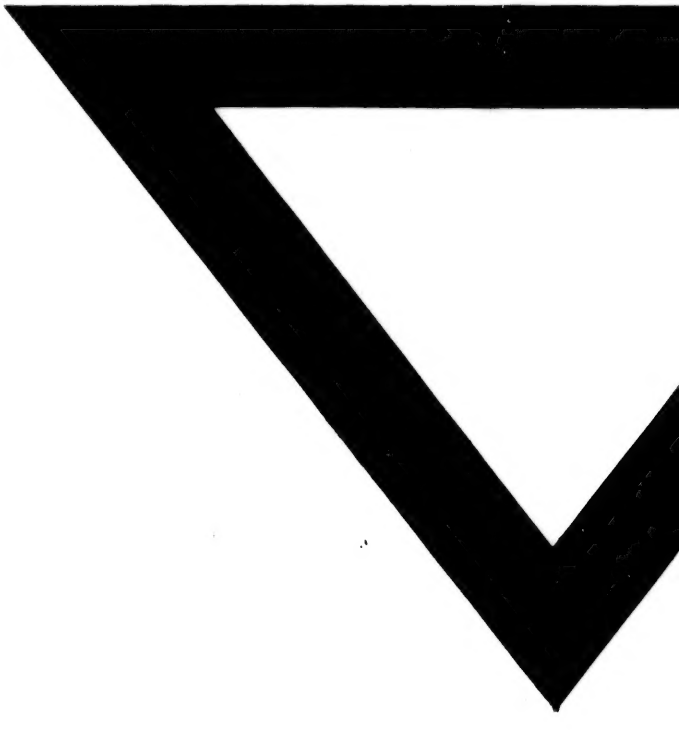
F I N.